



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08245303 0

357
RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR L'EXPÉDITION ET LA PRISE

CONSTANTINE,

PAR LES FRANÇAIS,

EN 1837.

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE CETTE CAMPAGNE

Avec un Atlas m-p.

PARIS,

J. CORNÉARD JEUNE, DIRECTEUR DU JOURNAL,

RUE DE TOURNON, n° 30.

ANSELIN ET G.-LAGUIGNOT,
RUE CASSEPOLE, 70.

A. LEBLANC,
RUE DES GRANDS-BOULEVARDS, 12.

J. BOCCA, L. TURIN.

A LONDRES.

CHEZ MICHELSEN.

1838

P.
P.

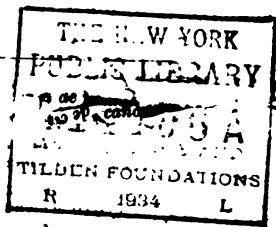
H. de Salvandy
no 3364. B. G. B. 4

1. Constantine, Algeria (city) — Hist., 1837.
2. Rouen, France — Hist., 1837.

4 = OD

CATALOGUE

DES



LIVRES PUBLIÉS PAR J. CORRÉARD JEUNE ,

ÉDITEUR D'OUVRAGES MILITAIRES, RUE DE TOURNON, 30.

(Ces ouvrages se trouvent aussi chez Anselin et Gaultier-Laguionie, rue et passage Dauphine, 36. — Leneveu, rue des Grands-Augustins, 18.)

A LEIPZIG, CHEZ MICHELSEN.

A TURIN, CHEZ BOCCA.

— 1838 —

Aide-mémoire de l'ingénieur militaire, ou Recueil d'études et d'observations rassemblées et mises en ordre, par Grivet, capitaine du génie.

L'ouvrage entier sera divisé en trois parties, savoir :

Première partie. — Sciences et administration. — Livre I. — Livre II.

Deuxième partie. — Constructions. — Livre I. — Livre II.

Troisième partie. — Art militaire. — Livre I. — Livre II.

NOTA. — Les deux premiers livres formeront une *première partie* complète de l'Aide Mémoire. Le premier Livre est en vente. Le second paraîtra incessamment. Prix de chaque livre, orné de planches et de tableaux : 8 fr.

Considérations militaires sur les mémoires du maréchal Suchet, suivies de la correspondance entre les maréchaux Soult et Suchet, présentant l'historique des plans d'opérations proposés par chacun d'eux, depuis la bataille de Vittoria jusqu'à la cessation des hostilités, après la déchéance de l'empereur Napoléon. Et *Considérations militaires sur la bataille de Toulouse*; suivies du rapport du maréchal Soult au ministre de la guerre et des ordres donnés aux généraux et chefs de corps; indiquant les dispositions faites avant et après la bataille, par T. Choumara, ancien capitaine du génie; un vol. in-8, avec plan. 7 fr. 80 c.

Considérations et expériences sur le tir des obus à balles, par M. Charles Bormann, capitaine d'artillerie. In-8, avec planches. 2 fr. 80 c.

Considérations sur les avantages que le gouvernement trouverait à former, dans Paris, un établissement pour la construction d'une partie du matériel de guerre (affûts, voitures et attirails d'artillerie), par J. Madeleine, capitaine d'artillerie. In-8. 4 fr. 50 c.

De la défense des Etats par les positions fortifiées, par M. le colonel marquis de Ternay, ouvrage revu et corrigé sur les manuscrits de l'auteur, par M. Mazé, professeur du cours d'artillerie à l'école d'état-major; un vol. in-8. 7 fr. 50 c.

De la Vendée militaire, avec carte et plans, par M. Roguet, chef de bataillon au 14^e léger, livres I et II avec appendice; un vol. in 8. 8 fr.

BKL
Recueil

- De l'emploi de l'armée dans les grands travaux civils*, par le même. 9 fr.
- Des Lignes de convoiement et de contrevoiment*, par M. Roguet, chef de bataillon au 1^{er} rég., un vol. in-8, orné de planches. 4 fr.
- Dissertation sur l'organisation actuelle du personnel de l'artillerie*, par un officier supérieur de l'armée, in-8. 2 fr.
- Elémens de législation militaire*. — Améliorations des retraites anciennes et nouvelles avec amortissement de leur charge au profit de l'Etat et de l'armée, par Sainte-Chapelle, secrét. particulier du maréchal Gouvion Saint-Cyr à la guerre et à la marine. 3 fr.
- Essai d'une instruction sur le passage des rivières et la construction des ponts militaires, à l'usage des troupes de toutes armes*, par M. A. Haillot, capitaine commandant au bataillon de pontonniers, 3^e livraison, in-8., ornée de planches. 4 fr.
- NOTA. — Le travail de M. le capitaine Haillot comprendra trois parties :
- La PREMIÈRE, ayant pour titre : *Essai d'une instruction sur le passage des rivières et la construction des ponts militaires*, forme trois livraisons qui viennent de paraître.
- La DEUXIÈME PARTIE, sous le titre de : *Précis historique sur les passages des rivières les plus remarquables, exécutés jusqu'à nos jours par les armées; suivi d'un examen critique des divers équipages de ponts menés à la suite des armées*, paraîtra en deux livraisons.
- La TROISIÈME PARTIE : *Hydrographie de l'Europe, ou description, par bassins, des fleuves et rivières de cette partie du monde*, sera publiée en trois livraisons qui paraîtront presque en même temps que celles de la seconde partie, elles seront accompagnées d'un atlas indiquant le cours des principales rivières.
- Essai sur l'organisation de l'artillerie et son emploi dans la guerre de campagne*, par J.-H. Le Bourg, chef d'escadron au 7^e régiment d'artillerie.
- NOTA. L'ouvrage est divisé en deux parties ayant pour titre, savoir :
1. *Précis historique sur la composition de l'artillerie.*
2. *Emploi de l'artillerie dans la guerre de campagne.*
- L'ouvrage a paru en 3 livraisons : la première se compose de toute la première partie de l'ouvrage; la deuxième comprend la seconde partie jusques et y compris les détachemens pour les vivres et fourrages; la troisième comprend le service de l'artillerie dans les batailles jusqu'à la fin de l'ouvrage.
- Les trois livraisons forment un vol. in-8 de 380 à 400 pages avec tableaux et planches. Prix de chaque livraison : 3 fr. 50 c.
- Essai sur l'organisation défensive militaire de la France, telle que la réclament l'économie, l'esprit des institutions politiques et la situation de l'Europe*, par le général G. de Vaudoicourt, in-8. 4 fr.
- Essai théorique sur les guerres de l'insurrection*; ou suite à la Vendée militaire, par M. Roguet, chef de bataillon au 14^e léger. Liv. IV, 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.
- Expériences faites à Metz en 1834*, par ordre du ministre de la guerre, sur les batteries de brèche, sur la pénétration des projectiles dans divers milieux résistans, et sur la rupture des corps par le choc; suivies du rapport fait, sur ces expériences, à l'Académie des sciences de Paris, le 12 octobre 1835, au nom d'une commission composée de MM. Dupin, Navier et Poncelet, rapporteur. Un vol. in-8. avec 10 planches. 7 fr. 50 c.
- Expériences sur la fabrication et la durée des bouches à feu en fer et en bronze*, recueillies et mises en ordre par M. Moritz Meyer, attaché au ministère de la guerre en Prusse. Traduit de l'allemand et augmenté de notes relatives à cet art en général, et terminé par un résumé d'expériences, de 1788 à 1813, par Ravichio de Peretsdorff. Un vol. in-8, orné de planches. 8 fr. 50 c.
- Expériences sur les poudres de guerre, faites à Esquerdes dans les années 1833, 1833, 1834, 1835*, suivies de notices sur les pendules balistiques et les pendules-canon. In-8, avec figures et un grand nombre de tableaux. 5 fr.
- Expériences sur différentes espèces de projectiles creux, faites dans les ports, en 1829, 1831 et 1833*, in-8, avec un grand nombre de tableaux. 5 fr.

- Expériences comparatives faites à Gênes, en 1836, entre les bouches à feu en fonte de fer d'origines française, anglaise et suédoise*, in-8, avec tableaux et dessins. 5 fr.
- Expériences auxquelles ont été soumises, en 1835, à bord de la frégate la Dryade, divers objets relatifs à l'artillerie*, in-8. 2 fr. 50 c.
- Expériences faites à Brest, en janvier 1824, du nouveau système de forces navales, proposé par M. Paixhans. — Suivies des expériences comparatives des canons de 80 avec ceux de 36 et 24, et caronades de ces deux derniers calibres*, in-8, avec un grand nombre de tableaux. 3 fr.
- Exposé succinct de nouvelles idées sur l'art défensif, contenant l'aperçu d'une nouvelle théorie sur cet art, et de quelques dispositions propres à confirmer l'efficacité de cette même théorie*. In-8. avec planches. 8 fr. 75 c.
- Histoire des institutions militaires des Français*, suivie d'un aperçu sur la Marine militaire; avec un atlas de 200 planches, représentant les uniformes anciens et modernes, les armures, les machines de guerre, etc., etc.; par M. Sicard. 4 vol. grand in-8. de 5 à 600 pages chacun, et d'un atlas. Chaque volume est enrichi d'un grand nombre de tableaux synoptiques. Prix de l'ouvrage entier : 50 fr. On peut se procurer l'atlas séparément pour 40 fr.
- Histoire résumée de la guerre d'Alger*. In-8. avec le portrait du Dey. 4 fr. 50 c.
- Journal de l'expédition et de la retraite de Constantine, en 1836*, par un officier de l'armée d'Afrique. In-8. 4 fr.
- La force armée mise en harmonie avec l'état actuel de la société*, par un officier étranger. In-8. 2 fr. 50 c.
- Manuel historique de la technologie des armes à feu*; par M. Moritz Meyer, capitaine prussien : traduit de l'allemand, par M. Rieffel, professeur à l'école d'artillerie de Vincennes, composé de deux parties
- Deuxième partie depuis l'invention des armes à feu jusqu'à 1763. Un vol. in-8. 7 fr. 50 c.
 Première partie, depuis l'année 1763 jusqu'à 1832. Un vol. in-8. 7 fr. 50 c.
- Mémoire sur les fortifications de Paris, avec plan : premier mémoire, comparaison du projet de Vauban avec celui des généraux Haxo et Valazé*; par Th. Chouméra, ancien capitaine du génie. In-8. 3 fr.
- Mémoire sur la défense et l'armement des côtes*, avec les plans et instructions approuvés par Napoléon, concernant les batteries de côtes; et suivi d'une notice sur les tours maximiliennes, accompagné de dessins. In-8. 5 fr.
- Mémoire sur le matériel de l'artillerie des places dans ses rapports avec la fortification et les principes généraux de la défense*, in-8 avec planches. 2 fr. 75 c.
- Notes sur les reconnaissances militaires*, par le capitaine Chatejain, in-8, avec une planche. 2 fr. 75 c.
- Mémoire sur le recrutement*, par M. Gaubert, capitaine du génie. In-8. 2 fr. 75 c.
- Notice historique sur les ponts militaires*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par M. Born, capitaine d'artillerie au ministère de la guerre. In-8. 5 fr.
- Notice historique sur Vauban*, par le général marquis de Chambray, de l'Académie royale des sciences de Prusse, in-8. 3 fr.
- Notice sur l'organisation militaire du royaume de Sardaigne*. In-8. 2 fr. 50 c.
- Notice historique sur Gùlbert*, par M. le général Bardin. In-8. 2 fr.
- Notice (suite de la) sur l'organisation de l'armée autrichienne*, par Ravichio de Petersdorff; in-8. 2 fr. 50 c.
- Observations sur le nouveau système d'artillerie française*, par le lieutenant-général Allix. In-8. 2 fr.
- Observations sur les applications du fer aux constructions de l'artillerie*. In-8, orné de planches. 3 fr.
- Rassemblement, campement et grandes manœuvres des troupes russes et prussiennes réunies à Kalisch pendant l'été de 1833*, par M. C. de Decker, colonel commandant la première brigade de l'artillerie prussienne, suivi de deux notes supplémentaires sur le camp de Krasnoï-Sélo, et l'autre sur la nouvelle organisation de l'armée russe; traduit de l'allemand, par M. C. A. Maillet, capitaine d'artillerie; in-8, avec plans, 8 fr. 75 c.

- Réflexions sur la colonisation du territoire d'Alger*, par M. Préaux, lieutenant-colonel d'artillerie. 1 vol. in-8, avec cartes et plans. 5 fr.
- Relation des opérations de l'artillerie française*, en 1823, au siège de Pampelune et devant Saint-Sébastien et Lérida; suivi d'une note sur les opérations de l'artillerie dans la vallée d'Urgel, en 1823; par M. Born, capitaine d'artillerie, aide-de-camp de M. le lieutenant-général baron Bouchu, in-8., avec plans. 4 fr.
- Recherches sur l'art défensif*, par M. Micaloz, ingénieur civil, auteur de l'ouvrage anonyme ayant pour titre : *Exposé succinct de nouvelles idées sur l'art défensif*. In-8, avec planches. 5 fr.
- Système de pointage généralement applicable à toutes les bouches à feu de l'artillerie*, par le général Navarro Sangran; in-8, avec planches. 2 fr. 75 c.

JOURNAUX MILITAIRES.

- Journal des Sciences militaires des armées de terre et de mer*. Ce recueil, qui paraît depuis quatorze ans, est répandu en France et à l'étranger; il renferme tout ce qui a rapport aux sciences militaires, histoire, tactique, etc., etc. La rédaction en est confiée aux officiers de l'ancienne et de la nouvelle armée. Prix de la souscription, pour Paris, 42 fr., pour les départemens, 48 fr., pour l'étranger, 84 fr.
- Journal des armes spéciales*, paraissant tous les deux mois. In-8. de 5 à 6 feuilles, avec cartes, planches, dessins, machines de guerre, etc. 10 fr. par an, 2 fr. en sus pour les départemens, 4 fr., pour l'étranger.
- Journal de l'infanterie et de la cavalerie*, 1834, 1835. 2 vol. in-8. avec cartes, plans, dessins, portraits, costumes militaires, etc. Prix : 10 fr.
- Annuaire des armées de terre et de mer*, pour l'année 1836. Un vol. in-8. de 580 pages, petit-texte, avec plan. 7 fr. 50 c.
- Cet ouvrage diffère essentiellement des autres annuaires militaires; il embrasse complètement l'histoire des armées françaises et étrangères, et présente des notions étendues sur toutes les armées du monde.

OUVRAGES SOUS PRESSE.

- État actuel de l'artillerie de campagne en Europe*; par G.-A. Jacobi, lieutenant de l'artillerie de la garde prussienne. Traduit de l'allemand, revu, corrigé, augmenté et accompagné d'observations, par M. le capitaine d'artillerie Mazé, professeur à l'école d'application d'état-major.
- NOTA. L'ouvrage complet sera composé de huit à dix livraisons environ. In-8, accompagnées de tableaux et de planches.
- Chaque livraison (excepté les grandes puissances qui en auront deux) contiendra l'état actuel de l'artillerie d'un même pays; se vendra séparément. 5 fr. 75 c.
- Le premier cahier, contenant l'état actuel de l'artillerie de campagne anglaise, est en vente. 5 fr. 75 c.
- Aide-mémoire de l'ingénieur militaire*, livre II. — Sciences auxiliaires. In-8, avec planches. 5 fr.
- Géographie militaire de l'Europe*, d'après le colonel Ritter de Rudtorffer, etc., etc.
- NOTA. L'ouvrage sera composé de 12 à 14 cahiers de 8 à 12 feuilles chacun avec une carte; chaque cahier contiendra la *Géographie militaire* d'un même pays, et se vendra séparément. 5 fr. 75 c.
- Constantine*. Recueil de documens sur l'expédition et la prise de Constantine, par les Français, en 1837, pour servir à l'histoire de cette campagne; un vol. in-8; avec un atlas. Prix : 42 fr.
- Histoire militaire de l'Europe depuis 1792 jusqu'à ce jour*.
- NOTA. L'ouvrage sera composé de 10 à 12 cahiers de 8 à 12 feuilles chacun avec une carte; chaque cahier contiendra l'*histoire militaire résumée* d'un même pays, se vendra séparément.

RECUEIL DE DOCUMENTS
SUR L'EXPÉDITION ET LA PRISE
DE CONSTANTINE.

CORBÉIL. — IMPRIMERIE DE CRÉTÉ.

IMPRIMERIE DE CRÉTÉ

RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR L'EXPÉDITION ET LA PRISE

de

CONSTANTINE,

PAR LES FRANÇAIS,

EN 1837,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CETTE CAMPAGNE.

Avec un Atlas in-f°.

PARIS,

J. CORRÉARD J^e, ÉDITEUR D'OUVRAGES MILITAIRES,
RUE DE TOURNON, 20.

1838

EK

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
695746 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1934 L

CONSTANTINE.

RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR L'EXPÉDITION

ET LA

PRISE DE CONSTANTINE,

PAR LES FRANÇAIS, EN 1837,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CETTE CAMPAGNE.

NOTICE SUR CONSTANTINE.

Constantine a été construite par les Romains, sur l'emplacement de l'ancienne Cirta. On retrouve la main des maîtres du monde dans les remparts en pierres noires de Constantine, si bien bâtis et travaillés au ciseau. Quelques savants soutiennent cependant que la nouvelle ville est moins grande que l'ancienne, et qu'il est facile de s'en assurer par certains signes qui prouvent que la presqu'île sur laquelle s'ouvre au sud-ouest la principale porte de Constantine était autrefois comprise dans la ville. Ce sont là des questions d'archéologie. Ce qu'il importe de remarquer, c'est la position de Cirta, qui n'a pas changé, et présente, sous les rapports du gouvernement et du commerce, les mêmes avantages que du temps des Romains. Cette ville, située au

(Const.)

Genther 28 Oct 1933 (Text + Atlas) ^I

centre d'une riche province, commande les communications avec la mer, l'Atlas, les deux Mauritanies et tout le pays désigné par les Romains sous le nom de province d'Afrique. Les efforts que firent les anciens maîtres du pays pour conserver Cirta dans la lutte contre Marius, Metellus et César, démontrent son importance sous le point de vue de la défense ; sa valeur sous le point de vue de l'attaque et du commandement est prouvée par les établissements que les Romains y firent pendant la guerre et après la guerre. On peut dire que c'est de Constantine qu'ils gouvernaient l'Afrique. Jules César fonda une colonie à Cirta et lui donna le droit de cité romaine. Craint-on de s'égarer sur les pas de César ?

Constantine est fortifiée merveilleusement par la nature. Le Rummel, profondément encaissé, lui sert de fossé et d'es-carpe. Ce fleuve disparaît sous terre, et reparaît, comme le Rhône, au dessus de Seyssel, disparaît une seconde fois et reparaît encore pour se précipiter en cascades et couler dans un lit étroit et profond. On est porté à croire par l'inspection des lieux que le Rummel a été détourné de son cours naturel et amené à force de bras à former une ceinture à la ville. Cet ouvrage atteste assez l'importance et la richesse antique du pays. Constantine contenait, dans ces derniers temps encore, huit mille familles, c'est-à-dire plus de trente mille habitants. Elle n'avait autrefois que deux issues ; aujourd'hui, elle en a quatre : la porte du Pont (Bab-el-Cantara), qui conduit au plateau de Mansourah, en passant sous le pont à trois rangs d'arcades superposées, bâti par les Romains et sous lequel le Rummel disparaît pour la première fois ; la porte du Marché (Bab-el-Rahbah), qui va de plain-pied sur le mamelon du Coudiat-Aty, où était campée la brigade Trézel ; la porte de l'Apport (Bab-el-Djabiah) ; et la porte de

la Rivière (Bab-el-Oued). C'est de ce côté opposé à Mansourah et Coudiat-Aty que la ville a été attaquée et enlevée.

Un superbe abreuvoir, situé dans la ville, est d'une ressource immense en temps de siège, et les silos, creusés dans le roc, où les habitants ont l'habitude de conserver le grain, sont aussi d'un grand secours. Nous ne parlons pas des monuments; il ne s'agit que d'utilité, et nous croyons qu'on ne soupçonne pas même en France celle que doit avoir Constantine, entourée de populations agricoles, auxquelles il est si facile d'inculquer nos idées sur la propriété. Ce ne serait d'ailleurs pas chose nouvelle; Polybe, dans l'éloge de Masinissa, rappelle que ce prince avait transformé la plupart des tribus nomades en tribus sédentaires. C'est à cette transformation que la Numidie doit les riches cultures dont elle jouit encore.

Constantine est située près de trois grandes rivières qui proviennent des sources appelées *ingal* ou noires. Ces rivières ont cessé d'être navigables par l'absence de tous travaux, comme il arrive dans tout pays (1). La Seybouse formait autrefois un beau port par 16 et 18 pieds d'eau. La barre qui obstrue l'entrée de ce fleuve est formée par les alluvions et les troncs d'arbres qu'il charrie pendant l'hiver. Rien ne serait plus facile que de déblayer cette barre, et des corvettes pourraient venir là où de misérables bateaux naviguent à peine aujourd'hui. Un canal très-court pourrait unir les trois rivières dont nous parlons : la Seybouse, l'Oued-el-Kebir et le Rummel. Ce dernier fleuve, qui prend sa source près de Constantine, va se jeter dans le golfe de Stora. Une ancienne voie romaine, en pierres noires, va de Constantine à Stora. Cette route, assez bien conservée, est

(1) De nouveaux renseignements ont appris qu'il n'y avait que deux rivières à Constantine.

praticable même pour l'artillerie. La distance de Constantine à la mer n'est que de seize lieues.

On assure que le Rummel se jette dans l'Oued-el-Kébir, dont M. le capitaine Bérard a observé l'embouchure à l'ouest du cap Bourgiorone. Le même officier a remarqué dans le golfe de Stora, tout près des ruines de l'ancienne Rusicada, l'embouchure d'une rivière assez large, qu'un pilote du pays lui a affirmé venir de Constantine. Il paraîtrait alors que le Rummel et l'Oued-el-Kébir se réunissent et se séparent comme la Meuse et le Rhin. Le point essentiel dans la question qui nous occupe est constaté : il y a un grand cours d'eau de Constantine à Stora, et le long de ce cours d'eau une route qu'on peut rendre excellente, et qui n'a que seize lieues d'étendue.

Les routes sont en général dégradées, difficiles, dans toute l'Algérie. Pourrait-il en être autrement après sept ou huit siècles de la domination la plus barbare ? La grande voie romaine qui suivait la côte depuis Carthage jusqu'à Hippone, et de là jusqu'aux confins de l'empire de Maroc, ne sera peut-être jamais rétablie. Ce qu'il faut, c'est une communication par terre avec Bone, et nous la trouvons dans la route qu'a suivie notre armée. De Bone à Guelma, un poste intermédiaire suffirait ; de Guelma jusqu'à Constantine, il n'est qu'un passage dangereux, Ras-el-Akba, que les Arabes ont surnommé le Coupe-Gorge. Quelques travaux exécutés par les troupes auront bientôt rendu ce passage praticable. Guelma redeviendrait peut-être une cité comme fut Suthul dont elle occupait la place, et Bone retrouverait certainement quelque chose de l'importance qu'eut jadis la ville immortalisée par saint Augustin. Constantine avec ses trois rivières, son cours d'eau jusqu'à la mer, et sa route qui mène en quatorze heures à Stora, est la clé d'un véritable trésor.

ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE DE CONSTANTINE.

Le lieutenant-général comte de Damrémont, gouverneur-général, commandant en chef.

Le maréchal-de-camp Perre-gaux, chef d'état-major-général.

État-major de l'artillerie.

Le lieutenant-général comte Vallée, commandant en chef l'artillerie.

Le maréchal-de-camp de Caraman, commandant en second.

Le colonel Tournemine, chef d'état-major.

Le chef d'escadron Gélibert, directeur du parc.

État-major du Génie.

Le lieutenant-général baron Rohaut de Fleury, commandant en chef le génie.

Le maréchal-de-camp Lamy, commandant en second.

Le lieutenant-colonel Guillemin, chef d'état-major.

Le chef de bataillon Villeneuve, directeur du parc.

Administration.

M. Darnaud, faisant fonctions d'intendant en chef.

M. Guyon, chirurgien principal.

TROUPES. — *Première brigade.*

S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, maréchal-de-camp. Zouaves, 1 bataillon; 2^e léger,

1 bataillon; lieutenant-colonel, Lamoricière.

17^e léger, 2 bataillons. — Colonel Corbin.

Des escadrons de spahis réguliers.

3^e régiment de chasseurs; six escadrons. — Colonel Laneau.

Deux obusiers de montagne.

Deux pièces de campagne.

Deuxième brigade.

Le maréchal-de-camp Trézel. — Colonel Duvivier.

Spahis irréguliers.

Détachement du bataillon turc.

Compagnie franche, tirailleurs d'Afrique. — Commandant Paté.

11^e de ligne, 23^e de ligne. — Colonel Bernelle.

Deux obusiers de montagne, deux pièces de campagne.

Troisième brigade.

Le maréchal-de-camp Rulhières.

3^e bataillon léger d'Afrique, un bataillon.

12^e de ligne, deux bataillons.

Légion étrangère, un bataillon.

Deux escadrons de spahis réguliers.

Deux escadrons du 1^{er} de chasseurs.

Quatre obusiers de montagne.

47° de ligne, 2 bataillons.
Deux obusiers de montagne.
Deux pièces de campagne.

Artillerie.

Une batterie de campagne.
Une batterie de montagne.
Quatre batteries de siège, dont
une de 24, une de 16, une de
mortiers.

Génie.

10 compagnies du génie et un
parc.

5 compagnies du train des
équipages.

Total général des troupes :
13,000 hommes, 6,000 che-
vaux, 60 pièces d'artillerie.

Quatrième brigade.

Le maréchal-de-camp Bro; en
son absence le colonel Combes,
du 47° de ligne.

26° de ligne, 2 bataillons.

DOCUMENTS OFFICIELS.

ORDRE DU 1^{er} OCTOBRE 1837.

Soldats !

L'expédition contre Constantine va commencer. Vous êtes appelés à l'honneur de venger vos frères d'armes qui, trahis par les éléments, ont vu leur courage et leurs efforts échouer l'année dernière sous les murs de cette ville. L'ardeur et la confiance qui vous animent sont des gages du succès qui vous attend. La France a les yeux sur vous ; elle vous accompagne de ses vœux et de sa sollicitude : montrez-vous dignes d'elle, du roi, qui vous a confié un de ses fils, du prince qui est venu partager vos travaux, et que la patrie soit glorieuse de vous compter au nombre de ses enfants !

Le pair de France, gouverneur-général,

Signé, comte DE DAMRÉMONT.

Pour copie conforme :

Le chef de l'état-major-général,

Général PERREGAUX.

Toulon, le 22 octobre 1837, à neuf heures du matin.

Constantine, le 13.

Le général Valée à MM. les ministres de la guerre et des affaires étrangères.

Le drapeau tricolore flotte sur Constantine ; l'armée est arrivée devant ses murs le 6 ; la brèche a été ouverte le 11, praticable le 12, et on a donné l'assaut ce matin avec la plus grande bravoure et un succès complet.

L'ennemi a fait une vigoureuse résistance, nos troupes en ont glorieusement triomphé.

Le roi et l'armée ont fait une grande perte : le général de Damrémont a été tué hier par un boulet, comme il se rendait à la batterie de brèche. Je l'ai remplacé dans le commandement de l'armée.

Pour copie conforme :

L'administrateur des lignes télégraphiques,
FLOCON.

PRISE DE CONSTANTINE.

Lettre de M. le lieutenant-général Valée à M. le ministre de la guerre.

Constantine, 13 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

Après la mort déplorable du général de Damrémont, j'ai dû prendre le commandement de l'armée, et c'est en cette qualité que j'ai l'honneur de vous adresser un rapport succinct de ses opérations depuis son arrivée devant cette place, en attendant le rapport détaillé qui vous fera connaître la conduite particulière des corps et individus qui se sont le plus distingués.

Ma dépêche télégraphique vous a appris que le drapeau tricolore flottait sur les murs de Constantine, et les dépêches précédentes du gouverneur vous ont fait connaître la marche de l'armée jusqu'à Saumah, où nous sommes arrivés le 5. Ce jour-là, l'armée a pris position à environ deux petites lieues de Constantine, sur les bords du Bou-Merzoug. Le lendemain, de bonne heure, elle couronnait les hauteurs de Sata-Mansourah, et un peu plus tard celles du Coudiat-Aty, sans que l'ennemi opposât une résistance sérieuse à sa marche.

Monseigneur le duc de Nemours a été chargé du commandement du siège; le général Trézel, avec les deux premières brigades, de l'attaque de Sata-Mansourah; et le général Rulhières, avec les deux autres, de celle du Coudiat-Aty. J'ai de suite reconnu, avec M. le lieutenant-général Fleury, l'emplacement des batteries à établir sur l'un et sur l'autre point, et l'on s'est mis à l'ouvrage; mais, à peine l'armée s'établissait-elle, qu'un temps affreux de pluies et de tempêtes est venu l'assaillir. Ce temps a duré presque sans interruption jusqu'au 10. Il a changé les bivouacs en des mares boueuses, dans lesquelles les chevaux enfonçaient jusqu'au ventre, et où les soldats ne pouvaient trouver aucun repos.

Cependant, après des efforts admirables, l'artillerie est parvenue à armer trois batteries à Sata-Mansourah, et à en préparer une au Coudiat-Aty. Le feu contre la place a commencé le 9, et a duré une partie du 10. Les défenses de l'ennemi étant alors détruites en partie, la batterie de brèche a pu ouvrir son feu le 11, à 400 mètres de la place, sur le front du Coudiat-Aty. La brèche était faite le soir, mais n'était pas encore praticable. Dans la nuit, les pièces ont été transportées à 150 mètres, et hier la brèche a été ter-

minée. L'ennemi nous a opposé partout une vive résistance : ses batteries ont tiré tant qu'elles ont pu, et avec acharnement.

Des fantassins, embusqués sur le rempart ou dans des maisons attenantes à la muraille, entretenaient un feu continu à bonne portée ; en même temps des attaques journalières avaient lieu contre les deux positions de Sata-Mansourah et du Coudiat-Aty.

La sommation faite avant-hier à la ville, par M. le gouverneur-général, n'ayant amené aucune réponse satisfaisante d'Achmét-Bey, qui demandait, avant d'entrer en pourparlers, que nous cessassions nos travaux, l'assaut a été donné ce matin avec une rare bravoure, et les habitants ont été successivement débusqués de tous les quartiers de la ville, dans lesquels ils se sont défendus assez long-temps avec une extrême opiniâtreté.

Nous avons des pertes nombreuses à déplorer, et ma première dépêche vous enverra le chiffre exact des hommes tués et blessés, et l'état nominatif des officiers qui sont dans l'un et l'autre cas. Le chef de bataillon de Sérigny, du 2^e léger, est mort sur la brèche, ainsi que le capitaine du génie Haket. Au nombre des blessés figurent le général Perregaux, les colonels Combes et Lamoricière ; les chefs de bataillon Dumas, aide-de-camp du roi ; Vieux, du génie ; le capitaine Richepanse. Heureusement plusieurs de ces blessures sont légères.

Une partie des notables et des autorités de la ville y sont restés. Je leur ai adressé une proclamation pour les inviter à demeurer tranquilles chez eux, et j'ai exigé qu'ils fournissent à la subsistance de l'armée. Achmet s'est éloigné : on assure qu'il se retire du côté du désert, où il a des relations de parenté. Son calife l'a quitté, et a demandé à rentrer dans la ville.

Je vous enverrai incessamment les drapeaux pris dans Constantine.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le lieutenant-général commandant en chef ,

Comte VALÉE.

Extrait d'un rapport adressé de Constantine , le 16 octobre , par M. le lieutenant-général comte Valée à M. le président du conseil des ministres.

Je vais rendre compte à M. le ministre de la guerre des opérations de l'armée, du 1^{er} au 13 octobre. Une copie de mon rapport sera sans doute mise sous vos yeux, et votre excellence y verra l'ensemble des travaux de siège dans cette opération entièrement d'artillerie, et les mesures adoptées pour l'assaut qui nous a rendus maîtres de la ville.

Quelques tentatives ont été faites pendant que nous étions devant la place pour nouer les négociations. Le 11 octobre, le général de Damrémont adressa aux habitants de Constantine la proclamation que vous trouverez ci-jointe, sous le n^o 1. Le parlementaire revint le lendemain matin, sans avoir été maltraité, mais rapportant une réponse injurieuse, et qui annonçait de la part des habitants l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la place. Le 12, quelques heures après la mort du gouverneur-général, un envoyé d'Achmet s'est présenté à nos avant-postes : amené devant moi, il m'a remis de la part du bey la lettre dont je vous envoie copie sous le n^o 2.

Cette démarche d'Achmet m'a semblé n'avoir d'autre but que de gagner du temps, dans l'espoir peut-être que les vi-

vres ne tarderaient pas à nous manquer, et que l'armée, obligée d'exécuter en présence de l'ennemi une pénible retraite, périrait de faim et de misère, ou offrirait au bey une occasion favorable pour l'attaquer avec succès. Cette pensée m'a fait répondre au bey que, tout disposé que j'étais à faire avec lui une convention qui mît un terme aux maux de la guerre, je devais exiger, comme préliminaire indispensable de toute négociation, la remise de la place, et qu'en attendant sa réponse, je n'en presserais pas avec moins d'activité la marche de l'attaque. Le parlementaire partit avec la lettre dont je vous adresse copie sous le n° 3, et depuis lors nous n'avons plus entendu parler d'Achmet.

Au moment où je refusais de faire cesser le feu de mes batteries, la brèche était déjà commencée au corps de place. Dans la soirée du 12, elle me parut assez avancée pour faire espérer que le lendemain matin elle serait complètement praticable. Je donnai, en conséquence, les ordres nécessaires pour la formation des colonnes d'assaut, qui devaient être sous la direction de monseigneur le duc de Nemours, commandant les troupes du siège. Les batteries continuèrent à tirer pendant toute la nuit, et, au point du jour, tout fut disposé pour pénétrer dans la place, dont l'aveugle fureur de l'ennemi refusait encore de nous ouvrir les portes.

Je n'entrerai point dans les détails de l'assaut livré par nos troupes avec la plus brillante valeur ; c'est une des actions de guerre les plus remarquables dont j'aie été témoin dans ma longue carrière, et je dois à nos soldats la justice de dire que tous se sont montrés dignes de la haute mission qui leur était confiée.

Dès que le calme fut rétabli dans la ville, je vins prendre possession, avec S. A. R. Mgr. le duc de Nemours, du palais du bey, et mes premiers soins eurent pour but d'opérer

le désarmement des habitants et de faire cesser le désordre inséparable d'une ville prise d'assaut. J'ai nommé le général Rulhières commandant supérieur de Constantine, et je lui ai prescrit toutes les mesures propres à rassurer le petit nombre d'habitants qui sont restés en ville. J'ai fait annoncer au peuple que nous prenions l'engagement de faire respecter les mœurs et la religion du pays. L'entrée des mosquées a été interdite aux soldats français, et depuis ce matin les musulmans se livrent à la prière aux heures prescrites par le Coran.

Aidé par les autorités locales, que j'ai maintenues dans leurs fonctions, l'intendant de l'armée se livre à la recherche des magasins publics et particuliers. Il a déjà trouvé une grande quantité de blé et des magasins d'orge suffisants pour les premiers besoins de l'armée; mais nous n'avons pu encore trouver de bestiaux, et l'armée vit avec la viande qu'elle a amenée de Medjez-Hammar. Au reste, j'ai l'espoir que les tribus voisines ne tarderont pas à nous apporter des denrées. J'ai fait ouvrir un marché à la porte de Bal-el-Qued, et tout semble indiquer qu'il sera prochainement fréquenté.

Je fais suivre, autant que possible, les traces du bey : les derniers renseignements qui me sont parvenus annoncent qu'après avoir été dépouillé par les Arabes de ses trésors qu'il avait emportés, il s'est retiré à plusieurs journées de marche de Constantine. J'ai expédié des émissaires pour connaître exactement la position qu'il occupe.

(Suivent les considérations politiques sur le beylick de Constantine.)

Lettre du commandant en chef aux habitants de Constantine.

Habitants de Constantine,

Mes canons sont au pied de vos murs; ils vont être renversés, et mes troupes entreront dans votre ville. Si vous voulez éviter de grands malheurs, soumettez-vous pendant qu'il en est temps encore. Je vous garantis par serment que vos femmes, vos enfants et vos biens seront respectés, et que vous pourrez continuer à vivre paisiblement dans vos maisons.

Envoyez des gens de bien pour me parler et pour convenir de toutes choses, avant que j'entre dans la ville; je leur donnerai mon cachet, et ce que j'ai promis, je le tiendrai avec exactitude.

Comte DE DAMRÉMONT.

Pour copie conforme,

Le lieutenant-général commandant en chef l'expédition
de Constantine,

Comte VALÉE.

Lettre d'Achmet-Hadjy, bey de Constantine, au commandant en chef de l'expédition.

De la part du très-puissant notre seigneur et maître El Sid el Hadjy-Akmed-Pacha, à M. le gouverneur d'Alger, commandant en chef de l'armée.

(Après les compliments d'usage :)

Nous avons appris que vous aviez envoyé un messenger aux habitants de la ville, qui a été retenu par les principaux chefs, de crainte qu'il ne fût tué par la populace, par suite

de son ignorance dans les affaires. Les mêmes chefs m'ont fait part de cette nouvelle pour avoir mon avis. Si votre intention est de faire la paix, cessez votre feu; rétablissez la tranquillité; alors nous traiterons de la paix. Attendez vingt-quatre heures, afin qu'un personnage intelligent vous arrive de ma part, et que, par suite de notre traité, nous voyions éteindre cette guerre, d'où il ne peut résulter aucun bien. Ne vous inquiétez pas de votre messager, il est en sûreté en ville.

Certifié conforme à la traduction remise par l'interprète-juré.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'armée d'expédition,

Comte VALÉR.

Réponse du lieutenant-général comte Valée, commandant en chef, à Achmet, bey de Constantine.

(Après les compliments d'usage :)

Je vois avec plaisir que vous êtes dans l'intention de faire la paix, et que vous reconnaissez qu'à cet égard nos intérêts sont les mêmes. Mais dans l'état où sont les opérations du siège, elles ne peuvent être suspendues, et aucun traité ne peut être signé par nous que dans Constantine.

Si les portes nous sont ouvertes par vos ordres, les conditions seront les mêmes que celles déjà consenties par nous, et nous nous engageons à maintenir dans la ville le bon ordre, à faire respecter les personnes, les propriétés et la religion, et à occuper la ville de manière à rendre le fardeau de la présence de l'armée le moins dur et le plus court possible. Mais si nous y entrons par la force, nous ne serons

plus liés par aucun engagement antérieur, et les malheurs de la guerre ne pourront nous être attribués. Si, comme nous le croyons, votre désir de la paix est le même que le nôtre, et tel que vous l'annoncez, vous sentirez la nécessité d'une réponse immédiate.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'armée d'expédition de Constantine,

Comte VALÉR.

Constantine, 16 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, par ma dépêche du 13 de ce mois, la prise de Constantine et la mort du lieutenant-général comte de Damrémont, par suite de laquelle j'ai dû prendre le commandement en chef de l'armée. Je fais préparer un rapport général sur la marche de l'armée de Medjez-Hammar jusque sous les murs de Constantine, et sur les opérations du siège qui nous a donné entrée dans cette ville. J'espérais pouvoir vous adresser ce rapport au jourd'hui, en même temps que le duplicata de ma précédente dépêche. Malheureusement, les documents nécessaires pour la rédaction de ce rapport n'ont pu m'être remis en temps utile, et je me vois forcé d'en remettre l'envoi au prochain courrier,

M. le général Perregaux, chef de l'état-major-général, a été frappé d'une balle dans la tête, le 12 octobre, au moment où le général Damrémont venait d'être emporté par un boulet de canon; la blessure, quoique grave, n'est pas mortelle. J'espère qu'il vivra pour servir encore le roi et la

France. Il n'a pas cessé du reste de remplir les fonctions de chef d'état-major-général.

Le roi a perdu un serviteur habile et dévoué : le colonel Combes est mort hier des blessures qu'il avait reçues pendant l'assaut. C'est une perte que l'armée ressent vivement. Nous avons tous admiré son courage et son calme sous le feu de l'ennemi, au moment même où il venait d'être frappé à mort.

Je me suis fait remettre l'état de nos pertes, elles s'élèvent à 97 morts et 494 blessés, parmi lesquels 15 officiers ont été tués et 38 ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Mon premier devoir, en prenant possession de Constantine, a été de faire procéder au désarmement des habitants, et de faire cesser en même temps le désordre inséparable d'une prise d'assaut. J'ai donné au général Rulhières le commandement supérieur de la place. La fermeté de cet officier-général est parvenue à calmer l'effervescence des soldats. La tranquillité n'a pas tardé à être rétablie dans la ville, et la confiance commence à renaître parmi les habitants. Des défenses sévères ont été faites de les troubler dans leurs personnes, leur religion ou leurs propriétés. J'ai interdit l'entrée des mosquées aux soldats français, et toutes les mesures ont été prises pour que les musulmans puissent se livrer aux pratiques de leur culte.

L'artillerie s'occupe avec suite de faire rentrer dans les magasins les armes que les habitants ont abandonnées de tous les côtés en fuyant. Elle fait le recensement des bouches à feu qui se trouvent dans la place. Il en existe à notre connaissance, dans le moment actuel, 59 dans un état plus ou moins bon de conservation. J'ai prescrit en même temps de placer sur les remparts des pièces approvisionnées à vingt

coups, pour repousser une attaque, que toutefois rien ne peut faire craindre.

Le génie a commencé à fermer la brèche : il s'occupe en même temps de clore toutes les issues, autres que les portes, qui peuvent donner entrée dans la place.

L'intendant de l'armée, aidé des autorités locales que j'ai maintenues dans leurs fonctions, s'occupe de rechercher tous les magasins qui se trouvent dans la place. Il a déjà à sa disposition une grande quantité de blé, et de l'orge en quantité suffisante pour les premiers besoins de l'armée.

Ce travail ne peut s'exécuter que lentement, parce que la ville nous est complètement inconnue ; mais tout annonce que nous trouverons des grains en abondance. L'administration a fait faire du pain, et, à dater de demain, des distributions régulières seront faites à l'armée.

Nos recherches n'ont pas été aussi heureuses pour le bétail : l'armée est encore nourrie avec la viande venue de Medjez-Hammar ; mais j'espère que les Arabes nous en amèneront bientôt. Je fais ouvrir un marché à Babel-Oued, et les dispositions dans lesquelles paraissent être les tribus voisines donnent lieu de croire qu'elles ne tarderont pas à nous approvisionner.

Le bey Achmet, qui avait essayé, par des négociations, d'arrêter la marche de notre attaque pendant que je faisais battre en brèche, n'a pas cherché à renouer ces négociations depuis que nous occupons Constantine. Les rapports des Arabes sur la position qu'il occupe maintenant varient beaucoup.

Pendant il paraît, d'après ceux qui me semblent les plus plausibles, qu'abandonné par le plus grand nombre de ses adhérents, et même, dit-on, dépouillé de ses trésors, il s'est retiré à plusieurs journées de marche de Constan-

(Const.)

tine, pour attendre les évènements. J'ai envoyé des émissaires pour connaître exactement la position qu'il occupe.

J'adresse à M. le comte Molé copie de la lettre qu'Achmet m'a écrite la veille du jour où j'ai fait donner l'assaut, ainsi que la réponse que j'ai cru devoir lui faire. M. le président du conseil vous fera sans doute communiquer ces deux pièces, ainsi que la proclamation du général de Damrémont aux habitants de Constantine. Copies de ces pièces seront également jointes au rapport que je vous adresserai prochainement.

Je vais m'occuper de mettre sous les yeux du roi les noms des militaires qui se sont distingués pendant le siège. J'ose espérer, Monsieur le ministre, que vous voudrez bien appuyer les demandes de récompenses que je vous adresserai en leur faveur. L'armée s'est fait remarquer par son courage et sa résignation : elle a bien mérité du pays, et je compte sur la justice et sur la bonté du roi pour lui témoigner sa satisfaction.

Agréez, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'armée d'expédition de Constantine,

Comte VALÉE.

Lettre de M. le lieutenant-général comte Valée, commandant en chef l'armée d'Afrique, à M. le ministre de la guerre.

Constantine, le 17 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

La mort d'un général en chef, tué à la tête de ses troupes quelques heures avant un assaut meurtrier, est un évènement

assez rare pour que de grands honneurs doivent être rendus à la mémoire de celui qui en est la victime. Je pense que, dans l'intérêt de l'armée, et comme un témoignage honorable de sa conduite dans la prise de Constantine, en même temps que pour donner à la famille du général de Damrémont la plus grande consolation qu'elle puisse recevoir, le roi pourrait ordonner que son corps fût déposé aux Invalides. Si cette proposition vous paraît convenable, j'ai l'honneur de vous prier de la mettre sous les yeux du roi et d'obtenir son approbation.

Le corps du général de Damrémont est conservé dans un double cercueil, avec toutes les précautions qu'il a été possible de prendre. Il sera transporté à Bone.

Le lieutenant-général commandant en chef,
Comte VALÉE.

Les ordres du roi avaient prévenu le vœu exprimé dans cette dépêche : le *Moniteur* a annoncé que les restes mortels de M. le général en chef comte de Damrémont seraient transportés aux Invalides.

Lettre de M. le lieutenant-général comte Valée à M. le président du conseil.

Constantine, 20 octobre 1837.

Monsieur le Comte,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 16 de ce mois, le calme a continué à régner dans Constantine. Les habitants, abattus par leur défaite, se sont soumis sans difficulté à toutes les mesures que j'ai cru devoir prescrire,

et un grand nombre de ceux qui avaient cherché leur salut dans la fuite ont fait demander la permission de rentrer dans leurs foyers. J'ai fait ouvrir les portes à tous ceux qui se sont présentés ; mais j'ai défendu de les laisser pénétrer dans la place avec des armes, et j'ai étendu la même disposition aux indigènes qui sortent de la ville. Déjà plusieurs hommes influents sont revenus dans leurs maisons, et contribuent par leur présence à rassurer le peuple.

Mes prévisions pour l'approvisionnement des marchés se sont réalisées : déjà les Arabes nous apportent des denrées à Bab-el-Oued, et l'armée peut acheter journallement ce qui est nécessaire à sa subsistance. Un résultat plus important encore a été obtenu à la suite de quelques négociations.

Plusieurs cheiks se sont engagés à fournir les bestiaux nécessaires pour les distributions de viande : l'un d'eux a déjà livré 180 bœufs, et il promet d'en amener encore. J'ai cru devoir récompenser son dévouement en lui donnant un *bournous*, et j'en distribuerai par la suite aux chefs des tribus qui se rallieront à nous. Vous savez, Monsieur le Comte, que le *bournous* rouge et noir est le témoignage de satisfaction que les chefs donnent dans ce pays à leurs adhérents, et je suis informé qu'Achmet vient d'en distribuer à tous les cheiks qui ont suivi sa fortune.

J'ai décidé que le paiement des fournitures faites à l'armée serait, jusqu'à nouvel ordre, effectué par la ville de Constantine. Les autorités municipales sont chargées de faire la répartition de ces dépenses entre les habitans, et les demandes de fournitures ne sont accueillies qu'autant qu'elles sont faites dans la forme régulière par l'intendant de l'armée.

L'artillerie continue à rechercher les armes et autres objets d'armement qui sont dans la ville. Les états du matériel

trouvé dans la place seront dressés et envoyés prochainement à M. le ministre de la guerre.

Dans la crainte de voir le mauvais temps rendre les chemins impraticables, je viens de prescrire à l'artillerie de diriger sur Medjez-Hammar les bouches à feu de siège que nous avons employées contre la place. Ce mouvement sera continué sur Bone, si l'état de la route entre cette ville et Medjez-Hammar le permet. J'espère que cette opération difficile pourra être exécutée avant que la pluie n'ait rendu le passage dans les montagnes aussi périlleux qu'il l'est ordinairement en hiver (1).

Je mets une grande importance à ramener à Bone le matériel que le roi m'a confié. L'expédition de Constantine ne sera complètement terminée que lorsque l'équipage de siège sera en sûreté, et que la France n'aura plus à redouter la perte que lui occasionerait la nécessité de l'abandonner ou de le détruire.

J'ai prescrit la formation d'un corps d'occupation; fort de 2,500 hommes de toutes armes. Je laisserai dans Constantine cette garnison, qui me paraît plus que suffisante pour maintenir la ville et asseoir notre influence sur les tribus voisines. J'ai prescrit à l'intendant de l'armée de former, pour cette garnison, un approvisionnement complet pour six mois. Il s'occupe avec hâte de réunir les denrées nécessaires, et je ne quitterai la ville que lorsque cette opération sera entièrement terminée.

La chute de Constantine a eu un grand retentissement dans cette partie de l'Afrique. Les rapports qui m'arrivent de tous côtés me font connaître que, jusqu'au dernier moment, les Arabes avaient regardé comme impossible la prise de la place.

(1) Le 26 octobre, l'équipage de siège et le convoi annoncé par le général Valée entraient à Bone.

Une profonde stupeur a suivi l'événement, et les tributs en ont conçu une haute idée de la puissance de la France. Vous savez, Monsieur le Comte, l'influence que Constantine a toujours exercée dans le pays : placée à 40 lieues de la mer (1), au milieu d'un pays très-peuplé, cette ville était à la fois le marché et la place d'armes de la province ; et, quoiqu'elle se trouve aujourd'hui au pouvoir des chrétiens, les Arabes ne peuvent se résoudre à rompre leurs rapports avec elle ; leurs regards ne peuvent d'ailleurs se tourner vers aucune autre ville pour lui faire jouer le rôle de Constantine.

Les tribus qui vivent autour de Constantine sont moins belliqueuses et plus agricoles que celles des autres parties de la régence. Le pays fournit des grains abondamment, et c'est à Constantine que se trouve le marché où les Arabes viennent les vendre depuis un temps immémorial.

Notre position me paraît donc favorable sous tous les rapports. La garnison que je vais laisser à Constantine permettra au gouvernement du roi d'adopter, à l'égard de cette province, le parti qui lui paraîtra le plus convenable, et, s'il juge à propos de la retirer au printemps, elle n'éprouvera par le beau temps aucune difficulté à se rendre à Bone.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'expédition de Constantine,
Comte VALÉE.

Lettre de M. le lieutenant-général comte Valée à M. le ministre de la guerre.

Constantine, 20 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je fais partir au-

(1) Distance comptée à partir de Bone, elle ne serait que de 16 lieues en partant de Flora.

jourd'hui pour Bone les bouches à feu de gros calibre de l'équipage de siège (4 pièces de 24, 4 pièces de 16, 2 obusiers de 8 pouces et 3 mortiers de 8 pouces). Un convoi de malades marchera avec cette colonne.

L'approche de la mauvaise saison et l'incertitude du temps depuis quelques jours m'ont déterminé à adopter cette mesure, qui facilitera l'exécution de celles que nous devons prendre avec les autorités locales pour la nourriture et l'entretien de l'armée. L'état des choses est déjà satisfaisant sous ce rapport, et de nombreux troupeaux de bœufs sont journellement amenés par les Arabes.

Je me propose de porter à 2,500 hommes de toutes armes la garnison de la place, et de l'approvisionner pour six mois en vivres et en munitions. J'aurai l'honneur de vous en adresser incessamment l'état de composition.

L'état de santé de M. le général Perregaux, chef d'état-major-général, plus encore que sa blessure, qui a cependant de la gravité, me prive momentanément de son secours, et retarde la rédaction du rapport général que je dois vous adresser sur les opérations du siège, ainsi que l'état des propositions de récompenses que je vous prie de mettre sous les yeux du roi, en les appuyant de toute votre bienveillance. J'espère toutefois pouvoir vous adresser incessamment cet état, annexé au rapport général.

Le désarmement continue : c'est une opération longue et difficile ; elle approche de son terme, et contribue beaucoup à la tranquillité de la ville. J'ai l'honneur de vous adresser l'état approximatif des principaux objets d'artillerie trouvés dans la place jusqu'à ce jour. La consommation en munitions a été extrêmement considérable de la part de l'ennemi.

La défense soutenue par les habitants, joints à la garnison, a entraîné la dissémination des armes et munitions, et en rend la réunion fort difficile.

Je me mets en mesure pour que l'armée soit au camp de Medjez-Hammar vers la fin du mois.

Comte VALÉE.

P. S. Depuis notre entrée dans Constantine, j'ai chargé M. le maréchal-de-camp marquis de Caraman du commandement de l'artillerie de l'armée.

État, par aperçu, des principaux objets d'artillerie trouvés jusqu'à ce jour dans la place de Constantine.

Bouches à feu.— Canons en bronze : de vingt, 2, dont 1 hors de service ; de seize, 1 ; de douze, 4 ; de huit, 7 ; de six, 6 ; de quatre, 9, dont 2 hors de service ; de trois, 15.

Canons en fer : de trois, 1.

Obusiers en bronze : de 6 p., 3 ; de 3 p. 9 l., 2.

Obusiers en fer : de 3 p. 9 l., 1.

Mortiers en bronze : de 10 p. 6 l., 5 ; de 9 p. 6 l., 1 ; de 8 p., 1.

Pierriers en bronze : de 11 p., 5.

Total des bouches à feu, 59.

Affûts et voitures.— Affûts de divers calibres : sur roues, 35 ; sur châssis à roul., 12 ; de mortiers et pierriers, aff. en bois, 8.

Tous ces affûts sont cassés ou endommagés par le feu de l'artillerie.

Projectiles. — Boulets pleins, 3,000; bombes et obus, 500.

Ces projectiles, disséminés dans les diverses batteries de la place, y sont entassés sans distinction de calibre.

Armes portatives. — Fusils, 1,100; pistolets dépareillés, 200; sabres et yatagans, 100.

Le désarmement continue et amène chaque jour de nouvelles armes.

Poudre et munitions. — Poudre de guerre, 6,500 k.; cartouches d'infanterie arabe, 20,000.

Principaux objets d'artillerie française. — Affût de huit, 1; id. d'obusiers de montagne, 2; forge de campagne, 1; roue de campagne, 40; boulets de douze, 135; id. de huit, 88; obus de 6 p., 12; id. de 24 p., 14.

Constantine, le 20 octobre 1837.

Certifié véritable,

Le chef d'escadron commandant l'artillerie de la place,

Signé MALECHARD.

Vu par le général commandant l'artillerie de l'armée,

Marquis de CARAMAN.

Vu, le lieutenant-général commandant en chef l'armée,

Comte VALÉE.

Lettre de M. le général Perregaux, chef de l'état-major-général, à M. le ministre de la guerre.

Constantine, le 21 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser l'état exact des pertes de

l'armée, depuis son départ de Medjez-Hammar. Cet état est nominatif pour les officiers, numérique pour les sous-officiers et soldats. Il devait être joint au rapport général des opérations et du siège, mais la nécessité de compléter quelques documents obligeant de retarder encore l'envoi de ce rapport de deux ou trois jours, d'après l'ordre de M. le commandant en chef je vous adresse l'état ci-joint.

Je suis avec respect ,

Monsieur le Ministre ,
 Votre très-humble et très-obéissant serviteur ,
 Le chef d'état-major-général ,
 Général PERREGAUX.

État indiquant nominativement les officiers et numériquement les sous-officiers et soldats tués, blessés ou morts de maladie, depuis le premier octobre, jour du départ de l'armée, jusqu'au 19 octobre.

État-major-général. — De Damrémont, gouverneur-général, tué. De Perregaux, maréchal-de-camp, blessé. Dumas, chef d'escadron, aide-de-camp du roi, blessé. D'Augicourt, capitaine d'état-major, blessé. De Villeneuve, capitaine d'état-major, blessé. De Mac-Mahon, capitaine d'état-major, blessé. Regnard, capitaine d'état-major, blessé. De Richepanse, capitaine au 5^e hussards, blessé. De Frossard, chef de bataillon de la garde nationale de Paris, blessé. Muller, interprète de première classe, blessé. De la Moricière, lieutenant-colonel, blessé.

Zouaves.— Sansai, capitaine, tué. Demoyen, capitaine, tué. Repond, capitaine, blessé. Tixador, capitaine, blessé. De Garderens, capitaine, blessé. Samary, lieutenant, blessé. Thuillier, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 16 tués, 117 blessés, 1 mort de maladie ; total, 134.

2° *léger.*— De Sérigny, chef de bataillon, tué. Fontanilles, capitaine, blessé. Du Portail, capitaine, mort. Leflo, capitaine, blessé. Letellier, lieutenant, blessé. Blanvillain, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 8 tués, 61 blessés, 2 morts de maladie ; total, 71.

17° *léger.*— Maréchal, chef de bataillon, mort. Rouaud, capitaine, blessé. Sassy, sous-lieutenant, tué. Sous-officiers et soldats : 9 tués, 28 blessés, 4 morts de maladie ; total, 41.

Turcs à pied. — 1 mort de maladie.

Comp. franche, 2° bataillon d'Afrique.— Guignard, capitaine blessé. Massiat, capitaine, blessé. Sous-officiers et soldats : 19 tués, 53 blessés ; total, 72.

Bataillon de tirailleurs.— L'Huillier, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 2 tués, 1 blessé, 3 morts de maladie ; total, 6.

11° *de ligne.*— Dangel, capitaine, mort. Sous-officiers et soldats : 3 blessés, 2 morts de maladie ; total, 5.

23° *de ligne.*— Sous-officiers et soldats : 1 tué, 8 blessés, 7 morts de maladie ; total, 16.

3° *bataillon d'Afrique.*— Cahoreau, capitaine, tué. Adam, sous-lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 7 tués, 41 blessés, 5 morts de maladie ; total, 53.

26° *de ligne.*— Béraud, capitaine, tué. Sous-officiers et soldats : 4 blessés, 4 morts de maladie ; total, 8.

Légion étrangère.— Marland, capitaine, tué. Delacolle, sous-lieutenant, tué. Meyrand, capitaine, blessé. Raindre,

capitaine (amputé), blessé. Boissy, sous-lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 5 tués, 47 blessés ; total, 52.

47^e de ligne. — Combes, colonel, mort par suite de deux blessures. Madiéc, capitaine, tué. De Caurobert, capitaine, blessé. Gallini, lieutenant, blessé. Carpette, sous-lieutenant, mort. Sous-officiers et soldats : 8 tués, 40 blessés, 6 morts de maladie ; total, 54.

1^{re} de chasseurs. — Sous-officiers et soldats : 1 tué, 2 blessés, 1 mort de maladie ; total, 4.

Chevaux, 9 tués.

3^e de chasseurs. — Errochot, blessé. Vivansang, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 3 morts de maladie.

Spahis réguliers. — Capdepont, lieutenant, mort. Sous-officiers et soldats : 3 blessés.

Artillerie, 10^e et 14^e rég. — Tatin, lieutenant, blessé. De Beaumont, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 5 tués, 7 blessés, 1 mort de maladie ; total, 13.

Chevaux : 2 tués, 102 morts dans les camps ; total, 104.

Génie. — Vieux, chef de bataillon, blessé. Leblanc, capitaine, blessé. Rabier, capitaine, tué. Carette, capitaine, blessé. Potier, capitaine, tué. Obackett, capitaine, tué. Renoux, lieutenant, blessé. Borel-Vivier, lieutenant, blessé. Sous-officiers et soldats : 5 tués, 53 blessés, 1 mort de maladie ; total, 59.

Train des équipages. — 1 mort de maladie.

Chevaux : 6 tués, 90 morts dans les camps ; total, 96.

Ouvriers d'administration. — 1 mort de maladie.

Totaux : 86 tués, 468 blessés, 43 morts de maladie ; total, 597.

Chevaux : 21 tués, 216 morts dans les camps ; total, 237.

Officiers : 14 tués, 38 blessés, 5 morts de maladie ; total, 57.

Total général, 100 tués, 506 blessés, 48 morts de maladie ; total, 654.

Chevaux : 21 tués, 216 morts dans les camps ; total, 237.

Constantine, le 19 octobre 1837.

Le chef d'état-major-général,
Général PERREGAUX.

RAPPORT.

Quartier-général à Constantine, le 26 octobre 1837.

Monsieur le Ministre ,

De précédents rapports vous ont fait connaître les mouvements de l'armée depuis le départ de Medjez-Hammar jusqu'à son arrivée à la position de Jommah , à trois lieues de Constantine. Cette marche n'a point été inquiétée par l'ennemi, et, à l'exception d'un violent orage dans la partie élevée du Raz-el-Akba , le temps l'a constamment favorisée. Aucun incident n'a troublé l'ordre dans les colonnes , et l'équipage de siège a constamment marché à hauteur de l'infanterie , franchissant les obstacles que présentait le terrain.

Dans la journée du 5 , l'ennemi se montra pour la première fois. Les fourrageurs du général Rulhières , chargé d'escorter la deuxième portion de convoi , furent attaqués : une charge du 1^{er} de chasseurs repoussa les Arabes , qui laissèrent sur la place 6 ou 7 des leurs. Le soir , les deux colonnes de l'armée campèrent à une demi-lieue de distance , sur la rive droite de Boumerzoug. Pendant la nuit , le temps sembla vouloir se mettre à la pluie. Cette circonstance engagea à presser le départ , et le 6 octobre , à six heures du matin , les troupes se

mirent en mouvement et s'approchèrent de Constantine. Les parcs de l'armée s'établirent sur le plateau de Sidi-Mabrouck, sous la garde de la 2^e brigade, et l'avant-garde, aux ordres de S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, prit position sur le plateau plus élevé de Sath-el-Mansourah. L'ennemi, pensant que, comme l'année précédente, l'attaque serait dirigée vers la porte d'Elcantara, défendit le ravin qui conduit à cette porte. Les Zouaves, commandés par M. le colonel de Lamoricière, furent engagés pendant quelques moments, et forcèrent les troupes du bey à évacuer complètement le plateau. La place jeta quelques bombes pour appuyer les troupes qui nous étaient opposées, mais elles ne produisirent aucun effet.

La reconnaissance de la place fut faite par les commandans en chef de l'artillerie et du génie; l'attaque par le Coudiat-Aty était bien clairement indiquée comme la seule convenable, mais il parut nécessaire d'établir des batteries sur le Mansourah pour éteindre les feux de la Casbah, et prendre d'enfilade et de revers les batteries du front d'attaque. L'emplacement de trois batteries fut déterminé, et l'ordre fut donné d'en commencer la construction à six heures du soir.

A deux heures, les 3^e et 4^e brigades, sous les ordres de M. le général Rulhières, passèrent le Rummel et s'établirent sur le Coudiat-Aty. Des groupes de cavaliers et de tirailleurs arabes cherchèrent à inquiéter la marche de cette colonne, mais ils furent promptement éloignés et n'opposèrent nulle part une résistance sérieuse. Au moment où la tête de la colonne traversait le gué de Boumerzoug, un boulet enleva le capitaine du génie Rabier, aide-de-camp de M. le lieutenant-général Fleury.

Un ordre de l'armée fit connaître que S. A. R. monsei-

gneur le duc de Nemours prendrait le commandement du siège. Les commandants en chef de l'artillerie et du génie conservèrent la direction des travaux de leur arme. S. A. R. désigna pour major de tranchée M. le capitaine de Salles, du corps royal d'état-major ; MM. de Mimont et Letellier lui furent adjoints comme aides-majors de tranchée.

A l'heure prescrite, la construction des batteries du Mansourah fut commencée ; elles étaient au nombre de trois : la première, qui reçut le nom de *batterie du roi*, fut placée à mi-côte, dans le prolongement de la courtine du front d'attaque : elle fut armée d'une pièce de 24, deux pièces de 16, deux obusiers de 6, et avait pour but de prendre à revers et d'enfilade les batteries du front d'attaque, et d'en éteindre autant que possible les feux.

La deuxième, appelée *batterie d'Orléans*, fut placée à la droite de la redoute tunisienne : elle fut armée de deux pièces de 16 et de deux obusiers de 8 ; son but était de contre-battre et d'éteindre les feux de la Casbah. La troisième, armée de trois mortiers de 8, fut établie à la gauche de la redoute tunisienne. Ces trois batteries furent placées sous les ordres de M. le chef d'escadron Maléchard.

Les communications entre les batteries pouvant avoir lieu à couvert sur presque tous les points, et les troupes se trouvant défilées, par le terrain naturel, des feux de la place, le génie n'eut pas à exécuter des travaux d'approche.

Les travaux des batteries furent poussés pendant toute la nuit avec la plus grande activité. L'ennemi n'essaya pas de troubler les travailleurs, et se borna à tirer quelques coups de fusil, auxquels on ne répondit pas de notre côté.

Le 7, à six heures du matin, le coffre de la batterie d'Orléans et de celle de mortiers était terminé.

La difficulté du terrain avait retardé la construction de la

batterie du roi, qui ne dépassait pas encore la genouillère. Les travaux furent continués pendant le jour, malgré le feu de l'ennemi, et, à quatre heures du soir, elle était complètement terminée.

Pendant la journée, les plates-formes des batteries n. 2 et 3 furent établies, et des magasins furent construits pour recevoir les munitions.

Vers midi, le commandant en chef de l'artillerie reconnut la place du côté de Coudiat-Aty. L'emplacement d'une batterie destinée à battre en brèche et celui d'une batterie d'obusiers furent déterminés, et des ordres furent donnés pour en commencer la construction dans la soirée, et en presser les travaux de manière à ce qu'elles pussent faire feu en même temps que celles de Mansourah : cette dernière batterie reçut le nom de *batterie de Nemours*.

A quatre heures du soir les batteries de Mansourah étaient complètement terminées. Des ordres furent donnés pour les armer pendant la nuit. Le génie avait rendu praticable le chemin qui conduisait du parc de Sidi-Mabrouck à la batterie du roi, et les pièces destinées à armer les batteries d'Orléans et celle de mortiers devaient arriver par le plateau de Mansourah.

Vers cinq heures, la pluie commença à tomber, et dans la nuit la tempête devint tellement violente, que les travaux durent être plusieurs fois interrompus. L'armement des batteries commença à six heures du soir. Aucun accident n'eut lieu pour la batterie d'Orléans et pour celle de mortiers ; mais les deux pièces de 16 et la pièce de 24 qui devaient armer la batterie du roi furent versées et ne purent arriver : la pluie avait enlevé une partie du terrain de remblai de la route préparée par le génie, et elle était devenue impraticable. Au jour, l'impossibilité d'ouvrir le feu fut reconnue.

La construction de la batterie de Nemours fut commencée à dix heures du soir ; mais le temps devint tellement mauvais vers les deux heures du matin, que les travaux durent être suspendus. L'épaulement destiné à couvrir les obusiers qui arrivèrent dans la nuit fut construit, et les pièces mises en batterie dans la journée du 8.

Pendant la matinée du 7, environ 800 hommes à pied sortirent de la place et attaquèrent le centre de la position du Coudiat-Aty. Le général Rulhières avait fait construire, dans la nuit précédente, plusieurs épaulements en pierres sèches, derrière lesquelles les troupes attendirent l'ennemi ; le feu se soutint avec vivacité pendant plusieurs heures, sans perte considérable de notre côté. Les Arabes ayant planté un drapeau en face de la position occupée par la légion étrangère, le chef de bataillon Bedeau dirigea une sortie contre ce groupe ; le drapeau fut renversé et les Arabes dispersés. Plusieurs soldats furent blessés, et le général Rulhières cite comme s'étant distingués le sergent-major Dose et le fourrier Besson.

La gauche de la position du Coudiat-Aty fut également attaquée par les Kabaïles : ils furent vigoureusement repoussés ; le capitaine Béraud, du 26^e de ligne, se fit remarquer particulièrement en dirigeant une sortie dans laquelle il fut tué.

La 4^e brigade, placée sur la hauteur en arrière du Coudiat-Aty, repoussa les Arabes venus du camp d'Achmet, qu'on apercevait à une lieue de nos positions. Le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique et le 47^e de ligne se firent particulièrement remarquer dans cette journée.

Des difficultés insurmontables ayant empêché la batterie du Roi d'être armée dans la nuit, les travaux de la batterie ayant été suspendus, le 8, à six heures du matin, des ordres furent donnés pour établir sur le plateau de Mansourah une quatrième batterie, destinée à remplacer celle du

roi. Cette batterie, appelée *batterie Damrémont*, fut construite avec la plus grande rapidité : son épaulement fut construit par les troupes du génie et des travailleurs d'infanterie ; elle fut armée de trois pièces de 24 et de deux obusiers de 6. Placée à l'extrême gauche du Mansourah, elle était moins heureusement placée que la batterie du roi : son feu était prolongeant, et elle voyait seulement à revers le front d'attaque. Le terrain ne permettait pas une position plus avantageuse.

Le 9, à sept heures du matin, les quatre batteries du Mansourah et la batterie d'obusiers du Coudiat-Aty commencèrent à tirer. L'ennemi répondit par le feu de vingt pièces et mortiers. Ses batteries essayèrent de soutenir le combat ; mais leurs embrasures furent successivement renversées, la plupart des pièces démontées, et avant onze heures leur feu était entièrement éteint.

Dès la veille, les Zouaves avaient offert de relever les pièces de la batterie du roi versées dans le ravin, et une pièce de 16 avait déjà été remise sur son affût ; la seconde pièce de 16 fut relevée pendant la journée du 9 et en vue de la place ; toutes deux furent mises en batterie, et vers deux heures elles commencèrent à tirer. La pièce de 24 fut également relevée, mais elle ne put être mise en batterie que dans la journée du 10.

Le temps était devenu un peu moins mauvais ; des ordres furent donnés pour conduire, la nuit suivante, sur le Coudiat-Aty, les pièces de 24 et de 16 destinées à armer la batterie de Nemours : c'étaient les mêmes que celles de la batterie Damrémont, qui ne devait que momentanément remplacer la batterie du roi. Cette opération présentait d'immenses difficultés : il fallait descendre, par un chemin presque impraticable, les pentes du Mansourah, passer, sous le feu de la place, le Rummel gonflé par la pluie, et remonter ensuite

les berges détrempées de la rive gauche, pour arriver sur la hauteur en arrière du Gondiat-Aly. La colonne d'artillerie, précédée par un détachement de sapeurs du génie, se mit en mouvement à cinq heures du soir; elle n'arriva au Rummel qu'à minuit. L'obstacle qu'opposa la rivière au passage des voitures, et les travaux qu'il fallut exécuter, ne permirent de s'établir sur la rive opposée qu'à cinq heures du matin.

L'ennemi avait réparé ses batteries pendant la nuit, et, apercevant le mouvement de l'artillerie, il commença à tirer; quelques chevaux furent blessés, et une pièce de 24 versée. La colonne continuait à gagner avec calme la rampe sur laquelle elle devait s'élever, et vers sept heures les pièces furent à l'abri derrière la montagne. Le zèle de M. le colonel de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie, des officiers, sous-officiers et soldats chargés de conduire ce matériel, et le dévouement des sapeurs du génie et des travailleurs du 47^e mis à leur disposition, parvinrent à vaincre des obstacles qu'on avait présumés insurmontables. La pièce de 24 fut relevée dans la matinée, et réunie ensuite aux autres. Pour couvrir le mouvement de l'artillerie, le général Rulhières fit, pendant la nuit, occuper, par le 47^e de ligne, le Bardo et une maison situées plus près de la place, vers la naissance du ravin qui y conduit. L'ennemi tira quelques coups de fusil sur cette maison, mais il n'essaya aucune tentative sérieuse pour la faire évacuer.

A huit heures du soir, les travaux de la batterie de Nemours furent repris, et, malgré la pluie, ils furent poussés avec la plus grande activité. Au jour, le coffre était entièrement terminé et les merlons très-avancés; le feu de la place força à suspendre les travaux extérieurs. L'artillerie occupa, pendant la journée, de l'établissement des plates-formes: le roc dut être entamé, et le travail n'était pas encore terminé

à la chute du jour. Cette batterie et celle d'obusiers furent placées sous les ordres de M. le chef d'escadron d'Armandy.

Vers midi, l'ennemi dirigea une attaque contre la position occupée par le général Rulhières sur le Coudiat-Aty. Le gouverneur-général, qui se trouvait sur ce point, ordonna de sortir des retranchements et d'attaquer les assaillants à la baïonnette : deux compagnies de la légion étrangère, animées par la présence de monseigneur le duc de Nemours et du gouverneur, qui marchaient avec elles, franchirent le parapet qui les couvrait, et abordèrent l'ennemi avec la plus grande résolution : les Arabes furent culbutés et poursuivis d'épée dans les reins aussi loin que le permirent les escarpements qui coupent le terrain sur ce point ; un grand nombre d'entre eux restèrent sur la place. De notre côté, nous eûmes plusieurs hommes tués, parmi lesquels on eut à regretter le capitaine Marland ; quatorze hommes furent blessés, parmi lesquels le capitaine Raindre, qui eut une jambe brisée, et le capitaine Mac-Mahon, aide-de-camp du gouverneur-général, frappé par une balle.

La distance de 400 mètres entre la batterie de Nemours et la place fit penser qu'il pourrait devenir nécessaire de construire une batterie de brèche plus rapprochée ; le commandant de l'artillerie rechercha dans l'après-midi un emplacement convenable, et le détermina à 55 toises de la place. Le capitaine d'état-major Borel, aide-de-camp du général Perregaux, et le capitaine d'artillerie Lebœuf, furent chargés successivement de reconnaître le terrain où cette batterie devait être établie. Trois nouvelles durent également être construites sur la hauteur en arrière du Coudiat-Aty : la première dut être armée d'une pièce de 16 et de deux obusiers de 8 ; enfin une batterie composée de deux obusiers de 6 fut placée au dessus et en avant de la batterie de Ne-

mours. Elle fut construite et armée dans la nuit. Il fut décidé, de concert avec M. le lieutenant-général commandant en chef le génie, qu'une place d'armes serait construite autour de la batterie placée à 55 toises, et reliée au ravin qui conduit au Bardo. Cette place d'armes devait avoir pour but de contenir la garde de tranchée, et de servir de point de réunion pour les colonnes destinées à monter à l'assaut.

Afin d'avoir le matériel nécessaire à l'armement des nouvelles batteries, celles restantes sur le Mansourah, et dont le but était atteint, furent désarmées, à l'exception de la batterie du roi, où il ne dut rester que deux pièces de 16 et une pièce de 24 ; cette batterie continua son feu d'enfilade sur tout le front d'attaque.

Dans l'après-midi, l'ennemi tira beaucoup sur la maison en avant du ravin, occupée par le 47^e. Plusieurs hommes furent blessés, entre autres le capitaine d'état-major d'Au-gicourt, envoyé en mission sur ce point.

A sept heures du soir, les travaux de la place d'armes furent commencés ; au jour, ils étaient presque complètement terminés. L'ennemi dirigea son feu pendant quelques moments sur la tête de sape du génie. Une sortie effectuée contre le 47^e de ligne, chargé de la garde de la tranchée, fut vigoureusement repoussée à la baïonnette et sans tirer un coup de fusil : un seul homme fut tué de notre côté. La difficulté du terrain empêcha d'achever la batterie de Nemours ; cependant à six heures du matin, trois pièces de 24 et une pièce de 16 étaient rendues derrière le parapet : elles furent successivement mises sur les plates-formes, et les deux obusiers qui devaient compléter la batterie y furent amenés en plein jour, et la batterie fut complètement armée. Cette opération fut faite avec la plus grande bravoure par les canonniers du capitaine Caffort, et à neuf heures et demie du

matin la batterie commença son feu. La nouvelle batterie d'obusiers, également terminée, put ouvrir son feu à la même heure, mais celle de mortiers ne put tirer qu'à deux heures après midi.

Les feux de la place furent promptement éteints, et à midi on commença à battre en brèche. Le soir, la brèche était déjà bien indiquée, et la nature de la muraille fit connaître qu'elle était moins facile à renverser qu'on ne l'avait pensé jusqu'alors : son épaisseur était de 1 m. 40 c.; mais elle était appuyée contre d'anciennes constructions qui rendaient cette épaisseur extrêmement considérable. Le revêtement de l'escarpe était en pierres de taille calcaire d'une grande dureté : ces pierres étaient cubiques et avaient de 0 m. 60 c. à 0 m. 80 c. de côté.

Quelques démonstrations furent faites par les Arabes contre le 47^e et le 3^e chasseurs, placés sur la hauteur en arrière du Coudiat-Aty, mais elles furent facilement contenues.

Le gouverneur-général, voulant faire une dernière tentative pour amener la soumission de la place, adressa une proclamation aux habitants. Un jeune Arabe du bataillon turc se présenta pour remplir cette périlleuse mission. Admis dans la place, il revint le lendemain sans y avoir été maltraité, mais rapportant une réponse verbale qui annonçait de la part des habitants l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la place.

Pendant la nuit, l'épaulement de la nouvelle batterie de brèche fut construit. Vers deux heures du matin l'armement commença ; mais, au moment où la première pièce de 24 descendait la pente qui conduisait de la batterie de Nemours à la batterie de brèche, l'ennemi, qui découvrait probablement au clair de lune l'opération que nous nous préparions

à faire, dirigea sur ce point et sur la place d'armes un feu de mousqueterie remarquable par son activité, qui obligea à suspendre momentanément le travail; en même temps, quelques Arabes se montrèrent sur notre gauche, et nous firent craindre une attaque de ce côté. M. le lieutenant-colonel de Lamoricière, qui commandait la garde de tranchée, fit serrer les troupes contre le parapet, leur défendit de tirer, et prescrivit d'attendre l'ennemi à la baïonnette. Ces dispositions imposèrent aux Arabes, qui rentrèrent dans la place. Peu à peu le feu se ralentit, et l'on put reprendre le travail, qui ne cessa d'être inquiété pendant toute la nuit.

Le 12, au point du jour, les pièces destinées à armer la nouvelle batterie de brèche étaient placées derrière son épaulement; mais l'approvisionnement n'avait pu être fait, et il fallut le transporter en plein jour, en parcourant à découvert un espace de 300 mètres pour aller du dépôt de tranchée au ravin, d'où débouchait la place d'armes; 200 hommes d'infanterie furent employés à ce travail, et l'exécutèrent sans accident et avec une intrépidité remarquable.

La batterie de Nemours fut réarmée pendant la nuit, et les mortiers continuèrent leur feu, qui n'avait pas cessé malgré la nuit.

Vers huit heures et demie, le gouverneur-général, se rendant à la tranchée avec S. A. R. Mgr. le duc de Nemours, pour examiner les travaux de la nuit, fut emporté par un boulet de canon, au moment où il arrivait au dépôt de la tranchée.

Le maréchal-de-camp Perregaux, chef de l'état-major-général, fut blessé au même moment d'une balle à la tête. Je dus à l'instant même prendre le commandement en chef de

l'armée, et ordonner toutes les mesures pour déterminer promptement l'opération, dont la responsabilité pesait désormais sur moi seul.

A neuf heures, les batteries en arrière de celles de brèche commencèrent à tirer ; elles firent bientôt taire le feu de la place, et la mousqueterie elle-même cessa de se faire entendre.

A une heure, la batterie de brèche continua sa brèche commencée, et vers le soir l'état de cette brèche était tel qu'on put fixer l'assaut pour le lendemain.

La place d'armes fut prolongée à gauche de la batterie de brèche, pour mettre la garde de tranchée à l'abri d'une attaque à revers. Le travail fut exécuté avec beaucoup de dévoûment par les Zouaves, dirigés par une compagnie de sapeurs du génie.

A cinq heures, un parlementaire, envoyé par le bey Achmet, fut amené en ma présence, et me remit une lettre dans laquelle le bey me proposait de suspendre les opérations du siège, et de renouer les négociations. Cette démarche me parut avoir pour but de gagner du temps, dans l'espoir que la faim et le manque de munitions nous obligeraient bientôt à nous retirer. Je refusai de faire cesser le feu de mes batteries, et le parlementaire partit avec une lettre dans laquelle j'annonçais à Achmet que j'exigeais la remise de la place, comme préliminaire de toute négociation.

Les batteries reçurent ordre de tirer pendant toute la nuit à intervalles inégaux, de manière à empêcher l'ennemi de déblayer la brèche, et d'y construire un retranchement intérieur.

Le 13, à trois heures et demie du matin, la brèche fut reconnue par M. le capitaine du génie Boutault et M. le capi-

taine de Zouaves de Garderens. Le rapport de ces deux officiers fut qu'elle était praticable, et que l'ennemi n'avait pas cherché à en déblayer le pied.

A quatre heures, je me rendis dans la batterie de brèche avec S. A. R. Mgr. le duc de Nemours, qui devait, comme commandant du siège, diriger les colonnes d'assaut, et M. le général Fleury. Les colonnes d'attaque, au nombre de trois, furent formées : la première, commandée par M. le lieutenant-colonel de Lamoricière, fut composée de 40 sapeurs, 300 Zouaves et les deux compagnies d'élite du bataillon du 2^e léger.

La deuxième colonne, commandée par M. le colonel Combes, ayant sous ses ordres MM. Bedeau et Leclerc, chefs de bataillon, fut composée de la compagnie franche du 2^e bataillon d'Afrique, de 80 sapeurs du génie, de 100 hommes du 3^e bataillon d'Afrique, 100 hommes de la légion étrangère, et 300 hommes du 47^e.

La troisième colonne, aux ordres de M. le colonel Corbin, fut formée de deux bataillons composés de détachements pris en nombre égal dans les quatre brigades.

La première et la deuxième colonne furent placées dans la place d'armes et dans le ravin y attenant ; la troisième fut formée derrière le Bardo.

La batterie de brèche reprit son feu, exclusivement dirigé sur la brèche ; les autres batteries dirigèrent le leur sur les défenses de la place qui pouvaient avoir action sur la marche des colonnes d'assaut.

A sept heures j'ordonnai l'assaut.

S. A. R. Mgr. le duc de Nemours lança la première colonne, dirigée par M. le lieutenant-colonel de Lamoricière ; elle franchit rapidement l'espace qui la séparait de la ville, et en gravit la brèche sous le feu de l'ennemi. Le colonel de

Lamoricière et le chef de bataillon Vieux, aide-de-camp de M. le lieutenant-général Fleury, arrivèrent les premiers au haut de la brèche, qui fut enlevée sans difficulté. Mais bientôt la colonne, engagée dans un labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés et de barricades, éprouva la résistance la plus acharnée de la part de l'ennemi. Celui-ci parvint à faire écrouler un pan de mur qui ensevelit un grand nombre des assaillants, et entre autres le chef de bataillon de Sérigny, commandant le bataillon du 2. léger.

Dès que la première colonne eut dépassé la brèche, je la fis soutenir par deux compagnies de la deuxième colonne; et successivement, à mesure que les troupes pénétraient dans la ville, des détachements de deux compagnies vinrent appuyer les mouvements de la tête de colonne.

La marche des troupes dans la ville devint plus rapide après la chute du mur, malgré la résistance de l'ennemi. A droite de la brèche, après avoir fait chèrement acheter la possession d'une porte qui donnait dans une espèce de réduit, les Arabes se retirèrent à distance, et bientôt après une mine fortement chargée engloutit et brûla un grand nombre de nos soldats. Plusieurs périrent dans ce cruel moment; d'autres, parmi lesquels je dois citer le colonel Lamoricière, et plusieurs officiers de Zouaves et du 2. léger, et les officiers du génie Vieux et Leblanc, furent grièvement blessés. A la gauche, les troupes parvinrent à se loger dans les maisons voisines de la brèche; les sapeurs du génie cheminèrent au travers des murs, et l'on parvint ainsi à tourner l'ennemi; la même manœuvre, exécutée à la droite, força l'ennemi à se retirer, et décida la reddition de la place.

Le combat se soutint encore pendant près d'une heure

dans les murs de la ville ; enfin , les Arabes, chassés de position en position, furent rejetés sur la Casbah ; et le général Rulhières, que je venais de nommer commandant supérieur de la place, y arrivant en même temps qu'eux, les força à mettre bas les armes. Un grand nombre, cependant, périrent en cherchant à se précipiter du rempart dans la plaine.

Le calme se rétablit bientôt dans la ville. Le drapeau tricolore fut élevé sur les principaux édifices publics, et S. A. R. Mgr. le duc de Nemours vint prendre possession du palais du bey.

Des ordres sévères furent donnés pour empêcher le pillage et faire respecter les mœurs et la religion du pays. Le cheik et les autorités de la ville furent maintenus dans leurs fonctions, et, par leurs soins, la population fut tranquilisée sur son sort, et les relations entre les Français et les Arabes ne tardèrent pas à s'établir.

Pendant les opérations du siège, la brigade du général Trézel, placée sur le Mansourah, fut constamment attaquée par les Kabâïles : chaque jour ils descendaient de Sidi-Méad, et venaient inquiéter la droite de notre position. Des obusiers de montagne furent dirigés sur ce point pour appuyer l'infanterie, et la bravoure des troupes commandées par le général Trézel parvint à triompher dans les attaques qu'elles eurent à soutenir. Les Zouaves, les 2^e et 17^e léger, le 11^e et le 23^e de ligne prirent part à ces différents combats, et plusieurs militaires de tous grades méritent d'être cités honorablement.

Tel est, M. le Ministre, le tableau fidèle des opérations de cette campagne, qui n'est pas sans gloire. L'armée a eu à lutter contre le mauvais temps et la difficulté du terrain. Elle a supporté avec une résignation admirable les priva-

tions qui lui ont été imposées, et son dévouement ne s'est pas démenti un seul instant.

L'artillerie a construit neuf batteries avec une célérité remarquable; elle a exécuté d'immenses mouvements de matériel pour armer et approvisionner ces batteries, malgré la pluie et la difficulté extrême des chemins.

Les troupes du génie ont commandé les travaux de l'artillerie avec un zèle et un empressement dignes d'éloges; tous ses moyens, en personnel et en matériel, ont été constamment employés; et pendant l'assaut, les officiers, sous-officiers et sapeurs du génie se sont montrés sur tous les points à la tête des colonnes: plusieurs ont été tués, et un grand nombre blessés plus ou moins grièvement.

Les troupes d'infanterie ont constamment été employées aux travaux de l'artillerie. Chaque jour, de nombreux travailleurs ont été fournis, et tous se sont fait remarquer par leur résignation à supporter le mauvais temps, et par leur courage sous le feu de l'ennemi. L'assaut a été livré avec la plus remarquable intrépidité.

Le roi a perdu plusieurs serviteurs dévoués. J'ai l'honneur de vous en adresser l'état nominatif(1); mais je dois un juste tribut d'éloges à la mémoire du brave colonel Combes, blessé mortellement pendant l'assaut. Son calme et sa résignation seront toujours présents à la mémoire de ceux qui l'ont vu descendre de la brèche, frappé d'un coup mortel, et qui l'ont entendu nous dire: « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir pu faire encore quelque chose pour le roi et pour la France. » Quelques heures après il avait cessé d'exister.

(1) Voyez cet état à la page 26.

Je voudrais pouvoir citer, M. le Ministre, les noms de tous les officiers, sous-officiers et soldats qui ont bien rempli leurs devoirs; mais je dois me borner à vous désigner ceux qui se sont particulièrement distingués.

Je nommerai en première ligne S. A. R. Mgr. le duc de Nemours, M. le lieutenant-général baron de Fleury, et MM. les maréchaux-de-camp Trézel et Rulhières.

Le commandant du siège cite d'une manière particulière MM. le capitaine de Salles, major de tranchée, et les lieutenants Mimont et Letellier, aides-majors; ces officiers ont rempli avec le plus grand zèle les fonctions pénibles qui leur étaient imposées, ils ont pris part nuit et jour aux travaux et aux opérations les plus difficiles et les plus périlleux.

L'armée a remarqué l'empressement et l'habileté avec lesquels M. le docteur Baudens a dirigé le service difficile des ambulances et le zèle qu'ont montré tous les officiers employés à l'état-major de Mgr. le duc de Nemours. S. A. R. cite en particulier le capitaine de hussards Ney de la Moskowa.

Dans l'artillerie: MM. le colonel de Tournemine; les chefs d'escadron Malécharde, d'Armandy; les capitaines Courtois, Caffort, Le Bœuf, Munster; les lieutenants Bornadou et Beaumont; les maréchaux-des-logis Caprettan et Heimann, et le brigadier Seigeot, se sont fait particulièrement remarquer par leur zèle et leur bravoure.

Je citerai encore, M. le Ministre, dans le génie, MM. les chefs d'escadron Vieux et de Villeneuve, les capitaines Niel, Boutault, Hacket (qui a été tué), Leblanc, Potier (blessé à mort), les lieutenants Wolf, et Borel-Vivier.

Dans le corps royal d'état-major, le chef d'escadron Des-

pinoy ; les capitaines Borel , Mac-Mahon , de Cresny , le lieutenant de Cissey.

Dans la cavalerie : MM. Laneau , colonel du 3^e chasseurs ; les capitaines Richepans, officier d'ordonnance du général Rulhières ; de Belleau, du 3^e chasseurs, et le sous-lieutenant Galfalla, des spahis réguliers.

Enfin , dans l'infanterie :

Le colonel Combes, du 47^e ; le lieutenant-colonel de Lamoricière, des Zouaves ; les chefs de bataillon Montréal, du 3^e d'Afrique ; Bédreau, de la légion étrangère, et Leclerc, du 47^e ; les capitaines Levailant et de Garderens, des Zouaves ; Houraux, du 3^e bataillon d'Afrique ; Saint-Amand, de la légion étrangère ; Canrobert, Taponnier et Blanc de Loire, du 47^e de ligne, Méran, Raindre, de la légion étrangère, de Roaut, Marulaz, du 17^e léger ; Guignard, de la compagnie franche ; de Billy, du bataillon des tirailleurs d'Afrique ; les lieutenants Desmaisons, officiers d'ordonnance du général Rulhières ; Jourdan, Adam, du bataillon d'Afrique ; Dufresne, du 47^e ; Nicolas, du 23^e de ligne ; les sous-officiers Léger et Debœuf, du 3^e bataillon d'Afrique ; Justaud et Dose, de la légion étrangère ; Mariguet et Vincent, du 47^e de ligne. Les grenadiers et voltigeurs Dessertenne, caporal ; Colman, Reilein, du 47^e ; Pérès et Jourdat, du 17^e léger, Courtois, sergent de Zouaves, et Quatrehomme, caporal. Le chef de bataillon de Sérigny, du 2^e léger, tué dans la brèche ; le capitaine de Leyritz, les sous-officiers Debray et Beugnot, du même corps.

Constantine, 26 octobre 1837.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'armée d'expédition de Constantine,
Comte VALÉE.

Rapport adressé à M. le ministre de la guerre, par le sous-intendant militaire d'Arnaud, faisant fonctions d'intendant du corps d'expédition, sur la situation de l'administration du corps d'expédition à l'époque de la prise de Constantine.

Le corps d'expédition contre Constantine réuni au camp de Medjez-el-Hammar, et fort de 13,000 hommes et de 6,000 chevaux, est parti de ce camp en deux colonnes, les 1^{er} et 2 octobre.

Les magasins de Medjez-el-Hammar avaient été successivement approvisionnés de manière à permettre d'emmenner à la suite de l'armée les vivres et fourrages nécessaires à ses besoins, et à laisser des ressources suffisantes dans ce camp pour faire des envois, s'il était possible d'établir des communications entre l'armée et le camp, condition qui n'a pu être remplie.

Le nombre des voitures de transport, fourragères, prolonges et caissons, les nombre des chevaux susceptibles d'être attelés en raison du nombre des harnais, et le nombre des mulets de bât valides, portaient l'effectif de nos ressources en ce genre à 9 fourragères, 22 prolonges, 66 caissons, 589 chevaux de trait et 483 mulets de bât.

La connaissance que nous avons de la difficulté des chemins, que deux jours de pluie seulement suffisaient pour rendre impraticables, l'obligation de faire transporter des fourrages sur chaque voiture pour l'approvisionnement des chevaux dont elle était attelée, nous ont contraints à borner les chargements à leur taux réglementaire de 17 quintaux métriques pour les fourragères, 10 pour les prolonges et 8 pour les caissons.

Les mulets de bât ont été chargés à 120 kilog.

Avec ces moyens, nous avons pu emporter du camp de Medjez-el-Hammar, à la suite de nos colonnes; les denrées dont le détail suit :

429 quintaux métriques de biscuit, 109 quintaux 20 kil. de riz, 32 quintaux 50 kil. de sel, 15 quintaux 60 kil. de sucre, 15 quintaux 60 kil. de café, 7 hectolitres 5 litres d'eau-de-vie, 536 quintaux 60 kil. d'orge.

Indépendamment des rations d'orge emportées par les voitures de l'administration, les voitures du génie et de l'artillerie se sont chargées de transporter : l'artillerie, 176 quintaux métriques d'orge; le génie, 190. Total, 366.

Les soldats du corps d'expédition ont reçu, à leur départ du camp, deux jours de pain frais, deux jours de biscuit et deux sachets contenant chacun quatre jours de biscuit et de riz considéré comme pain. Chaque homme portait donc avec lui pour douze jours de pain ou denrées destinées à le représenter et en outre quatre jours de riz et huit jours de sel, sucre et café.

Les transports de l'armée portaient un approvisionnement de six jours de biscuit, et le complément de tous les vivres nécessaires pour assurer les consommations pendant dix-huit jours.

Avec ces ressources, l'armée est entrée en campagne le 1^{er} octobre, et, après une marche de six jours, pendant laquelle nous n'avons rencontré aucun lieu habité et trouvé aucune ressource en vivres ni fourrages, nous sommes arrivés sous les murs de Constantine le 6 octobre, à 8 heures du matin; là ont commencé les opérations du siège, qui ont duré jusqu'au 13 octobre, jour de la prise de la place par assaut.

Durant notre marche et pendant la durée du siège, les distributions ont été faites avec la régularité que l'on peut exiger dans un service de l'intérieur, et les soldats de l'armée n'ont souffert que par l'action des pluies abondantes et fréquentes qui perçaient leurs vêtements et s'opposaient à ce qu'ils pussent allumer du feu pour cuire leurs aliments, et se sécher avec le peu de bois qu'ils avaient apporté sur leurs sacs ou les combustibles si rares qu'ils pouvaient réunir dans les champs, chaume, chardons ou broussailles.

Le jour de la prise de Constantine, le 13 octobre, ils avaient encore leurs sachets contenant huit jours de biscuit, et les distributions régulières avaient été faites de manière à assurer deux jours de plus que nos prévisions.

La ville ayant été exposée au feu de nos batteries pendant six jours, ayant été enlevée après un assaut de quatre heures, les habitants et la garnison s'étant enfuis, il est devenu très-difficile d'utiliser les ressources qu'elle pouvait offrir à l'armée. La voie de réquisition devenant impraticable, il a fallu recourir au seul mode possible et qui a été ordonné par le général en chef, celui de faire des perquisitions dans les magasins ou maisons abandonnées, et d'y rechercher les grains et denrées applicables au service des vivres de l'armée. Ces grains ont été réunis dans des locaux, et l'administration s'est mise en devoir, de concert avec le génie, de rétablir les moulins et les fours pour arriver à la mouture des grains et fabrication du pain, travail long et difficile en raison de l'état de destruction dans lequel le siège a mis les bâtiments; mais une certaine quantité de biscuit, fabriqué à la façon du pays, a permis d'attendre l'installation des fours et la fabrication du pain.

Les ressources en grains, dont il sera rendu un compte exact, sont assez considérables pour assurer la subsistance
(Const.)

des troupes du corps d'armée pendant le temps de leur séjour présumé ; mais les denrées d'autre nature, à l'exception de l'orge, sont en très-petite quantité ; le sucre et le café notamment manquent, et l'armée en sera privée jusqu'à ce que les relations commerciales puissent être rétablies.

Le général en chef n'a pas cru devoir frapper une contribution en argent à son entrée en ville, probablement en raison du petit nombre d'habitants qui y étaient restés ; mais il a institué une commission de finances, composée de MM. Lyautey, sous-intendant ; de Bellot, payeur de l'armée, et Maumet, chef-d'escadron de l'état-major, chargés d'inventorier et de constater par procès-verbaux la nature et la valeur des espèces qui seront trouvées dans les caisses publiques, dont la recherche est poursuivie avec soin.

La nature des engagements avec l'ennemi avant l'attaque de la ville de Constantine ne nous avait donné qu'un très-petit nombre de blessés ; mais la marche et les pluies avaient amené à nos ambulances environ 300 malades, lorsque nous sommes arrivés sous les murs de la place ; l'assaut seul nous a donné 300 et quelques blessés ; ce nombre de 6 à 700 malades, au moment de notre entrée en ville, a rendu bien difficile l'établissement des hôpitaux, malgré les efforts inouïs et le courage inébranlable des officiers de santé et de l'administration des hôpitaux. L'obligation de trouver des locaux et des ressources dans une ville écroulée sous le feu de nos batteries et prise d'assaut a été un travail aussi laborieux qu'on puisse le concevoir ; la persévérance des officiers de santé et d'administration des hôpitaux a triomphé de tous les obstacles ; leur conduite est digne des plus grands éloges, et ils se sont acquis l'estime et la reconnaissance de toute l'armée.

Nos pertes en hommes (dans les ambulances de l'armée)

sont, depuis le départ de Medjez-el-Hammar jusqu'à ce jour, de 9 officiers et de 73 sous-officiers et soldats, dont 36 blessés et 46 fiévreux.

La situation de nos hôpitaux offre aujourd'hui 788 malades ; blessés : officiers, 19 ; sous-officiers et soldats, 299 ; fiévreux : sous-officiers et soldats, 470.

Le général en chef a ordonné pour demain une évacuation de 100 malades sur Medjez-el-Hammar.

Je crois pouvoir vous assurer, monsieur le Ministre, que l'administration de l'armée est demeurée fidèle à son mandat dans cette périlleuse campagne. Je n'ai qu'à me louer du concours de MM. les sous-intendant militaire Lyautey et adjoint de première classe Rothé : bien que nous ayons agi de concert dans toutes les circonstances, M. Lyautey a été plus spécialement chargé du service des hôpitaux, et M. Rothé de celui des subsistances.

Les officiers de santé et ceux de l'administration des hôpitaux ont dignement rempli leur pénible et généreuse tâche. Les agents de l'administration des subsistances ont montré beaucoup de zèle et de résignation.

A Constantine, le 19 octobre 1837.

Le sous-intendant militaire faisant fonctions
d'intendant du corps d'expédition,

Signé, D'ARNAUD.

ORDONNANCES DU ROI.

Louis-Philippe, roi des Français,
A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. M. le lieutenant-général comte Valée est élevé à la dignité de maréchal de France.

Art 2. Notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait aux Tuileries, le 11 novembre 1837.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le roi :

Le pair de France, ministre secrétaire d'État
au département de la guerre,

BERNARD.

Par ordonnance en date du 7 novembre, le roi a élevé M. le lieutenant-général baron Rohault de Fleury à la dignité de pair de France.

Le roi, par diverses ordonnances rendues le 11 novembre courant, sur la proposition du ministre de la guerre, a promu les officiers-généraux ci-après désignés, qui ont pris part au siège de Constantine, savoir :

(Ces promotions sont conformes aux demandes faites par M. le général en chef comte Valée.)

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Au grade de lieutenant-général : S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours, MM. les maréchaux-de-camp Trézé, commandant une brigade de l'expédition. Rulhières, commandant une brigade de l'expédition.

Au grade de maréchal-de-camp : MM. les colonels Vacher de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie de l'expédition. Boyer, aide-de-camp de S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours. Bernelle, commandant à Medjez-el-Hammar.

Ont été nommés :

DANS LE CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR.

Au grade de lieutenant-colonel : M. le chef d'escadron Dumas, aide-de-camp du roi.

Au grade de chef d'escadron : MM. les capitaines de Sales, Saint-Hippolyte.

Au grade de capitaine : M. le lieutenant Pajol.

M. le chef d'escadron d'état-major Maumet n'ayant pu, quant à présent, obtenir, faute d'emploi vacant, l'avancement pour lequel il était proposé, le roi a autorisé le ministre de la guerre à annoncer à cet officier supérieur que la première vacance du grade de lieutenant-colonel d'état-major lui sera accordée. Il en est de même pour M. le capitaine Pâris de Boilardière, proposé pour le grade d'adjoint de première classe à l'intendance militaire qui reviendra au tour des officiers de l'armée.

INFANTERIE.

A deux emplois de colonel : au 47^e régiment de ligne, M. de Beaufort, lieutenant-colonel du corps ; au corps des Zouaves, M. Juchaut de Lamoricière, lieutenant-colonel du corps.

A trois emplois de lieutenant-colonel : au 32^e-régiment de ligne, M. Riban, chef de bataillon au 11^e de ligne ; au 47^e id., M. Allouveau de Montréal, chef du 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; à la légion étrangère, M. Bedeau, chef de bataillon du corps.

A quatre emplois de chef de bataillon : au 11. de ligne, M. Taponier, capitaine au 47. ; au 2. régiment d'infanterie légère, M. Levailant, capitaine adjudant-major aux Zouaves ; id. M. Luzy de Pelissac, capitaine à la légion étrangère ; au 17. régiment d'infanterie légère, M. de Leyritz, capitaine au 2. léger.

A quinze emplois de capitaine : au 11. régiment de ligne, M. Collet, lieutenant au corps ; au 23. id., M. Creffe, id. ; au 26. id., M. Mesplé, id. ; au 47. id., M. Gallini, id. ; id., M. Rodenfuser, id. ; au 2. régiment d'infanterie légère, M. Digonnet, id. ; id., M. Daumas, id. ; au 17. id., M. Millet, id. ; id., M. Holuigue, id. ; corps de Zouaves, M. Samary, id. ; id., M. Thillier, id. ; id., M. Raindre, id. ; id., M. Bisson, id. ; bataillon d'infanterie légère d'Afrique, M. Mallet, id. ; légion étrangère, M. Rochat, id.

A quinze emplois de lieutenant : au 23. régiment de ligne, M. Roman, sous-lieutenant au corps ; au 26. id., M. Martin, dit de La Coste, id. ; au 47. id., M. Rabious, id. ; id., M. Patoureaux, id. ; id., M. Gabillot, id. ; au 2. régiment léger, M. Granchette, id. ; id., M. Mignon, id. ; au 17. id., M. de Roton, id. ; id., M. Imbert, id. ; id., M. de Dorlodot-des-Essarts, id. ; bataillons d'infanterie légère d'Afrique, M. Massaroli, sous-lieutenant au 3. bataillon ; id., M. Martin, id. au 1. bataillon ; légion étrangère, M. Bertholon, sous-lieutenant au corps ; corps de Zouaves, M. Kubly, id. ; id., M. Frèche, id.

A treize emplois de sous-lieutenant : au 11. régiment de ligne, M. Loisel, sergent-major au corps ; au 26. id., M. Delamarre, id. ; au 47. id., M. Renvoisé, id. ; id., M. Pierre, id. ; au 2. régiment d'infanterie légère, M. Beugnot, adjudant sous-officier au corps ; au 17. id., M. Rattand, sergent-major au corps ; aux tirailleurs d'Afrique, M. Leclerc, id. ; aux

bataillons d'infanterie légère d'Afrique, M. Léger, sergent-major au 8^e bataillon ; id., M. Debœuf de Chambarat, sergent au 3^e bataillon ; à la légion étrangère : N. Jussaud, adjudant sous-officier au corps ; id., M. Dorgans, sergent-major au corps ; au corps des Zouaves, M. Tournier, adjudant sous-officier au corps ; id., M. Adam, sergent-major au corps.

MM. Chapuis, lieutenant aux tirailleurs d'Afrique, et de Marguenat, sous-lieutenant au 17^e régiment d'infanterie légère, n'ayant pu, quant à présent, obtenir, faute d'emplois vacans, l'avancement pour lequel ils ont été proposés, le roi a autorisé le ministre de la guerre à leur annoncer que les premières vacances du grade supérieur à celui dont ils sont pourvus, qui auront lieu au tour du choix dans les corps auxquels ils appartiennent, leur seront accordées.

CAVALERIE.

Au grade de colonel : M. de Chabannes, lieutenant-colonel du 8^e chasseurs.

Au grade de lieutenant-colonel : M. Ducis, chef d'escadron au 3^e de chasseurs d'Afrique.

Au grade de chef d'escadron : M. Moris, capitaine au 3^e de chasseurs d'Afrique, M. Rey, capitaine au 1^{er} ; id., M. de Mirbeck, capitaine adjudant-major aux spahis réguliers de Bone ; M. Richepanse, capitaine au 5^e hussards.

Au grade de lieutenant : M. Renaudin, sous-lieutenant aux spahis réguliers de Bone ; M. Perregaux, id.

ARTILLERIE.

Au grade de lieutenant-colonel : M. Gellibert (Nicolas-Prospér), chef d'escadron au 13^e régiment d'artillerie.

Au grade de chef d'escadron : M. Huot (Antoine-Jacques), capitaine en premier au 13^e régiment d'artillerie.

Au grade de capitaine en second : M. Bernadou (Jean-Philippe), lieutenant en premier au 14^e régiment d'artillerie; M. Chatelain (Simon-Pierre), lieutenant en premier à la 3^e compagnie d'ouvriers; M. Kervella (Mathurin-Marie), lieutenant en premier au 10^e régiment d'artillerie; M. de la Bonnière de Beaumont (Ferdinand), lieutenant en premier au 14^e régiment d'artillerie.

Au grade de lieutenant en premier : M. de Lavaissière (Georges-Charles), lieutenant en second au 14^e régiment d'artillerie.

Au grade de sous-lieutenant, pour occuper un emploi de lieutenant en second dans l'artillerie : M. Muller (Jean-André), adjudant à la 4^e batterie du 14^e régiment d'artillerie.

Au grade de sous-lieutenant, pour occuper un emploi de lieutenant en second dans une compagnie de canonnières gardes-côtes d'Afrique : M. Archesn (Dominique), adjudant à la 8^e batterie du 9^e régiment d'artillerie.

Le ministre de la guerre a en outre nommé à des emplois de garde d'artillerie de deuxième classe, deux sous-officiers présentés pour cet avancement, savoir : MM. Vieille (Claude-Jean-Paul Hippolyte), adjudant à la 3^e batterie du 10^e régiment d'artillerie; Tapie (Bernard), adjudant à la 4^e batterie du 10^e régiment d'artillerie.

MM. Maleschard, chef d'escadron au 6^e régiment d'artillerie; Caffort, capitaine en premier au 14^e régiment; Piobert, capitaine en premier à l'état-major particulier d'artillerie, aide-de-camp de M. le lieutenant-général comte Valée; Pradelles, capitaine en premier, commandant la 8^e compagnie du bataillon de pontonniers; et Steffe, lieutenant, commandant la 3^e compagnie du 2^e escadron du train des parcs,

n'ayant pu, quant à présent, obtenir, faute d'emplois vacans, l'avancement pour lequel ils ont été proposés, le roi a autorisé le ministre de la guerre à leur annoncer que les premières vacances du grade supérieur à celui dont ils sont pourvus, qui auront lieu, au tour du choix, dans les corps auxquels ils appartiennent, leur seront accordées.

GÉNIE.

Au grade de colonel : M. Guillemain, lieutenant-colonel.

Au grade de lieutenant-colonel : MM. Morin, chef de bataillon ; MM. Boutaud, capitaine de première classe ; Redoutey, id.

Au grade de sous-lieutenant : M. Alboise de Pujols, sergent au 2^e régiment du génie.

En outre, le ministre de la guerre a nommé à l'emploi de garde de troisième classe du génie, MM. Biget et Cheneblein, sergents au 1^{er} régiment.

MM. Niel, capitaine de première classe; Leblanc, capitaine en premier au 3^e régiment ; Néglier, garde de première classe, et Montespan, sergent-major au 1^{er} régiment, n'ayant pu, quant à présent, obtenir, faute d'emplois vacans, l'avancement pour lequel ils étaient proposés, le roi a autorisé le ministre de la guerre à leur annoncer que les premières vacances du grade supérieur à celui dont ils sont pourvus, qui auront lieu dans l'arme du génie, au tour du choix, leur seront accordées.

Le roi, par ordonnance rendue le 11 novembre courant, sur la proposition du ministre de la guerre, a admis ou promu dans l'ordre royal de la Légion-d'Honneur les officiers, sous-officiers et soldats ci-après désignés, qui ont pris part à l'expédition de Constantine. (Ces nominations et promotions

sont conformes aux demandes faites par M. le général en chef comte Valée.) Savoir :

Au grade de grand-officier : MM. Perregaux, maréchal-de-camp, chef d'état-major ; Lamy, maréchal-de-camp, commandant en second le génie.

Au grade de commandeur ; MM. Duvivier, colonel du 12^e léger ; Corbin, colonel du 17^e léger.

Au grade d'officier : MM. Despinoy, chef d'escadron d'état-major ; Foltz, capitaine aide-de-camp du général de Damrémont ; Mac-Mahon, id. ; Borel, capitaine aide-de-camp du général Perregaux ; Guérin de Tourville, capitaine adjudant-major au 11^e de ligne ; Gauthier, capitaine adjudant-major au 47^e ; Assénat, capitaine adjudant-major au 17^e léger ; Guiguard, capitaine-major au 2^e bataillon d'Afrique ; Vasnier, chef de bataillon aux Zouaves ; De Carderens de Boisse, capitaine au bataillon de Zouaves ; Dubern, chef d'escadron au 1^{er} chasseurs d'Afrique ; Buisson d'Armandy, chef d'escadron d'artillerie ; Aubert Vincelles, capitaine au 4^e d'artillerie ; Courtois, capitaine au 9^e d'artillerie, Coteau, capitaine au 10^e d'artillerie ; Villeneuve, chef de bataillon du génie.

Chevaliers : MM. Hugon d'Augicourt, capitaine d'état-major ; De Villeneuve, id. ; Gromart de Mimont, lieutenant aide-de-camp du général Perregaux. Letsiller, lieutenant d'état-major détaché au 2^e léger ; Guérin de Tourville, capitaine d'état-major ; Martin, capitaine aux corps des Zouaves ; Beugny, chirurgien-major id. ; Courtois, sergent id. ; Quatre-homme, caporal id. ; Repond, capitaine id. ; Pellier, caporal id. ; Humbert, tambour id. ; Larby-ben-Kaddour, caporal id. ; Fontanilhas, sous-lieutenant au 2^e léger ; Lello, capitaine id. ; Hubert, voltigeur, id. ; Rémond, sergent id. ; Debray, sergent-major id. ; Danget, lieutenant au 17^e léger ; Marulaz, capitaine id. ; Reynaud, capitaine id. ; Rinoisy,

sergent id. ; Dandine, caporal id. ; Burot, capitaine au 11^e de ligne ; Gatteré, grenadier id. ; Volhuter, sergent id. ; Nicolas, lieutenant au 23^e de ligne ; Fossard , sous-lieutenant id. ; Thévenon, sergent-major id. ; Blot, sergent id. ; Lecallonec, capitaine au 26^e de ligne ; Giraud, sergent id. ; Certain de Canrobert, capitaine adjudant-major au 47^e de ligne ; Blanc de Loire, capitaine id. ; Besson, sous-lieutenant id. ; Aubert-Dufresne, lieutenant id. ; Vincent, sergent id. ; Dessertenne, caporal id. ; Colman , grenadier id. ; Reinlin, voltigeur id. ; Dejourdan, capitaine au 3^e bataillon d'Afrique ; Chodat, sergent id. ; Jean, chasseur id. ; Gallemand, capitaine au bataillon d'Afrique ; L'huillier, lieutenant id. ; Cap de Boscq, caporal id. ; Maissiat, capitaine du 2^e bataillon d'Afrique ; Raindre, capitaine à la légion étrangère ; Mayran, capitaine adjudant-major id. ; Leroy de Saint-Arnaud, capitaine id. ; Dore, sergent-major id. ; Piétri, caporal id. ; Cappa, fusilier id. ; Genestet-Planhol, capitaine au 1^{er} chasseurs d'Afrique ; Alaux, chasseur id. ; Voytier, sous-lieutenant au 3^e id. ; Guillaume, maréchal-des-logis id. ; Barabin, brigadier id. ; Roujoux, capitaine au 4^e régiment d'artillerie ; Bonamy, capitaine au 12^e id. ; Vital-Gentil Baichis, capitaine au 8^e id. ; Le Bouf, capitaine au 1^{er} id. ; Dardy, capit. au 10^e id. ; Maigné, capitaine au 7^e id. ; de La Bonninière de Beaumont, lieutenant au 14^e id. ; Capettan, maréchal-des-logis id. ; Heilmann, maréchal-des-logis au 9^e id. ; Saingent, brigadier id. ; Bucquet, canonnier au 14^e id. ; Lasalle, maréchal-des-logis-chef au 2^e des parcs ; Devaux, capitaine d'état-major du génie, aide-de-camp du ministre de la guerre ; Carette , capitaine d'état-major du génie ; De Montfort, capitaine au 1^{er} du génie ; Dumen, capitaine au 3^e id. ; Renoux, capitaine au 2^e id. ; Wolff, capitaine au 2^e id. ; Marits, capitaine au 1^{er} id. ; Borel Vivier, sous-lieutenant au 1^{er} id. ; Millet, sergent-major id. ; Armandy,

sergent-major id. ; Desjardin, sergent au 3^e id. ; Barbier, sergent au 1^{er} id. ; Refroignel, caporal id. ; Château, caporal id. ; Halloin, caporal au 2^e id. Langinier, maître ouvrier au 2 id. ; Muller interprète.

RAPPORT DU GÉNÉRAL FLEURY.

*A M. le général en chef du corps d'armée expéditionnaire
contre Constantine.*

Mon Général,

L'expédition de Constantine ayant atteint victorieusement son but difficile, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le service de l'arme que j'ai été appelé à commander, et sur la part qu'elle a prise à cette glorieuse opération, soit avant, soit pendant le siège.

Dès le mois de janvier, il fut ordonné aux officiers du génie d'exécuter une route carrossable de Bone à la Seybouse, à hauteur de Ghelma, et même au delà en créant quelques points de sûreté, destinés à recevoir des magasins, à donner des lieux de station aux troupes, à former la ligne d'opérations, en rapprochant de Constantine le point de départ de l'armée expéditionnaire.

Ces travaux considérables ont été exécutés avec des peines et des efforts infinis pendant la rigueur de la saison. Les officiers, sous la direction de M. le général Lamy et de M. le lieutenant-colonel Guillemin, y ont fait preuve de constance et de zèle, et tous, à très-peu d'exceptions près, ont sacrifié leur santé, qui ne se rétablira qu'après un long temps de repos.

Les camps de Dréan, de Nechmeya, de Medjez-Hammar, furent fortifiés, et la route viable pour l'artillerie, exécutée jusque sur le col du Ras-el-Akba.

Le parc du génie, malgré les défauts inévitables d'une organisation improvisée, au moyen de conducteurs auxiliaires, malgré la surcharge de ses voitures pour venir au secours de l'administration, marcha très-bien, sans perte et même sans retard d'une seule voiture.

Devant Constantine, on ne perdit pas un moment pour occuper la position du Mansourah, et, quelques heures après, celle du Coudiat-Aty.

Là, je fis une perte cruelle : M. Rabier, mon aide-de-camp, jeune officier plein de talent, fut tué d'un coup de canon au passage du Rummel.

Les reconnaissances furent faites pour les divers emplacements des batteries, et bientôt les batteries commencées. Les chemins pour y arriver furent tracés et exécutés.

Personne plus que vous, mon Général, n'a pu apprécier le zèle et l'empressement que les officiers du génie ont mis à seconder les efforts de l'artillerie. Vous savez comment, dans l'immense et urgent intérêt de l'attaque, tous nos moyens en personnel et matériel sont devenus auxiliaires de l'artillerie, et comment ce concours, qui, dans la circonstance critique où nous nous trouvions, n'était à mes yeux qu'un devoir, a contribué au succès.

Cependant, la brèche commencée par la première batterie établie à environ 500 mètres de la place, nous profitâmes d'un ravin en avant, dont une des extrémités se rapprochait de la place de 200 mètres environ, pour en faire le point de départ d'une place d'armes, que nous portâmes à 120 mètres à peu près de la brèche. Ce travail s'exécuta au moyen

de sacs à terre en sape volante et en sape pleine, suivant l'intensité du feu.

Le lendemain, on transforma une partie du parapet de cette place d'armes pour en faire une batterie de brèche rapprochée, et les pièces de batterie en arrière y furent transportées. L'épaulement fut exécuté avec le même concours de notre part. Pendant cette difficile et dangereuse opération, nous poussâmes en avant notre place d'armes, de manière à couvrir un vaste terre-plein intérieur pour recevoir la tête de la colonne d'assaut, et en rapprocher encore le point de départ jusqu'à 110 mètres de la brèche. Cette nuit, le capitaine du génie Carette fut blessé.

La brèche ayant été reconnue le 13, à quatre heures du matin, par le capitaine du génie Boutault et par un officier de Zouaves, M. de Garderens, qui y fut blessé, elle fut jugée praticable, et l'assaut ordonné pour les neuf heures.

Cette heure du jour fut choisie, d'abord pour donner le temps à la batterie de brèche de détruire complètement les retranchements que l'ennemi y avait faits pendant la nuit, et ensuite parce qu'on devait s'attendre derrière la brèche à une résistance dans les maisons, pour laquelle la nuit donne tous les avantages à la défense.

Un détachement de 40 sapeurs marcha à la tête de la première colonne d'assaut : il était dirigé par le chef de bataillon du génie Vieux, qui avait sous ses ordres les capitaines Boutault, Hackett et le lieutenant Wolf.

Un détachement de 80 sapeurs, conduit par les capitaines Leblanc, Potier, Niel, et les lieutenants Renou et Borel-Vivier, fit partie de la deuxième colonne. Le lieutenant-colonel Lamoricière, commandant les Zouaves, et le chef de bataillon Vieux montèrent les premiers sur la brèche, qui fut enlevée sans difficulté ; mais bientôt on éprouva la résistance

que l'on avait prévue, et, dans ce labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés, de barricades, les officiers et soldats du génie eurent à frayer un chemin malgré la résistance la plus acharnée de l'ennemi. Celui-ci parvint, à l'attaque de la gauche, à faire écrouler un vaste pan de mur qui ensevelit un grand nombre d'assaillants. A droite, après avoir fait chèrement acheter la possession d'une porte qui ouvrait une sorte de réduit, les Arabes se retirèrent à distance, et bientôt une mine fortement chargée engloutit ou brûla cruellement une masse des nôtres.

Le chef de bataillon Vieux, le capitaine Leblanc, furent enveloppés par les flammes. M. Leblanc, blessé très-grièvement à la jambe depuis quelques moments, croyant sa présence utile, avait refusé de se faire transporter, et continuait à donner l'exemple du courage et à diriger les travaux de l'attaque, lorsqu'il fut frappé par l'explosion.

Déjà le capitaine Hackett avait été tué, le capitaine Potier blessé à mort, les lieutenants Borel-Vivier et Renou blessés grièvement.

J'envoyai le chef de bataillon du génie Villeneuve pour reprendre la direction des travaux d'attaque avec le capitaine Devaux et le lieutenant Maritz, et un détachement de 30 sapeurs : ces officiers suivirent une marche méthodique à la gauche de la brèche, vers la porte Del-Djedid, et parvinrent, en traversant les maisons, à tourner l'ennemi avec peu de perte. Cette même manœuvre, exécutée sur la droite avec intelligence et résolution par le capitaine Niel, décida la retraite des défenseurs et la reddition de la ville.

Je n'ai cité ici, mon Général, que les officiers qui ont eu l'honneur de l'assaut ou ceux qui ont été frappés par le feu de l'ennemi ; si j'avais dû nommer tous les officiers dont le zèle, le talent et le courage ont mérité d'être distingués,

j'aurais dépassé les bornes que j'ai dû m'imposer pour ce rapport, et je prends la liberté de renvoyer à l'état ci-joint de proposition, dans lequel je me suis efforcé de satisfaire à tous.

Général FLEURY.

Lettre du général Valée à M. le président du conseil.

Bone, le 4 novembre.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, par ma lettre en date du 26 octobre, des dispositions que j'avais cru devoir adopter pour l'administration civile de Constantine. La nomination de Seid-Mohamed, fils du cheik el Beled, à l'emploi de caïd, a produit le meilleur effet dans la province. Les musulmans se rangent avec empressement sous l'autorité de la France, que représente le caïd. Trente-une tribus ont fait leur soumission, et commencé avec nous des relations de commerce. Je vous en adresse ci-joint l'état.

J'ai autorisé le caïd à lever la dîme et le haker pour subvenir aux dépenses de la garnison et de la ville : il ne doute pas que son influence sur ses co-religionnaires ne les amène à payer régulièrement le tribut. La France règlera ultérieurement les autres contributions qu'elle croira pouvoir établir sur les Arabes. Si nous parvenons à obliger les tribus de cette province à nous payer des impôts, nous aurons obtenu un immense résultat ; car vous savez, M. le Comte, que, sur aucun point de nos possessions d'Afrique, les Arabes n'ont pu encore être soumis à payer des contributions ; et, dans la province de Constantine, Achmet lui-même, après la prise d'Alger, a lutté pendant cinq ans contre les habitants, avant de les réduire à lui donner de l'argent ou des denrées.

Le cheik Ferhaet-Ben-Sagiet est arrivé le 27 sous les murs de Constantine. Je l'ai reçu avec toute la distinction que mérite son dévouement, et j'ai cherché, par tous les moyens en mon pouvoir, à l'attacher définitivement à la France. Je crois avoir réussi : il a déclaré qu'il allait se mettre à la poursuite de son ennemi. Si Achmet est rejeté dans le désert, Ferhaet-Ben-Sagiet lui suscitera sans doute des embarras qui empêcheront le bey de songer de long-temps à inquiéter la garnison de Constantine.

En m'éloignant de Constantine, j'ai laissé le pays dans une situation parfaitement tranquille. Depuis notre entrée dans la place, les Arabes n'ont essayé, sur aucun point, de nous attaquer. L'administration que j'ai créée a pris de la force : son influence, sous la protection de la France et à l'abri d'un nom vénéré parmi les musulmans, grandit chaque jour, et tout me porte à croire que ses efforts seront couronnés de succès. J'ai laissé à la garnison des vivres-grains pour six mois, de la viande sur pied pour plus d'un mois, et de l'argent pour en acheter plus tard. Les engagements pris par plusieurs cheiks garantissent que le marché sera approvisionné, et je n'ai emporté avec moi aucune inquiétude sur la position dans laquelle M. le colonel va se trouver placé.

Achmet avait conservé, après la prise de Constantine, environ 1,000 cavaliers, et son projet était de tenir campagne pendant quelque temps, et de profiter des circonstances favorables que la fortune lui pourrait présenter. Mais le pouvoir du bey ne reposait dans la province que sur la terreur qu'inspirait sa cruauté. La prise de Constantine l'a fait apparaître aux yeux des tribus comme désormais sans puissance, et le choix d'un caïd, pris parmi les musulmans les plus connus par leur dévouement à la religion du prophète, a dissipé le reste d'éclat qui entourait encore le chef

vaincu par nos troupes. Cette dernière nouvelle surtout a produit un grand effet : portée dans le camp du bey, elle a détaché de sa cause tous ceux qui tenaient par la parenté ou par les liens religieux au cheik el Beled ou à ses nombreux adhérens; et de 1,000 cavaliers qui le suivaient naguère, 200 seulement, assure-t-on, lui sont restés fidèles. L'arrivée de Ferhaet-Ben-Sagiet a également contribué à inspirer de sérieuses inquiétudes au bey, et lui a clairement démontré qu'il ne pouvait résister à l'ascendant de la France.

Je rends compte à M. le ministre de la guerre, par le courrier de ce jour, de la marche de l'armée de Constantine à Bone. Aucune attaque n'a été dirigée contre nous. Les Arabes ont rétabli les douars qu'ils avaient détruits, d'après les ordres d'Achmet. La province me paraît complètement pacifiée, et si de nouvelles fautes ne viennent pas soulever les tribus contre nous, si le système guerroyant ne nous rend pas de nouveau les Arabes hostiles, l'influence française grandira rapidement, et je ne doute pas que cette partie de la régence n'acquière, avec le temps, un haut degré de prospérité. Mais, je le répète, monsieur le Comte, il faut marcher dans ce pays avec suite et calme, convaincre les Arabes peu à peu que leur intérêt est de conserver avec nous des relations pacifiques; agir sur eux au moyen de chefs arabes placés au dessus des cheiks, et ne punir les tribus qu'à propos, mais sévèrement, de manière à leur montrer que nous sommes à la fois forts et justes.

L'armée, comme je vous l'ai fait connaître par ma dépêche télégraphique en date de ce jour, est rentrée à Bone avec ses malades, ses blessés et tout l'équipage de siège. Je vais m'occuper de réorganiser les différents services dans la province de Bone, et je solliciterai ensuite du gouvernement du roi l'autorisation de rentrer en France pour rétablir ma

santé, profondément altérée par les fatigues et les privations de la campagne.

Le lieutenant-général, commandant en chef
l'armée d'expédition de Constantine.

COMTE VALÉE.

*Lettre de M. le lieutenant-général comte Valée, au ministre
de la guerre.*

Bone, le 4 novembre 1837.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du retour à Bone de l'armée expéditionnaire.

J'ai laissé dans Constantine une garnison suffisante dont je vous adresse l'état, ainsi que celui des approvisionnements qui se trouvaient dans la place au moment où nous sommes partis. Le mauvais temps a contrarié notre marche pendant deux jours, et nous avons éprouvé de grandes difficultés à gravir les pentes de la rive droite du Zénati; néanmoins, nous sommes arrivés le quatrième jour à Medjez-Hammar, et nous avons pris position sur la rive gauche de la Seybouse, en avant de ce camp. Je suis ensuite venu en deux jours de Medjez-Hammar à Bone, où je suis arrivé hier avec leurs Altesses Royales M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville. Le général Rulhière et les troupes d'infanterie chargées de l'escorte du dernier convoi ont couché à Dréan, et ils arrivent à Bone en ce moment.

Sur tous les points de notre route, nous avons trouvé les Arabes rentrés dans les habitudes de leur vie nomade. Vous savez, monsieur le Ministre, que, pendant la marche sur

Constantine, nous n'apercevions d'habitants dans aucune direction, les douares avaient partout disparu, et les troupeaux avaient été conduits dans les vallées éloignées de la route que nous suivions. A notre retour, au contraire, nous avons trouvé les tentes replacées dans les douares : les Arabes nous apportaient des approvisionnements et nous montraient les dispositions les plus pacifiques. La puissante tribu des Zenati m'a fait remercier, lorsque l'armée a traversé son territoire, d'avoir rétabli l'aga qui la gouvernait précédemment, et m'a fait annoncer qu'elle enverrait à Bone une députation pour faire sa soumission à la France.

Cette marche de quarante lieues au travers d'un pays ennemi naguère, sans tirer un coup de fusil, et sans que la population ait montré de crainte à notre approche, est une preuve nouvelle de la profonde impression qu'ont produite dans le pays la prise de Constantine et la chute de la puissance d'Achmet : l'influence de la France peut désormais s'étendre dans la province de Bone, si son action est dirigée avec habileté, et surtout si on renonce au système, trop souvent suivi, d'expéditions sans autre but que des vexations partielles à l'égard des tribus. Je crois donc pouvoir annoncer au gouvernement que cette province est complètement pacifiée. Ainsi se trouve atteint le but que le roi avait assigné à nos efforts. Constantine appartient à la France, et une forte garnison en assure la possession. Le calme et la tranquillité règnent sur tous les points ; l'armée, ses malades et blessés, au nombre de plus de 800, et, ce qui était plus difficile encore, l'équipage de siège, sont rentrés à Bone, et, pour la première fois peut-être, sans avoir été contraints de laisser en arrière un homme ou une voiture. J'attache une haute importance à ce dernier résultat, et je suis heureux

que mes efforts aient pu en Afrique, comme une fois déjà en Espagne, conserver à la France un matériel précieux.

L'état des approvisionnements que j'ai laissés à Constantine vous rassurera, monsieur le Ministre, sur la position des troupes qui occupent cette place. La situation du pays n'est pas une garantie moins certaine de la possibilité de s'y maintenir pendant l'hiver. J'ai laissé le 17^e léger et le 26^e de ligne au camp de Medjez-Hammar : le camp de Guelma est occupé par le 23^e de ligne, et des détachements ont été placés dans les camps d'Amam-Berda, de Necmaya et de Drean. La ligne d'opération se trouve ainsi parfaitement occupée jusqu'à Medjez-Hammar.

Je vais diriger un premier envoi sur Constantine, sous l'escorte d'un régiment : il portera, à dos de mulets, des médicaments, du riz, du café et du sucre pour la garnison, et remettra au payeur laissé à Constantine l'argent nécessaire à la solde. Ce convoi aura le double avantage de montrer aux habitants que la France veut se maintenir dans la province, et de rassurer la garnison, en lui prouvant que l'armée, en s'éloignant, n'a pas cessé de veiller sur elle.

M. Horace Vernet, envoyé par le Roi pour faire le tableau de la prise de Constantine, partira avec ce convoi.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'armée d'expédition de Constantine,

COMTE VALÉE.

JOURNAL

DES

OPÉRATIONS DE L'ARTILLERIE

PENDANT L'EXPÉDITION DE CONSTANTINE

EN 1837:

L'artillerie destinée à marcher sur Constantine, sous les ordres de M. le lieutenant-général comte Valée, pair de France, était réunie long-temps à l'avance au camp de M'jez-Hammar. Au 1^{er} octobre, jour de départ, elle était composée comme il suit :

PERSONNEL.

Un état-major comprenant :

- 1 Lieutenant-général commandant en chef;
- 1 Maréchal-de-camp commandant en 2^e;
- 1 Colonel chef d'état-major;
- 1 Chef d'escadron directeur du matériel;
- 2 Chefs d'escadron à l'état-major;
- 3 Capitaines aides-de-camp;
- 9 Capitaines à l'état-major;

Six batteries, trois détachements et deux compagnies du train,

SAVOIR :

La 4 ^e batterie	du 4 ^e régiment;
La 8 ^e —	du 9 ^e —
La 3 ^e —	} du 10 ^e —
La 4 ^e —	
La 5 ^e —	du 13 ^e —
La 4 ^e —	du 14 ^e —
Un détachement	de la 12 ^e batterie du 9 ^e régiment;
—	de pontonniers;
—	d'ouvriers;
La 3 ^e compagnie	} du 2 ^e escadron du train des parcs;
La 5 ^e —	

Le tout formant un effectif général de :

Officiers	S.-officiers et soldats	Chevaux.		Mulets.
		de selle.	de trait.	
46.	1,154.	196.	911.	120.

MATÉRIEL.

1^o ARTILLERIE DE SIÈGE.

- 4 canons de 24 ;
- 4 — de 16 ;
- 2 obusiers de 8 ;
- 4 — de 6^o ;
- 3 mortiers de 8^o ;

avec un approvisionnement de 200 coups par bouche à feu, 1,000 kilogrammes de poudre, 200 fusées de guerre, 50 fusils de rempart, 500,000 cartouches d'infanterie et plusieurs ponts et passerelles pour les hommes à pied : le tout formant

un équipage de 126 voitures, dont 50 de siège et 76 de campagne.

2° ARTILLERIE DE CAMPAGNE ET DE MONTAGNE.

4 canons de 8 ;

2 obusiers de 24 ;

10 obusiers de 12 de montagne ;

Les bouches à feu de campagne, approvisionnées à 180 coups ; celles de montagne à 120 obus, et 10 coups à balles par obusier.

La 4^e batterie du 4^e régiment servait la batterie de campagne ;

La 5^e — du 13^e — servait la batterie de montagne

La 4^e — du 14^e — était destinée à la batterie de brèche ;

Les 8^e du 9^e, et 3^e du 10^e, au service des batteries d'enfilade et contrebatteries ;

La 4^e du 10^e, à celui de la batterie de mortiers, des fusées de guerre et fusils de rempart ;

La 12^e du 9^e n'ayant qu'un détachement de conducteurs et les deux compagnies du train des parcs, avec les 4^e du 14^e, 8^e du 9^e, 3^e et 4^e du 10^e, furent chargées de la conduite du parc.

L'armée expéditionnaire, divisée en quatre brigades, devant marcher sur deux colonnes à un jour d'intervalle, le lieutenant-général d'artillerie, après avoir réparti l'artillerie de campagne entre les quatre brigades, forma deux grandes divisions de son artillerie de siège. La première, qui devait marcher avec les deux premières brigades, comprit toutes les bouches à feu de siège, convenablement approvisionnées, total 60 voitures ; la seconde, les 66 voitures restantes.

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE. — JOUR DU DÉPART.

A sept heures et demie, la brigade de Nemours partit de M'jen-Hammar, suivie de la brigade Trézel, qui servait d'es corte à la 1^{re} division du parc de siège. Le lieutenant-général

commandant en chef l'artillerie, avec son état-major, marchait en tête de cette division dont il avait confié le commandement au chef d'escadron Maléchar. Les 60 voitures qui la composaient arrivèrent à midi au pied du Ras-el-Akba, ayant été retardées par les chemins qu'une forte pluie avait rendus très-difficiles ; il fallut mettre 14 et 16 chevaux aux pièces de 24 ; mais il ne survint aucun accident malgré la roideur des rampes. La pluie dura jusqu'à trois heures : alors la tête de colonne de notre brigade se trouvait à hauteur d'Annona, et ce ne fut qu'à cinq heures que le parc put être rallié. Il resta seulement en arrière, sous la conduite de M. le lieutenant Delaunay, trois voitures que l'on ne put faire passer, la route étant interceptée par des voitures du train du génie cassées et embourbées.

LUNDI 2 OCTOBRE.

La nuit fut belle, sans pluie. A six heures, M. Delaunay dépassa les voitures embourbées, et rejoignit le parc à travers les ravins et sans route frayée. A sept heures, le général de Caraman reçut du lieutenant-général d'artillerie l'ordre d'aller au-devant de la 2^e division du parc, qui avait dû partir au jour de M'jez-Hammar, sous les ordres du commandant Gellibert, avec les 3^e et 4^e brigades. Partis à huit heures du matin avec la brigade de Trézel, nous rejoignîmes à dix heures la 1^{re} brigade qui avait bivouaqué, la nuit précédente, au sommet du Ras-el-Akba ; et nous marchâmes de concert, nos pièces de 24 marchant à hauteur de l'infanterie. Le temps se remit, le terrain se sécha, et à une heure et demie nous arrivâmes au ruisseau de Aïn Draam qui précède l'Oued-Zenati ; là nous fûmes arrêtés par les travaux qu'exigea une rampe fort roide. A deux heures, les

pièces de 24 franchirent l'obstacle sans peine, et arrivèrent une demi-heure après au Zenati, dont le passage nécessita encore un nouveau travail. A quatre heures, tout le parc passa sans difficulté, et s'établit au delà du marabout de Sidi-Tam-Tam. Les chevaux marchèrent parfaitement pendant cette journée, et malgré la pluie de la veille on ne fut pas obligé de doubler les attelages. On apprit que le soir même les 3^e et 4^e brigades, avec la 2^e division du parc, bivouaquaient au sommet du Ras-el-Akba, sur le point occupé la veille par la brigade de Nemours.

MARDI 3 OCTOBRE.

Après une belle nuit, la 1^{re} brigade se mit en marche à sept heures et demie ; la 2^e la suivit avec le parc. Le colonel de Tournemine, chef de l'état-major d'artillerie, partit avec la 1^{re} brigade pour reconnaître la route, emmenant avec lui deux capitaines qui devaient alterner pour diriger le parc dans le chemin reconnu. Le lieutenant-général guida lui-même sa tête de colonne, s'assurant, à chaque pas difficile, que les pièces de 24 pouvaient passer sans obstacle ; aussi ne furent-elles arrêtées que par les travaux à exécuter sur la route, et l'on n'eut pas recours une seule fois aux attelages de renfort. A une heure, tout le parc arriva à Raz-Zenati. On fit boire les chevaux et on donna l'orge ; on repartit à deux heures et demie, et le parc établit son bivouac à cinq heures au lieu nommé Méris, auprès d'un ruisseau qui donna de bonne eau, mais en petite quantité. On y apprit que les deux autres brigades campaient le soir au Raz-Zenati.

MERCREDI 4 OCTOBRE.

On ne partit qu'à dix heures, ayant été au fourrage dans

la matinée ; mais on ne trouva qu'un peu de paille dans des meules à moitié brûlées par les Arabes. Le gouverneur visita le camp ; le temps était beau , et les chevaux marchèrent bien. On chemina toute la journée sans obstacle jusqu'à la hauteur qui précède le ruisseau de Ogart-el-Bech en avant de Somma. On prit par la vallée , mais on fut obligé de traverser cinq fois ce ruisseau. Ces passages exigèrent quelques travaux ; on était parti tard , et l'on n'arriva qu'à cinq heures au bivouac , dans le voisinage duquel on trouva encore un peu de paille. Le temps était toujours beau , et les brigades d'arrière-garde n'étaient pas loin de nous.

JEUDI 5 OCTOBRE.

Les 3^e et 4^e brigades nous rejoignirent à huit heures ; on partit, et nous arrivâmes à midi à Somma avec tout le parc, ayant suivi exactement la route de l'année dernière , dont nous retrouvions les traces, contournant les mamelons à droite et passant à dix pas du monument. Avant d'y arriver, quelques tirailleurs arabes se présentèrent sur notre droite. Le lieutenant-général les éloigna promptement, en détachant sur le flanc des officiers de son état-major avec quelques brigadiers et maréchaux-des-logis d'artillerie. Enfin des hauteurs de Somma et par un soleil brillant, nous pûmes apercevoir la ville de Constantine, le plateau de Coudiat-Aty avec ses tombeaux , les escarpements de Sidi-Mécid et la redoute tunisienne , telle que nous l'avions vue l'année précédente. Les troupes se massèrent , et après quelques instans de repos l'on continua à marcher dans le même ordre. Après avoir traversé le Bou-Merzoug sans trop de difficulté, malgré les pierres dont son lit est encombré, nos pièces de 24, qui semblaient aussi mobiles que des pièces de 8, arrivèrent à qua-

tre heures et demie au bivouac du *Camp de la boue*, où l'on passa la nuit et où l'on échangea quelques coups de fusils avec les Arabes qui couronnaient les hauteurs. Les 3^e et 4^e brigades campèrent de l'autre côté de *Bou-Merzoug* ; le temps se couvrit et devint menaçant.

VENREDI 6 OCTOBRE. — ARRIVÉE DEVANT CONSTANTINE.

A trois heures du matin, la pluie tombait à verse, et nous étions dans le *Camp de la boue* de l'expédition dernière. Le gouverneur vint lui-même chez le lieutenant-général commandant en chef l'artillerie lui dire que, s'en référant à son avis de la veille, il désirait que l'on se mît en route le plus tôt possible, avant que les chemins ne fussent défoncés. La pluie cessa à six heures, au moment du départ. L'avant-garde arriva à huit heures au *Mansourah*, et la 1^{re} division du parc, sous les ordres du commandant Malécharde, campa à neuf heures au pied et à droite du marabout de *Sidi-Mabrouk*. Le gouverneur pria le lieutenant-général d'artillerie de se rendre auprès de lui, et, après une courte conférence, à laquelle prit part M. le lieutenant-général du génie, il se retira à droite et en arrière des crêtes de *Mansourah*, accompagné du prince et de son état-major.

Alors le lieutenant-général d'artillerie, accompagné seulement du général Fleury et du colonel de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie, commença sa reconnaissance, et descendit à cet effet le long des rochers qui sont au dessous de la partie gauche du *Mansourah*, précédé par une compagnie d'élite du 17^e léger, dont il plaçait et disposait lui-même les éclaireurs.

On reconnut qu'il était impossible de se placer exactement sur le prolongement de la face de la ville qui regarde le pla-

teau du Coudiat-Aty, cette face, qu'on peut appeler la courtine du front d'attaque, étant trop oblique au Mansourah; d'ailleurs on voyait directement les trois embrasures de la grande batterie au *drapeau rouge*, qui avait vue de notre côté : on plongeait dans le Barde, et l'on pouvait compter les maisons de Coudiat-Aty. Le lieutenant-général d'artillerie remarqua la plus grande de ces maisons, qui offrait une teinte plus grisâtre que les autres et bordait le chemin qui menait à la porte Bab-el-djedid près de la grande batterie. Cette maison, que nous appellerons la *Maison Grise*, paraissait être à 3 ou 400 mètres du rempart. Ce fut à peu près à sa hauteur, sur le chemin même, que le lieutenant-général d'artillerie résolut de suite d'établir une batterie de brèche qui devait tirer avec les batteries d'enfilade et contre batteries, et ouvrir son feu en même temps le surlendemain à la pointe du jour, si le temps, les chemins, l'ennemi en permettaient l'établissement. Pour battre la grande batterie avec plus d'avantage, le lieutenant-général reconnut à gauche au dessous du Mansourah une espèce de plateau pour 3 ou 4 pièces : cet emplacement, qui est à gauche de la position où l'on pourrait établir des pièces sur le Mansourah même pour battre d'écharpe la grande batterie, est au dessous de cette position et plus avancé vers la ville de 100 à 150 mètres; il offrait donc le triple avantage à nos pièces, de tirer de plus près avec moins de commandement et plus d'enfilade. Le chemin qui devait mener du parc à cet emplacement fut reconnu, et parut assez indiqué pour qu'une journée de travail du génie pût le rendre praticable.

Le lieutenant-général, continuant sa reconnaissance, déterminina à gauche de la redoute tunisienne l'emplacement d'une batterie de mortiers pour tirer à la fois sur la Casbah, sur la grande batterie et sur les principaux édifices, et à sa

droite, celui d'une batterie de siège pour contre-battre la Casbah, qui avait été réparée depuis l'année dernière, et nous présentait quatre embrasures dans un parapet en terre nouvellement élevé.

En résumé, la reconnaissance des commandants en chef de l'artillerie et du génie confirma ce que les souvenirs de l'expédition dernière nous faisaient présumer : c'est que l'attaque par le Coudiat-Aty était la seule possible ; mais, en établissant de suite la batterie de brèche sur ce point, le lieutenant-général d'artillerie jugea nécessaire de l'appuyer sur le Mansourah par trois batteries destinées à prendre d'enfilade et de revers les batteries du front d'attaque, et à éteindre les feux de la Casbah.

Pendant cette reconnaissance, la 1^{re} brigade tira quelques coups de canon de campagne sur les deux batteries qui défendaient la porte d'El-Cantara. Cette porte avait été refaite à gauche du pont, sur un retour, et armée de deux étages de feux. A midi, la 2^e division du parc fut ralliée, et le parc de siège tout entier se trouva au bas de Sidi Mabrouck, sous les ordres du commandant Gellibert. A deux heures, le temps se couvrit et il plut pendant deux heures : dans cet intervalle, le général Rulhière, à la tête des 3^e et 4^e brigades, alla occuper Coudiat-Aty. Deux pièces de campagne et deux obusiers de 6^e furent placés au dessus des crêtes du Mansourah, pour aider le mouvement et favoriser le passage du Rummel : ces quatre pièces rentrèrent au parc à la nuit. M. le commandant d'Armandy accompagna le général Rulhière pour reconnaître les chemins et la position de la batterie de brèche : l'artillerie des 3^e et 4^e brigades (2 pièces de campagne et 6 de montagne) s'établit à Coudiat-Aty.

Ayant déterminé l'enplacement des batteries dans sa re-

connaissance, le lieutenant-général d'artillerie fit paraître l'ordre suivant, relatif à leur établissement et à leur construction.

ORDRE DE L'ARTILLERIE

POUR LA CONSTRUCTION DES BATTERIES DEVANT LA PLACE DE
CONSTANTINE.

Au camp de Mansourah, le 6 octobre.

Le lieutenant-général commandant en chef l'artillerie a reconnu l'emplacement des batteries. Il en a déterminé ainsi qu'il suit la position, la composition et l'objet :

La batterie n° 1, *batterie du Roi*, sera établie sur le revers, à gauche du Mansourah : elle sera composée de 1 pièce de 24, 2 de 16 et 2 obusiers de 6 pouces. La pièce de 24 sera placée à gauche, celle de 16 au centre et les obusiers à droite. Cette batterie a pour objet d'éteindre les feux et de détruire les défenses sur le point d'attaque dans la partie de l'enceinte comprise entre les trois portes Bab-el-Djedid, Bab-el-Oued et Gabia. Elle tirera principalement sur la batterie de la porte Djedid et sur celle de la porte Bab-el-Oued qui est plus rapprochée que la première.

La batterie n° 2, *batterie d'Orléans*, couronnera le Mansourah, à droite de la redoute Tunisienne. Elle sera composée de 2 pièces de 16 et de 2 obusiers de 8°. Son objet sera de contre-battre et d'éteindre les feux de la Casbah et de deux batteries placées à droite de la porte d'El-Cantara.

La batterie n° 3, *batterie de mortiers*, sera placée à gauche de la redoute Tunisienne, et composée de 3 mortiers de 8°. L'objet de cette batterie sera de jeter des bombes sur le front d'attaque, sur la Casbah et sur les batteries dont le

feu serait le plus difficilement éteint par le feu direct des canons.

Ces trois batteries formeront l'attaque du Mansourah ; elles seront aux ordres de M. le chef d'escadron Malécharde, et seront servies par la 8^e batterie du 9^e régiment, et les 3^e et 4^e batteries du 10^e régiment.

La batterie n^o 4, *batterie de Nemours*, sera établie sur le revers, à droite du Coudiat-Aty. Elle sera composée de 3 pièces de 24 et de 2 obusiers de 6^e. Elle aura pour objet de faire brèche près de la porte Djedid ; elle sera au besoin divisée en deux parties, en choisissant pour les obusiers l'emplacement le plus favorable.

Cette batterie formera l'attaque du Coudiat-Aty, et sera aux ordres de M. le chef d'escadron d'Armandy, et servie par la 4^e batterie du 14^e régiment.

Les travaux des batteries seront commencés aujourd'hui, et, autant que possible, avant la chute du jour, et seront poussés avec la plus grande activité. Il sera immédiatement établi un pont de chevalets pour le passage des hommes à pied, au confluent du Bou-Merzoug et du Rummel.

Toute demande d'approvisionnements sera adressée par les chefs d'attaque à M. le chef d'escadron Gellibert, directeur du parc : celles pour les travailleurs seront adressées à M. le colonel chef d'état-major de l'artillerie. Les bouches à feu (canons et obusiers) seront approvisionnées à 100 coups pour la première journée, et les mortiers à 70 coups.

Le lieutenant-général commandant en chef l'artillerie ne doute pas que les officiers, sous-officiers et canonniers ne se fassent tous remarquer par leur zèle et leur instruction, et

qu'ils ne soutiennent dignement la vieille réputation de l'artillerie.

Le lieutenant-général, pair de France, commandant en chef l'artillerie,

Signé COMTE VALÉE.

En exécution de l'ordre du lieutenant-général, à quatre heures, des détachements commandés par les capitaines Thillaye, Dardy, Lecourtois et Coteau, partirent de Sidi-Mabrouck sous la direction de leur chef d'attaque, le commandant Maléchar, pour se rendre à l'emplacement des batteries 1, 2 et 3 du Mansourah. Le colonel chef d'état-major de l'artillerie, qui avait accompagné, le matin, le lieutenant-général dans sa reconnaissance, indiqua à chacun la position exacte de sa batterie. Les travaux commencèrent à l'instant, et des travailleurs d'infanterie, sous la surveillance de M. le capitaine d'état-major de Salles, nommé major de tranchée, s'empressèrent de seconder le zèle de nos canonniers. Pendant ce temps, M. le capitaine Pradelles, commandant le détachement de pontonniers, partit pour aller établir deux passerelles, l'une sur le Rummel, l'autre sur le Bou-Merzoug, en avant et en arrière des ruines de l'aqueduc romain. A six heures, M. le commandant d'Armandy, envoyé par le lieutenant-général d'artillerie avec la colonne Rullière pour reconnaître la position du Coudiat-Aty, revint et lui rendit compte que les chemins pour les pièces de 24, ainsi que l'établissement de la batterie de brèche, lui paraissaient offrir des difficultés immenses à tous égards, même avec le beau temps, et que d'ailleurs l'occupation du plateau n'était pas assez avancée pour permettre ce soir même aucun commencement de travail. Le lieutenant-

général d'artillerie se décida à reconnaître lui-même la position à la pointe du jour.

SAMEDI 7 OCTOBRE.

La nuit fut assez belle : à la pointe du jour le lieutenant-général monta à cheval et vint reconnaître avec le gouverneur et le prince le travail de la nuit dans les trois batteries de Mansourah : le lieutenant-général avait fait remettre au prince, comme commandant du siège, copie de son ordre de la veille sur la construction des batteries. Les travaux avaient été poussés cette nuit avec la plus grande activité : le coffre en terre de la batterie d'Orléans et de celle des mortiers était terminé. Le revêtement de ce coffre et des embrasures se fit avec des sacs à terre remplis dans la redoute Tunisienne par les travailleurs d'infanterie ; on chercha à s'enfoncer pour diminuer le travail, mais à la batterie des mortiers l'on fut arrêté à 0^m,66 par l'irrégularité des rochers, ce qui occasiona des ressauts dans la construction. De plus grandes difficultés se présentèrent à la batterie Royale, qui reposait entièrement sur le roc. Aussi le coffre ne put-il être terminé dans la nuit ; au jour, il commença seulement à s'élever au dessus de la genouillère, et, l'emplacement n'étant pas assez large pour contenir 5 pièces de front, on fut obligé d'établir en retour à gauche, pour la pièce de 24, un épaulement séparé complètement en sacs à terre. Le coffre pour les pièces de 16 et les 2 obusiers de 6° fut fait en terre portée à la main dans des couffins.

A huit heures, le lieutenant-général d'artillerie, accompagné du général Fleury et du colonel chef d'état-major d'artillerie, descendit à cheval près de l'aqueduc, et reconnut le chemin des pièces de 24, qui devait passer au dessous,

descendre ensuite cent pas au delà de la passerelle que le capitaine Pradelles achevait en ce moment sur le Bou-Merzoug et remonter à droite pour suivre une trace frayée et assez solide que présente la partie inférieure et plane de Coudiat-Aty.

Le lieutenant-général d'artillerie resta quelque temps à l'extrémité de ce chemin, au point où il a vue sur la place : de là, il découvrit parfaitement la portion de l'enceinte vis-à-vis de Coudiat-Aty, qui est à peu près horizontale, *sans fossé, sans rocher*. C'est là qu'est située la grande batterie qui a onze embrasures de notre côté : à droite, le rocher à pic jusqu'à l'angle très-aigu qui regarde le Mansourah ; à gauche le rocher encore : dans la portion qui nous regarde, sur une longueur de 150 à 200 mètres seulement, on reconnaît que nous n'avons devant nous que de la maçonnerie, sans fossé. Cette maçonnerie paraît très-solide, dans toute l'étendue de la grande batterie qui est construite par ressauts. A gauche, en saillie, est une maison casematée, avec deux embrasures ; derrière, une grande caserne avec des fenêtres entourées d'arcs elliptiques entre croisées ; c'est d'une de ces fenêtres que le 13, à neuf heures du matin, doit partir le cri : *Vive le roi!* A gauche de la maison casematée, et en avant, plus près de nous, on voit un minaret ; en arrière et plus à gauche encore, une autre maison casematée. En retour, vis-à-vis de cette maison, est, dit-on, la porte Djdid qu'on ne voit pas.

Le lieutenant-général continua sa reconnaissance en prenant successivement position sur le sommet des crêtes de Coudiat-Aty, accompagnant les tirailleurs, descendant jusqu'à la maison grise, au pied de laquelle étaient encore ceux de l'ennemi. A travers un créneau improvisé, il détermina de nouveau l'emplacement de la batterie de brèche, et pré-

scrivit d'établir, la nuit suivante, au dessous et en arrière de cette maison, une batterie en sacs à terre pour 2 obusiers de 6°, qui devront tirer le lendemain matin avec les trois batteries du Mansourah. Il est probable que la batterie de brèche ne pourra être construite et surtout armée que le surlendemain matin, vingt-quatre heures après les autres, à cause des chemins à faire et des énormes difficultés que présente la construction d'une batterie à 400 mètres du rempart, sous le feu direct et plongeant du canon et de la mousqueterie de la place, non encore suffisamment contrebattu, et sans aucune communication couverte en arrière.

Le lieutenant-général d'artillerie rentra à onze heures au parc de Sidi-Mabrouck. A midi, il mit à l'ordre de l'artillerie les dispositions suivantes :

ORDRE DU JOUR DE L'ARTILLERIE.

Au camp de Mansourah, le 7 octobre.

Le feu de l'artillerie commencera demain 8 à la pointe du jour; le signal sera donné par le premier coup tiré de la batterie Royale.

Le tir sera dirigé avec toute la justesse et la précision possibles. Les officiers des batteries devront y apporter le plus grand soin et le rectifier fréquemment.

Les pièces tireront à volonté, et le feu sera précipité ou ralenti, suivant les progrès de l'effet à produire; mais dans aucun cas on ne tirera par jour plus de 80 coups par canon et par obusier, et 60 par mortier.

Le feu de la batterie de mortiers continuera très-lentement pendant la nuit et sera alors spécialement dirigé sur les

points où l'on jugera que l'ennemi fait des réparations et sur les lieux où il se manifesterait quelque incendie.

Les bombes et obus qui seront chargés dans les batteries devront contenir de la roche à feu.

Indépendamment du feu des batteries de siège, 4 pièces de campagne, placées sur le Mansourah, tireront sur les batteries au dessus de la porte d'El Cantara et sur celles à droite de cette porte. Deux autres pièces de campagne et 2 obusiers de 6°, placés sur le Coudiat-Aty, tireront sur les batteries masquées près de la porte Bal-el-Oued.

Des fusées de guerre seront tirées pendant la nuit à la batterie de mortiers, concurremment avec les bombes; la direction et l'objet de ce tir seront les mêmes que ceux des mortiers.

Trente fusils de rempart seront placés près de la batterie Royale et de la batterie de Nemours, pour tirer dans les embrasures des batteries de l'ennemi, et contre-batte les feux de mousqueterie.

Le lieutenant-général commandant en chef
l'artillerie,

Signé COMTE VALÉE.

On travailla à Coudiat-Aty toute la journée sans engagement sérieux. Au Mansourah, comme la veille, la place envoya des bombes avec assez de justesse, mais sans pertes pour nos batteries.

La pluie commença à une heure et dura jusqu'à trois. L'armement des trois batteries du Mansourah, qui devait commencer à cette heure, fut retardé jusqu'à cinq heures, pour laisser sécher le terrain, que la pluie avait déjà rendu très-gras. Le sol était pierreux et repoussait les piquets:

aussi l'on éprouva de grandes difficultés pour l'établissement des plates-formes. A cinq heures le commandant d'Armandy partit pour Coudiat-Aty, avec la batterie Caffort et les deux obusiers de 6° qui devaient tirer au jour. M. le capitaine Le Bœuf, qui avait accompagné le matin le lieutenant-général dans sa reconnaissance, lui servit de guide.

A six heures, le chef d'escadron Malécharde dirigea sur le plateau de Mansourah les pièces et les mortiers destinés à l'armement des batteries 2 et 3, se réservant de conduire lui-même la pièce de 24 et les deux pièces de 16 qui devaient, avec deux obusiers de 6°, armer la batterie Royale. Le chemin du parc à cette batterie avait été préparé le matin par le génie, sur un terrain de remblai adossé, d'un côté, au roc ; il y avait à craindre que les eaux n'eussent enlevé une grande partie du remblai, d'autant plus que la pluie, suspendue un instant, recommençait à tomber avec une nouvelle force et sans interruption. A huit heures, M. Malécharde revint, annonçant que la pièce de 24 était versée en cage à gauche de la route. Par ordre du lieutenant-général, le colonel chef d'état-major fit réunir de suite un détachement de pontonniers, commandé par le capitaine Pradelles, et se rendit avec eux sur le lieu de l'accident. Arrivé sur le terrain, qui était devenu presque impraticable dans une obscurité profonde, on essaya de faire avancer la première pièce de 16 en dépassant la position où la pièce de 24 était versée ; on marcha quelque temps avec des pous de roués ; à 100 pas de la batterie, la pièce glissa et tomba à gauche dans le débord ; pendant que M. Pradelles travaillait avec ses pontonniers pour la relever, nous retournâmes en arrière pour faire avancer la seconde pièce de 16. M. le duc de Nemours arriva en ce moment avec le colonel Boyer : nous essayâmes devant lui de faire marcher cette deuxième pièce : le chemin

était si étroit , si glissant , la nuit si noire , la pluie si forte , qu'on avait peine à faire quelques pas , et les lanternes effrayaient les chevaux au lieu de les guider. Le capitaine Pradelles , après avoir relevé sa pièce , la vit verser de nouveau quelques pas plus loin ; malgré tous nos efforts , la nôtre versa aussi en cage. Reconnaisant alors l'impossibilité de rien faire par cet horrible temps , et à plus de minuit , nous fîmes cesser un travail désormais inutile , et retournâmes en rendre compte au lieutenant-général. L'armement de la batterie d'Orléans et de celle des mortiers s'était fait pendant ce temps sans accident par le plateau de Mansourah.

DIMANCHE 8 OCTOBRE.

A minuit , M. le capitaine Auvity fut envoyé à Coudiat-Aty pour empêcher les obusiers de 6° de tirer au jour. Le lieutenant-général d'artillerie se rendit de suite chez le général Fleury , chez le gouverneur , chez le prince , et ne rentra qu'à deux heures du matin sous sa tente ; le temps était toujours aussi affreux. Il fut convenu qu'à la pointe du jour le génie nous ferait remplir assez de sacs à terre pour construire une nouvelle batterie sur le plateau même du Mansourah , à gauche , dans la position où l'on se proposait d'établir la batterie d'enfilade , avant la reconnaissance. Malgré la pluie qui ne cessait pas , cette batterie , destinée à remplacer provisoirement la batterie Royale , dont l'armement était devenu impossible en ce moment , commença son travail au jour , sous la direction du capitaine Lecourtois. Le coffre et les embrasures furent terminés à midi : la batterie avait seulement trois mètres d'épaisseur dans le haut ; elle fut armée de deux obusiers de 6° et de trois pièces de 24 ; les plates-

formes et l'armement furent terminées en deux heures : elle devint la batterie n° 5, *batterie Damrémont*. Le temps était si couvert qu'on n'y voyait pas assez pour pointer ; tous les hommes étaient harassés, et l'on remit au lendemain l'ouverture du feu. Le colonel de Lamoricière offrit ses Zouaves comme auxiliaires à nos pontonniers pour remonter les deux pièces de 16 et la pièce de 24. Une pièce de 16 fut remontée dans la journée : le feu de la place était à peu près nul.

LUNDI 9 OCTOBRE.

A sept heures du matin, après une nuit aussi pluvieuse que les vingt-quatre heures précédentes, le feu s'ouvrit par la pièce de 24 placée à la droite de la batterie Damrémont. Cette batterie était commandée par le capitaine Thillaye. La batterie d'Orléans, la batterie de mortiers, commencèrent aussitôt leur feu, ainsi que les deux obusiers de 6° de Coudiat-Aty. Quelques éclaircies, quelques rayons de soleil, permirent de rectifier le tir, et la batterie d'Orléans, bien qu'éloignée de la Casbah de près de 1,000 mètres, fit de très-beaux coups d'embrasures, et éteignit en peu de temps le feu de l'ennemi. Les mortiers tirèrent avec justesse, mais sans produire d'incendies durables. La batterie Damrémont concentra son feu sur l'embrasure de gauche de la grande batterie, et fit aussi plusieurs coups d'embrasures ; mais, moins heureusement placée que la batterie Royale, ayant trop de commandement, et à une distance de 900 mètres au moins, son effet fut moins efficace que celui de la batterie d'Orléans.

Malgré la pluie, les Zouaves, dirigés par le capitaine Pradelles, à la tête de ses pontonniers, parvinrent à relever notre deuxième pièce de 16, et la conduisirent, avec la pre-

mière, à la batterie Royale, où elles commencèrent aussitôt leur feu sous la direction du capitaine Dardy : le feu de la place continuait toujours ; vers une heure il se ralentit. Le lieutenant-général ordonna alors de ne plus tirer que de quart d'heure en quart d'heure. A deux heures il reconnut, du haut du Mansourah, un chemin qui, partant du Rummel, au dessous du Bardo, montait auprès de cet édifice en le laissant à droite, tournait brusquement à gauche par une rampe fort roide, arrivait à Coudiat-Aty, sur le versant qui regarde l'aqueduc ; puis, tournant à droite, suivait une trace assez large et à peu près horizontale qui menait directement à la maison grise. Le capitaine Munster fut chargé de reconnaître si ce chemin était praticable sans travaux ; si le gué qu'on ne voyait pas, à cause des escarpements et des rochers de Mansourah, pouvait donner passage aux pièces de 24, ainsi que le chemin qui conduisait à la maison grise. Le gué fut reconnu très-profond, torrentueux, accessible cependant ; la seconde rampe horriblement roide ; tout le reste praticable, malgré d'énormes difficultés, surtout au gué et à la seconde rampe, dont le chemin, couvert de rochers et de cailloux ; offrait au moins un terrain solide. D'après ce rapport, le lieutenant-général se décida à y faire passer deux pièces de 24 de la batterie Damrémont, deux pièces de 16 de la batterie d'Orléans, avec huit chariots d'approvisionnements, et donna l'ordre de partir à la tombée de la nuit. Le colonel, chef d'état-major de l'artillerie, fut chargé de diriger cette opération difficile et de conduire la colonne. La nuit était sombre et pluvieuse, et les chemins détrempés ; à chaque pas on était obligé d'aller tâter le terrain pour reconnaître le meilleur point de passage, et ce ne fut qu'à minuit, après des efforts extrêmes et après plusieurs temps d'arrêt pour faire élargir ou aplanir la route par la

compagnie de sapeurs qui nous accompagnait, que nous pûmes arriver au gué du Rummel.

MARDI 10 OCTOBRE.

Après des retards inévitables en pareilles circonstances, malgré la nuit, la pluie et l'épuisement des hommes et des chevaux, l'on parvint à engager une pièce de 24 jusqu'au milieu du gué; mais là tous les efforts devinrent inutiles, et il fallut aller à la recherche de nouveaux renforts. Tout le monde était accablé, et ce ne fut qu'à force de prières, d'encouragements et de récompenses, et après avoir erré pendant plusieurs heures sur les plateaux de Coudiat-Aty, que le colonel chef d'état-major put ramener quelques hommes et faire recommencer le travail. Des sapeurs du génie, dans l'eau jusqu'à la poitrine, travaillèrent jusqu'au jour à rouler les blocs qui obstruaient le passage; d'autres disposaient la rampe; enfin, à six heures, la première pièce commença son mouvement, attelée de 40 chevaux; 20 étaient placés à gauche, sur une volée mobile, au bout d'une prolonge attachée à la volée fixe; des travailleurs d'infanterie poussaient aux roues et à la volée; les officiers et sous-officiers du train conduisaient eux-mêmes les chevaux de leurs conducteurs, animant et tenant en main les sous-verges et déployant une activité toute digne d'éloges. Notre première pièce de 24 gravit alors la rampe et se trouve à hauteur du Bardo au moment où le jour paraît. La place ouvre aussitôt son feu, un cheval est tué dans les traits; un biscaien ricoche sur la pièce de 24 sans atteindre les 20 hommes d'infanterie qui l'entouraient; au haut de la seconde rampe, qu'un cavalier isolé a peine à gravir, la pièce, arrêtée un instant, est calée de suite et reprend son mouvement; elle arrive au

second tournant. Pendant ce temps, la deuxième pièce de 24 a passé le gué, tourné vis-à-vis du Bardo, échappant aux boulets de la place ; mais arrivée à moitié hauteur de la seconde rampe, un coup de mitraille effraie les premiers chevaux, la pièce recule et verse en cage à gauche de la route. Le feu de la place redouble ; 2 chevaux seulement sont blessés ; mais on continue de marcher, et les 2 pièces de 16 arrivent sans accident au sommet, ainsi que les chariots de batterie. Il était neuf heures, et il fallait songer à relever la pièce de 24. 200 hommes du 47^e de ligne sont mis à cet effet à la disposition du capitaine Munster. Le lieutenant De-launay, l'adjudant Muller et le maréchal-des-logis Heilmann, avec quelques canonniers, dirigent l'infanterie ; la manœuvre se fait sous le feu de la place comme au polygone, avec deux gîtes de plate-forme et deux prolonges ; la force des hommes supplée au pointal, et la pièce est relevée et rejoint les autres avant dix heures et demie.

Le lieutenant-général d'artillerie se tint depuis le matin sur le plateau de Coudiat-Aty. Le feu très-vif de la place empêchait de travailler activement à la batterie de brèche commencée en sacs à terre au dessous de la maison grise. Le temps commençait à se remettre depuis le matin ; il avait plu cinquante-six heures sans interruption. Pendant ce temps, à Coudiat-Aty et à Mausourah, l'artillerie de campagne et de montagne secondait les mouvements des troupes contre les tirailleurs arabes. Dans la matinée, un nouveau pont de chevalets pour l'infanterie fut achevé par les pontonniers près du gué du Bardo ; ce pont remplaçait les deux passerelles de l'aqueduc, que l'orage des jours précédents avait enlevées. A trois heures, l'ordre fut envoyé au parc de faire atteler 130 chevaux, pour conduire, la nuit, à Coudiat Aty, la troisième pièce de 24 de la batterie Damrémont, les 2

obusiers de 8° de la batterie d'Orléans, les mortiers de la batterie n° 3 et les fusées incendiaires. Dans la même nuit, les deux obusiers de 6° de la batterie Damrémont devaient descendre à la batterie Royale, dont la pièce de 24 avait été relevée, dans la journée, par les Zouaves, de manière que, le lendemain au jour, cette batterie eut enfin l'armement prescrit par l'ordre du 6. Toutes les autres pièces de siège devaient être conduites à Coudiat-Aty, pour y occuper les emplacements déterminés, et les travaux de la batterie de Nemours poussés avec la plus grande activité.

MERCREDI 11 OCTOBRE.

A trois heures du matin, le lieutenant du train Steffe partit avec ses attelages; le mouvement s'exécuta sans accident, quoiqu'il eût encore plu pendant la nuit. Le lieutenant-général arriva à six heures à la batterie de Nemours, commandée par le capitaine Cafford. Il la trouva terminée, mais non encore armée; une pièce de 16 était en batterie à gauche au dessous de la maison grise: une pièce de 24 fut amenée et mise assez rapidement en batterie sous nos yeux; puis une deuxième; quant à la troisième, quoiqu'elle ne fût pas à plus de 30 mètres de la batterie, le feu de la place devint trop vif pour exposer les 50 travailleurs d'infanterie qu'on avait attelés à une prolonge fixée à cette pièce; le lieutenant-général se décida à ouvrir le feu sur-le-champ, se réservant d'amener plus tard cette troisième pièce en batterie. Deux autres batteries sont prêtes en ce moment: l'une n° 6, au dessus de la batterie de Nemours, et presque sur la terrasse de la maison grise, était commandée par le lieutenant de Beaumont, et fut construite toute en sacs à terre pour 2 obusiers de 6°; et l'autre en arrière, et sur la prolonge-

ment du chemin qui va de la maison grise à la grande batterie, fut établie par le capitaine Lecourtois à peu près à une distance de la place double de celle de la batterie de Nemours, 800 mètres environ. Cette batterie fut construite dans la nuit, sur un emplacement dont les pierres formèrent l'épaulement et dont les embrasures seulement furent revêtues en sacs à terre ; elle prit le n° 8, et fut armée d'une pièce de 16 et de 2 obusiers de 8. Enfin, à 150 mètres en arrière, le capitaine Coteau établit ses 3 mortiers sur un emplacement de même nature : des débris de maçonnerie et des briques fournirent l'épaulement : ce fut la batterie n° 7 ; mais les plates-formes de cette batterie étant arrivées en dernier lieu, elle ne fut prête à faire feu qu'à midi environ. En résumé, à neuf heures, au moment où le lieutenant-général donna l'ordre de commencer le feu, cet ordre fut exécuté à la fois par la batterie de Lecourtois n° 8, la batterie de Beaumont n° 6, et la batterie de Nemours n° 4, à laquelle manquait seulement une pièce de 24. Le tir fut d'abord dirigé sur l'angle de la maison casematée qui borne à gauche la grande batterie, et sur les trois premières embrasures de cette batterie, tandis que les obusiers de 8° et de 6° dirigèrent leur feu sur les pièces qui avaient des vues sur nous. Au bout d'une heure, le feu de la place fut éteint, et, soit effet moral, soit système de leur part (ne pas tirer quand nous tirons), leur fusillade même devint bientôt presque nulle ; il est vrai que l'on fit de beaux coups d'embrasure et que plusieurs de leurs pièces furent promptement démontées. La batterie Royale, la seule qui restait encore sur le plateau de Mansourah, seconda parfaitement notre feu, en tirant constamment sur la grande batterie et les bâtiments en arrière. A dix heures, on remit les travailleurs d'infanterie après la 3^e pièce de 24, et, animés par les officiers et

L'exemple des canonniers, elle fut rapidement mise en batterie et put commencer le feu.

A dater de ce moment, on ne s'occupa plus, dans le tir, que de faire brèche à la grande batterie. La pièce de 16 et les trois pièces de 24 eurent ordre de limiter leurs coups, de l'angle rentrant de la maison casematée à la deuxième embrasure de la grande batterie en pointant à huit pieds au dessous pour commencer la brèche, tandis que les obusiers devaient seconder le feu des pièces en fouillant le terre-plein de la batterie, ou frappant de plein fouet sur le revêtement. Au bout de peu de temps, le tir de ces trois batteries devint très-juste, quoique paraissant d'abord produire peu de résultats. Mais, à deux heures et demie, un obus de la batterie Lecourtois, pointé par l'ordre du lieutenant-général, qui indiqua lui-même le but, détermina le premier éboulement, et un cri de joie partit de la batterie de Nemours, où se trouvaient en ce moment le prince, le gouverneur et tout l'état-major. A dater de ce moment, tous les coups devinrent meilleurs et plus décisifs, et la brèche ne fit qu'augmenter en largeur et en hauteur. On continua toujours à pointer à huit pieds au dessous des embrasures, les obusiers fouillant les brèches partielles déterminées par le feu des pièces.

Dans l'intention de faire diversion, on essaya de faire brèche à la porte Gabia avec la pièce de 16; mais, malgré l'admirable précision du tir du brigadier Seingeot, de la 8^e batterie du 9^e, on ne put obtenir que des brèches partielles et sans importance. On y renonça promptement pour concentrer tout le feu, tant sur la brèche que sur les embrasures et les murs crénelés qui en battaient les approches. A une heure les mortiers commencèrent leur tir et le continuèrent autour de la brèche et sur les principaux édifices que l'on

nous indiqua comme contenant des magasins de poudre et d'objets d'approvisionnements. A six heures ils reçurent l'ordre de continuer à tirer toute la nuit.

A sept heures, le commandant d'Armandy fit commencer, à 120 mètres de la place, la batterie de brèche définitive n° 9 ; la nuit précédente, une place d'armes avait été construite, de concert entre les commandants en chef de l'artillerie et du génie, autour de l'emplacement déterminé, par le lieutenant-général d'artillerie, pour cette deuxième batterie de brèche ; dans le mouvement, le lieutenant de Beaumont fut blessé d'une balle au cou ; le lieutenant Tatin fut aussi frappé, mais légèrement. Pendant que la batterie Caffort se portait en avant et changeait de position, le commandant Maléchard fit remplacer les pièces de 24 par les obusiers de 8° et la pièce de 16 du capitaine Lecourtois, les 2 obusiers de 6° de la batterie Royale devant, dans la nuit, venir compléter l'armement de cette nouvelle batterie. Les mortiers et les 2 obusiers de 6°, placés au dessus de la maison grise, ne changèrent pas de position.

JEUDI 12 OCTOBRE.

Au jour, on reconnut que l'ennemi profitant de l'obscurité de la nuit et de l'impossibilité où nous étions de tirer sur lui, par suite de nos travaux et du désarmement provisoire de nos batteries, avait réparé la brèche avec beaucoup d'intelligence, garni la crête de sacs de laine très-épais, de bâts, d'affûts et d'obstacles de tous genres qu'il importait de détruire sans retard. Ce travail, en dehors des habitudes arabes, dut faire supposer dans la place des défenseurs éclairés. A six heures, le lieutenant-général arriva à la batterie de brèche de la veille, que je continuerai à appeler batterie de

Nemours. Il envoya de suite des officiers à la nouvelle batterie de brèche, qui était sur le point d'être terminée ; 2 pièces étaient en batterie, les autres allaient y être bientôt mises. L'approvisionnement n'était pas encore fait ; on s'en occupa de suite, et, comme il n'y avait pas possibilité de conduire des avant-trains, ni même de porter des caisses, des travailleurs d'infanterie, portant une charge et un boulet, et espacés convenablement, y descendirent, en courant, sous le feu de la place, la communication n'étant couverte qu'à une très-petite portée de la ville, au point où la place d'armes vient se relier au ravin qui conduit au Bardo. Heureusement cette opération se fit sans grandes pertes, et il n'y eut que peu de blessés. Nos canonniers étaient exténués : depuis quatre nuits ils étaient presque sans repos, et il ne fallait rien moins que le zèle de nos officiers, leur courage et leur bon esprit, pour leur faire surmonter ces dernières difficultés.

A neuf heures, la batterie de Nemours avait complété son nouvel armement. Le gouverneur, avec son état-major, descendait du haut du plateau pour s'y rendre, lorsqu'un boulet de la place vint le frapper de mort. Le lieutenant-général d'artillerie prit immédiatement le commandement de l'armée, et, comme le feu de la place redoublait en ce moment, et gênait les travailleurs qui portaient les charges à la batterie de brèche, il fit ouvrir de suite le feu de la batterie de Nemours, des mortiers et des deux obusiers de 6°. Cette dernière batterie, située au dessus de la maison grise, était maintenant commandée par le capitaine Roujoux. La batterie de brèche devait tirer dès qu'elle serait prête. Aussitôt que notre feu fut bien établi, celui de la place se ralentit sensiblement ; cependant le feu de la mousqueterie continua

tout le soir sur la partie de la communication à découvert , au dessous de la batterie de Nemours.

A une heure , la batterie de brèche ouvrit son feu. Le général en chef avait prescrit d'élargir la brèche à gauche jusqu'à l'angle de la maison casematée , et à droite jusqu'à celui de la maison rouge : ce but fut promptement atteint. On tira ensuite constamment sur le tiers supérieur de la brèche , et enfin à deux pieds au dessous de la crête , afin d'adoucir le sommet de la rampe , et pour détruire les travaux exécutés par l'ennemi dans la nuit précédente. A six heures du soir , la brèche étant reconnue praticable , le général en chef fit connaître à l'armée , par son ordre du jour du 12 octobre , à 6 heures du soir , que l'assaut serait donné à la place le lendemain 13 , à quatre heures du matin.

Il prescrivit en même temps au colonel chef d'état-major de l'artillerie de faire tirer toute la nuit de cinq minutes en cinq minutes , pour empêcher l'ennemi de faire de nouveaux travaux , en tirant à mitraille , dès qu'on apercevrait des travailleurs sur la brèche. Le feu s'établit en conséquence , et la lune et le beau temps favorisèrent ce tir de nuit et secondèrent l'adresse de nos canonniers.

VENREDI 13 OCTOBRE.

Le feu de la place , presque nul le soir et une partie de la nuit , devint très-vif avant la pointe du jour , au moment où les colonnes d'attaque débouchèrent du Bardo pour se rendre à la batterie de brèche , et celui de nos quatre batteries redoubla en même temps de justesse et d'activité.

Enfin , à sept heures , la brèche ayant été jugée tout-à-fait praticable , le général en chef , qui était à la batterie depuis quatre heures du matin , avec S. A. R. monseigneur le duc

de Nemours et le lieutenant-général du génie, donne le signal de l'assaut, et la première colonne d'attaque, le colonel de Lamoricière en tête, s'élança de la tranchée, franchit, au pas de course, l'espace qui la sépare de l'ennemi et couvre dans un instant le sommet de la brèche, pendant que notre feu, dirigé plus à droite, achève d'éteindre celui de la place et d'en disperser les défenseurs. A neuf heures, le cri de *Vive le Roi* retentit aux fenêtres de la grande caserne, le feu de nos batteries cesse de toutes parts et le drapeau français flotte sur Constantine.

Un nouveau rôle commença aussitôt pour l'artillerie, conservatrice des armes et des munitions de tout genre; elle s'occupa, sans délai, de la recherche des magasins à poudre, et l'on établit à la Casbah le dépôt général où toutes les armes devaient être rassemblées. Par ordre du général en chef, les officiers d'artillerie furent chargés de parcourir la ville pour mettre des postes dans toutes les maisons qui renfermaient des magasins à poudre ou des dépôts d'armes et de cartouches. D'autres furent immédiatement chargés d'un recensement exact de l'armement de la place.

SAMEDI 14 OCTOBRE, ET JOURS SUIVANTS, JUSQU'AU 19.

M. le commandant Maléchar, chargé de ce travail, put faire connaître, dès le lendemain, que 63 pièces de divers calibres armaient les remparts, que les magasins contenaient encore 10 à 12 mille kilogrammes de poudre, 4 à 5 mille projectiles, et que, de tous côtés, se trouvaient des dépôts de cartouches.

Le désarmement général des habitants fut aussi ordonné, sous les peines les plus sévères, et contrôlé par les visites domiciliaires d'officiers de toutes armes réunis en commis-

sion. Après quatre jours, le nombre des armes déposées à la Casbah s'élevait à 2,000 fusils, 250 sabres ou yatagans et environ 300 pistolets, la plupart en mauvais état.

VENREDI 20 OCTOBRE, ET JOURS SUIVANTS, JUSQU'AU 31.

Enfin, le général en chef, ne considérant le rôle de l'artillerie comme entièrement terminé que lorsqu'elle aurait ramené à Bone tout son matériel de siège, donna l'ordre au colonel de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie, de quitter Constantine le 20 octobre, huit jours après l'assaut, à la tête d'une colonne de 1500 hommes, destinée à escorter les bouches à feu de gros calibre. Cette colonne à laquelle on adjoignit 14 fourragères de l'administration, chargées de blessés, malgré le mauvais état des chevaux et toutes les difficultés de chemins détrempés par les pluies des jours précédents, revint à Bone en 7 jours, et le 26 octobre, à six heures du soir, au moment où la pluie tombait à torrents, tout ce matériel était rentré sans accident, et établi au parc du siège au dessous de la redoute de Damrémont.

Le général en chef, après avoir rétabli et assuré la tranquillité à Constantine et dans toute la province, laissa dans la ville une garnison de 2,700 hommes, et se mit lui-même en marche le 29, avec S. A. R. à la tête de la dernière colonne. Il arriva au camp de M'jez Hammar le 1^{er} novembre, et, par l'ordre du jour suivant, témoigna à l'armée sa juste satisfaction de sa noble et glorieuse conduite.

695746 A

ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE DE CONSTANTINE.

ORDRE DU JOUR.

M'jez-Hammar, le 1^{er} novembre 1837.

Soldats !

Vous venez de terminer une campagne pénible et glorieuse ; vous rentrez dans votre camp, un mois jour pour jour après l'avoir quitté, et, dans ce court espace de temps, vous avez pris une ville fortifiée par la nature et par l'art, vous avez pacifié une province que la guerre désolait depuis plusieurs années.

La France verra avec orgueil les lauriers qui entourent vos drapeaux, et les vieux guerriers qui ont pris part aux grandes batailles de l'empire applaudiront aux faits d'armes de leurs jeunes successeurs. Pour moi, je suis heureux qu'à la fin de ma longue carrière la fortune m'ait appelé à commander une armée aussi brave et aussi dévouée, et je vous remercie de l'appui que vous m'avez tous accordé dans des circonstances difficiles.

Le prince qui a constamment marché à votre tête, qui a partagé vos travaux et vos privations, fera connaître au roi le zèle et la résignation que vous avez montrés, et je ne doute pas que la justice de S. M. ne vous accorde bientôt les récompenses que vous avez si noblement méritées.

Le lieutenant-général commandant en chef.

Signé Comte VALÉE.

Deux jours après, le général en chef rentrait à Bône, et,

le lendemain, tout le matériel d'artillerie qui avait concouru à la prise de Constantine, sans en excepter une seule voiture, se trouvait réuni au parc : 4 obusiers de montagne seulement furent ajoutés à l'armement de Constantine, avec un approvisionnement de 250,000 cartouches d'infanterie.

Bône, le 4 novembre 1837.

Le colonel chef d'état-major de l'artillerie
de l'armée,

BARON DE TOURNEMINE.

Vu :

Le 4 décembre 1837.

Le maréchal de France, gouverneur-général,

COMTE VALÉR.

L'EXPÉDITION, L'ASSAUT,
ET LA
PRISE DE CONSTANTINE

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

TRADUIT PAR M. R. O. SPAZIER (1).

Les six derniers numéros de la *Gazette d'Augsbourg*, qui viennent d'arriver à Paris, contiennent une relation très-pittoresque et très-animée de la dernière expédition d'Afrique. L'auteur est un jeune naturaliste d'Augsbourg, membre de la commission scientifique qui accompagna l'expédition française et suivit l'état-major. Nous aimons à voir les jugements portés sur nos soldats par un étranger, bien placé pour observer les hommes et les faits, et qui joint à beaucoup d'intelligence et de lumières une bonne foi qui donne une grande valeur à ses appréciations. Nous nous faisons un devoir de conserver autant que possible dans notre traduction l'esprit et le tour du texte allemand. Ce serait lui ôter une partie de son prix que d'en altérer l'originalité. Nous ne croyons pas même devoir

(1) *Journal le Commerce*. — Décembre 1837.

omettre les digressions scientifiques que le jeune écrivain mêle à la description des scènes de camp et de guerre.

Bône. — Au commencement de novembre, sorti enfin des camps où j'ai si long-temps vécu, pour entrer dans une paisible demeure, je suis aujourd'hui en état de vous adresser le récit de l'expédition que nous avons faite dans l'intérieur de l'ancienne Numidie. La lutte de sept ans que les troupes françaises ont soutenue contre les peuples barbares de l'Afrique a été sans doute riche en évènements remarquables et glorieux ; mais la guerre de Constantine est assurément le plus beau fait d'armes qui honore le drapeau français dans cette partie du monde. C'est pourquoi nous autres étrangers, coureurs d'aventures, si nous avons été punis de notre curiosité par sept nuits terribles passées dans l'eau et dans la boue devant Constantine, nous nous croyons amplement payés de nos peines par le plaisir que nous avons eu de voir combattre la jeunesse française. Ces vétérans de vingt ans ont renouvelé en Afrique les exemples d'intrepidité et de patience que leurs pères de 1812 avaient donnés en Europe.

Nous avons été témoins de l'influence qu'exerce le fanatisme religieux sur des barbares ; nous avons étudié l'intérieur d'un pays mystérieux et admiré les ruines de Cirta et son inculte et vigoureuse nature. Pour vous, peintres de batailles de Paris, vous, romanciers et poètes de la nouvelle école, que ne suivez-vous une expédition semblable dans les déserts de la barbarie ? C'est là que vous verrez des scènes pleines d'intérêt et de grandeur, que vous assisterez à des spectacles toujours nouveaux, que vous amasserez des trésors pour enrichir plus d'une vie de poète et d'artiste. Allez visiter les ruines des villes romaines, les solitudes mélancoliques du vieux Atlas, et la terrible race d'hommes qui habitent ses rochers, ces Bédouins blancs comme des spectres

avec leurs barbes pittoresques, ces Kabâïles décharnés, enfants de la plus misérable barbarie, et toute cette nature sauvage par son aspect et riche des souvenirs d'une brillante civilisation, animée par la vie de la guerre, retentissante du bruit des armes et des fanfares, et vous serez bientôt dédommagés des fatigues de votre navigation et de vos courses au travers des déserts.

Peut-être y a-t-il en France des hommes mécontents de cette belle victoire, qui ne veulent pas de cette colonie africaine, parce qu'elle coûte trop d'argent; mais le vrai Français ne peut que se réjouir au récit de ces combats, et, quoi qu'en disent les calculateurs qui pèsent tout au poids des écus, la gloire compte pour quelque chose dans la richesse des nations.

Ce fut le 1^{er} octobre que l'armée sortit du camp de Medjez-Hammar pour marcher sur Constantine. Elle se composait de quatre brigades, dont chacune avait à peine la force d'un régiment; le tout ne comprenait pas plus de 7000 hommes. Les fièvres et les dysenteries avaient décimé les rangs. Les grands hôpitaux de Bone, les baraques d'ambulance des camps de Drean, de Ghelma et Medjez-Hammar, ne suffirent pas au nombre toujours croissant des malades. On eut recours enfin aux bâtiments à vapeur, qui transportèrent plusieurs centaines de convalescents en France. Toutefois, les corps d'Afrique proprement dits, les zouaves, les chasseurs d'Afrique, etc., avaient moins souffert. Les deux premières brigades, commandées par le duc de Nemours et le général Trézel, bivouaquèrent le 1^{er} octobre sur les hauteurs de Raz-el-Akba. Le sommet de cette montagne s'élève à 2920 pieds de Paris au dessus de la Méditerranée. Les oliviers sauvages, les arbres qui portent la pistache et le tamarin, forêts qui, dans les environs de Medjez-Hammar, or-

neut les collines et les vallées d'un vert toujours varié, disparaissent tout-à-fait sur le Raz-el-Akba, et le pays, jusqu'à Constantine, prend un aspect d'aridité qui désespère la vue sans lui offrir un arbre, un buisson pour la consoler. Notre bivouac était sur la même place où Achmet bey avait eu le sien ; on y trouva une grande quantité de paille. Les soldats portaient du bois pour trois jours sur leurs havresacs, et bientôt des feux étincelants éclairèrent la montagne ; et les merveilles culinaires du soldat français brillèrent au même lieu où, quelques jours auparavant, avait fumé le triste kouskousou des Arabes d'Achmet. A un quart de lieue à l'est de notre bivouac, on vit une masse considérable de ruines, connues dans le pays sous le nom d'Anouna. Nous prîmes copie d'une trentaine d'inscriptions latines ; mais aucune ne nous révéla le nom de cette ville numidienne. On trouve à l'entrée de ces ruines l'unique inscription que Shaw nous fait connaître, ainsi que le bâtiment avec la croix de pierre et l'ancre dont il parle. Les inscriptions que nous copiâmes se trouvent toutes sur des pierres tumulaires ; malheureusement les plus importantes sont tronquées. Aucun des anciens géographes ne fait mention d'une ville dont la situation puisse indiquer que c'est Anouna. On doit en être d'autant plus étonné qu'on y aperçoit très-distinctement les traces d'une grande route romaine dans la direction de Cirta (Constantine), et qu'on doit présumer qu'il existait une communication très-fréquentée entre cette ville et Calama (Ghelma). Mais les Romains fondaient des villes et même des empires sans en avertir le monde par écrit. On découvre les traces de la présence de ces conquérants classiques dans les gouffres les plus inabordables de l'Atlas, au midi de Boudschia, où habite le peuple le plus sauvage et le plus rude de la terre ; on trouve, dis-je, des ruines de villes considérables là où probablement ne posera jamais un pied français.

Le 2 octobre, l'armée campa auprès du marabout de Sidi-Tamtam, où l'on trouve des tombeaux arabes. La troisième et la quatrième brigade, commandées par le général Rulhières et le colonel Combes, se tenaient toujours une demi-journée en arrière pour protéger le grand convoi qui, avec sa multitude de voitures et de mulets, occupait deux lieues de route. « Si Achmet attaquait notre arrière-garde avec toutes ses forces, disait un officier supérieur dont l'avis avait dans l'armée l'autorité d'un oracle, nous pourrions arriver devant Constantine dans un état qui rendrait le succès de l'expédition très-problématique. » En effet, les troupes n'étaient pas assez nombreuses pour protéger un convoi d'une telle étendue, et les Arabes auraient pu facilement jeter un désordre affreux dans les bagages. Heureusement, Achmet avait renoncé à nous livrer bataille, et voulait concentrer sa résistance dans sa capitale et les environs. Souvent nous vîmes des patrouilles de cavalerie qui, des hauteurs stériles, nous regardaient; mais elles disparaissaient aussitôt que notre avant-garde approchait d'elles.

Le 3, l'armée campa auprès de Ouad-el-Aria, petit ruisseau dont les eaux limpides rafraîchirent agréablement nos soldats. Je dois remarquer qu'en général nous n'avons pas manqué d'eau. S'il n'y a pas de rivières navigables dans ce pays, en revanche il y a une grande abondance de sources et de petits ruisseaux: on ne fait pas une lieue sans en trouver; ils courent ordinairement vers l'est. Ce n'est que dans la saison la plus chaude, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de septembre, que beaucoup de ces ruisseaux se tarissent. La contrée que nous parcourûmes depuis Medjez-el-Hammar était d'une stérilité désolante: je lisais sur les visages de quelques paysagistes qui suivaient l'armée l'expression d'un désappointement complet. Ce n'est qu'aux

approches de Constantine qu'ils se trouvèrent consolés par l'aspect d'une nature vraiment grandiose. Cependant pour beaucoup d'entre nous, il était d'un grand intérêt d'observer la forme de l'Atlas à cette distance de la mer.

Depuis Raz-el-Akba, nous marchions dans un pays très-élevé dont les vallées mêmes étaient au moins à 1,500 pieds au dessus du niveau de la mer ; mais les montagnes ne s'élevaient qu'à 500 pieds au dessus des vallées ; c'étaient de véritables collines. Les vallées s'élargissent quelquefois et se transforment en plateaux dont quelques uns embrassent jusqu'à 30,000 hectares de terrain. On voit bien rarement des rochers ; partout une terre grisâtre, une végétation pauvre, çà et là de petites herbes, mais généralement un sol nu. La daphné blanche, la scille maritime, l'ansonie inermis, quelques iris bleuâtres au pied des montagnes, l'oléandre enfin sur le bord des ruisseaux, voilà tout ce qu'on rencontrait de plantes dans ce désert montagneux et triste. Pas un arbre un peu élevé, pas un oiseau chantant pour mêler quelque poésie à cette solitude monotone. Il est vrai qu'on ne s'ennuie pas même dans un désert au milieu de quelques milliers de Français qui trouvent partout matière à causer et à rire. Le règne animal était, s'il est possible, encore plus pauvre que le règne végétal. Aucun insecte ne bourdonne autour des fleurs clairsemées. Notre unique et assidu compagnon était le grand aigle à tête blanche (*vultur leucocephalus*), dont une nuée immense planait au dessus de nos têtes comme une armée de géans ailés. On ne pouvait regarder sans un saisissement profond ces oiseaux qui sentent les cadavres et qui suivent les armées comme les requins suivent les vaisseaux. Pendant le silence de la nuit, nous entendions le rugissement des lions que les faux de nos camps empêchaient de venir chercher leur proie parmi nos chevaux et nos mulets. Les plateaux

stériles de la province de Constantine sont la véritable patrie de ces redoutables animaux ; c'est là que le lion partage avec le Bédouin l'empire du désert ; le lion en est le maître absolu pendant la nuit, et il apparaît régulièrement devant les douares arabes pour lever la dîme sur le bétail.

Notre marche jusqu'à Constantine dura près de six jours, quoique cette ville soit éloignée seulement de 19 lieues de Medjez-el-Hammar et de 41 lieues de Bone. Les scènes du bivouac étaient toujours très-pittoresques. On campait toujours auprès d'un ruisseau ou d'une source, et le camp recevait le nom du village, ou du ruisseau, ou du tombeau, ou du marabout le plus proche. Dès que le carré était clos, il fallait voir et admirer l'activité des soldats français. Les uns couraient pour chercher de l'eau ou des tiges de chardons secs, faute de bois, dont le pays est dénué ; d'autres allumaient le feu et préparaient la cuisine ; bientôt on voyait briller mille feux ; ici on entendait des chants, là des causeries, plus loin des rires joyeux. Les orateurs du bivouac (c'étaient ordinairement des volontaires parisiens) rassemblaient autour d'eux leurs auditoires, leur parlaient politique, et annonçaient les futures destinées de l'Europe. Les honnêtes et simples recrues de la Bretagne et de la Vendée écoutaient en silence, avec une foi religieuse, ces oracles de Paris qui ne savent douter de rien. Dès qu'il a mangé le potage au riz et rongé le biscuit sec, le soldat français se fait un lit aussi commode que possible. Une fois, je vis un soldat du bataillon d'Afrique ouvrir un tombeau arabe, en déloger l'antique habitant, et se coucher à sa place. D'autres restaient debout autour du feu pendant presque toute la nuit, causant et se faisant du café.

Les scènes du bivouac arabe sont toutes différentes. Dès que les spahis, qui forment toujours l'avant-garde, ont atteint

le lieu destiné au repos, ils attachent les pieds de leurs chevaux, rangés sur deux colonnes, à des piquets de bois. Après ces soins, tous les Arabes se rassemblent pour faire la prière. Tournés vers l'orient, ils se jettent par terre la tête en avant, se lèvent et se couchent de nouveau, presque à l'instar des épileptiques, tandis que l'un d'entre eux murmure la formule de la prière. Quelquefois les rayons du soleil couchant, éclairant leurs visages à larges barbes, donnent à ces groupes absorbés par la prière un caractère de sainteté qui inspire en effet la vénération. Mais, sitôt qu'il s'est acquitté de ce devoir pieux, l'Arabe devient gai et enjoué comme un enfant. On chauffe le koukousou, on allume les pipes. Les plus jeunes des spahis commencent leurs jeux, les plus âgés les regardent, assis en demi-cercle, les jambes croisées; les chevaux forment le fond du tableau, et sont comme les spectateurs du côté opposé. Les jeux des Arabes sont des drames et des pantomimes, représentant des amours, des chasses, des combats, tableaux des mœurs du désert. Ces hommes, habituellement si graves et si sérieux, se livrent à cet amusement avec une vive gaiété; ils rient, ils plaisantent, ils crient quelquefois à troubler le sommeil de leurs camarades français. Quand ils ont assez de ces divertissements, ils forment ensemble un assez grand cercle; ils placent au milieu de ce cercle une lanterne de papier, et l'un d'eux commence un chant guttural en s'accompagnant d'une guitare de structure barbare; les autres écoutent immobiles et silencieux comme des statues. Ils passent ainsi leur soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Souvent j'ai vu, après minuit, lorsque la plupart des feux des Français étaient éteints, les Arabes, assis sous les étoiles, écoutant le troubadour qui leur chantait les délices amoureuses des douares. Vers quatre heures du matin, on sonnait le réveil au camp. La musique

de chaque régiment jouait ses airs les plus doux. Quelle misère brillante est la misère du soldat ! Une musique suave lui donne la force et la patience, et ranime ses membres engourdis par le brouillard et la rosée glaciale du matin.

Dès qu'il faisait assez jour pour distinguer la route, l'avant-garde se mettait en marche ; tous les corps suivaient dans l'ordre prescrit. L'artillerie et l'immense convoi se traînaient ensuite ; puis venaient la troisième et la quatrième brigades qui avaient rejoint l'armée le 1^{er} octobre. Souvent, quand il faisait beau, j'allais à cheval sur la colline la plus proche pour jouir de l'imposant spectacle que présentait cette longue colonne. Le 5 octobre nous aperçumes enfin du sommet d'une hauteur couronnée par la ruine d'un beau monument romain, le but de notre pèlerinage : Constantine ! Constantine ! crièrent les soldats en faisant retentir leurs armes. Je crois, en vérité, que le cri Moscou ! ne fut pas répété avec plus d'enthousiasme par la grande armée de Napoléon. Ma foi, l'aspect d'une ville avait quelque chose de fort bienfaisant après une marche de cinq jours à travers un désert montagneux d'une monotonie mortelle, où l'on ne rencontrait pas une habitation humaine.

La position de l'ancienne résidence de Massinissa, bâtie comme un nid d'aigle sur un rocher gigantesque, au fond d'une large vallée, a vraiment quelque chose d'imposant. Nous ne pouvions d'abord apercevoir que la moindre partie de la ville ; cependant nous vîmes bien distinctement le marabout Sidi-Mabrouk sur la montagne de Mansourah et les bâtimens épars sur Coudiat-Aty. Le monument romain situé sur la colline où l'état-major s'arrêta quelques heures est appelé par les indigènes *Sommak*. Je ne sais pas pourquoi le *Moniteur algérien* l'appelle *Monument de Constantin*. Il a environ trente pieds de hauteur, et ressemble beaucoup au

monument de la place des Innocents à Paris. Le grand nombre de belles pierres carrées qu'on voit au pied du monument, et qui sans doute en faisaient partie, prouve qu'il était d'une grande dimension. Il n'est pas douteux que ces ruines ne soient celles d'un temple consacré au culte de quelque une de ces divinités auxquelles les Romains sacrifiaient hors de l'enceinte des villes.

Aucun lieu n'était plus favorablement situé que cette hauteur pour saisir d'un regard la direction des diverses chaînes de montagnes qui composent l'Atlas. L'œil embrassait cinq chaînes, toutes de hauteur à peu près égale ; les sommets en sont presque aussi droits et aussi égaux que ceux du Jura. Il faut se placer à une distance de huit lieues pour voir s'élever un pic de quelques centaines de pieds au dessus de la chaîne des montagnes. Selon des rapports exacts faits par les indigènes, elle règne encore dans une étendue de 50 lieues vers le midi. A partir de là, les montagnes deviennent toujours plus petites et s'abaissent enfin au niveau des plaines immenses du pays des dattes, appelé par les Arabes Bilad-el-Dscherid, où habitent beaucoup de races d'Arabes : il y croît des palmes. Ces plaines deviennent de plus en plus stériles à mesure qu'elles s'étendent vers le sud, jusqu'à ce qu'elles se confondent avec le grand désert de Sarah. Toutes les expéditions que les Français ont faites dans l'intérieur du pays, tous les renseignemens pris auprès des indigènes, des voyageurs ou des prisonniers, qui avaient pu pénétrer dans les parties les plus méridionales de la Barbarie, ont établi ce fait qu'il existe un seul Atlas qui s'étend sur toute la Barbérie, qui s'enchaîne partout et s'abaisse à mesure qu'il s'avance vers le sud. Il n'existe donc pas, comme l'indiquent les cartes d'Afrique, un *Grand-Atlas* parallèle à un *Petit-Atlas* dont il serait séparé. Le sommet le plus élevé de cette

montagne est probablement le Jourjoura , le *Mons-Ferratus* des anciens , à l'est d'Alger , dans les environs de la Flissa , et qui ordinairement est couvert de neige jusqu'au mois de juillet.

Les premières hostilités commencèrent le 5 octobre vers le soir. Les douares , situés à une journée de marche de Constantine , étaient abandonnés et incendiés. Ce signe d'hostilité était d'autant plus surprenant que pendant l'expédition du maréchal Clauzel , les habitants des mêmes douares étaient restés dans leurs cabanes et même avaient mené paître leur bétail sous les yeux de l'armée française. Lorsque les brigades descendirent de la colline du Monument vers la vallée de la rivière Rummel , près de Constantine , quelques centaines de cavaliers arabes attaquèrent l'aile gauche ; mais ils ne tirèrent que d'une distance éloignée , et n'arrêtèrent pas un moment la marche lente du convoi. Le camp fut construit à une petite lieue de Constantine. Il faisait déjà sombre quand les troupes formèrent leur carré de camp. Au même moment tous les sommets de la chaîne des collines de l'autre côté du Rummel se couronnèrent de cavaliers arabes ; le nombre des ennemis s'accrut à chaque instant. Nous crûmes tous alors que le bey entreprendrait pendant la nuit une attaque désespérée ; mais on n'échangea que quelques coups de fusil aux avant-postes.

Nous campâmes enfin le 6 près de Constantine. L'avant-garde s'approcha lentement du plateau de Mansourah. Le duc de Nemours était à la tête de sa brigade , qu'il commanda en réalité ; il avait auprès de lui ses trois aides-de-camp , parmi lesquels se trouvait le prince de la Moscowa. Le général-gouverneur était entouré d'un état-major plus nombreux ; pendant la marche , il avait évité autant que possible tout contact avec le duc de Nemours. Celui-ci avait

alors l'air bien souffrant ; sa figure belle et fine était blanche comme du papier , il portait autour du corps une double ceinture de flanelle , et il me paraissait lutter contre des douleurs physiques ; mais , arrivé devant Constantine , sa santé se rétablit entièrement. Les bagages de l'armée, l'ambulance et l'arrière-garde campèrent dans une petite plaine au pied du mont Mansourah. L'état-major du général Damrémont logea au marabout Sidi-Mabrouk , dans une petite maison délabrée ; la tente du duc de Nemours fut dressée dans un jardin potager où on laissa entrer le vieux Stadschi Soliman Ben Zacri et les autres réfugiés de Constantine qui , de ce moment , commencèrent à jouer un rôle considérable. Le temps avait été ce jour encore jusqu'au soir très-favorable , et l'armée se trouvait dans la meilleure disposition. L'ennemi le plus redoutable dans une semblable expédition , c'est la pluie. Tandis que l'avant-garde prenait position sur le plateau , l'aile gauche du convoi fut encore une fois attaquée par les Arabes. Quelques milliers d'êtres blancs , montés sur des chevaux rapides , galopèrent le long de la rive gauche du Rummel , déchargèrent leurs fusils et se sauvèrent ; aucune de leurs balles n'atteignit la colonne ; et même la longue ligne de tirailleurs qu'on leur opposa n'eut aucun blessé après une fusillade de deux heures. Cette attaque tumultueuse des Arabes n'avait rien de sérieux ; ils tiraient de trop loin , et leurs coups ne frappaient que l'air. On leur lança quelques obus qui crevèrent au milieu d'eux. Quel plaisir alors de voir tous ces cavaliers blancs comme des spectres fuir en désordre et galoper ventre à terre ! Selon leur mauvaise coutume , les tirailleurs français brûlèrent beaucoup de poudre inutilement.

Le général Damrémont , le duc de Nemours et la plupart des autres généraux s'étaient rassemblés à l'extrémité du pla-

teau de Mansourah , pour reconnaître de là , sur le bord d'un précipice , la ville située tout près au dessous d'eux. De ce côté, Constantine offre aux regards un panorama remarquable. Sa masse de maisons grisâtres , assise sur un rocher aplati au sommet et escarpé tout autour, s'élève du nord vers le midi, par degrés insensibles, en un vaste amphithéâtre ; sa situation est plus élevée, mais beaucoup moins escarpée que celle d'Alger. Les deux villes ont à peu près la même étendue, mais elles ne se ressemblent pas du tout quant à l'aspect extérieur. Les bâtiments de Constantine sont de style moresque , avec des cours intérieures et des galeries ; mais, au lieu des belles terrasses d'Alger, ils sont couverts de toits en briques, constructions septentrionales qui, transportées dans ces régions du midi, font mal aux yeux. Les maisons ont une couleur livide et cadavéreuse comme le rocher qui les porte. Les tours blanches des mosquées, s'élevant au dessus de cette sombre masse de pierres, ressemblent à des fantômes couverts de linceuls qu'on verrait se dresser dans un cimetière. On aperçoit entre les maisons des cyprès, dont les pyramides, d'un vert foncé, leur font un ornement tout-à-fait en harmonie avec le fond du tableau. La Casbah couronne la cime du rocher à l'extrémité sud-ouest de la ville : c'est un ancien bâtiment d'une immense étendue, qui porte des traces d'origine romaine. A peine les habitants eurent-ils remarqué notre arrivée sur le Mansourah, qu'un cri de guerre impétueux partit de tous les bastions. Les femmes étaient montées sur les toits des maisons et poussaient des hurlements aigus, apparemment pour exprimer leur haine contre nous et encourager les défenseurs de la ville. Deux drapeaux rouges d'une dimension énorme flottaient sur les portes Bab-el-Oued et Bab-el-Dcheddid ; et, dans le même moment tous les villages arabes des environs furent incen-

diés par leurs propres habitants. On entendait s'élever des tours des mosquées la voix haute et grave du prêtre qui adressait le nom de Mahomet aux nuages rougis par le reflet des incendies; et ces nuages, qui couvraient partout l'horizon, annonçaient déjà les pluies des jours suivants.

Les groupes des généraux et des officiers de leurs états-majors étaient là debout sur le bord du précipice, les yeux attachés sur cette ville lugubre. « C'est la résidence du diable! » s'écria subitement le prince de la Moskowa avec un accent de surprise, interrompant ainsi le silence de ses camarades. Ces paroles causèrent une espèce de frémissement à tous ceux qui les entendirent. Je crois que les témoins de cette scène imposante et terrible ne l'oublieront jamais. Le sifflement des boulets nous arracha bientôt à ces rêveries. Toutes les batteries de la ville, notamment celle de la casbah et la grande batterie établie auprès de la porte Bab-el-Dcheddid, dirigèrent un feu richement nourri contre notre plateau. Un des premiers boulets passa entre le général Damrémont et le duc de Nemours; quelques minutes après, une bombe s'enfonça dans la terre derrière eux et creva avec un bruit formidable, mais sans faire de mal à personne. Le vieux général Valée secoua la tête en disant : « Ces coquins-là ont de bons artilleurs. » Ceux des spectateurs que le devoir ne retenait pas dans ce lieu évitèrent par une sage retraite la grêle de projectiles qui y tombait. Malgré le danger, le général Damrémont resta plusieurs heures sur le bord du précipice, comme plongé dans une profonde méditation : il y perdit un temps précieux. L'atmosphère était encore favorable et le terrain encore sec. Avec des mesures plus promptes, on aurait pu, dès ce jour, établir quelques batteries sur le Mansourah, et transporter l'autre partie des pièces sur la colline de Coudiat-Aty. On prétend que le gou-

verneur avait espéré encore sous les murs de Constantine un arrangement, et cela malgré tous les signes d'hostilité dont il venait d'être témoin.

Dans la soirée du 6, la troisième et la quatrième brigade franchirent la rivière du Rummel et s'emparèrent sans résistance de la colline de Coudiat-Aty ; mais deux batteries de l'ennemi qui croisaient la rivière tuèrent quelques hommes. Un aide-de-camp du général Fleury fut coupé en deux par un boulet lorsqu'il se trouvait au milieu de la rivière. Dans la matinée du 7, nous vîmes de Coudiat-Aty un très-beau spectacle de guerre. Plus de 3,000 cavaliers arabes descendirent des montagnes pour attaquer, sur les derrières et sur les flancs, les deux brigades qui y campaient. Ils se précipitèrent sur les rangs des Français en poussant des cris terribles. Toutes les pentes des montagnes et toutes les vallées derrière Coudiat-Aty étaient couvertes d'hommes blancs montés sur des chevaux gris. Des troupes moins expérimentées que les corps d'Afrique auraient été sans doute intimidées par le nombre et les cris de ces barbares ; mais ces soldats, habitués à la guerre avec les Arabes, savent très-bien à quoi s'en tenir sur ces démonstrations. Les chasseurs d'Afrique permirent à ces cavaliers de s'approcher jusqu'à une demi-portée de fusil, et deux escadrons firent alors une charge impétueuse ; les Arabes n'attendirent pas le choc, et s'enfuirent précipitamment. On en atteignit quelques uns, et on les tua dans la mêlée. Au bout de quelques minutes, cette foule de spectres hurlants avait évacué le terrain. Le même jour, une partie de la garnison de Constantine fit une sortie contre Coudiat-Aty. On la reçut avec de l'artillerie de montagne, et on la refoula bientôt dans ses murs.

Le 8, des pluies glaciales tombèrent toute la journée. Les

artilleurs et les troupes du génie travaillèrent pourtant avec ardeur pour établir les batteries sur le Mansourah ; mais le bombardement , annoncé pour ce jour , ne put commencer.

La nuit du 8 au 9 fut affreuse. L'armée coucha sur un sol humide et froid ; on enfonçait dans la boue jusqu'au genou ; et point de feu, pas un abri contre les torrents de pluie. Aux souffrances que causait la tempête se joignaient les périls de la guerre ; les batteries de la ville continuèrent leur feu , et plusieurs ennemis audacieux se glisèrent jusque dans les bivouacs. A peine le jour eut-il paru , qu'on aperçut de tous côtés des tirailleurs ennemis ; les fusils , mouillés par la pluie , rataient , et les pauvres soldats étaient obligés de les essuyer et de les frotter à chaque coup qu'il fallait tirer. Ces braves recoururent alors à l'arme qu'ils maniaient si bien ; quoique marchant péniblement dans les boues , ils s'avancèrent contre l'ennemi la baïonnette en avant , et avec une telle énergie , que les Arabes cherchèrent bientôt un asile derrière leurs murs.

Dans la matinée du 9 , les batteries françaises commencèrent enfin leur feu du plateau de Mansourah ; elles devaient faire taire les batteries de la ville , démonter les pièces , et intimider les habitants. Le général Damrémont se flattait que ceux-ci viendraient , ce jour même , demander une capitulation. Sans doute il ne songeait pas à diriger l'attaque du plateau de Mansourah ; l'expérience faite pendant la première expédition avait démontré qu'une attaque entreprise de ce point était impossible. Vers midi , les batteries de la Kasbah et de la porte Bab-el-Kantara cessèrent leur feu ; quelques pièces seulement de celles qui étaient établies près de la porte Bab-el-Dcheddid répondirent jusqu'au soir. Nos mortiers paraissaient avoir produit une grande démolition auprès de cette porte. On tira aussi sur le palais du bey et sur la maison de son khalifa Ben-Aisa-el-Barkani , qui dirigeait la défense de

la ville, mais qui, dit-on, tomba malade ce jour-là même. Les Français firent aussi quelques essais avec des fusées à la congève; elles tombèrent avec un sifflement étrange au milieu de la ville, mais sans produire aucun effet. Il est presque impossible d'incendier une ville moresque telle que Constantine, car les projectiles n'y rencontrent presque aucune matière combustible.

Si le bombardement dirigé de Monsourah n'accéléra point la prise de la ville, il servit à relever le moral des soldats, accablés de fatigue et de souffrances, surtout celui des pauvres malades, qui comptaient tous les coups, espérant que chacun d'eux hâterait le moment où ils pourraient trouver un asile. L'aspect de l'ambulance faisait frémir. Qu'on se figure quelques centaines de malades serrés dans des voitures, ou gisant à terre sur des couvertures de laine trempées par la pluie, mouillés eux-mêmes et transis de froid; qu'on se figure aussi ces braves chirurgiens, les jambes plongées dans la boue, prodiguant aux malades des soins et des remèdes inutiles. Ils avaient assez de médicaments, mais pas assez de couvertures. Tout autour on entendait les soldats parlant dans le délire de la fièvre ou de l'agonie; toutes leurs pensées étaient en France; quelques uns prononçaient des noms de villes ou de villages; quelques uns des noms de baptême, qui sans doute étaient ceux de leurs parents, et ils continuaient à gémir et à crier jusqu'à ce qu'enfin il ne se trouvât plus que des cadavres dans la boue. Chaque jour les chirurgiens voyaient avec désespoir expirer devant eux des hommes qu'ils auraient pu sauver dans un autre lieu ou sous l'influence d'une autre température.

Dans la situation terrible où se trouvait l'armée, il n'y avait pas un seul instant à perdre pour établir les batteries de brèche. Le nombre des malades croissait, les vivres commençaient à manquer; le 10, les chevaux avaient déjà

mangé tout leur fourrage. Pour faire monter l'artillerie sur le Coudiat-Aty, en traversant la rivière du Rummel, on attela jusqu'à vingt chevaux à une seule pièce ; on parvint enfin avec des peines inouïes à surmonter tous les obstacles. Ce transport était d'autant plus difficile qu'on ne pouvait l'opérer que pendant la nuit pour éviter le feu des assiégés. Le 10, toutes les pièces de vingt-quatre étaient placées sur la colline, et le 11 elles commencèrent à lancer leurs boulets contre les murs entre les portes Bal-el-Oued et Bal-el-Dcheddid, seul point où une brèche fût praticable ; c'est là que finit le profond précipice qui environne toutes les autres parties de l'enceinte ; le rocher n'y forme pas une muraille escarpée, et l'on y communique de Coudiat-Aty par une haute jetée. Sans cet unique point vulnérable, Constantiné serait un autre Gibraltar, qu'on pourrait détruire par des bombes, mais non pas prendre d'assaut.

Le gouverneur, le prince et le général Perregaux, chef d'état-major se rendirent de Mansourah à Coudiat-Aty pour observer les effets produits par les batteries de brèche. La communication entre ces deux positions n'a jamais été interrompue, mais le passage du Rummel était toujours dangereux : d'un côté, le feu des assiégés nous foudroyait ; de l'autre, de nombreux groupes de cavaliers, perchés sur les collines comme des oiseaux de proie fondaient sur les hommes isolés qui essayaient de passer la rivière. Un soldat s'étant écarté des avant-postes pour couper du bois, des Arabes s'élançèrent sur lui, et, avant qu'on eût eu le temps de tirer un coup de fusil, lui coupèrent la tête et reprirent leur volée. 500 Arabes environ campaient sur les hauteurs auprès de l'aqueduc colossal des Romains ; leur quartier-général était à une petite demi-lieue au sud de Coudiat-Aty, non loin d'une vaste habitation appartenant au bey, là où commencent les beaux jardins d'arbres fruitiers. On disait qu'Achmet y était en

personne, entouré de 4,000 cavaliers arabes du désert de Sarah et de quelques Kabâiles à pied. Ces derniers s'approchèrent quelquefois des tirailleurs français jusqu'à une demi-portée de fusil ; mais leurs attaques furent toujours conduites sans énergie et avec le désordre habituel à ces hordes, et qui les rendent si inférieures à des troupes régulières en rase campagne. Lorsqu'ils s'aperçurent du peu d'effet de leur feu de tiraillement, ils le cessèrent et se bornèrent pendant les derniers jours à observer l'ennemi. Il y avait dans leur camp beaucoup de femmes, qui, à l'instar des femmes des anciens Germains, encourageaient les guerriers par des cris et des applaudissements.

Dans la matinée du 12, la brèche était devenue si large, que douze hommes de front auraient pu y passer. Vers huit heures, le gouverneur fit cesser le feu parce qu'il attendait le retour d'un parlementaire envoyé dans la ville pour sommer les habitants de se rendre ; ceux-ci retinrent le parlementaire jusqu'à ce qu'ils eussent un peu réparé la brèche avec de la terre, puis ils firent répondre : « Si vous demandez de la poudre, nous vous en donnerons ; si vous demandez du pain, vous en recevrez ; mais vous n'aurez pas la ville tant qu'un seul de ses défenseurs sera debout. » Après la réception de cette réponse, on fit recommencer le feu. Les mortiers et les pièces de 24 tonnèrent sans interruption : chaque coup était répété par l'écho le plus voisin de la montagne, qui le renvoyait à un écho plus éloigné, celui-ci à un autre, tellement que le bruit de la canonnade a pu être répercuté ainsi de montagne en montagne jusqu'au désert. Après avoir examiné la batterie, le général Damrémont s'avança imprudemment vers la partie occidentale de la colline de Coudiat-Aty, pour observer, à l'aide d'une longue-vue, l'effet du feu. Les boulets, les bombes, et même les balles qu'il entendait siffler ou crever autour de lui, ne pu-

rent l'arrêter dans sa promenade téméraire. Il expia enfin ce mépris obstiné de la mort : un boulet de quatre le renversa sans vie. A peine eut-il le temps de recommander à Dieu son ame intrépide par ce mot : *Mon Dieu!* qui lui échappa. Le général Perregaux, se penchant sur le corps de son ami, fut blessé au front par une balle. Le général Rulhières fut effleuré par un coup de fusil à la joue gauche, et sa capote fut trouée de plusieurs balles. Le duc de Nemours se trouvait sur le même lieu où les projectiles de toutes espèces ne cessaient de pleuvoir ; ses aides-de-camp essayèrent de l'en éloigner même par la force ; mais il résista avec indignation, et resta comme les autres jusqu'à ce qu'on eût relevé le corps du général Damrémont.

Le jeune duc de Nemours, pendant toute l'expédition, a fait preuve d'une grande bravoure ; je l'ai vu au milieu du feu le plus terrible sur des lieux où les bombes s'enfonçaient dans la terre quatre fois par minute ; nous autres, nous pensions ne rien faire de honteux en nous couchant quelquefois pour que les éclats de bombes passassent au dessus de nous ; mais le prince méprisait nos manœuvres prudentes, et se promenait sous la pluie de balles avec un sang-froid que nous admirions tous, mais dont je n'oserais apprécier le mérite : car sa taciturnité était aussi surprenante que sa bravoure. Jamais il n'a fait entendre à l'armée ou à des corps séparés une parole d'enthousiasme ; l'idée ne lui est pas venue une fois de récompenser un beau fait d'armes par le moindre compliment. En présence du corps sanglant du général en chef, lorsque l'émotion la plus profonde s'empara de tous les officiers, même des partisans du maréchal Clauzel, le duc de Nemours avait certes la plus belle occasion qui pût s'offrir à un jeune prince de révéler un certain talent oratoire : il ne sortit pas de sa bouche une phrase brillante,

pas un mot digne d'être répété et d'être inséré dans le *Moniteur algérien*. Le duc de Nemours montra dans cette occasion comme dans toutes les autres une bravoure inébranlable et un grand sang-froid, mais il resta muet (1).

Après la mort du général Damrémont, un conseil de guerre fut convoqué, et le commandement de l'armée fut confié au général d'artillerie Valée, vétéran de l'empire. Ce triste évènement n'occupa l'armée que pendant quelques heures; il fut bientôt oublié. Le général Damrémont et les soldats de l'armée d'Afrique se connaissaient depuis trop peu de temps pour que la perte de ce général, qui pour la première fois exerçait un commandement de quelque importance, pût causer en eux une sensation bien profonde. C'était une opinion générale dans l'armée, surtout parmi les soldats, que Constantine n'eût pas été prise si le général Damrémont eût conservé le commandement.

Le général Valée, homme morose, à ce qu'il paraît, et opposé au système de négociations et de traités qu'on avait adopté depuis quelque temps, donna sur-le-champ l'ordre de doubler le nombre et la célérité des coups. Vers midi, une nouvelle batterie était construite, plus près de la ville que les autres; elle tirait, par conséquent, avec plus de certitude. L'armée avait appris que l'assaut aurait lieu le lendemain; elle accueillit cette nouvelle avec une grande joie : en effet, il était temps. Non seulement les troupes avaient horriblement souffert, mais depuis le 10 les chevaux et les mulets n'avaient pas mangé un grain d'orge : ils mouraient par centaines. Moi-même j'avais perdu mon petit cheval de race arabe, habitué aux fatigues et aux privations du bivouac.

(1) Tout le morceau qui précède est traduit avec une exactitude scrupuleuse, et presque mot pour mot.

Ajoutez à toutes ces misères le manque absolu de bois. A la fin du siège, les soldats ne trouvaient même plus quelques misérables tiges de chardon pour faire leur soupe.

Le bivouac était affreux ; surtout pendant les nuits froides et humides, où l'on n'entendait que le bruit des averse, les hurlements d'un vent glacial, les plaintes des malades et les hennissements des chevaux affamés. Heureusement le 12 octobre, le ciel s'éclaircit un peu, et avec lui l'humeur des soldats. On ne saurait se faire l'idée de l'influence qu'exerce l'atmosphère sur le moral d'une armée dans des circonstances pareilles. Le 13, le soleil se leva sur un horizon entièrement dégagé de nuages : cela parut un signe de bon augure. Les corps désignés pour l'assaut poussèrent des cris de joie. La première colonne d'attaque fut formée par un bataillon des Zouaves, deux compagnies du 2^e léger, la compagnie franche et une partie du génie sous le commandement du colonel Lamoricière. Cet officier a le don d'exciter l'enthousiasme des soldats. Les Zouaves, couchés dans une tranchée, s'étaient approchés de la brèche jusqu'à une distance de soixante pas ; ils y avaient séjourné pendant vingt-quatre heures en attendant le signal de l'assaut, qui devait être donné par huit coups de canon tirés à la fois. Les boulets devaient soulever un nuage de poussière près de la brèche pour empêcher les assiégés de tirer sur les premiers assaillants. A huit heures du matin les fanfares et la musique de la légion étrangère accompagnèrent les huit coups de canon ; la musique et les tambours des autres régiments répondirent à ce signal ; le colonel Lamoricière sauta de la tranchée et s'élança le premier, le sabre à la main, sur la brèche ; les Zouaves et les autres corps le suivirent au pas de charge. A ce moment, tous les Arabes et Kaballes postés sur les collines du sud et de l'ouest poussèrent des cris sauvages si bruyants qu'on

n'entendait plus les fanfares de la musique française ; bientôt ils se lassèrent de crier, et à leurs harlements succédèrent des sons rauques et plaintifs : c'était comme le chant de mort de la ville du diable. Une demi-heure après, les Français étaient maîtres de la brèche.

La seconde colonne d'assaut se composait des compagnies d'élite du 17^e léger et du 47^e de ligne, des tirailleurs d'Afrique, et de la légion étrangère. Le colonel Combes, qui la commandait, arriva devant la brèche au moment où les Zouaves demandaient des échelles. C'est que, derrière la brèche, il n'y avait pas d'entrée dans les rues, mais une porte fermée et des maisons percées de créneaux. Cet obstacle fut écarté par une formidable explosion de poudre qui tua plus de cinquante Français, et en blessa un plus grand nombre. Les récits sur les causes de cette explosion sont fort contradictoires ; comme ceux qui en furent les plus proches témoins y périrent, il a été bien difficile d'obtenir sur ce point des renseignements exacts. Quoi qu'il en soit, cette catastrophe, qui fut fatale à tant de braves, détruisit les derniers retranchements de l'ennemi. Les Zouaves se précipitèrent dans les rues, la baïonnette en avant. Le combat, qui eut lieu sur la brèche et dans les rues ne dura guère plus d'un quart-d'heure : mais il fut bien meurtrier ; trois ou quatre cents morts, français, zouaves, kaballes et turcs, gisaient pêle-mêle sur le sol.

Pendant la durée de la lutte, nous autres spectateurs, postés sur le Coudiat-Aty, nous éprouvions des émotions indicibles. J'ai plusieurs fois dans ce pays témoin d'expéditions militaires ; j'ai admiré partout la valeur brillante, héroïque de l'armée française ; mais, cette fois, mon admiration fut portée au comble : ici le péril était formidable, la mort était presque certaine pour les premiers assaillants,

pourtant il n'y eut pas un seul homme dont le cœur faiblit, dont le pas se ralentit ou chancela. Les chefs, et notamment les sous-officiers donnaient au soldat l'exemple de l'intrépidité; aussi le nombre des morts sur la brèche fut-il égal parmi les officiers et sous-officiers et parmi les soldats. Le mépris de la vie qui chez les Français est sans bornes a toujours été pour moi inexplicable. Je le comprends comme l'effet de l'exaltation religieuse, alors que l'âme rend le corps insensible à la douleur physique, et fait quelquefois d'un être chétif un géant; mais je le conçois à peine uni à ce manque de foi qui distingue l'esprit français; car cette nation en général ne croit pas à l'immortalité, si ce n'est à celle que donne la gloire. L'homme qui ne sait se représenter la mort que sous la forme hideuse de la matière en dissolution devrait trembler devant elle et s'attacher obstinément à la vie comme au principe unique du plaisir et de la lumière. La ville de Constantine avait encore au moment de l'assaut 6,000 défenseurs. Les Turcs les plus braves se jetaient, le yatagan à la main, au devant des assaillants et expiraient sous les coups des baïonnettes; mais à la fin la terreur de la mort s'emparait de ces âmes fanatiques; et cependant ils étaient convaincus qu'une main chrétienne, en leur donnant la mort, les envoyait en paradis. Voilà donc une armée de fanatiques fuyant devant une armée d'athées(1)!

Les habitants continuèrent quelque temps encore leur résistance dans les rues, pour s'assurer la retraite vers la Kasbah et une issue hors de la ville; beaucoup s'élancèrent à travers les rochers vers la plaine, du côté du midi; plu-

(1) On trouvera peut-être que l'écrivain allemand cède un peu trop au préjugé qui fait généralement de la nation française une nation d'athées. Mais nous traduisons.

sieurs se tuèrent en tombant, d'autres se blessèrent; quelques uns se traînèrent péniblement jusqu'aux jardins méridionaux, ou furent emportés par leurs parents: 200 cadavres gisaient au pied des rochers.

Avec la résistance des habitants de la ville cessa la fureur des soldats français; mais on ne pouvait les empêcher de piller. Cependant aucun habitant ne périt pendant le pillage. Vers neuf heures, le drapeau tricolore avait remplacé sur le rocher le drapeau rouge. La palme de la victoire est due à la première colonne d'assaut et à son brave chef le colonel Lamoricière. Cet intrépide officier, le visage brûlé, presque privé de la vue, conduisit les zouaves jusqu'à la Kasbah. La deuxième colonne soutenait la première avec zèle; mais les dangers qu'elle courait n'étaient plus les mêmes. L'explosion de poudre avait déjà eu lieu lorsqu'elle arriva sur la brèche. Le colonel Combes, le commandant de cette seconde colonne, fut frappé par deux coups de fusil, lorsqu'il se trouvait sur la muraille; cependant il continua à commander ses soldats jusque dans la ville. Ce ne fut qu'alors qu'il se rendit auprès du duc de Nemours, lui fit son rapport, et ajouta enfin avec le plus grand sang-froid: « Monseigneur, permettez maintenant que je me retire; je suis blessé mortellement; je vous recommande ma malheureuse famille. » Il avait su tellement se contenir pendant qu'il faisait son rapport, que le prince ne s'était point aperçu de l'état où il se trouvait. Le colonel Combes eut encore la force de retourner presque seul au bivouac de son régiment, où, trois jours après, il fut enterré. Vers dix heures du matin, le massacre avait entièrement cessé, et dès ce moment aucun coup de fusil ne fut plus tiré. Les Arabes et les Kabâiles, qui, du haut de leurs collines, avaient été témoins de l'assaut, se retirèrent en silence lorsqu'ils ne virent plus le drapeau rouge.

Tous les curieux de l'armée accoururent alors pour voir l'intérieur de cette sombre ville, qui, dans le cours d'une année, avait été le théâtre de deux catastrophes, et dont la prise venait d'être achetée au prix de tant de sang. La brèche avait trente pieds de largeur : il fallait, pour y monter, grimper sur une élévation de terre et de sable ; un grand nombre de sacs de laine, de pierres, etc., etc., étaient épars derrière la muraille renversée. Ces matériaux avaient été probablement entassés pour remplir la brèche. On voyait derrière la brèche des débris de maisons, crevées par la violence de l'explosion. Les corps sanglants et brûlés des Africains et des soldats français gisaient ici les uns si près des autres que nous ne pouvions pénétrer dans la ville qu'en marchant sur ces morts. La plupart des cadavres étaient horriblement mutilés. Plusieurs étaient sans tête, ou le visage tellement noirci par les brûlures, qu'on ne pouvait plus distinguer les blancs Européens des Kabaïles basanés et des nègres. Dans les rues de la ville, au contraire, les cadavres n'étaient point mutilés. Les groupes des morts y avaient même quelque chose d'imposant. Là on avait combattu face à face ; et le Français reposait comme réconcilié sur la poitrine du Kabaïle. Il y avait une expression de tranquillité héroïque dans les pâles figures des Français, ils paraissaient dormir, tandis que les traits sanglants des Maures et des Kabaïles étaient défigurés par des grimaces atroces. Je n'oublierai jamais la figure à longue barbe blanche d'un vieux Maure ou Turc que je vis assis et appuyé vers le coin d'une maison, les yeux et la bouche ouverts, la main gauche fermée et étendue vers le ciel, tandis que la main droite tenait encore un pistolet. Cette figure avait quelque chose d'horriblement menaçant.

Parmi les épisodes de ces scènes de carnage, j'ai remarqué

un trait d'humanité qui m'a paru plus digne d'admiration qu'un acte d'héroïque bravoure. Au milieu du pillage, j'aperçus un officier du génie qui portait avec le plus grand zèle les cadavres des soldats de son arme dans des lieux écartés, afin que ceux qui pillaient, et qui, dans leur fureur, se précipitaient d'une maison dans l'autre en marchant avec indifférence sur les corps de leurs camarades, ne pussent point les mutiler. Puis le même officier courait dans les maisons les plus proches, pour en protéger les habitants tremblants et en chasser les pillards furieux. Deux pauvres Maures aveugles étaient debout au coin d'une des rues; ne sachant peut-être point ce qui se passait, ils étendaient leurs mains, et demandaient du pain. Leurs figures douces et belles avaient une singulière expression de prière. « C'est trop, s'écria un soldat, ces coquins nous demandent encore du pain! » — « A qui voulez-vous qu'ils en demandent? dit l'officier; ces pauvres diables n'ont plus que nous pour leur en donner. » Et il courut vers des soldats de son corps et leur demanda un morceau de biscuit pour les ennemis aveugles. Cela eut lieu une heure après le carnage le plus atroce.

Cet homme généreux, dont je crois devoir citer ici publiquement le nom, était M. Chandon, lieutenant du génie d'état-major. D'autres officiers auront des décorations pour le sang qu'ils ont versé en braves. Si j'étais le roi Louis-Philippe, j'enverrais la croix à cet officier, pour récompenser son humanité.

Lorsque le bruit du combat eut cessé, on enterra les morts avec assez peu de cérémonie, on jeta tous ensemble, Français et Africains, dans une grande fosse. Il ne resta plus rien à faire qu'à se promener et à prendre un coup d'œil de la ville. L'intérieur de Constantine ressemble à peu près à toutes les autres villes de la Barbarie. Des maisons sans

croisées, ayant des cours intérieures et des galeries à colonnes, des rues étroites, sombres, sales et puantes, quelques marchés publics et une immense quantité de cafés et de boutiques. Voilà le tableau général de la ville intérieure. Les mosquées ne sont pas plus belles que celles d'Alger. Les soldats français avaient pénétré aussi dans les lieux sacrés et en avaient enlevé les magnifiques tapis; c'est pourquoi l'intérieur de ces temples parut très-pauvre. Le palais du célèbre Ben-Aïsa n'est pas très-brillant; les galeries n'ont pas même les colonnes qui ornent généralement la maison de chaque Maure tant soit peu riche. En revanche les caves de cette maison, dit-on, renferment des sommes considérables d'argent comptant qu'on y a caché; l'extérieur du palais du bey est bien misérable; M. Flanta, artiste français, dessina une esquisse parfaite de ce palais; il la publiera avec plusieurs autres vues lithographiées. A l'aspect des peintures à fresque du palais, nous fûmes pris d'un rire inextinguible; elles sont mauvaises au dessus de toute expression; l'art de la peinture est chez ce peuple encore dans l'état d'enfance, tandis qu'il n'y manque pas d'architectes habiles. Les peintures à fresque représentent pour la plupart des voiles déployées et leurs canons faisant feu. L'attaque manquée du maréchal Clausel est aussi représentée sur les murs; les Français y sont peints comme des nains, et les Turcs comme des géants. Dans une aile du palais se trouvaient environ 80 femmes. C'étaient les prisonnières du bey, les épouses et filles de cheïks arabes, qui n'avaient pas payé le tribut, et dont le bey espérait extorquer une rançon. Achmet bey, qui, malgré son âge, est encore très-libertin, traita ces femmes durant leur captivité comme les siennes.

Après avoir examiné la ville, nous allâmes regarder les ruines de Cirta. Elles ne sont pas aussi nombreuses que nous

l'avions cru. Le pont romain, qui traverse le ravin du Rummel, est une belle construction ; mais la plus grande partie en est moderne, bien que construite d'après le modèle de l'ancien pont romain. Selon les rapports correspondants des habitants, cette nouvelle construction eut lieu en 1793 ; quelques vieillards prétendaient se souvenir encore de l'ancienne forme romaine. Sa hauteur est au moins de 150 pieds. Nous découvrîmes aussi, au pied du pilier principal, la figure sculptée de cette femme étrangement habillée, et ces deux monstres que le docteur Shaw prend pour des éléphants, mais qui, sans contredit, sont des imitations de l'hippopotame. Le dessin que M. Shaw en fit n'est pas bien exact. D'ailleurs, ces figures, très-petites, sont loin d'être des chefs-d'œuvre. Les débris d'un aqueduc romain, traversant le Rummel et les Listennes, sont des ruines imposantes de la belle époque de Cirta. Mais nous ne découvrîmes point le bel arc de triomphe dont M. Shaw a donné une esquisse. En revanche, nous trouvâmes les débris d'un autre arc de triomphe dans la rue Souk-el-Kebin ; où M. Berbrugger découvrit une inscription. Les Arabes disent qu'il y a encore beaucoup de ruines romaines entre Constantine et la petite ville de Mila. Aussi beaucoup de pierres, murées dans les maisons de Constantine, portent des traces incontestables d'origine romaine. Nous vîmes sur quelques unes de ces pierres des inscriptions que nous copiâmes avec soin.

Vous savez que le général Damrémont, avant son départ de Bone, avait nommé une commission scientifique qui devait faire des observations archéologiques, géognostiques, botaniques, etc., et recueillir tous les objets intéressants d'art, de nature, d'antiquité, des manuscrits, etc. Le président de la commission était le général Perregaux. Je crois qu'il importait peu au gouverneur que la science tirât quel-

que profit de cette expédition : le général Damrémont ne voulait en faire qu'un vain étalage dans le *Moniteur algérien*. S'il avait voulu faire quelque chose pour l'exploration scientifique de ce pays intéressant, il aurait du moins accordé aux membres de cette commission un appui efficace ; mais on ne leur fit que des promesses ; on ne leur donna même pas un mulet pour porter les instruments les plus indispensables.

Pendant toute la durée de l'expédition, personne ne se souciait de cette pauvre commission scientifique, et il ne vint pas même à l'idée du général Perregaux de la convoquer une seule fois. La moitié de ses membres lui sont même restés tout-à-fait inconnus. L'intendant civil, M. Bresson, qui aime et favorise avec zèle les sciences, avait chargé le docteur Laborde d'examiner chimiquement les sources thermales de Hammam-Meskhoutin. Mais, arrivé à Merdjes-el-Hammar, il ne put pas même obtenir une escorte de douze hommes pour l'accompagner aux sources. Le pauvre homme suivit l'armée jusqu'à Constantine sans savoir pourquoi, et rapporta enfin toutes ses bouteilles entièrement vides à Bone. M. Berbrugger recueillit pour la bibliothèque d'Alger, dont il est le conservateur, environ 800 livres arabes, qu'il acheta des soldats après le pillage. Le général Valée lui refusa même l'autorisation de mettre ces livres sur les fourgons vides. M. Berbrugger gagna alors quelques officiers des bagages ; mais ses caisses furent deux fois pendant la route jetées à terre, et il fallut toute l'énergie infatigable de ce bibliothécaire zélé pour transporter ses trésors jusqu'à Bone. Parmi ces livres, se trouvent quelques ouvrages d'une valeur inappréciable ; par exemple, une histoire de la ville de Constantine, une collection des lois des Kadrs, une géographie des

Indes-Orientales, et enfin l'ouvrage de l'auteur el Makay, de Tlemcen, l'histoire de l'empire des Sarrazins.

J'avoue que je ne suis pas partisan de ces rapines scientifiques. Les Français ont écrit sur leurs drapeaux, en Afrique, le mot *civilisation*. La mission de civilisateurs qu'ils se sont donnée est fort belle sans doute; mais comment l'ont-ils remplie? La prise de Constantine a jeté dans le désert quelques milliers de familles maures, dépositaires des éléments de civilisation qui existaient en Afrique, et les a forcées d'adopter la vie presque sauvage des peuplades nomades auxquelles elles enseignaient quelques uns des arts d'une société plus avancée. Voilà donc des hommes à demi-civilisés que les Français transforment en barbares. Leur zèle scientifique a eu pour effet d'enlever aux Maures leurs dernières ressources intellectuelles, leurs livres. Il y en a très-peu dans la régence d'Alger, et le peu qu'il y en a est un véritable trésor pour les habitants. Un livre est quelquefois la propriété commune de toute une famille mauresque. Les 800 volumes qui ont été enlevés de Constantine, pour être enfouis dans les salles poudreuses de la bibliothèque d'Alger, sont perdus pour l'instruction des habitants, et l'on a privé quelques centaines de pères de famille du noble plaisir de faire le soir, selon leur coutume, des lectures à leurs enfants réunis autour d'eux.

Un travail digne d'éloges, fait par quelques membres étrangers à la commission, ce sont les mesures prises des élévations. On a aussi examiné les rochers des environs de Constantine sous le rapport géognostique et dans la plaine charmante qui s'étend au midi de la ville, on a recueilli quelques objets intéressants du domaine de la botanique et de la zoologie. Tout cela s'est fait grâce au zèle personnel de ces hommes qui, dans leurs excursions chez les Arabes,

risquaient leur tête ; car malgré toutes les promesses on ne leur a jamais accordé une escorte. Il en était autrement en Égypte pendant l'expédition de Bonaparte. Le grand homme veillait avec anxiété à la sécurité de ses savants, et, dans toutes les attaques des Mameluks, il les fit placer au milieu des carrés. Les généraux de l'expédition de Constantine n'auraient pas dit mot si les Bédouins avaient coupé la tête à tous les membres de la commission scientifique.

Trois paysagistes habiles accompagnaient l'armée. Ils trouvèrent les matériaux les plus magnifiques pour leurs esquisses dans les environs pittoresques de Constantine. Le panorama de cette ville de rochers, sombre, grisâtre, vue de la hauteur d'el Mansourah ; la vue de la même ville du côté du midi, où elle offre un tableau tout différent, et située sur le sommet du rocher escarpé, ressemble à un nid d'aigle ; puis la miraculeuse plaine que parcourt le Rummel en courbures innombrables, et où s'étendent aussi loin que l'œil peut les suivre des forêts brillantes de cyprès, de citronniers, de mûriers et de grenadiers ; enfin la cascade du Rummel, qui tombe d'une hauteur de 500 pieds. Tous ces magnifiques tableaux attireront beaucoup de voyageurs vers ces contrées dès qu'elles seront un peu moins dangereuses. Les lithographies que publiera M. Planta, artiste très-distingué, auront beaucoup de succès en France et parmi tous les artistes du monde.

Il est naturel que, de tous les amateurs présents, les officiers étrangers aient été les plus satisfaits du résultat de cette expédition. Plusieurs de ces messieurs, avides de guerre, avait accompagné le général Bugeaud dans sa dernière expédition vers la Tafna, et étaient retournés en Europe, mécontents de l'issue de cette campagne peu fertile en évènements militaires. Enfin, l'expédition de Constantine

fut résolue : ces aventuriers infatigables montèrent de nouveau le bateau à vapeur, et volèrent vers ces bivouacs froids et nébuleux de l'Atlas, pour entendre siffler les balles des Kabâiles. Cette fois leurs vœux ont été plus qu'exaucés. « Maintenant je consens avec plaisir à mourir, disait un de ces officiers ; après vingt ans passés dans l'ennuyeuse vie de garnison, j'ai enfin vu le côté beau et sérieux de mon métier ! » Les officiers étrangers qui suivirent l'armée étaient au nombre de sept, à part trois officiers prussiens qui n'arrivèrent qu'après la prise de Constantine. Ils n'étaient pas aussi contents de l'hospitalité que de la bravoure des Français (1).

Toutefois, l'expérience un peu triste qu'ils en ont faite n'empêchera point ces étrangers de peindre à leurs compatriotes de la manière la plus brillante la bravoure de l'armée française d'Afrique. Ce que les officiers et soldats ont fait et souffert dans cette campagne est vraiment surhumain. Ils étaient aussi admirables dans ces cinq nuits de pluie où ils

(1) Un major au service de l'armée anglaise, qui a fait la campagne de Constantine, écrit à un journal de Londres :

« Il s'est glissé quelques erreurs dans mon récit fait à la hâte des circonstances qui ont accompagné la prise de Constantine. Non seulement des femmes et des enfans n'ont pas été massacrés impitoyablement lors de l'assaut, mais on ne pourrait même pas citer un seul trait d'inhumanité et de barbarie, bien que le soldat français, exalté par le combat prolongé et par la résistance opiniâtre des assiégés, eût pu naturellement céder à la colère.

» La clémence et l'humanité ont présidé à cette belle victoire, qu'elles rendent plus glorieuse. L'armée française voudra bien agréer ce juste tribut d'éloges d'un officier étranger, témoin oculaire et acteur de la prise de Constantine.

« On ne saurait avoir des attentions plus délicates, une bienveillance plus hospitalière que celle des officiers français. Le général de Damrémont, si digne de regrets, faisait avec une courtoisie toute particulière les honneurs de sa table. »

éprouvaient toutes sortes de souffrances, que sur la brèche où il s'agissait de mourir. La valeur d'une poignée de guerriers qui, dans le moment de l'assaut, ne comprenait pas plus de 5,000 hommes en état de combattre, a vaincu la résistance d'une forteresse de rochers bâtie par la nature, la fureur hostile des éléments et le fanatisme de barbares aguerris. Certes, la jeunesse actuelle de la France est une génération de héros; le fier Arabe fait aujourd'hui de nouveau cet aveu, et toute l'Europe reconnaîtra cette vérité sur le premier champ de bataille qui se présentera.

EXPÉDITION

DE

CONSTANTINE

PAR

UN OFFICIER DE L'ARMÉE D'AFRIQUE (1).

Dans les derniers jours de septembre, le corps d'armée destiné à marcher sur Constantine se trouvait réuni à Medjez-Amar. Pendant plusieurs mois, de fâcheuses circonstances avaient longuement miné le terrain sur lequel reposait la possibilité de l'entreprise, et au moment même de l'exécution, de nouveaux accidents, qui éclatèrent à l'entrée de la carrière, l'encombrèrent de difficultés imprévues, l'entourèrent de funestes augures, et projetèrent jusque sur les dernières perspectives l'ombre de tristes pressentiments. Les maladies, qui en Afrique semblent sortir de toute terre que le pied des Français foule pour la première fois, avaient suivi pas à pas nos soldats de Bône à Medjez-Amar, s'avancant et campant avec eux à Dréau, à Nacheineïa, à Guelma.

(1) *Revue des Deux-Mondes*. — Mars 1837.

L'armée était affaiblie, épuisée; il fallait la raviver et la reconstituer en versant dans son sein des troupes fraîches et intactes. On demanda l'envoi de nouveaux régiments. Le 12^e de ligne arriva le premier, et trois jours après son débarquement, le choléra se déclara dans ses rangs. Chaque retard recélait un germe de mort. La saison pressait; la maladie se développait; la terre tremblait et manquait sous les pas, et l'avenir semblait ne pouvoir que réaliser ou même exagérer dans leurs effets les menaces du présent. Voilà sous quels auspices s'ouvrait la campagne. Bien des esprits s'assombrissaient. Les souvenirs cette fois n'étaient plus des espérances. Les images de Mascara et de Tlemecen, ces villes enlevées comme par des charges de cavalerie, avaient entièrement disparu sous le voile de 1836.

Le véritable point de départ de l'expédition fut, cette année, Medjez-Amar; camp établi sur l'une et l'autre rive de la Seybouze, au pied du Raz-el-Akba, le plus saillant des ressauts de terrain que l'on ait à franchir pour passer des contrées basses aux plateaux élevés, et à l'intersection de deux zones dont l'une appartient à la région de Bône, et l'autre à celle de Constantine. C'est un espace circulaire qui semble fermé de tous côtés par plusieurs enceintes de montagnes concentriques, dont les hauteurs augmentent en proportion de leur éloignement. Aucune issue ne se révèle. L'échappée par laquelle on descend aux plaines inférieures, la rampe par laquelle on monte aux lieux supérieurs, se débloquent également entre les plans fuyants de la montagne. On dirait une immense prison à ciel ouvert.

Le 1^{er} octobre, l'armée s'ébranla pour quitter Medjez-Amar. Les première et seconde brigade, commandées par M. le duc de Nemours et M. le général Trézel, marchaient sous les ordres immédiats du gouverneur-général; puis ve-

naient, sous la direction du général Rulhières, tout le convoi, et les troisième et quatrième brigade, commandées par ce général et par le colonel Combes. Dès le premier jour de marche, cette seconde partie de la colonne resta en arrière, empêchée par la lourdeur de l'immense matériel qu'elle traînait à sa suite, et ne put rejoindre les deux premières brigades que sous les murs de Constantine. De Medjez-Amar au sommet du Raz-el-Akba, on monta par une route que les troupes du camp avaient tracée à l'avance, entre le pied des crêtes rocheuses de la droite et la ligne passant par les origines des nombreux ravins dont la rampe naturelle est sillonnée. A mesure qu'on cheminait, on traversait comme différentes atmosphères de plus en plus froides, de plus en plus abaissées. Il semblait qu'on allât au devant des orages. Lorsqu'on atteignit le point culminant, on se trouva au milieu de nuages qui se fondirent en pluie. De là on dominait une immensité de mamelons et comme une mer d'ondulations de terrain, dont rien n'interrompait la vaste et sombre monotonie. Des couches d'épais brouillards pesaient sur toute cette surface, remplissant les airs à une grande profondeur, et descendaient successivement pour se résoudre en eaux abondantes. Ce fut en ce lieu et dans ces circonstances qu'on s'arrêta pour camper. Un indicible malaise faisait frissonner les corps et les esprits. Ce n'était pas sans un grand ennui que l'on voyait les premières lignes de l'histoire de 1836, ainsi retracées d'une manière toute fatale à l'entrée de la carrière, et l'on regardait avec une sombre attention le convoi que les sinuosités du chemin laissaient voir par intervalles, luttant contre les difficultés du terrain; car il avait suffi des premières ondées pour rendre la surface de la route glissante comme la glace. Après avoir péniblement franchi les deux tiers, au plus, de la distance qu'avait parcourue la

première colonne, la seconde s'arrêta à la hauteur des ruines romaines d'Announa. Cependant le temps s'était radouci, et, vers le soir, quelques lueurs douteuses du soleil couchant descendirent comme une consolation et une promesse sur ces troupes encore fraîches et plus ouvertes encore aux heureuses qu'aux fâcheuses impressions.

Le lendemain, on se mit en marche sous un ciel épuré et à travers des pentes faciles, qui, malgré leur complète nudité, présentent un aspect agréable par la multiplicité de leurs plans, la dégradation de leurs teintes et l'harmonie de leurs lignes. Cependant on dirait que cette région a été frappée, comme autrefois l'Égypte, d'une plaie miraculeuse, et qu'une verge de Moïse, s'étendant sur elle, a desséché dans son sein la veine productive d'où sortent les plantes arborescentes. Quoique la terre soit abondante, grasse, et partout, sinon arrosée à grandes eaux, du moins suffisamment humectée, quoiqu'elle se couvre facilement de moissons là où elle est cultivée, et d'une herbe fine et serrée lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, nulle part elle ne pousse le moindre buisson, la moindre branche, le moindre élément d'une végétation un peu consistante. Dans cette contrée, où l'homme semble condamné à ne pas connaître les bienfaits et les joies du feu, nos soldats, sans la prévoyance des chefs, auraient eu à subir la disette, même au milieu de l'abondance des aliments que l'on n'aurait pu faire cuire. Il avait été ordonné que chaque homme porterait sur lui un petit faisceau de branches coupées et préparées à Medjez-Amar, ce fut avec ces ressources que, jusqu'à l'arrivée sous les murs de Constantine, s'entretenirent les modestes feux des bivouacs. La seconde journée de marche fut courte. On campa de bonne heure sur les bords du Oued-Zénati, en un lieu que distingue le marabout de Sidi-Tamden,

Le 3, on chemina pendant une grande partie de la journée le long du Oued-Zénati, dans une vallée assez étroite, resserrée sur la rive gauche par des mouvements de terrain vagues et adoucis, et sur la rive droite par une berge plus raide, plus accentuée et découpée par de nombreux ravins. La rivière s'efface par intervalles; ses eaux et les traces de son lit se perdent dans des terrains plats et mous, sous des galets qui envahissent et nivellent le sol. Quand on arrive à un certain point, en remontant son cours, on la cherche et on ne la trouve plus. On ne sait où lui assigner une origine. Le Oued-Zénati n'a pas une source qui puisse porter son nom. C'est la réunion de vingt ruisseaux, qui, dans un espace très-limité, affluent et s'absorbent mutuellement. On parvint à un mamelon culminant, d'où l'on voit les terrains inférieurs partager comme arbitrairement leurs eaux vers le Oued-Zénati et la Seybouze, et vers le Bou-Mesroug et le Rummel. Les versants sont tellement peu distincts à l'œil, que souvent on ne peut vérifier que par leur mouvement de quel côté tombent les ruisseaux, qui étendent de toutes parts leurs nombreuses ramifications. On approchait d'un contrefort qui forme saillie sur une longue vallée, lieu habituel des établissements de plusieurs douars, lorsqu'on vit s'élever sur la droite des troupes une colonne de fumée. A mesure qu'on avançait et que de nouvelles perspectives s'ouvraient dans la direction de Constantine, on apercevait la route se jalonner d'incendies. C'étaient les Arabes qui brûlaient les meules de paille entassées sur les emplacements où campe habituellement la population. Comprenant de quelle difficulté et de quelle importance était pour nous l'approvisionnement de nos nombreux chevaux, ils s'étaient décidés à faire le désert autour de nous et à prendre la disette en croupe derrière eux, pour la faire galoper en tête et sur les flancs de notre ar-

mée. Mais, pour exécuter ces projets de destruction, la main leur trembla ; ils laissèrent leur œuvre incomplète. Dans la crainte de faire un sacrifice inutile et prématuré, ils prétendaient ne l'accomplir que sous le coup de la nécessité. Notre activité prévoyante devança sur beaucoup de points leur dévouement boiteux, et notre cavalerie, chassant devant elle les Arabes incendiaires, sauva des flammes d'assez abondantes ressources. Cependant l'adresse de l'ennemi à dérober les silos de grains mit en défaut notre adresse investigatrice. Il est vrai que cette fois le besoin n'était pas là, ardent et ingénieux à saisir sa proie à travers tous les obstacles. A partir de ce moment, nous pûmes compter les villages et douars qui se trouvaient à notre portée, par le nombre des nuages de feu et de fumée que nous voyions blanchir et luire le long de notre route et au dessus des sommets voisins. Ce jour-là on campa sur les bords du Mérés, ruisseau qui, plus loin, devient le Bou-Mesroug.

Au delà de cette position, et jusqu'aux environs de Constantine, l'aspect du pays, déjà sombre, se rembrunit encore ; la nature, depuis long-temps dépouillée, s'écorche et se décharne, ce qui était nudité devient ossification. Pendant presque toute la journée du 4, on longea des pentes de roches grisâtres, dont à peine les assises sont indiquées par quelques lignes de maigres herbages. Le Bou-Mesroug coule à peu près parallèlement à cette chaîne, qui est située sur sa rive droite. Les mouvements de terrain de la rive gauche, à quelque distance en avant, se relèvent, s'arrondissent en amphithéâtre, et semblent terminer un bassin fermé. A cette limite, la rivière s'échappe à droite en se jetant dans une gorge, qui se dérobe entre plusieurs pitons de rochers. Cette position est regardée par les Arabes comme un des plus redoutables boulevards qui défendent la route de Constantine.

En 1836, ils avaient essayé de prendre en ce lieu une attitude hostile, que leur firent aussitôt abandonner les premières démonstrations offensives de nos troupes. Cette année, ce passage n'était ni gardé ni même observé. Toutes les forces actives avaient reflué autour de Constantine ; la vie s'était concentrée au cœur ; on pouvait sans crainte, sans précaution, dérouler et alonger les files d'hommes et de voitures autour des pics ardens, entre les massifs de rochers ; masques menaçants, mais sans bras pour exécuter leurs menaces. On campa en dehors de ce lieu d'embûches et sur la rive droite du Bou-Mesroug. A peu de distance, autour du bivouac, on découvrit plusieurs villages nichés comme des airés de vautours sur des plateaux rocheux. On y alla fourrager ; mais le lendemain la seconde colonne, qui était venue poser son camp sur les traces du camp de la première, ne put pas aussi paisiblement s'approvisionner aux mêmes lieux. Pendant la nuit, des montagnards s'y étaient embusqués, et, au matin, voyant déboucher un détachement d'infanterie, ils s'apprêtaient à tirer avec tout l'avantage que leur donnait leur position, lorsqu'ils furent eux-mêmes tournés et surpris par un peloton du 1^{er} chasseurs d'Afrique, dont on leur avait caché le mouvement, à la faveur d'un pli de terrain. Il y eut un engagement très-vif. Les Arabes, qui se trouvèrent pris dans la mêlée et forcés au combat corps à corps, se défendirent et moururent avec une rage hideuse, comme des bêtes fauves qui ne peuvent fuir.

Cependant on approchait de Constantine, et le 5, de bonne heure, on put l'apercevoir comme une masse blanchâtre à l'horizon. Un peu au delà du camp, la route commence à s'éloigner de la vallée et à monter doucement au travers des collines plus arrondies et plus tranquilles d'aspect que celles qu'on avait vues pendant toute la journée précédente. Sur

le point culminant de ce grand mouvement de terrain se dressent les restes d'un monument romain, que les habitants du pays désignent par le mot de *Soumma*. C'était un petit édifice haut et élancé, construit avec cette magnificence de matériaux qui force le voyageur à s'incliner devant le moindre débris d'architecture romaine et à se rappeler le *grandia ossa* de Virgile. Ici, sur une pyramide tronquée, composée d'énormes gradins, s'élevait un quadruple portique, en forme de prisme rectangulaire, avec ses quatre faces pareilles et semblables chacune à un petit arc de triomphe étroit, dont le couronnement était porté par deux ou quatre colonnes, placées de chaque côté de l'ouverture. Il ne reste plus, en bon état de conservation, que le perron pyramidal, les quatre massifs angulaires, et les huit bases sur lesquelles devaient poser les colonnes, et qui sont ornées chacune d'un cercle plein en saillie. Les colonnes, qui étaient cannelées, la corniche et tout le complément de la construction, n'existent plus qu'en fragments épars sur le sol ou enfouis dans les terrains environnants, et dont une partie, sans doute, aura été enlevée pour servir à des usages vulgaires. De là on découvrit, à plusieurs lieues en avant, et sur le flanc gauche de nos troupes, un camp arabe, de médiocre importance, dans lequel on distingua, avec une lunette, un pavillon, que les indigènes auxiliaires reconnurent pour celui du bey Achmet. Quelques nuages de cavaliers arabes commençaient à poindre et à grossir à l'horizon. Ils convergèrent généralement vers le camp du bey, entraînant et englobant tous les groupes qui se rencontraient sur leur passage. Plusieurs bandes, lorsqu'elles arrivaient à la hauteur de Soumma, se détachaient de la direction commune et se partageaient sur divers contreforts rayonnant vers la route que suivait notre armée. La première division

fit une longue halte au pied du monument romain, pour donner à la seconde le temps de la rallier, afin qu'on pût se présenter devant Constantine avec des forces entières et compactes. Cependant les partis isolés, qui affluaient de différents côtés, avaient fini par se fondre en une ligne assez suivie de tirailleurs, couronnant la crête des collines sur le flanc gauche de la dernière colonne. Lorsqu'il n'y eut plus une grande distance entre nos deux corps de troupes, le premier se remit en marche; on se rapprocha du Bou-Mesroug et l'on campa sur sa rive droite, dans un espace demi-circulaire que la rivière embrasse dans un de ses circuits. A l'extrémité du bivouac, de l'autre côté du cours d'eau et sur un terrain en pente douce, des cavaliers ennemis vinrent se ranger avec ostentation et parader comme sur un théâtre; mais nos spahis et un escadron du 3^e chasseurs d'Afrique, se jetant au galop au milieu de leurs évolutions, les forcèrent d'abandonner une partie qu'il ne voulaient pas encore jouer sérieusement.

Le 6 octobre devait nous conduire au terme de notre marche, et nous faire voir Constantine face à face. La curiosité, l'impatience, une sorte d'attente inquiète, rendaient cette journée solennelle. La puissance d'attraction, qui réside dans tout point proposé pour but, se faisait vivement sentir, et agissait avec une intensité proportionnelle à la diminution des distances. On eût dit que chacun avait en soi une force involontaire qui l'entraînait en avant. Cependant les augures n'étaient pas favorables : le temps fut menaçant pendant toute la nuit, et, dès le matin, il tomba de la pluie presque au même lieu où, l'année précédente, la pluie avait cloué le convoi. Cependant le ciel se remit un peu; on franchit, sans les remarquer, les paisibles ruisseaux qui, en 1836, étaient des torrents aux eaux impétueuses et glaciales, et on

traversa le champ où, un an plus tôt, le 62^e de ligne avait laissé sur son bivouac cinquante cadavres gelés. Vers neuf heures du matin, la tête de colonne déboucha sur le Mansoura.

A l'extrémité d'une longue croupe de terrains à double versant, sur la rive gauche du Rummel et dans un angle que forme son cours en changeant de direction, est jeté un îlot de rocs profondément déchaussés et dont le pied et les flancs sont à nu. Il ne se rattache que par une étroite langue de terre, comme par un pont, au grand contrefort de Kou-diat-Aty, dont il semble être une excroissance osseuse. Sa face nord se dresse verticale à 100 pieds au dessus du Rummel et regarde une ligne toute semblable de rochers, qui contient et encaisse la rive droite du torrent, et sur laquelle pose, comme un dôme, le vaste mamelon de Mansoura. Ces deux formations, quoique pareilles, appartiennent à deux systèmes différents de contreforts; la première, plus isolée et plus complète, s'arrondit en cylindre presque régulier, et c'est sur la section inclinée qui la termine à sa partie supérieure qu'est bâtie la ville; l'autre se repliant dans le sens à peu près symétrique et opposé, termine de ce côté, par des escarpements étoilés dont le centre est la hauteur de Sidi-Messid, le massif de Mansoura. Séparées par un abîme d'abord étroit et ténébreux, mais qui bientôt s'élargit et s'ouvre à la lumière, elles se rattachent l'une à l'autre par plusieurs voûtes naturelles, sous lesquelles entre et disparaît la rivière, et par une base commune formant le plan sur lequel les eaux coulent dans la partie haute de leur cours. Quand le Rummel arrive à l'endroit où les deux masses de rochers se quittent et cessent d'être parallèles, le granit dans lequel il avait creusé son sillon manque sous lui, et alors il se précipite pour chercher à 150 pieds au dessous un autre

lit, qui se forme dans une terre grasse et abondante, entre des berges couvertes d'une végétation luxuriante et comme entrelacée.

La ville occupe donc un petit plateau, qui s'isole presque entièrement de tout le terrain environnant. ou par de profondes coupures avec des revêtements naturels taillés à pic, ou par d'énormes reliefs escarpés verticalement. Dans les parties parfaitement inaccessibles, une simple ligne de maisons contiguës, et qui étaient crénelées, couronne la crête du roc. Mais partout où les voûtes suspendues au dessus du Rummel diminuent la profondeur du précipice ; partout où un ressaut de rochers, retenant les terres entraînées par les pluies, sert de base à quelque talus qui pourrait adoucir les difficultés de l'escalade, des défenses artificielles, des murailles à créneaux réguliers, des bastions, des batteries, rendent à la position les avantages qu'ailleurs lui donne la nature. Il y a surtout deux points où le travail de l'homme se concentrant a formé comme des nœuds de résistance : ce sont ceux où s'emboîtent, avec le massif de la place, les deux extensions, l'une naturelle, l'autre factice, par lesquelles il se rattache, on pourrait dire, au corps du pays, d'un côté à Koudiat-Aty par la langue de terre du sud-est, et de l'autre au Mansoura par un pont que soutiennent, à une grande hauteur, deux étages d'arches en maçonnerie, soutenues elles-mêmes par une arche de rochers. Une grosse tour carrée ferme le pont du côté de la ville, et deux batteries le défendent sur la droite. En face de Koudiat-Aty sont des remparts en pierres de taille, des batteries casematées, des saillants d'où on peut lancer sur les portes un réseau de feu, de l'artillerie et de la mousqueterie, plongeant sur tous les passages, et convergeant même des parties les plus fuyantes sur toutes les avenues ; enfin tous les moyens que peuvent

suggérer l'instinct de la guerre et l'habitude de l'attaque et de la défense, à un esprit inventif, mais que l'étude de la science n'aurait pas fécondés.

Au moment où l'on se présenta devant Constantine, ceux qui l'avaient vue l'année précédente, au premier instant de l'arrivée, se sentirent comme reportés de dix mois en arrière. Ils purent croire que l'image laissée par cet aspect dans leur mémoire s'animait et se réalisait, tant la physionomie de la ville était restée la même, malgré plusieurs modifications matérielles qu'avaient apportées aux contours les soins de la défense. Les mêmes drapeaux, arrogants et hostiles, flottaient aux mêmes lieux. Les gloussements des femmes et les cris des hommes faisaient vibrer les airs des mêmes sons aigus et métalliques. Toute la cité était comme tremblante d'excitation fébrile. Le gouverneur-général, arrivé sur le plateau avec la première brigade, observa la ville de différentes positions. Sitôt que quelque indice faisait soupçonner aux assiégés la présence sur un point d'un groupe de Français, ils lançaient dans la direction, avec une rectitude remarquable, une bombe ou un boulet. Ils essayèrent même de troubler, par une sortie, l'établissement de nos troupes, avant qu'elles fussent encore complètement arrivées et développées. En face du pont débouche un ravin, séparant le plateau de Mansoura des hauteurs de Sidi-Messid, et dont les pentes sont couvertes d'aloès qui, par leur disposition régulière en quinconce, imitent des vignes. Deux ou trois cents tirailleurs turcs et kabaïles se glissèrent par cette voie, et à la faveur de ces difficultés de terrain, jusqu'au dessous des escarpements, le long desquels commençaient à se former quelques pelotons du 2^e léger. Ceux-ci, étonnés à la première explosion d'un feu qu'ils n'avaient pas prévu, dès qu'ils comprirent que l'ennemi était là, se jetèrent en avant,

poussés d'ailleurs et entraînés par les Zouaves, qui accouraient au bruit de la fusillade. Les assaillants ne soutinrent pas ce choc, et rentrèrent dans la ville précipitamment et en désordre.

Lorsque les généraux d'artillerie et du génie eurent fait la reconnaissance de la place, il fut décidé que l'attaque aurait lieu par Koudiat-Aty, et qu'il serait seulement établi sur le Mansoura trois batteries destinées à éteindre les feux du front d'attaque et ceux de la Casbah, qui occupe du sud à l'ouest la zone supérieure de la ville. Cependant les deux dernières brigades étaient arrivées avec le convoi qu'elles escortaient, et s'étaient arrêtées sur un plateau un peu inférieur à celui du Mansoura, et que domine le marabout de Sidi Mabrouk. Là elles furent déchargées du dépôt qui leur avait été commis, et elles reçurent l'ordre d'aller occuper la position de Koudiat-Aty. Elles se trouvaient sur la rive droite du Bou-Mesroug, qui un peu plus bas se jette dans le Rummel, à portée du canon de la place. Entre les deux rivières s'élève un haut promontoire s'avancant presque jusqu'à leur jonction, et que distinguent les restes d'un aqueduc romain. Sur ces hauteurs se tenait disséminée par groupes la cavalerie du bey, mais dans une attitude qui révélait une inquiète curiosité à observer nos projets, plutôt que la résolution de les repousser. Tandis que le mouvement se préparait, le ciel, d'abord ardent à travers quelques nuages, s'était entièrement couvert, et lorsque les troupes s'ébranlèrent, la pluie commença. La partie de la division que le colonel Combes dirigeait sous les ordres du général Rulhières traversa les deux rivières au dessus de leur jonction. Le reste, sous le commandement immédiat du général, passa au dessous du confluent. Quand on arrivait sur la rive gauche du Rummel, on se heurtait, pour ainsi dire, contre une pente presque à pic et formée d'une terre grasse et déjà

détrempée. Un seul sentier raide et glissant était tracé obliquement sur cette berge et contournait un petit saillant, dont une face est exposée à l'artillerie de la place, tandis que l'autre s'y dérobe. Ce fut par cette voie étroite que défila toute une brigade. La pluie tombait par torrents : elle obscurcissait l'air, fouettait à coups redoublés les visages, et entraînait la terre sous les pas. Les généraux Fleury et Rulhières s'engagèrent les premiers dans ce périlleux passage. Un aide-de-camp du général Fleury, presque à l'instant où il atteignait la limite extrême de l'espace parcouru par les projectiles de l'ennemi, fut emporté par un boulet. A mesure que les compagnies dépassaient la crête, elles se déployaient et se portaient du côté de la ville. Sur la foi des souvenirs de 1836 et de la vigoureuse sortie par laquelle les assiégés avaient troublé alors la prise de possession de ce même terrain, on s'attendait à chaque instant à voir paraître l'ennemi ; mais il ne vint pas, et la position fut occupée sans que l'on eût tiré un seul coup de fusil. Du côté de la ville, le contrefort de Koudiat-Aty s'arrondit et se termine par une berge fort abrupte et coupée en ressauts de terrain qui, en plusieurs endroits, s'étagent comme en escaliers. En dedans il se relève et forme une sorte de rebord demi-circulaire, dont la pente, toute fouillée de tombes, est semée de chapelles et de marabouts. Deux bataillons s'établirent dans ce cimetière en amphithéâtre, et couronnèrent la crête d'un petit parapet en briques et pierres sèches, tout percé de créneaux. En arrière, le terrain, moins accentué, ne déterminait pas aussi nettement l'établissement des troupes. Elles furent disposées d'une manière plus centrale, et l'artillerie de montagne fut placée sur le prolongement de grands ravins qui, plongeant dans les parties basses du pays, pouvaient servir de chemin couvert aux Arabes débouchant sur le flanc gauche de la position. La nuit fut calme. Avant la

fin du jour, la pluie avait cessé, et les nuages, sans se dissiper, s'étaient élevés. On put, sur le Mansoura, commencer les travaux des trois batteries, et au matin deux étaient presque terminées.

Le 7 fut pour l'ennemi une journée d'audace et de tentatives combinées. Il chercha à faire effort à la fois sur presque tous les points de la vaste courbe que nous décrivions autour de la ville. De bonne heure il débuta par attaquer la droite de Mansoura, mais sans montrer une grande ténacité dans ses projets offensifs. Lorsqu'il vit que, par sa fusillade, loin d'éloigner les tirailleurs des Zouaves et du 2^e léger, il les attirait et resserrait leur cercle autour de lui, il se reploya et regagna la porte d'El-Cantara. Autour de Koudiat-Aty il se présenta plus nombreux et plus déterminé. De ce côté, 700 ou 800 hommes, sortis de la place, dirigèrent des attaques sur différents points pour essayer de rencontrer les côtés faibles de la défense. En tête des colonnes se faisaient remarquer des Turcs ou Kolouglis et des cavaliers de haute classe, comme l'indiquaient leurs vêtements. Les plus résolus des hommes à pied se jetèrent sur la partie la plus forte et la mieux armée, et s'y tinrent long-temps cramponnés; ils y avaient comme enfoncé leurs griffes. Profitant des ressauts de terrain dont le versant extérieur du cimetière est entaillé, ils étaient montés par ces gradins qui les défilaient presque jusqu'au pied du petit parapet derrière lequel nos soldats étaient embusqués, et l'un d'eux avait planté son drapeau derrière une mesure si rapprochée de nos lignes, qu'elle semblait en former un angle avancé. Il fallut, pour leur faire lâcher prise, que de petits détachements de la légion étrangère et du 3^e bataillon d'Afrique s'élançassent par dessus leurs retranchements pour aller fouiller avec la baïonnette tous ces creux de terrain, dans lesquels leurs feux ne

pouvaient plonger. Les Arabes ne soutinrent pas le choc ; mais, rassurés par les facilités de leur retraite, que protégeait la mousqueterie de la place, ils se laissaient approcher à petite portée, et ne fuyaient qu'en tirant un coup de fusil bien ajusté. Sur le flanc gauche de la position, l'ennemi se montra aussi actif, mais moins hardi. Il passait de ravin en ravin, de colline en colline, essayant tous les terrains, mais sans paraître en trouver un seul qui lui semblât convenable pour servir de base à une attaque sérieuse. Cependant il déboucha assez vivement d'une place d'armes que lui faisaient les ravins en face du 26^e de ligne, et une compagnie de ce corps, qui à ce mouvement se porta en avant, eut son capitaine tué. En arrière, les cavaliers arabes étaient descendus peu à peu du haut mamelon situé sur la rive droite du Rummel, et qui, pendant le jour, semblait être le lieu de leurs conciliabules, le pivot de leurs opérations, et l'observatoire d'où le bey venait reconnaître la marche des affaires et calculer les chances de son avenir. Ils avaient traversé la rivière et s'étaient massés par groupes assez nombreux autour de la position qu'occupaient le 47^e et la cavalerie. Ils prirent l'initiative de l'attaque par une fusillade à laquelle les chasseurs voulurent répondre par le sabre. Ceux-ci fondirent au galop sur ces guerriers prompts à la fuite, mais prompts au retour offensif, et qui, même lorsqu'on les croit éperdus, ne se livrent jamais aux émotions de la déroute jusqu'à cesser de songer au moyen de reprendre l'avantage. La poursuite se fit avec un grand entraînement. Mais quelques uns de nos cavaliers, qui, isolément et assez loin en avant des leurs, joignaient l'ennemi, furent happés et massacrés par ces fuyards, toujours invaincus.

Vers dix heures du matin, tout ce débordement d'assailants était rentré dans son lit. Les hommes à pied avaient

regagné la ville, et ceux à cheval s'étaient retirés hors du rayon des charges de notre cavalerie. A midi, le général Vallée, commandant l'artillerie, vint reconnaître Koudiat-Aty et déterminer l'emplacement de deux batteries, celle de brèche et une d'obusiers. La première devait être établie à près de cinq cents mètres de la place, au pied de l'escarpement supérieur du versant oriental de Koudiat-Aty. Elle était destinée à battre une portion de rempart fortement en saillie sur la ligne générale de l'enceinte, mais en retraite par rapport à un massif carré qui la couvrait à gauche, et auquel les embrasures d'une batterie voûtée formaient un couronnement de cintres noirs. A droite, sur un plan plus reculé, se voyait un grand bâtiment en briques, que ses dimensions et quelques grossiers essais de recherche architecturale désignaient comme un édifice public. Plus loin, à droite comme à gauche, se distinguaient plusieurs batteries à ciel ouvert. Le travail de la batterie de brèche devait commencer le soir même. Il était décidé que l'épaulement de cette batterie serait composé de sacs à terre, dont on prépara et remplit une partie pendant la journée, dans un terrain déroché aux coups de la place. Sur le Mansoura, la batterie que le matin avait surprise inachevée était précisément celle qui se trouvait à mi-côte, sur le versant du plateau tourné du côté de la ville, et parfaitement en vue et à portée du feu de l'ennemi. Cependant on continua à la compléter en plein jour, sans que les assiégés parvinssent, par l'emploi de leur artillerie, à troubler ou ralentir l'opération. La pluie avait déjà inquiété et attristé d'ondées fréquentes la plus grande partie de cette journée. Vers cinq heures du soir, elle redoubla d'intensité et dura toute la nuit, sans interruption; on la brava pourtant. Sur le Mansoura on se mit en devoir d'armer les batteries. Les pièces des deux batteries hautes y arrivèrent sans

accident, en traversant le plateau ; mais pour les pièces de 24 et de 16, destinées à la troisième batterie, celle qui était placée sur une pente très-rapide et toute sillonnée d'arrachements, il était nécessaire de créer une communication. Il fallut ouvrir cette voie dans un terrain à éboulements et à crevasses, à formations et dégradations soudaines, composé de parties schisteuses, et qui, à chaque forte pluie, prend sous l'action des torrents une forme nouvelle, par de nouveaux apports d'alluvions et par la dispersion des dépôts anciens. Quand les pièces arrivèrent sur cette route périlleuse, la pluie durait depuis plusieurs heures. Le sol, détrempé, déjà miné par les infiltrations, et dépouillé des remblais récents dont on l'avait consolidé pendant le jour, ne put soutenir un pareil poids. Il manquait sous les roues, et les trois pièces versèrent successivement dans les ravins. On remédia autant que possible aux suites fâcheuses de cet accident en construisant une quatrième batterie sur la crête du Mansoura, à la gauche de celles qui existaient déjà sur ce plateau.

Sur Kondiat-Aty régnait une égale activité. Une longue chaîne de soldats était établie entre le lieu où les sacs à terre avaient été remplis et la batterie de brèche. Les sacs passaient de main en main, mais la pluie, toujours plus abondante, avait changé la terre, dans la toile qui la contenait, d'abord en boue, puis en une matière presque liquide. Les sacs, au lieu d'être pleins et consistants, n'arrivaient plus que flasques et presque vides. Malgré l'opiniâtreté avec laquelle on s'attachait au travail, qui devenait de moins en moins possible, il fallut l'abandonner ; car les éléments qu'on devait mettre en œuvre étaient dénaturés et incomplets. Vers deux heures du matin, les détachements de travailleurs furent renvoyés à leurs corps. Dans la nécessité où l'on avait

été de pourvoir d'abord à la défense de la position, il n'était pas resté de temps aux compagnies pour chercher à se créer des abris. On manquait aussi de bois, ou on n'en avait qu'en trop petite quantité pour allumer de ces feux de bivouacs qui bravent la pluie et consolent les hommes de toutes les intempéries des saisons. A cette misère que font peser sur les armées les longues nuits pluvieuses passées sans feu et sans abri, il n'y avait à opposer que la résignation, la dernière et la plus triste des ressources. On ne peut se faire une juste idée, quand on n'a point passé par cette épreuve, de l'état de détresse dans lequel l'homme tombe lorsqu'il est livré sans défense à la pluie, au froid et au vent. Quand l'eau a trempé tous ses vêtements, imprégné sa chair et pénétré presque jusqu'à la moelle de ses os, quand il ne peut pas trouver sur la terre un seul point solide pour s'appuyer et se reposer, et que toutes les empreintes que ses membres fatigués marquent sur le sol et se remplissent immédiatement d'eau, quand il ne peut faire un mouvement sans multiplier à l'infini les sensations douloureuses, il se sent pris d'une angoisse inquiète et d'une sorte d'impatience et d'irritation fébrile contre le sort. Ensuite, ses facultés s'émeussent, le cercle se rétrécit autour de lui, et sa pensée n'éprouve plus qu'une sorte d'oscillation qui la balance en l'engourdisant entre des objets tout rapprochés et s'offrant d'eux-mêmes à l'attention. On écoute tomber la pluie, on observe le moindre des phénomènes qui se produisent tout auprès de soi, pourvu qu'il soit lent et monotone. On finit par ne plus sentir l'existence que par la souffrance. Les soldats, blottis les uns contre les autres, transis, grelottants, frappés d'une stupeur morne, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Cependant, sous ces glaces de la vie extérieure, qui est comme gelée, se conserve bien entière la vie morale. Qu'un cri de

guerre se fasse entendre, et tous ces fantômes, qui semblaient ne plus appartenir au monde réel, rentrent vaillamment dans l'existence active. Dans une de ces nuits les plus terribles, où le ciel, la terre, et, pour ainsi dire, les hommes n'étaient qu'eau et boue, une fausse alerte à Koudiat-Aty fit croire à l'approche de l'ennemi. Aussitôt de ce froid silence, de cette froide immobilité dans lesquels le camp était enseveli, jaillirent le bruit, le mouvement, le feu sacré. Toutes ces masses inanimées qui gisaient de toutes parts se redressèrent et coururent. Les cris : Aux armes ! En avant ! A la baïonnette ! se répétaient en échos prolongés et confus, et ce bruit sourd, se mêlant au bruit de la pluie et du vent, formait une harmonie d'une solennité lugubre, qui causait une sombre exaltation. C'était comme le prélude d'un de ces combats ossianiques qui se livraient au milieu des nuages et des tempêtes.

On avait annoncé que le feu des batteries françaises commencerait le 8 au matin ; mais, le jour venu, on reconnut l'impossibilité d'arriver à ce résultat. Ainsi, la pluie détruisait toutes les espérances ; la pluie minait la base de tous les projets. Il paraît qu'en voyant l'horizon toujours inépuisable en nuages pluvieux, on cessa momentanément de croire à la possibilité d'entrer dans la place en faisant brèche. Il semblait aussi que les difficultés, accrues par l'effet des pluies, ne pouvaient être écartées avant l'heure du départ, telle que la réglerait la mesure de nos ressources et de nos approvisionnements. On eut recours à un autre moyen : on pensa que les bombes et les obus réduiraient, par la terreur de la dévastation, une population que l'on savait nombreuse et qu'on supposait industrielle et riche, et l'on compta sur les batteries du Mansoura, déjà armées, et dont le feu était assuré, non pour faire tomber, mais pour faire ouvrir les portes. C'était

se tromper sur la nature des Arabes , qui sont capables , non de tout faire , mais de tout souffrir. D'ailleurs , la destruction des maisons les affecte moins que la plupart des autres peuples , car ils sont tous habitués aux ruines ; ils vivent au milieu d'elles , et lorsqu'un édifice , travaillé par la vétusté , menace de s'écrouler , ils le laissent tomber , sachant très-bien s'accommoder des débris. Mais , en outre , les vrais habitants de la cité , en supposant qu'ils eussent incliné à la soumission , n'étaient pas libres de suivre ce mouvement. Il y avait au milieu d'eux des Turcs et plusieurs milliers de Kabâiles , minorité forte par le nombre , forte par sa passion et par ses habitudes de domination et de guerre , qui entraînait nécessairement ou comprimait la majorité , et qui , s'il y avait eu hésitation et partage des avis , n'eût pas manqué de jeter dans la balance de la discussion le poids de ses armes. C'était une citadelle vivante par laquelle le bey Achmet s'était assuré contre la mauvaise volonté ou la faiblesse de cœur des habitants. Mais si toute autre ressource venait à manquer que celle des moyens d'intimidation , il importait d'autant plus que celle-ci fût complète et puissante. Quoique l'on eût pu , presque contre toute attente , faire arriver à leur position les pièces destinées à armer la batterie d'obusiers , qui avait été ordonnée et , malgré la tempête , établie sur Koudiat-Aty pendant la nuit du 7 au 8 , c'était une bien faible consolation au grave accident qui privait le Mansoura de plusieurs pièces de 24 et de 16. L'extrême difficulté , la presque impossibilité qu'il y avait à relever ces pièces et à les remettre en état de servir , tenta l'esprit aventureux des Zouaves , leur caractère avide de louanges et leur noble passion à établir , dans toutes sortes de travaux , la prééminence de leur corps. Ils sollicitèrent cette tâche herculéenne , et obtinrent en effet la permission de s'épuiser en

de grandes fatigues dans les moments où ils n'avaient pas à combattre. Le 2^e léger, qui, pendant toute l'expédition, se trouva sous le même commandement que les Zouaves, s'associa à cette corvée volontaire. On vit alors ce que peut le travail passionné. Pendant deux jours et deux nuits, malgré le feu de la place et malgré l'implacable déchaînement du temps, il y eut une continuité de tentatives ingénieuses, de ces essais que rien ne décourage, et, par moments, une fougue d'efforts à briser des obstacles d'airain. Ce n'étaient pas des ouvriers agissant par crainte, par cupidité, par habitude ou même par conscience, c'étaient des hommes à volonté forte et ardente, qui s'étaient proposé une entreprise utile, et se livraient à l'accomplissement de cette tâche de toutes les forces de leur âme et de leur corps. Deux des pièces furent relevées et mises en batterie dans la journée du 9 ; la troisième ne put l'être que le lendemain.

La nuit du 8 au 9 fut aussi pleine de misères et de calamités que la nuit précédente. La souffrance rongait l'armée et l'éxténuait. Il était temps que nos canons se fissent entendre ; leur silence attristait et irritait les troupes, et chaque boulet qui arrivait de la place dans nos camps leur paraissait une insulte de l'ennemi, un défi arrogant auquel on ne répondait pas, et une affirmation de sa supériorité que l'on ne pouvait contredire. Les soldats ignoraient sans doute quelles idées s'étaient formées dans les régions supérieures sur les chances du siège, et cependant, sans se rendre compte de leur propre pensée, ils se laissaient diriger par les mêmes inductions. Au fond de leur impatience, il y avait plus que de la curiosité, plus que le désir d'une distraction, qui, en effet, au milieu de la monotonie douloureuse de leur existence, était devenue un véritable besoin ; il y avait l'inquiétude de l'avenir. Ils sentaient vaguement que le boulet, cette

fois, pouvait avoir une action morale, une puissance de logique sous l'influence desquelles la question pourrait se dénouer d'elle-même, tandis que peut-être il ne serait pas donné de la trancher avec le sabre dans un assaut. On avait annoncé que le feu s'ouvrirait à six heures du matin. Dès qu'il fit jour, l'on fut dans l'attente : pendant plus d'une heure encore, aucun bruit ne se fit entendre ; les soldats murmuraient, et s'imaginaient qu'on s'était joué de leur espoir. Ils ne pouvaient consentir à accorder le moindre répit au delà du moment fixé. Enfin, vers sept heures, le feu commença. Un cri de joie de l'armée y répondit. Les soldats se pressaient sur tous les points d'où les coups pouvaient être suivis et jugés. Ceux qui portaient bien étaient salués d'un murmure approbateur. Tous les regards, toute l'attention, toute la vie des camps, étaient suspendus aux bouches des canons et aux embrasures et batteries de la place, qui servaient de but. D'abord l'artillerie ennemie soutint énergiquement le défi qui lui était lancé. Ses coups suivaient et serraient les nôtres, et on eût dit que nos boulets rejaillissaient et revenaient sur nous. Cependant les traits d'adresse et de bonheur se multipliaient de notre côté. Les embrasures de la place perdaient leurs angles, s'échancraient et s'élargissaient à vue d'œil. Des pièces d'abord actives et bruyantes ne répondaient plus, parce qu'elles avaient été démontées ; d'autres, pour éviter le même sort, quoique encore dans toute leur puissance, se taisaient et se cachaient. Les canoniers ennemis, par leur précipitation à faire la manœuvre et à prendre aussitôt après la fuite, témoignaient de la justesse de notre tir et de l'imminence du péril qui les menaçait à leurs postes. Vers onze heures du matin, ce bruit et ce mouvement commencèrent à s'apaiser ; en partie par nécessité, en partie par précaution, la place était réduite au silence.

Les pièces de la Casbah et celles des batteries à droite de la porte d'El-Cantara étaient hors de service ; sur le front d'attaque, la plupart aussi étaient ou démontées ou brisées. Mais plusieurs qui avaient échappé à la destruction étaient tenues en réserve et ne sortaient de leur repos que de loin en loin et à intervalles inégaux, de manière à ne pas tenir trop constamment éveillée l'attention de nos batteries, et à la lasser ou à la tromper par l'irrégularité. Notre artillerie, de son côté, ayant moins d'ennemis à combattre, ralentit son action, mais sans la suspendre. Elle continua un feu bien suivi, quoique sobre et bien contenu, pour inquiéter les assiégés et les dégoûter de réparer leurs désastres, et aussi pour essayer des moyens d'intimidation. Mais l'attitude de la ville fit bien sentir qu'elle laissait passer les boulets et les bombes sans trop s'en inquiéter, et que, quand bien même on parviendrait à la changer en un monceau de ruines, il se pourrait que les habitants restassent assis avec calme sur les débris de leurs maisons, comme les vieux Romains sur leur chaise curule au milieu du bouleversement de Rome. L'espérance, qui s'était prise à un tout autre côté de la face des choses, s'en détacha bientôt, et l'excitation qu'avaient momentanément produite le spectacle, le bruit et l'attente, peu à peu se détendit. On tomba dans une sorte de désappointement, et quoique, sous le rapport positif, l'artillerie eût obtenu dans sa plénitude tout le succès qu'on pouvait naturellement lui demander, on se trouva généralement sous cette impression que laisse d'ordinaire un résultat manqué et incomplet. Désormais on regardait avec encore plus d'anxiété que par le passé les nuages que le vent d'ouest continuait sans relâche à pousser sur nos têtes, et qui, dans leurs flancs, portaient les chances de notre avenir. L'ordre fut donné de reprendre le soir même les travaux de la batterie de brèche, interrom-

pus une première fois par le mauvais temps, et il fut décidé que les pièces destinées à cette batterie seraient conduites pendant la nuit de l'autre côté du Rummel et sur la position de Koudiat-Aty.

Entre les ordres donnés relativement à cette mesure et l'exécution, il y avait de grandes difficultés, qui pouvaient se changer en impossibilités à la suite des grandes pluies. En ce moment, le destin de l'armée était pesé dans une terrible balance, encore en équilibre, mais que le moindre choc, le moindre souffle pouvait faire pencher du mauvais côté. Si le temps, pendant la journée du 9, était resté tel qu'il avait été les jours précédents, le 10, peut-être, il aurait fallu commencer la retraite, et rentrer dans ce sillon d'angoisses et de misères que les troupes françaises, en 1836, avaient creusé de Constantine jusqu'à Bone. On dit même que, dans le conseil des généraux, la nécessité du départ pour le 10 ou le 11 avait été reconnue, dans le cas où les circonstances du temps et des localités ne permettraient pas l'établissement immédiat de la batterie de brèche. Heureusement que le tissu serré de nuages qui enveloppait le ciel, se déchirant comme par l'effet des explosions de tant de bouches à feu, laissa poindre d'assez fréquentes éclaircies. Le terrain s'affermir un peu; les hommes secouèrent en partie l'eau dont ils étaient alourdis, et l'on entrevit la chance de pouvoir exécuter un travail auquel était attaché le salut de l'armée. Cependant, en deçà de cette barrière infranchissable, que le temps pouvait d'un instant à l'autre élever au devant de nos pas, restaient encore de bien rudes obstacles. Jusque-là les circonstances avaient interdit l'action, et alors elles ne la permettaient qu'à la condition d'un résultat à heure fixe. Il fallait que les pièces fussent arrivées le 10 au matin à portée de leur position, quoiqu'il eût été impossible jusqu'alors de leur préparer les

voies. Ce n'était pas au courage patient et laborieux de modifier et dompter le terrain, c'était à la volonté énergique de s'en emparer violemment ; c'était au coup-d'œil et à l'instinct militaires de juger le possible, et à l'audace réfléchie de tenter résolument même l'improbable. On n'avait pas le temps de créer, et l'on ne pouvait que forcer les dispositions actuelles des localités à nous servir. Sur la rive gauche du Rummel existe un ancien chemin battu et en partie pavé qui conduit à une des portes de Constantine. On dut songer à en profiter, quoiqu'il fût en grande partie sous le feu de la place ; mais il offrait une rampe par trop raide et d'un sol assez résistant, au milieu de pentes difficiles et d'une terre molle et grasse. Sur la rive droite, il fallait amener, par une ligne directe, jusqu'au bord de la rivière, les pièces de 24 et de 16 destinées à la batterie de brèche, et qui avaient momentanément été employées à armer la batterie provisoire, à l'extrême gauche de la crête du Mansoura ; car il n'était pas possible, dans les conditions données de temps et de terrain, de traîner ces lourdes masses à travers les plateaux fangeux du Mansoura et de Sidi-Marbrouk jusqu'aux passages que nous avions affectés jusque-là. On choisit un chemin qui, de la gauche du Mansoura, descend, par des plans fortement inclinés, jusqu'au Rummel, sur lequel il débouche à cinq ou six cents mètres des remparts de la ville. Les rampes de ce chemin, d'une terre mouvante et comme friable, étaient déchirées, dans le sens des pentes, par les nombreuses rigoles que s'y creusaient les eaux des pluies, et, en outre, rompues transversalement par une foule de ravins perpendiculaires. Telle était la voie qui fut jugée la meilleure, et certes l'officier qui, chargé de la reconnaître, déclara qu'elle était praticable à l'artillerie, dut frémir de la responsabilité qu'il assumait sur lui. Mais dans les circonstances graves et pé-

rilleuses, il est d'un esprit même froid et réfléchi de ne pas évaluer la force des résistances d'après les bases ordinaires ; car, dans ces moments-là, chez les gens de cœur, la puissance d'action est doublée. On dirait même que ces facultés surnaturelles, qui dans de pareils instants grandissent l'homme, amplifient également et corroborent les instruments, animés ou inanimés, dont il se sert : chevaux et matériel se trouvent alors capables d'efforts qui naturellement devraient les briser. La limite du possible est reculée ; la mesure du temps s'élargit, et aujourd'hui encore, ainsi qu'à l'époque de Josué, le lien de l'activité guerrière est souvent le lien des miracles.

L'artillerie qui devait servir la batterie de brèche partit vers cinq heures du soir de la position qu'elle occupait sur le Mansoura. A chaque pas que l'on faisait en avant, il y avait un obstacle à écraser, et il fallait conquérir tout cet espace pied à pied sur les mille difficultés qui le défendaient. C'était la terre qui manquait sous le poids des voitures, les roues qui s'antraient dans le sol, des tournants trop raccourcis pour la longueur des attelages. C'était une série infinie de luttes, et, il faut le dire, ce fut une longue suite de victoires remportées sur les circonstances les plus désespérantes par la volonté forte et patiente, mais animée de je ne sais quel souffle d'aventureuse audace. On dut, dans le trajet, invoquer plus d'une fois l'autorité de cette parole : *Le mot impossible n'est pas français*. Vers minuit, la tête de ce convoi parvint au bord de la rivière. Le lit du Rommel était encombré de grosses pierres, que dans les crues d'hiver les eaux torrentueuses arrachent de leurs rives et roulent dans leur cours. Il fallut les enlever et les rejeter à droite et à gauche pour déblayer un passage praticable aux voitures. Des sapeurs du génie et des soldats du 47^e travaillèrent dans

l'eau pendant plusieurs heures pour accomplir cette tâche ; enfin les pièces et les caissons passèrent un à un , lentement , laborieusement , sans cesse arrêtés , sans cesse menacés des plus graves accidents et exposés de plus en plus , à mesure que les retards s'accumulaient , au danger de se trouver encore , le jour venu , sous le feu de la place . En effet , lorsqu'aux approches du matin l'obscurité plus transparente laissait deviner les objets , il y avait encore une voiture sur la rive droite et deux autres dans le Rummel , luttant contre les obstacles . Bientôt partit de la place un coup de canon , que d'autres coups suivirent à intervalles assez rapprochés ; il restait à l'artillerie , après avoir traversé le Rummel , à s'élever obliquement sur une pente raide et sans route tracée , pour rejoindre le chemin dont elle devait profiter et pour gagner les parties abritées du terrain . Dans ce trajet doublement périlleux , où les difficultés naturelles et les dangers de la guerre s'aggravaient mutuellement , une pièce fut versée ; mais elle fut relevée dans la matinée , malgré les balles et les boulets des assiégés . Cependant les autres voitures avaient poursuivi leur marche avec ordre et calme , et , vers sept heures du matin , elles étaient établies en arrière de la position qu'elles devaient occuper , couvertes contre les coups de l'artillerie ennemie par la saillie d'un mouvement de terrain , et prêtes à se porter sans grand effort à la place qu'elles devaient prendre à la batterie de brèche .

Pour garantir cette opération contre toute tentative d'attaque et de sortie , on avait fait occuper vers neuf heures du soir , par un détachement du 47^e , un grand bâtiment en ruines , situé presque au bord du Rummel , au pied des pentes de Kodiat-Aty , et à peu de distance en avant du point où devait s'effectuer le passage de la rivière . On jeta également quelques troupes dans une petite enceinte plus rappro-

chée de a place. A sept heures , le travail pour l'établissement de la batterie de brèche fut repris , et il fut poussé pendant toute la nuit avec une grande vigueur , malgré des averses assez fréquentes ; mais il n'y eut pas de pluie continue. Au jour, le coffre de la batterie était presque terminé, et l'on put enfin déclarer que le sort des troupes françaises n'était plus à la merci d'un orage ou de quelques ondées. La fortune de l'armée était entrée dans le port , mais elle n'y avait pas encore jeté l'ancre.

Le 10 au matin, lorsque le jour força de suspendre les travaux extérieurs de la batterie , on se restreignit aux parties intérieures et aux dispositions que l'on pouvait prendre à l'abri du massif déjà élevé. Cependant les assiégés sentaient que l'heure de la crise fatale approchait, et ils voulurent encore une fois tenter de l'éloigner ; car ils comprenaient qu'ils n'avaient pas d'alliés plus sûrs , plus puissants , que les journées qui se succédaient, nous apportant la pluie, les maladies, la gêne dans nos opérations ou l'impossibilité d'agir, nous enlevant des hommes, des munitions, et brisant toutes nos forces, jusqu'à ce qu'il en arrivât une qui comblât la mesure des difficultés et nous chassât de devant leurs murs. Il ne s'agissait que de donner à celle-là le temps d'arriver. Ils se décidèrent donc à reproduire dans une nouvelle épreuve leur mouvement du 7, en repassant presque exactement par la trace qu'ils avaient marquée dans cette première sortie, quoiqu'ils n'espérassent pas sans doute arriver à un résultat positif. Mais ils voulaient acheter, même au prix d'un peu de leur sang, l'avantage de jeter à travers nos opérations du trouble, de l'hésitation, et peut-être du ralentissement. Vers onze heures, des Turcs, des Arabes, des Kabâiles, la plupart sortis de la ville par des poternes et par des issues détournées, et d'autres accourus des hauteurs où

ils étaient en observation , pour se joindre aux premiers , se répandirent , à la faveur des ravins et des bas-fonds , sur le front et sur le flanc gauche de la position de Koudiat-Aty. Ils recommencèrent la manœuvre qui leur avait déjà réussi , de se rapprocher de nos coups pour mieux s'y dérober , et ils allèrent comme rentrer dans leurs anciennes empreintes le long des escarpements et des ressauts de terrain que couronnaient sans les éclairer les créneaux de la légion étrangère. Chacun aurait pu rester ainsi à son poste , les assaillants incrustés dans les coupures du talus , et les troupes françaises derrière leurs parapets de briques , ennemis se touchant presque , mais ne se voyant pas , sans que de cette position résultât d'autre perte , de part ou d'autre , que celle de quelques imprudents. Telles étaient les prévisions du général Rulhières , qui commandait à Koudiat-Aty ; mais le gouverneur-général , qui venait d'arriver sur les lieux avec M. le duc de Nemours , pensa qu'il fallait opposer la vigueur à la vigueur , et épuiser d'un coup , en tranchant hardiment dans le vif , cette sève d'humeur aventureuse , qui , de la part de l'ennemi , faisait trop souvent explosion. Il ordonna donc que les compagnies en face desquelles se trouvaient blottis les Arabes courussent sur eux en s'élançant par dessus les parapets. Nos soldats , dès qu'ils se sentirent libres de suivre leur instinct , prirent l'essor et fondirent sur l'ennemi presque verticalement de haut en bas. Les Arabes , pour se soustraire à ce premier choc , se culbutèrent jusqu'au pied des gradins qu'ils avaient escaladés ; mais bientôt ils se retournèrent dans leur fuite , et , assurés de leur retraite , tranquilles dans un espace qui était tout à eux , ils surent nous rendre , en s'éloignant ; le mal que nous avions pu leur faire en les joignant. Les balles les vengèrent des baïonnettes. Dans ces pentes qui s'abaissent comme par terrasses , le mou-

vement de la poursuite qui avait lieu des crêtes vers les parties inférieures amenait les vainqueurs entièrement exposés et découverts à portée des fuyards, qui se dérobaient dans les parties basses du terrain. Ceux-ci, pendant que nos hommes hésitaient sur le bord des escarpements, les visaient sans rien craindre, et choisissaient leurs victimes. Les épaulettes d'officiers servaient de point de mire. C'est à cette circonstance, qui se produisit dans cette expédition presque toutes les fois qu'on aborda sérieusement l'ennemi, c'est au fait de la sécurité relative dans laquelle se trouvèrent le plus souvent les Arabes attaqués, et de la liberté de choix qu'ils purent conserver, soit à l'abri de localités favorables, soit derrière les murailles de leur ville ou de leurs maisons, qu'il faut attribuer la proportion très-remarquable des officiers mis hors de combat dans les différentes phases de cette campagne. Quelquefois un pareil résultat s'explique par la nécessité où ont été les chefs de montrer la route à leurs troupes étonnées, et de se jeter les premiers dans un péril pour le combler. Mais ici cette hypothèse serait faussée. On peut dire, à la louange des soldats, qu'ils ne se sont jamais laissés devancer par leurs officiers, et, à la louange des officiers, qu'ils ont toujours été aussi loin qu'aucun de leurs soldats. Les uns et les autres ont également mérité par leurs actes l'attention de l'ennemi, lequel l'a, de son plein gré, accordée plus particulièrement au grade. Ainsi, dans ce mouvement offensif pour repousser la sortie des assiégés, il y eut, sur dix-huit hommes tués ou blessés, un capitaine tué, et trois capitaines et deux autres officiers blessés, parmi lesquels un dut être amputé.

Quand la dispersion de l'ennemi laissa l'attention, un instant distraite, revenir aux moyens sérieux et efficaces pour triompher de la résistance, on résolut d'apporter des modi-

fications importantes aux dispositions prises jusque-là par l'artillerie. Quoique la batterie de brèche n'eût pas encore été éprouvée, sa distance, d'environ 500 mètres de la muraille qu'elle devait battre, fit craindre qu'elle ne donnât pas des résultats assez complets. Afin de ne pas attendre, pour remédier à cet inconvénient, que l'expérience eût changé la chance en fait, il fut résolu que, dès la nuit suivante, on s'occuperait de la construction d'une nouvelle batterie de brèche établie dans des conditions qui ne permissent aucun doute sur son efficacité. L'emplacement que l'on choisit était situé à environ 150 mètres de la place, et sur le prolongement de l'axe de l'ancienne batterie, mais sur un plan fort inférieur. A droite prenait un étroit ravin qui, déchirant la berge de la rivière, passe contre la petite enceinte qu'occupait le 47^e, et débouche près du grand bâtiment en ruines; à gauche était l'échappée qui s'ouvre entre le talon du contrefort supérieur de Koudiat-Aty et les murs de la ville, en sorte qu'aucun obstacle naturel ne devait garantir la batterie de ce côté. Il fut convenu que le génie fermerait par un épaulement la trouée qui existerait entre cette extrémité de notre nouvelle ligne d'ouvrages et le massif de Koudiat-Aty, et qu'il profiterait de l'espèce de chemin couvert que formait le ravin, pour établir une place d'armes où nos troupes pussent être réunies en sûreté pour protéger le travail, plus tard défendre les pièces, et enfin se préparer à l'assaut. Il y avait peu à ajouter aux dispositions naturelles des lieux pour atteindre les conditions demandées; car le long de cette communication, telle que les eaux nous l'avaient faite, règne, du côté de la place, un talus dont le relief, presque partout, suffisait à couvrir un homme. Sur un point seulement cette continuité était rompue par une dépression, que l'on raccorda facilement au niveau général

avec quelques sacs à terre. C'était un heureux hasard que l'existence, dans cette direction, d'une voie encaissée et dans laquelle on pût cheminer sans danger entre notre grand poste inférieur sur le bord de la rivière, et le point convenable pour l'établissement d'une batterie. Sans ce secours, qui nous venait du terrain, il aurait fallu peut-être renoncer à porter plus près de leur but les pièces de siège ; car cette opération eût entraîné la nécessité de créer une tranchée, travail pour lequel le temps manquait. Puisque l'on se préparait à se rapprocher de la place et à exciter, par un feu plus menaçant et plus destructeur, les efforts de l'artillerie ennemie, il fallait tout disposer pour balayer promptement les remparts des pièces qui, tenues en réserve pour les cas extrêmes, allaient reprendre leur poste, ou qui, démontées dans la première lutte, avaient été rétablies et remises en état de rentrer en lice. On détermina donc l'emplacement de trois nouvelles batteries sur Koudiat-Aty, deux en arrière de la première batterie de brèche, l'une à gauche et verticalement au dessus de celle-ci, sur une petite plate-forme soutenue par des murs de terrasse. Les pièces nécessaires à l'exécution de ce nouveau plan furent prises aux anciennes batteries du Mansoura, lesquelles furent désarmées, à l'exception de celle qui occupait l'extrême gauche de la position, et qui continua, avec son canon de 24 et ses gros obusiers, à enfler le front d'attaque.

Dès que l'idée de ces divers changements fut arrêtée, on mit la main à l'œuvre pour l'exécution. Des détachements furent envoyés dans le petit ravin servant de tranchée pour y apprêter des sacs à terre ; car, à portée du lieu du travail, il n'y avait pas d'autre dépôt abondant de terre, les autres localités environnantes ne présentant que des pentes rocheuses toutes dépouillées de matières molles. Pour se ren-

dre de la position qu'occupaient les troupes au ravin, il fallait couper obliquement, de haut en bas, un revers de colline exposé à la mousqueterie des assiégés. A l'instant où les corvées qui se rendaient à cette destination dépassèrent les limites du terrain abrité, une fusillade serrée, roulante, s'établit tout le long des murailles de la place ; mais, comme les soldats ne se lançaient sur la ligne périlleuse qu'au pas de course et à un petit intervalle les uns des autres, et que le mouvement continu ainsi que l'échelonnement à différentes hauteurs des personnes visées, trompaient et éblouissaient l'œil des tireurs, il n'y eut que deux hommes atteints dans le trajet, parmi les quatre ou cinq cents qui, successivement, parcoururent cette route, et ce fut deux officiers. Quand les travailleurs, s'enterrant dans l'excavation qui leur servait d'atelier, échappaient aux balles de l'ennemi, celui-ci les poursuivait avec le boulet. Il tirait des coups de canon sur tous les points où il pensait que ses projectiles trouveraient une échappée pour pénétrer dans le ravin, où des groupes d'hommes agglomérés se trouvaient découverts par suite de la distribution et des exigences de la tâche à remplir. L'enceinte dans laquelle avait été placé le poste supérieur du 47^e, et une petite mosquée qu'elle entourait, furent criblées de boulets. Pourtant on ne cessa, pendant toute la journée, de perfectionner la batterie de brèche ; mais, quoiqu'elle eût déjà tout son relief, et que, pour l'œil, elle fût comme terminée, elle laissait encore une longue et épineuse carrière aux efforts de l'artillerie. Il fallait, pour établir les plates-formes, entamer le rocher. Toute cette journée et toute la nuit suivante furent absorbées, et au delà, par ces pénibles travaux. La nuit venue, on commença la place d'armes. Les troupes du 47^e, qui occupaient le petit cimetière, avant qu'il devînt comme la cible des canons de

la place, se postèrent par faibles fractions derrière quelques masures en ruines, semées à droite et à gauche en avant de l'emplacement désigné pour la nouvelle batterie : la réserve restait dans le ravin, tout contre l'épaule qui s'élevait en sacs à terre. L'ennemi s'aperçut qu'un nouveau mouvement s'opérait pour serrer encore plus étroitement autour de lui le cercle de nos opérations ; il s'agita un peu pour se dégager. Il dirigea pendant quelques moments un feu bien nourri contre les hommes qui, entamant l'ouvrage, ou le conduisant dans sa partie opposée au ravin, ne se trouvaient pas défilés ; mais bientôt, ne comprenant pas l'avantage qu'il avait sur nous dans ce genre de défense, il essaya l'attaque directe et à découvert. Une sortie eut lieu, et des Arabes apparurent sur notre gauche, mais dispersés et incertains : cependant ils se rapprochèrent en se glissant comme des ombres, et finirent par se montrer à petite portée. L'entraînement, l'instinct de la défense, et cet ébranlement électrique qu'occasionne instantanément la présence de l'ennemi, auraient probablement fait partir bien des fusils entre des mains moins calmes, moins faites à la guerre d'Afrique, et moins commandées par la volonté, que celles des soldats du 47^e : ici pas un coup de feu ne partit de nos rangs, pas un homme ne remua ; chacun resta immobile à son poste, attentif au signal des officiers, serrant son fusil contre soi, et tout prêt à s'élancer. Les Arabes, plus effrayés de ce repos et de ce silence qu'ils ne l'eussent été du bruit et de la confusion, et, sous ce calme, sentant la pointe de la baïonnette, se retirèrent, et bientôt ils disparurent dans les enfoncements du terrain et dans l'obscurité. Au jour, les travaux de la place d'armes étaient presque terminés ; mais ceux de la batterie de brèche en arrière n'étaient pas complets, quoique trois pièces de 24 et une pièce de 16 se trouvassent ;

avant six heures du matin, rendues derrière le parapet. Il manquait encore à l'armement de la batterie deux obusiers, qui ne purent être amenés qu'en plein jour ; opération délicate et périlleuse, conduite sous le feu de l'ennemi avec le même calme et le même soin de détails que s'il n'y eût eu aucun autre sujet de préoccupation que les difficultés de la route et de la manœuvre.

Vers neuf heures du matin, la batterie de brèche ouvrit son feu, ainsi que celle d'obusiers, située au dessus ; mais celle de mortiers, établie sur une hauteur en arrière, ne put commencer à agir que vers deux ou trois heures de l'après-midi. Les coups, d'abord, furent dirigés sur les embrasures et contre les pièces qui tenaient encore tête à l'orage ; car, jusque-là, le centre de nos moyens de destruction ayant été sur le Mansoura, le front d'attaque n'avait été pris que d'enfilade, en sorte qu'une partie des défenses de la place avaient peu souffert, soit parce qu'elles étaient garanties, à gauche, par des massifs de maçonnerie, soit parce que, enchâssées dans des embrasures casematées, ou posées sur des portions fuyantes et retirées des remparts, elles ne pouvaient être avantageusement attaquées que de face. En deux ou trois heures, le couronnement des murailles, de part et d'autre de l'espace marqué pour la brèche, fut détruit ou mis hors d'état de protéger efficacement les pièces. Vers midi, on commença à battre en brèche. Les projectiles rencontrèrent un mur construit en grands et durs matériaux, et doublé d'anciennes maçonneries qui lui prêtaient leur profondeur et leur force de résistance. La pierre se broyait sous le boulet, qui s'y logeait ou y laissait seulement son empreinte ; mais elle n'éclatait pas, ne réagissait pas sur les parties environnantes, et ne dérangeait nullement l'économie de l'ensemble ; à chaque coup la contexture de

la construction se trouait , mais ne se déchirait pas. On reconnut que la muraille était de la nature la plus rebelle aux efforts de l'artillerie , et l'on dut s'applaudir de s'être donné le moyen d'augmenter l'intensité de l'action en se ménageant une nouvelle batterie plus rapprochée du but. Cependant vers le soir la brèche était dessinée nettement, et largement préparée ; le pan de mur voué à la destruction était percé comme un crible ; les pierres , toutes séparées , n'ayant plus d'appuis que par les angles , ou ne tenant que par adhérence au massif postérieur , n'attendaient plus que quelques secousses pour rouler successivement jusqu'à terre.

La nouvelle batterie n'avait pas encore commencé son feu, lorsque trois ou quatre cents indigènes sortirent de la ville par le pont et vinrent s'embusquer au pied et à très-petite distance des positions qu'occupaient, sur le Mansoura , le 17^e léger , les tirailleurs d'Afrique et la compagnie franche de Bougie. Appuyés contre des escarpements qui les protégeaient, ainsi qu'il était arrivé sur Koudiat-Aty, ils importunèrent de leur fusillade nos soldats postés au dessus de leurs têtes. Ceux-ci , aux premiers coups qui partirent de la batterie de brèche , comme si c'eût été un signal attendu , franchirent leur ligne , et , se laissant tomber du haut des coupures à pic , s'abattirent , comme des oiseaux de proie , sur leurs ennemis. Les Arabes , en pleine et rapide déroute , furent poursuivis , l'épée dans les reins , jusqu'à ce qu'ils se fussent réfugiés sous la protection de la mousqueterie de la place.

On se trouvait sur une limite extrême en deçà de laquelle était encore la possibilité d'éviter les dernières chances d'un siège ; mais , au delà , on tombait sous la fatalité de l'assaut et de toutes les calamités qu'il entraîne. Avant de franchir ce Rubicon , le gouverneur-général voulut essayer encore

d'ouvrir les yeux aux habitants sur les périls que, par une plus longue résistance, ils amassaient sur leurs têtes. Il leur adressa une lettre par laquelle il les engageait à séparer leur cause de celle du bey Achmet et à prévenir la prise de leur ville par la soumission. C'était une commission dangereuse que celle de porter cet écrit à une population chez laquelle l'excitation, cause et résultat d'une vigoureuse défense, devait tourner à l'exaspération et à l'ivresse. Un jeune musulman du bataillon turc ne craignit pas de se charger de ce message, moins effrayant peut-être pour ceux qui possédaient à fond le caractère et les habitudes du pays, qu'il en le paraissait à nos esprits guidés par des inductions plutôt que par la connaissance de la réalité. En effet, notre envoyé fut admis dans la place, où il n'eut à subir ni mauvais traitements ni avanies. On lui fit attendre la réponse, qu'il ne put rapporter au camp que le lendemain matin. Elle était faite en termes précis et qui ne laissaient aucune prise à l'espoir d'un accommodement ; elle annonçait la résolution d'une défense à outrance, et se montait par moment au ton d'une forfanterie assez chevaleresque : « Si vous manquez de poudre, disait-elle, nous vous en enverrons ; si vous n'avez plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec vous. » La lettre avait été reçue et la réponse donnée par Ben-Aïssa, Kabaïle qu'Achmet avait placé dans une haute position à laquelle n'était jamais parvenu aucun homme de cette race, et qu'il avait nommé bey de Constantine, depuis qu'il avait lui-même obtenu de la Porte le titre de pacha. Le kaïde du palais, dignitaire également choisi dans la nation kabaïle, et plusieurs autres des principaux fonctionnaires, avaient adhéré aux idées exprimées par Ben-Aïssa. D'ailleurs ils déclaraient qu'ils avaient soumis à Achmet la lettre du général français ; mais il était aisé de reconnaître qu'ils ne hasar-

daient rien sous leur responsabilité, et dans leurs paroles on sentait le souffle de l'esprit du maître.

Lorsque la nuit fut venue, on commença la nouvelle batterie de brèche. Les Zouaves fournirent la garde de tranchées et la plus grande partie des travailleurs. On était ardent et âpre à l'ouvrage, car, en approchant du centre vers lequel tendent depuis long-temps les efforts, où est le foyer du péril et en même temps le terme du succès, on entre dans une atmosphère d'attraction et de répulsions, de désirs et d'inquiétudes, d'attente et d'impatience, dans laquelle le sang bouillonne et la vie se précipite, où les facultés se tendent, se redoublent, et où l'action et les instants arrivent à un incroyable degré de densité. Avant deux heures du matin, la batterie était achevée et prête à recevoir les pièces retirées de la batterie en arrière où elles furent remplacées, avant le jour, par un nouvel armement. Entre l'ancienne batterie de brèche et la nouvelle, le terrain offrait un plan uniformément incliné, dont toutes les parties sont en vue de la place, et s'éclairaient, cette nuit-là, du reflet heureusement incertain qu'envoyait la lune à travers les nuages. Lorsque la première pièce mise en mouvement eut parcouru la moitié de la distance qu'elle avait à franchir pour arriver à sa destination, l'ennemi comprit le sens du mouvement qui s'opérait. Jusque-là tout, dans la place, avait été calme, silence et obscurité; tout à coup il y eut explosion de lumière, de bruit, d'activité, et comme un réveil instantané et violent. Toute la perspective fuyante des murailles, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, se dessina par des lignes de feu, et la fusillade forma un bruit continu, quoique brisé et inégal. Il semblait que toute la population fût au rempart, que chaque pierre du couronnement eût son créneau, et que chaque créneau lançât constamment un éclair; en même

temps quelques hommes se montrèrent sur la gauche de la batterie. Les Zouaves les attendirent, silencieux et immobiles; mais cette tentative de sortie avorta. Cependant il avait été impossible, à travers le premier jet de cette verve de défense, de continuer le transport des pièces; mais peu à peu l'activité des assiégés se lassa, le feu se ralentit, et tout ce grand tumulte s'apaisa. Alors les voyages de l'artillerie reprirent leur cours, toujours périlleux et troublé par les balles de la place, quoique mené à fin sans pertes ni accidents. Au jour, l'armement de la nouvelle batterie était complet; mais on n'avait pu pourvoir à son approvisionnement. Entre le dépôt de tranchée où étaient les munitions et le point le plus rapproché du chemin creux qui débouchait à la nouvelle batterie, il y avait un espace de trois cents mètres que les assiégés pouvaient, à leur gré, couvrir de leurs feux. C'est à travers ce terrain, continuellement écorché par les balles, qu'il fallut porter les charges des pièces. Deux cents hommes d'infanterie accomplirent intrépidement cette tâche.

La journée du 12 commença sous les plus heureux auspices. La matinée était pure et belle; la brèche était entamée; la batterie qui devait la compléter était prête, et l'image de l'assaut, naguère éloignée et enveloppée de brouillards, se montrait alors toute rapprochée, toute radieuse, et faisait bondir les cœurs. Il était environ huit heures, un groupe, composé du gouverneur-général, du prince et de leurs états-majors, arrivant du Mansoura, se dessina sur les plus hautes collines de Koudiat-Aty, et avança rapidement vers l'ancienne batterie de brèche. Il était à hauteur d'une espèce de place d'armes circulaire en pierres sèches, construite en arrière de cette batterie, et il s'arrêtait, lorsqu'un coup de canon partit de la place. Le gouverneur-général n'était plus : le

boulet l'avait frappé dans la poitrine et traversé de part en part. Au moment où le général tombait, le général Perregaux, se penchant vers lui, était atteint d'une balle entre les yeux. Les spectateurs restaient immobiles autour du cadavre ; le général Valée, qui arrivait de la batterie de brèche, les fit retirer d'une direction si funeste, et le corps du gouverneur fut transporté dans une chapelle ruinée où l'ambulance venait de s'établir. L'évènement s'accomplissait à peine, que, dans toutes les parties du camp, les troupes étaient instantanément averties qu'il venait de se passer un fait extraordinaire, on ne savait lequel, et l'on eût dit que le sentiment d'un accident grave s'était répandu avec le bruit de l'explosion, comme si ce coup de canon avait sonné d'une manière toute fatale. Les soldats, voyant transporter un corps couvert d'un manteau, s'en approchaient avec une sorte de curiosité religieuse. Mais cette impression sérieuse, il faut le reconnaître, se dissipa en partie avec le mystère. Lorsqu'on sut positivement le nom de la victime, chacun retourna froidement à son poste, et l'on n'y pensa plus. Dans cette atmosphère raréfiée, qui se forme sous l'influence de la succession rapide des évènements et de la présence continue du danger, beaucoup de facultés s'éteignent ; mais parmi les dispositions qui s'y soutiennent ou même s'y renouvellent, une des plus vivaces, des plus excitées, c'est la curiosité. Ardent à s'enquérir des faits, on reste tout indifférent à ceux qu'on apprend, quelque inattendus et saisissants qu'ils soient. Certes, s'il est une émotion qui, dans les circonstances habituelles, s'empare facilement des esprits, des esprits d'élite comme des esprits vulgaires, et qui parcourt rapidement toute l'échelle des intelligences, c'est bien celle qui naît au spectacle de la brusque opposition, dans le même individu et presque dans le même moment ; d'un éclat

tant bonheur et d'une éclatante infortune, de la victoire s'ensevelissant dans son triomphe, de la grandeur frappée de la foudre. Cependant, pour le plus grand nombre, tout ce drame, toute cette poésie d'une péripétie violente, se perdaient dans le bruit du canon et s'anéantissaient en face de la brèche. Peut-être, dans la foule, quelques âmes plus faites au tumulte des armes ou plus accoutumées à s'isoler des choses extérieures, s'ouvrirent-elles à des sentiments d'une piété généreuse envers la mémoire du général en chef qui venait de mourir glorieusement. Mais beaucoup demandaient froidement pourquoi le gouverneur-général avait été s'exposer aux boulets de l'ennemi. Ne faut-il pas, en effet, que les hommes positifs viennent toujours troubler, de leurs remontrances jalouses et de leurs froides observations, ceux qui ont choisi la meilleure part ? N'est-il donc d'aucune utilité que quelquefois un homme haut placé et n'ayant plus rien à acheter par son sang, vienne le donner, tandis que d'autres le vendent ; que, par une fière insouciance, en face du danger auquel il ne peut plus rien demander, il proteste contre le courage intéressé et qui s'exerce sous bénéfice d'inventaire ; que, fraternisant dans le péril avec les soldats, il leur prouve qu'il ne ménage pas plus sa chair et ses os que leur chair et leurs os, et que, par quelque luxe de vertu, il console les âmes élevées de tant de misères morales, s'étalant orgueilleusement partout, et même, quoique bien moins qu'ailleurs, sur les champs de bataille ? De ces trépas qui résultent, non d'un devoir à remplir, mais d'une certaine aisance à se mouvoir sous le feu de l'ennemi, ne sort-il pas un exemple, moins sévère en effet, mais peut-être qui entraîne et exalte davantage ? N'est-il pas vrai enfin qu'une armée ne peut se défendre d'un mouvement de vanité toute virile, en disant : A telle affaire, notre général en chef fut tué ?

Après la mort du gouverneur-général, le commandement en chef revenait de droit au général Valée. Nos jeunes soldats, sans connaître la vie militaire du vieux guerrier, savaient vaguement que c'était un des meilleurs legs que nous eût laissés l'empire, et, en voyant ce nouveau chef à leur tête, ils auraient peut-être senti croître leur confiance, si déjà elle n'eût été dans toute sa plénitude, depuis le moment où ils avaient jugé que la brèche était assurée; que, désormais, entre eux et leur but, il n'y avait que l'assaut; que c'était, non avec des rochers et des murailles qu'ils auraient à se mesurer, mais avec des hommes, et que bientôt l'affaire allait pouvoir se vider comme en champ clos. Ainsi, malgré l'accident inattendu que le hasard avait jeté à la traverse, la continuité régulière des travaux et des habitudes de l'armée n'éprouva pas le moindre déchirement, pas la plus petite secousse. Hommes et choses ne s'en hâtèrent pas moins avec une rapidité sans tumulte vers le dénouement de l'entreprise. A 9 heures du matin, les batteries qu'on avait établies en arrière de l'ancienne batterie de brèche ouvrirent leur feu; leur position et l'état des embrasures de la place, déjà mordues et arrachées par nos boulets, rendaient leur tâche plus prompte et plus certaine. Au bout de deux ou trois heures, elles avaient réduit à l'impossibilité d'agir les pièces qui s'étaient parées ou relevées de nos coups.

Vers une heure, la nouvelle batterie de brèche se mit à poursuivre l'œuvre de destruction commencée par l'ancienne. Elle trouva les choses à point pour que son action fût rapide et efficace. Le revêtement extérieur de pierres de taille, ne formant plus qu'un réseau de pleins et de vides, laissait passer le boulet, qui arrivait avec toute son énergie jusqu'à la paroi intérieure, déjà ébranlée par les

coups de la veille. Bientôt les terres du rempart jaillirent et se répandirent. Peu à peu les dernières pierres se détachèrent ; le massif de terrain qui était en arrière , apparaissant à nu et sans défense , résista peu et s'éboula. Le talus fut formé , et l'on put fixer le moment de l'assaut au lendemain matin. Avant la nuit , on arrêta la composition des colonnes d'attaque. Il y en eut trois. La première , commandée par le lieutenant-colonel Lamoricière , était formée de 40 sapeurs , de 300 Zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2^e léger ; la seconde , de détachements pris dans les sapeurs , les 2^e et 3^e bataillon d'Afrique , la légion étrangère et le 47^e , sous les ordres du colonel Combes ; la troisième , de fractions égales , tirées des quatre brigades. Cette dernière avait pour chef le colonel Corbin , du 17^e léger. Ce fut dans toute l'armée un moment de *vis émoi* que celui où furent distribués les rôles pour la grande scène du lendemain. Les soldats avaient à cœur d'y figurer par un sentiment né des traditions militaires , par la fascination de l'extraordinaire et de l'inconnu , par l'effet de ce bouillonnement intérieur qui surexcite l'organisation tout entière à l'approche d'une crise long-temps attendue ; quelques uns par l'amour inné du péril et de cette gloire solitaire , obscure , qui est presque le seul apanage du simple soldat ; bien peu par l'espoir de se faire remarquer et d'avoir de l'avancement. Chez l'officier , être tout autrement multiple , tout autrement compliqué , bien plus de facultés étaient en effervescence , bien plus de fibres étaient tendues et comme près de se rompre. Pour ceux qui avaient choisi et embrassé par goût la carrière des armes , il y avait comme un retour de jeunesse , comme une seconde sève amenant à l'état de fruit ce que la première avait laissé en fleurs déjà près de se sécher et de tomber. Toutes ces images , toutes ces illusions au sein des-

quelles leur organisation adolescente avait grandi pour la guerre, et en avait puisé l'instinct: la mêlée, le combat corps à corps, les récompenses enlevées à la pointe de l'épée, le fer fumant du sang ennemi, toute la poésie dont ils s'étaient d'abord abreuvés, dont ils avaient désespéré plus tard, tout ce qui avait fait le délire de leurs rêves guerriers; tout était là devant eux, non plus fuyant dans les perspectives extrêmes et s'enfonçant dans les lointains horizons du passé ou d'un avenir improbable, mais à leur portée, mais sous leur main, mais à distance de quelques heures. Pour plusieurs, il y avait l'apparition instantanée et comme miraculeuse de l'objet de désirs presque extravagants; pour tous, il y avait une occasion unique de prétendre à la satisfaction de quelque ambition ou bouillante dans sa soudaineté, ou impatiente et superbe par l'effet même de sa durée. Mais s'il dut y avoir un grand enivrement de bonheur parmi ceux qui se trouvaient appartenir aux catégories de troupes désignées pour l'assaut, pour ceux qui avaient pu se croire appelés et qui n'étaient pas élus, il y eut d'amers mécomptes, de sombres retours à la réalité, et, au sortir d'une soudaine illumination d'espérances, comme une chute dans d'épaisses ténèbres.

Vers 5 heures du soir, le général en chef reçut une lettre du bey Achmet. Celui-ci, malgré l'état pressant des circonstances, conservait un langage vague et un style de protocole, comme s'il se fût agi de négociations à tramer dans un cabinet diplomatique et non d'une convention sur le bord de la brèche. Il exprimait le désir d'arrêter l'effusion du sang, protestait de ses dispositions pacifiques, et finissait par demander qu'on suspendît le feu. Le général Valée ne vit là qu'une tentative pour gagner du temps, dans l'espoir sans doute que, tandis qu'on serait en pourparlers, la pluie reviendrait, ramenant sur les assiégés toutes ses misères,

et que d'ailleurs, après quelques nouvelles journées d'attente, l'armée française, épuisée de ressources, ne serait plus en état de vaincre un dernier effort de la défense. Il fut donc répondu au bey que la condition indispensable pour qu'on entrât en rapport avec lui, était la remise de la place entre les mains des Français, et que cette démarche pouvait seule nous arrêter au milieu de nos progrès. Ce fut le premier et dernier essai du bey pour faire reculer sa mauvaise fortune. Soit aveuglement, soit abandon de son avenir à la fatalité, il semblait peu soucieux de clore par un pacte définitif le compte qui se réglait entre lui et sa destinée. Peut-être, égaré par de fausses inductions, voyait-il plus d'issues pour échapper au dernier coup qu'il ne lui en restait en réalité. Peut-être, au contraire, jugeait-il qu'à la distance où se trouvaient les deux adversaires, l'un de la réussite, l'autre de la défaite, il n'y avait plus moyen de s'entendre. Peut-être enfin, se fiant sur l'exemple de plusieurs expéditions des Français dans d'autres parties de l'Afrique, voulait-il, plutôt que de faire place à une invasion probablement passagère et de lui creuser son lit aux dépens des avantages et des droits acquis, attendre, sans entamer en rien les choses établies, que le flot, après les avoir submergées, les laissât, en se retirant, intactes, fortes et complètes. Déjà à demi vainqueurs, nous ne pouvions pas avoir moins de fierté que notre ennemi à moitié vaincu. On ne pensa plus qu'à l'assaut. Les batteries du Koudiat-Aty tirèrent toute la nuit à intervalles inégaux, pour empêcher les assiégés d'aggraver les difficultés que présentait naturellement la brèche, en déblayant son pied, en escarpant son talus, ou en jetant sur son sommet des barricades ou d'autres ouvrages défensifs. Déjà, pendant la nuit précédente, ils avaient établi, en arrière de la crête de la brèche, un cou-

ronnement en sacs de laine habilement agencés et maintenus, qui aurait opposé aux assaillants, une fois arrivés sur le rempart, un obstacle sérieux et très-résistant, si, pendant la journée suivante, nos projectiles n'avaient balayé tout ce terrain. Vers 3 heures du matin, deux officiers allèrent reconnaître la brèche. C'était le capitaine Boutault, du génie, et le capitaine Garderens, des Zouaves. Ils s'avancèrent jusqu'au pied du talus. La nuit était claire et transparente; ils furent aperçus et salués d'une vive fusillade; cependant ils accomplirent leur mission sans être atteints, et revinrent sains et saufs après s'être assurés que la brèche était telle que l'avait faite notre artillerie, sans avoir été modifiée par les assiégés au profit de la défense. Mais ils avaient observé que la pente était encore raide et difficile.

Deux heures avant le jour, les colonnes d'attaque se formèrent et allèrent occuper les positions qui leur avaient été désignées. La première s'établit dans la place d'armes, à la droite de la batterie de brèche; la seconde, dans le ravin servant de communication couverte, et la troisième, derrière le grand bâtiment en ruines sur le bord de la rivière. A 4 heures du matin, le général en chef, le duc de Nemours et les états-majors arrivèrent à la batterie de brèche. Le feu de cette batterie recommença, dirigé sur la brèche même, pour en remuer les décombres, les étendre, et augmenter la base de la pente. Les autres pièces tirèrent activement sur toutes les parties du rempart, dont les défenses pouvaient prendre en flanc les troupes allant à l'assaut, dans leur trajet de la batterie à la brèche. Le jour parut pur et radieux; à peine levé, le soleil était ardent, l'air était chaud; c'était un vrai ciel de combat. Vers 6 heures, et avant qu'aucun mouvement extraordinaire de notre côté eût trahi les préparatifs de l'assaut, une singulière

agitation se manifesta parmi les ennemis. Ceux de la ville couvraient, à flots pressés et tumultueux, les talus qui surmontent les escarpements du sud; ils paraissaient rassemblés par un sentiment d'attente inquiète, comme la foule qui accourt sur le rivage aux approches d'une tempête. D'autres, sortis de la place par les poternes et les issues cachées, cherchaient, par des essais d'attaque mal assurés et comme désespérant d'eux-mêmes, à faire diversion du côté du Koudiat-Aty, et à s'approcher du flanc gauche de la batterie de brèche, qui la veille se trouvait à découvert. Mais pendant la nuit on avait prolongé, de ce côté la place d'armes, tâche exécutée, au grand péril des travailleurs, par des soldats du génie et des Zouaves. Sans doute, les défenseurs, sans se rendre compte de l'imminence du danger qui déjà planait sur eux, sentaient que le nœud des évènements, ne pouvant pas se serrer davantage, allait d'un instant à l'autre se rompre et éclater, et ils s'abandonnaient à cette activité incertaine et flottante, à cette exaspération s'épuisant sur elle-même, sans énergie efficace, sans conscience de résultats possibles, qui s'emparent des masses impuissantes à surmonter leur mauvaise fortune, et trop stupides, plutôt que trop fières, pour s'y soumettre.

Il était 7 heures, tout était prêt; le colonel Lamoricière et les premières compagnies de Zouaves se tenaient collés contre l'épaule de la batterie de brèche, la tête de la colonne appuyée à l'ouverture qu'on avait ménagée dans le parapet. Le duc de Nemours, qui, dès l'origine, avait été nommé commandant du siège, donne, d'après l'ordre du général en chef, le signal de l'assaut. Aus itôt le colonel Lamoricière et des officiers du génie et de Zouaves, suivis de leurs troupes, sortent rapidement du retranchement avec une sorte d'impétuosité continue et disciplinée, et se portent

au pas de course jusqu'au pied de la brèche. En un instant, malgré la raideur de la pente et les éboulements des terres et décombres qui manquaient et croulaient, à chaque mouvement, sous les pieds et les mains des assaillants, elle est escaladée, on pourrait dire plutôt à la faveur qu'en dépit des coups de fusil des assiégés ; car, dans certaines circonstances, le danger est une aide et non un obstacle. Bientôt le drapeau tricolore, que portait le capitaine Garderens, des Zouaves, est planté sur la crête de la brèche. Dès que les premières têtes des Français s'élançant de la batterie s'étaient montrées en dehors de l'épaulement, le couronnement des remparts avait comme pris feu ; une fusillade continue s'était allumée le long de cette ligne, et tout l'espace que nos soldats avaient à parcourir de la batterie à la brèche était incessamment sillonné de balles : bien peu d'hommes cependant furent atteints dans ce trajet. Le pied, la pente et une petite plate-forme au dessus de la brèche étaient garantis, à droite, des feux de flanc, par un massif de maçonnerie antique, resté debout comme contrefort du rempart moderne, au dessus duquel il se prolongeait à une assez grande hauteur ; c'était, entre deux périls, comme un petit port où les colonnes d'attaque pouvaient se reformer : l'effort, pour gravir le rude talus, s'accomplissait au moins sans d'autres difficultés que celle qu'opposait le terrain. On arrive au sommet de la brèche ; là, on trouve quelque chose de plus terrible, de plus sinistre que la présence de l'ennemi ; une énigme dévorante, toute prête à engloutir qui ne la devinerait pas ; ce sont des constructions incompréhensibles, des enfoncements qui promettent des passages et qui n'aboutissent pas, des apparences d'entrée qui n'amènent aucune issue, des reentrants et des saillants embrouillés comme à plaisir, des semblants de maisons dont on ne sait où pren-

dre le sens, où prendre la face, et, pour ainsi dire, un mirage périlleux qui offre l'image décevante d'un angle de ville, et où l'on ne peut rien saisir de ce qui constitue une ville réelle. Mais les balles de l'ennemi connaissent la route; elles arrivent sans qu'on sache par où elles passent; elles frappent sans qu'on puisse leur répondre. Enfin, après avoir bien fouillé le terrain, la compagnie à laquelle avait été assigné le rôle d'opérer sur la droite, ayant traversé un petit plateau formé de décombres amoncelés, aperçoit au dessous d'elle, et au pied du grand édifice orné d'une arcature qu'on remarquait du Koudiat-Aty, une des batteries non casematées du rempart, dont les canonniers restent fermes et prêts à défendre leurs pièces. D'après l'ordre de leur commandant, le capitaine Sanzai, tué quelques instants après, les Zouaves, sans tirer un seul coup de fusil, se précipitent à la baïonnette sur l'ennemi, malgré la décharge terrible que celui-ci fait, presque à bout portant, de derrière un ressaut de terrain qui le protégeait, et malgré le feu bien nourri qui part des créneaux pratiqués dans la grande maison. Plusieurs Zouaves sont tués ou blessés, et le lieutenant de la compagnie a le bras fracassé de trois balles; mais les défenseurs expient chèrement leur audace. Soit qu'étonnés par l'impétuosité de l'attaque, ils n'aient pas le temps de se reconnaître, soit qu'ils eussent résolu de mourir à leur poste, ils ne cherchent pas à fuir et se font tuer tous dans leur batterie. Devant elle, la compagnie victorieuse voit encore des ennemis : plus loin, le long du rempart, dans un terrain inférieur, au delà de l'angle de l'édifice et près d'une seconde batterie, d'autres canonniers turcs se tiennent postés derrière une barricade qu'ils avaient formée avec une charrette et des affûts brisés, et semblent décidés à soutenir le choc des assaillants. Mais ceux-ci ne se laissent

pas emporter par l'entraînement de leurs succès et de leurs péri's récents dans le piège qui leur est offert ; s'ils s'engagent plus avant dans cette voie, ils vont être pris en flanc et à dos par les feux du grand bâtiment ; ils le sentent, et, retournant sur leurs pas, ils vont chercher à pénétrer dans la maison pour en débusquer les défenseurs, et assurer ainsi leurs derrières avant de continuer à poursuivre l'ennemi de poste en poste dans la direction qui leur était indiquée. En effet, revenus à leur point de départ, ils finissent par découvrir, derrière les débris qui l'encombraient, l'entrée de ce vaste poste dont la prise était devenue nécessaire. La porte est enfouée, quelques Arabes sont tués en se défendant, d'autres en fuyant ; mais le plus grand nombre, sans résister, s'échappe on ne sait pas quelles issues. Maîtres de ces grandes constructions, qui se trouvaient être des magasins à grains, les Zouaves et les soldats du génie ne s'amusent pas à combattre de loin les hommes de la barricade, que des créneaux nouvellement conquis ils pouvaient prendre de flanc et en écharpe ; ils descendent par plusieurs fenêtres, à l'aide d'échelles qu'on avait fait apporter, et marchent droit sur l'ennemi, la baïonnette en avant. Celui-ci, voyant sa position tournée, se montre moins résolu à mourir fièrement que n'avaient été les canonniers de la première batterie. Quelques uns se font tuer en combattant ; mais la plupart se dérobent par les faux-fuyants : ce fut la dernière résistance de front qu'eut à essayer la colonne de droite. Après ce second succès, les sapeurs du génie et les soldats de différentes armes qui suivent cette veine, cheminent avec de grandes difficultés, perçant des pans de muraille, se créant avec la hache des communications plutôt qu'ils n'en trouvent, et recevant des coups de fusil sans pouvoir en rendre ; mais ils ne rencontrent

plus l'ennemi pour leur barrer le chemin et les forcer à lui passer sur le corps. Ils venaient de parvenir à la première porte à droite de la brèche et s'apprétaient à l'ouvrir quand les hostilités cessèrent.

C'est en face de la colonne du centre qu'étaient le nœud des difficultés et le principal foyer de la résistance et du péril : le colonel Lamoricière dirigeait plus spécialement cette attaque. On fut long-temps à s'agiter dans l'étroit espace que nos boulets avaient déblayé au haut de la brèche, sans comprendre quelle communication pouvait exister, sur ce point, entre le terre-plein du rempart et l'intérieur de la ville. Le canon avait créé un terrain factice de terres remuées et de décombres qui, se superposant au sol primitif, avait envahi les issues, obstrué les portes, et défiguré entièrement l'état des localités ; la direction des balles semblait indiquer que les toits étaient leurs points de départ. Le colonel Lamoricière fait aussitôt apporter des échelles, et, montant sur la toiture d'une maison dont nous occupions le pied, il dispose au dessus des combats de terre ferme comme une couche supérieure de combats aériens. Le capitaine Sanzai, arrivant pour remplacer le colonel dans cette organisation, reçoit une balle mortelle. Après avoir sondé plusieurs couloirs qui paraissent des amorces de rues, mais qui n'aboutissent point, on finit par en rencontrer un qui, s'élargissant au bout de quelques pas, présente des caractères d'importance et de destination ultérieure. Des deux côtés sont pratiqués de ces enfoncements carrés qui, dans les villes d'Afrique et d'Orient, servent de boutiques : la plupart sont à moitié fermés par des planches et des espèces de volets. On entre dans ce passage ; mais à peine quelques soldats y sont-ils engagés, qu'une double décharge, partant de ces niches de droite et de gauche, avertit qu'elles servent de lieux d'embuscade à l'ennemi.

Mais celui-ci, qui avait cru arrêter par sa fusillade la marche des assaillants, les voyant arriver droit sur lui la baïonnette en avant, et n'ayant plus d'autre défense que son yatagan, depuis qu'il s'était dégarni de son feu, se précipite hors de ces trous sans issues qui, au lieu d'être des abris pour lui, devenaient des pièges. Plusieurs de ces fuyards sont tués; d'autres échappent et disparaissent comme s'ils eussent pu s'enfoncer en terre ou percer les murs. On avance, et, après avoir fait quelques pas, on se trouve en face d'une porte; une arche de maçonnerie traversait la ruelle, et de solides battants en bois ferré en fermaient le passage. Rien n'ava it fait soupçonner l'existence de cet obstacle, dont on s'explique difficilement le but; il paraît qu'une ligne continue de maisons, régna nt le long et en dedans de la muraille, était considérée comme une seconde enceinte qui, par cette porte, se mettait en rapport avec le rempart ou s'en isolait. En frappant à coups de haches et de crosses de fusils les battants, on reconnaît qu'ils ne sont pas fixés par des fermetures permanentes, et que, maintenus seulement par des étais mobiles, ils étaient destinés à donner facilement passage aux défenseurs, soit pour la retraite, soit pour un mouvement offensif. Cependant, comme on craint l'impuissance des moyens qu'on a d'abord employés pour forcer ce passage, on fait approcher des sacs de poudre, dont plusieurs soldats du génie avaient été chargés pour de semblables circonstances; mais, avant d'être forcé de recourir à cette ressource extrême, on parvient à entr'ouvrir un des battants. Les Arabes, réunis à flots pressés dans la rue, en arrière de la porte, guettaient ce moment et tenaient leurs armes prêtes; dès qu'ils voient jour à tirer, ils font une décharge générale, et font pleuvoir les balles dans notre colonne. Le capitaine du génie Leblanc a la cuisse fracassée d'un coup de feu qui fut mortel, et plusieurs

soldats sont atteints. Alors le capitaine Desmoyen, des Zouaves, se précipite sur le battant pour le refermer, et, pendant qu'il fait effort sur cette masse, il est frappé, dans la gorge, d'une balle qui le jette blessé mortellement, mais respirant encore, sous le coup d'autres périls plus terribles, au milieu desquels il succomba bientôt.

A quelques pas en arrière de cette scène s'en passait une marquée d'un caractère plus lugubre. Un petit bâtiment en saillie, dont le pied avait été miné par les boulets, resserait un étroit passage tout engorgé d'une foule de soldats. Soit par l'effet de l'ébranlement qu'occasionaient les mouvements tumultueux et irréguliers de la troupe, soit par suite d'une machination de l'ennemi et d'une pression qu'il aurait volontairement exercée par derrière sur ce pan de maçonnerie, toute une face du mur ruiné s'écroula. Cette calamité frappa surtout les troupes du 2^e léger : plusieurs hommes furent blessés ou entièrement ensevelis. Le chef de bataillon Sérigny, pris sous les décombres jusqu'à la poitrine, vécut encore quelques instants dans une agonie désespérée ; implorant à cris étouffés un secours qu'on n'eut pas le temps de lui donner, s'épuisant douloureusement en efforts impuissants pour remuer la masse sous laquelle il périssait, et sentant tout ce qui restait d'entier dans son corps se briser peu à peu.

A peine cet accident venait-il de s'accomplir, qu'un autre encore plus terrible éclata. Le feu des tirailleurs placés sur les toits et peut-être la crainte d'une attaque à l'arme blanche avaient dissipé la multitude d'ennemis ramassés d'abord dans la rue en arrière de la porte. On put bientôt songer à dépasser cet obstacle et à s'avancer dans la direction centrale ; et déjà, pour éclairer et assurer les voies, le colonel Lamoricière venait de lancer en avant un peloton du 2^e ba-

taillon d'Afrique. Tout à coup ceux qui étaient sur le théâtre de ces événements sentent comme tout leur être s'écrouler. Ils sont étreints et frappés si rudement dans tous leurs sens à la fois, qu'ils n'ont pas conscience de ce qu'ils éprouvent; la vie, un instant, est comme anéantie en eux. Quand ils ressaisissent quelque connaissance, il leur semble qu'ils enfoncent dans un abîme; la nuit s'est faite autour d'eux, l'air leur manque, leurs membres ne sont pas libres, et quelque chose d'épais, de presque solide et de brûlant les enveloppe et les serre. Beaucoup ne sortent de ce premier étourdissement qu'avec des douleurs aiguës; le feu dévore leurs chairs; le feu attaché à leurs habits les suit et les ronge: s'ils veulent faire un effort avec leurs mains, ils trouvent leurs mains brûlées; si, reconnaissant que le jour renaît et augmente autour d'eux, ils cherchent à distinguer où ils sont et ce qui les environne, ils s'aperçoivent que leurs yeux ne voient plus ou ne voient qu'à travers un nuage. Plusieurs ne font que passer des angoisses de la première secousse à celles de l'agonie. Quelques uns, dépouillés de leurs vêtements, dépouillés presque entièrement de leur peau, sont pareils à des écorchés; d'autres sont dans le délire; tous s'agitent au hasard et avec des clameurs inarticulées. Cependant les premiers mots qui se font entendre distinctement sont ceux: En avant! à la baïonnette! prononcés d'abord par les plus valides, répétés ensuite comme d'instinct par ceux même qui n'en comprennent plus le sens. Une explosion venait d'avoir lieu. Le premier et principal centre de cette explosion paraît avoir été auprès de la porte; mais, à en juger par l'étendue du terrain bouleversé et par le nombre d'accidents semblables qui se reproduisirent autour de différents points assez distants les uns des autres, on peut croire qu'il s'alluma dans une succession rapide plusieurs foyers. Probablement

les assiégés avaient, auprès du lieu où se trouvait la tête de notre colonne, un magasin à poudre, auquel le feu prit par hasard, plutôt qu'en exécution d'un dessein prémédité de l'ennemi. Lorsque l'air fut en conflagration, les sacs à poudre que portaient sur leur dos plusieurs soldats du génie, durent s'enflammer et multiplier les explosions. Les cartouchières des soldats devinrent aussi, sur une foule de points, des centres igués, dont les irradiations, se croisant et se heurtant dans tous les sens, remplirent de feu et de scènes horribles tout ce grand cercle de calamités. Sous tant de chocs, sous l'action de tant de force divergentes, le sol avait été remué et s'était creusé; la terre en avait été arrachée et s'était élevée en tourbillons dans l'air; des pans de murs s'étaient renversés; l'atmosphère s'était comme solidifiée; on ne respirait que du sable et une poussière de débris; le feu semblait pénétrer par la bouche, par les narines, par les yeux, par tous les pores. Il y eut quelques moments de confusion; on ne savait où était le péril: en voulant le fuir, ceux qui étaient hors de sa sphère d'action venaient s'y jeter, et d'autres qui auraient pu y échapper s'en laissaient atteindre, croyant que tout terrain était miné, que toute muraille allait s'abîmer sur eux, et que se mouvoir c'était se jeter au devant de la mort. Les assiégés, qu'on venait d'écarter des lieux les plus voisins du cratère de cette éruption, eurent moins à en souffrir, et, profitant du trouble dans lequel les assaillants étaient restés sous le coup de cette catastrophe, ils revinrent dans la rue qu'ils avaient naguère abandonnée, lâchèrent plusieurs bordées de tromblons et d'autres armes à feu sur les groupes à demi brûlés et à demi terrassés par l'explosion, qui étaient entassés autour de la porte, et, après avoir ainsi achevé de briser ce qui était encore assez entier, assez consistant pour se défendre, ils s'approchèrent

et hachèrent à coups de yatagans tout ce qui respirait encore, et jusqu'aux cadavres.

Cependant, une fois le premier instant d'étonnement passé, et dès que le voile épais de fumée et de poussière qui dérobaît le jour se fut un peu abaissé, ceux qui étaient en état de se soutenir et de se servir de leurs armes, quoique bien peu d'entre eux fussent intacts, se portèrent d'eux-mêmes aux postes qu'il était le plus important d'occuper. La seconde colonne d'assaut fut envoyée pour appuyer la première, dès que celle-ci, s'étant creusé un sillon dans la ville, se fut écoulée, laissant la brèche libre et dégagée. Le colonel Combes arrivait avec les compagnies du 47^e et de la légion étrangère, presque au moment où ce sinistre venait d'avoir lieu ; il prit le commandement que le colonel Lamoricière, blessé et privé de la vue dans l'explosion, avait, depuis quelques instants, cessé d'exercer ; et, après avoir reconnu l'état des choses et disposé une partie de ses hommes de manière à assurer la conservation de ce qui était acquis, il songea à agrandir le rayon d'occupation. Les ennemis, revenus de leur premier élan d'audace à mesure que nous avions secoué la poussière des décombres, s'étaient retirés un peu en arrière, mais sans sortir de la rue par laquelle nous voulions nous ouvrir un passage. Ils s'étaient embusqués presque en face de la porte, derrière un amas de débris et de cadavres qui formaient une espèce de barricade ; de là ils faisaient un feu meurtrier, et il devenait nécessaire de les expulser au plus tôt de cette position par un coup de vigueur. Le colonel Combes ordonne à une compagnie de son régiment d'enlever cette barrière, en promettant la croix au premier qui la franchira. La compagnie se précipite contre le retranchement, et déjà le lieutenant s'élançait par dessus, lorsqu'il tombe sous une décharge générale des

ennemis. Cependant cet officier n'était pas atteint; ayant trébuché contre un obstacle, il avait plongé au dessous de la direction des balles, et ceux qui étaient un peu en arrière essayèrent le feu. Le capitaine fut frappé mortellement, et plusieurs soldats furent tués ou blessés. Ce fut à peu près en ce moment que le colonel Combes, qui veillait sur l'opération, fut atteint coup sur coup de deux balles, dont l'une avait frappé en plein dans la poitrine. Après s'être assuré de la réussite complète du mouvement qu'il avait ordonné, il se retira lentement du champ de bataille, et seul, calme et froid, il regagna la batterie de brèche, rendit compte au général en chef de la situation des affaires dans la ville, et ajouta quelques simples paroles, indiquant qu'il se sentait blessé mortellement. A le voir si ferme dans sa démarche, si naturel dans son attitude et ses paroles, on n'aurait jamais supposé que ce fût là un homme quittant un lieu de carnage pour aller mourir. Il y avait dans cette scène quelque chose de la gravité, de la fierté sereine, de la beauté austère des trépas antiques, moins la solennité théâtrale.

A mesure que de la batterie de brèche on observait que la colonne des troupes déjà entrées dans la ville diminuait de longueur et disparaissait des lieux qui étaient en vue, on envoyait des troupes nouvelles, par fractions peu considérables, afin qu'elles pussent remplir les vides qui se formaient et fournir aux exigences successives de la position, mais sans gêner les mouvements ni encombrer le théâtre de l'action. La troisième colonne, sous les ordres du colonel du 17^e léger, était déjà tout entière dans la place, et cependant le cercle des opérations n'avait encore acquis qu'une extension médiocre. La disparition des deux chefs, le colonel Lamoricière et le colonel Combes, qui les premiers avaient conduit le mouvement, avait laissé le commandement flot-

tant et incertain. Les soldats, ne voyant aucun but qui leur fût désigné, aucune direction qui leur fût positivement indiquée, toujours audacieux à braver le péril, mais irrésolus sur la manière de l'attaquer, et de le faire reculer, s'exposaient beaucoup et avançaient peu, et perdaient du temps à se faire tuer. A gauche de la rue dont on faisait la grande ligne d'attaque, débouchait une rue transversale par laquelle arrivait sur le flanc gauche des assaillants un feu terrible. On s'opiniâtra long-temps à opposer sur ce point les coups de fusil aux coups de fusil; mais dans cette lutte on ne pouvait parvenir à prendre le dessus sur un ennemi qui ne tirait qu'abrité par les murs des maisons ou par des saillies de bâtiments. Cependant la position sur laquelle il semblait posé si solidement était minée sourdement et allait manquer sous lui. Une compagnie de Zouaves, appuyée de sapeurs du génie, avait abandonné la guerre des rues, qui est périlleuse et infructueuse pour l'assaillant, et avait commencé à faire la guerre de maisons, où les avantages sont à peu près égaux pour les deux partis. Une autre compagnie du même corps, se jetant absolument à gauche tout en débouchant de la brèche, avait poussé une attaque entièrement symétrique à celle qui avait été, dès le commencement, dirigée contre les batteries de la droite. Elle avait aussi trouvé des canonniers turcs qui s'étaient défendus jusqu'à la mort, dans une batterie casematée. De là elle avait cheminé lentement, péniblement, et souvent comme à l'aveugle, par des ruelles, des cours de maisons, des communications secrètes; fréquemment le fil de la direction se perdait, et, pour le retrouver, il fallait percer des murs et briser des portes à coups de haches et de crosses de fusils, conquérir le passage sur des obstacles de nature inerte. Mais une fois que l'on eut effrayé la défense de ce côté, en lui faisant si chèrement

expier ses efforts à la batterie, elle ne se montra plus, sur toute cette route, que timide et incertaine, soit que les ennemis craignissent, en s'attardant sur la circonférence, de se trouver serrés entre les différentes lignes de Français qui se raméfaient dans la ville, soit que les plus résolus et les plus vaillants s'étant concentrés vers le cœur, il ne fût plus resté aux extrémités que les parties de la population les moins chaleureuses, les moins vives et les moins consistantes.

En s'avancant ainsi sans trop s'écarter du rempart, les Zouaves gagnaient, sans la connaissance des lieux et sous la seule influence de leur heureuse inspiration, la rue qui conduit à la Casbah, une des grandes voies de communication de la ville, celle qui passe par tous les points culminants de la position, la vraie route stratégique au travers de ce pays ennemi. S'il leur avait été donné quelques instants de plus avant que les habitants cessassent les hostilités, ils allaient prendre à revers les assiégés dans tous les postes où ceux-ci tenaient tête à notre attaque centrale, et, les menaçant de leur couper la retraite, ils jetaient parmi eux l'épouvante et leur ôtaient toute force pour résister plus long-temps.

Enfin, une troisième compagnie de Zouaves, prenant une direction intermédiaire entre le rempart et la rue centrale, pénétrait de maisons en maisons, et contribuait à éteindre ou à éloigner le feu de l'ennemi sur la gauche de la grande attaque. Elle arriva ainsi à un vaste magasin à grains, où elle rencontra une résistance assez vive. L'opiniâtreté avec laquelle ce bâtiment était défendu fit supposer qu'il y avait près de là quelque centre d'action. En effet, après être entré de vive force dans ce poste, en passant sur le corps de plusieurs Turcs et Kabailles, qui se firent tuer, on parvint,

par des passages intérieurs et des escaliers de communication, à la porte d'une maison d'où s'échappait un bruit de voix et de pas annonçant qu'elle était fortement occupée; et une saisissante odeur de parfums indiquait que c'était là sans doute l'habitation d'un personnage opulent et distingué. On ouvrit la porte, et, avant qu'on eût eu le temps de reconnaître que toutes les galeries de l'étage supérieur étaient garnies de canons de fusils braqués sur l'entrée, il se fit une grande décharge de toutes ces armes. Le capitaine de la compagnie était en tête de la colonne entre un sous-officier et un soldat; ceux-ci furent l'un tué et l'autre blessé, le capitaine seul ne fut pas atteint. Il referma la porte et la fit percer de trous, dont on se servit comme de créneaux pour tirer sur les défenseurs de la cour intérieure. Lorsqu'on remarqua que leurs rangs étaient éclaircis et leur résolution ébranlée par les balles, on fit irruption dans la maison. La plupart des ennemis s'échappaient; quelques uns seulement se battirent jusqu'au dernier moment et périrent les armes à la main. Ceux-ci paraissaient être des serviteurs de la maison, et ils étaient chargés d'or, qu'ils venaient de puiser sans doute au trésor du propriétaire. Une femme même, une négresse dévouée à ses maîtres, gisait parmi les cadavres, tuée d'un coup de feu, et encore armée d'un yatagan et d'un pistolet. On trouva dans un coin des appartements un petit coffret plein d'or, que probablement on venait de tirer de sa cachette, et qu'on se disposait à emporter sous bonne escorte, lorsqu'on avait été surpris par l'attaque. Cette habitation était celle de Ben-Aïssa, le lieutenant du bey Achmet. Lorsque les vainqueurs l'eurent sruillés et reconnue, ils s'aperçurent qu'elle longeait, par une de ses faces, une rue pleine de combattants indigènes. C'était cette rue même d'où partait le feu si bien nourri,

qui, arrivant sur la grande ligne d'opérations, y arrêtait la colonne des assaillants. Comme le foyer de cette fusillade était en arrière de la maison dont les Zouaves venaient de s'emparer, ceux-ci pratiquèrent une ouverture dans le mur de l'étage supérieur du côté de la rue, et, jetant par là les meubles, les coussins, les tapis, les cadavres qui se trouvaient dans les appartements, ils formèrent, par cet amoncellement, entre les tirailleurs ennemis et la tête de notre colonne principale, une espèce de barrière par laquelle fut intercepté ce feu si incommode. Notre mouvement central put donc reprendre son cours. Comme à peu de distance au delà du point où le temps d'arrêt avait été marqué se trouvait une intersection de plusieurs rues divergentes, il allait devenir possible de faire rayonner plus librement nos forces dans différentes directions, de manière à couper et recouper les lignes de l'ennemi, et d'étendre et de nouer le réseau d'opérations sous lequel la défense tout entière devait être serrée et étouffée. Ce fut sans doute l'imminence de ce résultat qui amena bientôt les habitants à cesser les hostilités.

Cependant le général en chef, voulant donner à l'attaque plus d'unité, ordonna au général Rulhières d'aller prendre le commandement des troupes qui se trouvaient dans la place. Lorsque ce général fut entré dans la ville, il reconnut que la distance à laquelle les ennemis s'étaient maintenus était encore d'un rayon bien court, puisque leurs balles arrivaient à quelques pas de la place où l'explosion avait eu lieu. Après s'être assuré que l'on pouvait déjà décrire un grand circuit par la droite, mais que ce moyen de tourner l'ennemi serait lent et peu efficace, parce que toute cette partie de la ville avait été presque abandonnée par les habitants armés, il se porta en avant pour dépasser la pre-

nière rue de gauche, dont le feu avait jusque-là marqué la limite du mouvement central. Son intention était de se rabattre ensuite vers la gauche pour gagner la zone la plus élevée de la ville, et prendre ainsi les défenseurs dans un demi-cercle d'attaque ; mais il n'eut pas le temps d'exécuter son projet. Il arrivait à hauteur des tirailleurs les plus avancés, lorsqu'il vit venir vers lui un Maure ayant à la main une feuille de papier écrite : c'était un homme que députait le pouvoir municipal de la ville, pour demander que l'on arrêtât les hostilités. Le général fit cesser le feu et conduire l'envoyé au général en chef. Celui-ci, après avoir pris connaissance de la lettre par laquelle les grands de la cité, rejetant la responsabilité de la défense sur les Kabailles et les étrangers soldés, suppliaient que l'on acceptât leur soumission, donna une réponse favorable, et fit prévenir le général Rulhières de prendre possession de la ville. Ce général se dirigea aussitôt vers la Casbah, afin d'occuper ce poste important, s'il était libre, ou de s'en emparer par la force, si quelques Turcs ou Kabailles de la garnison de la ville avaient songé à s'y renfermer et à s'y défendre comme dans une citadelle, malgré la reddition des habitants. En entrant dans cette enceinte, on la crut d'abord déserte ; mais en avançant au travers des constructions dont elle était encombrée, vers le bord des précipices qui l'entourent du côté extérieur, on aperçut les derniers défenseurs, ceux qui ne voulaient point accepter le bénéfice de l'aveu de leur défaite, s'enfonçant dans les ravins à pic, la seule voie qui s'ouvrît désormais à leur retraite. Quelques uns, avant de disparaître dans ces profondeurs, se retournaient encore pour décharger leurs fusils sur les premiers Français qui se montraient à portée.

Quand on fut tout-à-fait au dessus de ces abîmes, en y

plongeant le regard, on découvrit un affreux spectacle. Un talus extrêmement rapide retombe du terre-plein de la Casbah sur une muraille de rochers verticaux, dont la base pose sur un massif de pierres aiguës et tranchantes. Au pied de cette muraille, sur ce sol de granit, gisaient, brisés et sanglants, des corps d'hommes, de femmes, d'enfants. Ils étaient entassés les uns sur les autres, et à leurs teintes sombres et livides, à la manière dont ils étaient jetés par masses flasques et informes, on pouvait les prendre d'abord pour des amas de haillons. Mais quelque mouvement qui trahissait encore la vie vint bientôt révéler l'horrible vérité. On finit par distinguer des bras, des jambes qui s'agitaient, et des agonisants qui frémissaient dans leurs dernières convulsions. Des cordes rompues, attachées aux pitons supérieurs des rochers, où on les voyait encore pendantes, expliquèrent cette effrayante énigme : réveillée de la sécurité dans laquelle elle avait dormi jusqu'au dernier moment pour tomber dans les angoisses de l'épouvante, la population s'était précipitée vers les parties de la ville qui étaient à l'abri de nos coups, afin de s'y frayer un chemin vers la campagne. Ces malheureux, dans leur vertige, n'avaient pas compté sur un ennemi plus cruel et plus inexorable que ne pouvaient l'être les Français vainqueurs, sur la fatalité de ces lieux infranchissables, qu'on ne peut fouler impunément. Quelques sentiers, tracés par les chèvres et par des pâtres kabaïles, existent bien dans différentes directions; mais la foule s'était lancée au hasard à travers ces pentes, sur lesquelles on ne peut plus s'arrêter : les premiers flots arrivant au bord de la cataracte, poussés par ceux qui suivaient, et ne pouvant les faire refluer, ni les contenir, roulèrent dans l'abîme, et il se forma une effrayante cascade humaine. Quand la presse eut été diminuée par la

mort, ceux des fuyards qui avaient échappé à ce premier danger crurent trouver un moyen de continuer leur route périlleuse en se laissant glisser le long de cordes fixées aux rochers ; mais, soit inhabileté ou précipitation à exécuter cette manœuvre, soit que les cordes se rompissent, les mêmes résultats se reproduisirent par d'autres causes, et il y eut encore une longue série de chutes mortelles.

Après avoir mis un poste à la Casbah, le général Rulhières se rendit chez le scheik de la ville, afin de s'assurer du concours des principaux habitants pour le maintien de l'ordre, et de se faire indiquer les grands établissements publics et les magasins appartenant à l'État. Il parcourut ensuite les rues, rassemblant en troupe les soldats qui commençaient à se répandre sans ordre de tous côtés, et posant des corps-de-garde à tous les points importants. On était maître de Constantine, et deux ou trois heures après le moment auquel la soumission avait été faite, le général en chef et le duc de Nemours entrèrent dans la ville et allèrent occuper le palais du bey Achmet.

Ce fut un étrange et effrayant spectacle que celui de la brèche pour ceux qui, arrivant du dehors, tombaient sans préparation devant ce tableau : c'était comme une scène d'enfer, avec des traits tellement saisissants, que, sous cette impression, l'esprit, dans son ébranlement, se persuadait quelquefois qu'il créait, lorsqu'il ne faisait que percevoir ; car il y a des horreurs si en dehors de toutes les données de l'expérience, qu'il est plus facile de les regarder comme des monstruositées enfantées par l'imagination que comme des objets offerts par la réalité. A mesure que, montant par la brèche, on approchait du sommet, il semblait qu'une atmosphère chaude, épaisse, plombée, s'abaissait et peu à peu remplissait entièrement l'espace. Arrivé sur le rempart, on ne respirait plus

l'air des vivants ; c'était une vapeur suffocante , pareille à celle qui s'échapperait de tombeaux ouverts , comme une poussière d'ossements brûlés. En avançant encore , on apercevait des têtes et des bras sortant de dessous un monceau de terre et de décombres , là où quelques uns avaient péri sous les ruines d'une maison écroulée ; plus loin , on trouvait un chaos de corps entassés les uns sur les autres , brûlés , noircis , mutilés , d'Arabes et de Français , de morts et d'agonisants. Il y avait des blessés qui étaient encore engagés sous des cadavres ou à demi enfoncés dans les excavations que l'explosion avait ouvertes sous leurs pas. On en voyait dont la couleur naturelle avait entièrement disparu sous la teinte que leur avaient imprimée le feu et la poudre , d'autres que leurs vêtements entièrement consumés avaient laissés à nu. De plusieurs il ne restait que quelque chose qui n'a pas de nom , un je ne sais quoi noir , affaissé , raccorni , presque réduit en charbon , avec une surface en lambeaux , et à laquelle le sang arrivait par tous les pores , mais sans pouvoir couler ; et de ces petites masses informes sortaient des cris , des gémissements , des sons lamentables , des souffles , qui glaçaient d'effroi. Ce que les oreilles entendaient , ce que les yeux voyaient , ce que les narines respiraient , ne peut se rendre dans aucune langue.

Pendant que l'assaut se livrait , et même avant qu'il commençât , et dès les premières clartés du matin , un mouvement extraordinaire d'émigration s'était manifesté autour de la place. De Koudiat-Aty , on voyait la foule inonder les talus suspendus entre la ville et les précipices , et bouillonner dans cet espace , soumise à des flux et reflux qu'occasionnaient sans doute les difficultés et les désastres de la fuite. Le rebord de la profonde vallée du Rummel dérobaient la scène qui se passait au dessous de la crête des rochers verti-

caux ; on perdait de vue le cours des fluctuations de toute cette multitude, mais on le retrouvait plus loin, lorsqu'il sortait du ravin pour se raméfier en mille directions, le long des pentes que couronnait le camp du bey Achmet. C'est vers ce centre que convergeaient toutes les longues files d'hommes armés et désarmés, de vieillards, de femmes et d'enfants, et tous les groupes qui, entre les principales lignes de communication, fourmillaient à travers champs. Deux pièces de montagne, amenées sur la lisière supérieure du front du Koudiat-Aty, lancèrent quelques obus au milieu de cette nappe mouvante de têtes et de bourous, qui recouvrait les abords de la ville les plus rapprochés de nos positions. Les frémissements qui suivaient la chute de chaque projectile indiquaient quels cruels effets il avait produits. Mais à mesure que les progrès de l'assaut se développaient, les coups de nos pièces se ralentirent, comme si, le succès une fois assuré, on eût craint d'écraser un ennemi vaincu.

Dès qu'on eut reconnu les principaux édifices de Constantine, on en choisit un pour y établir l'ambulance ; aussitôt après la cessation des hostilités, les blessés avaient été ramassés partout où ils étaient tombés, arrachés de dessous les morts ou les décombres, et déposés à une des portes de la ville. Dès que leur nouvel asile fut déblayé de ce qui l'encombrait et garni de matelas, que les habitations voisines fournissaient en grande abondance, ils y furent transportés. En même temps, on avait placé des postes devant tous les magasins de l'État, de peur que le gaspillage et le désordre ne s'attachassent, comme un ver rongeur, à ces dépôts dont dépendaient, sous beaucoup de rapports, les déterminations à prendre sur le sort de notre conquête. Une partie des troupes fut introduite dans la ville, tandis que le reste continua à occuper les anciennes positions. Les

soldats logés dans l'intérieur et ceux du dehors, lorsqu'ils pénétraient par les faux-fuyants et les sentiers escarpés dans la Capoue qui leur était interdite, parcouraient avec une étonnante verve d'activité toutes les habitations restées ouvertes, et dont la plupart étaient abandonnées, enlevant les couvertures, les tapis, les matelas et les objets d'habillement, qui leur tombaient sous la main. Beaucoup d'officiers déployèrent, à cette occasion, un grand luxe de sainte indignation et d'austère stoïcisme, gourmandant, avec un emportement plus fondé en motifs généraux qu'en raisons actuelles, de pauvres soldats qui, après de rudes privations, voyaient à leur portée des éléments de bien-être, et croyaient pouvoir en profiter. Ceux-ci, en effet, se croyaient absolument dans leur droit, lorsqu'ils travaillaient à se pourvoir contre les intempéries de la saison et les incommodités du bivouac aux dépens du luxe d'un ennemi qui était tombé d'épuisement, plutôt qu'il ne s'était rendu, pour éviter aux deux partis les calamités extrêmes, et qui n'avait tendu le rameau de paix à ses adversaires que tout baigné de leur sang. Dès le matin du troisième jour de l'occupation, l'ordre était rétabli. Les soldats, casernés dans les rues qui avaient été régulièrement assignées aux divers corps, s'occupaient à nettoyer leurs armes et leurs vêtements; comme dans les cours des quartiers d'Europe. La population, d'abord fort appauvrie en nombre par la fuite des cinq ou six mille individus que la crainte de nos armes avait successivement détachés de son sein, se reformait déjà, et s'arrondissait par les rentrées quotidiennes de nombreuses familles. On voyait les habitants, dans certaines rues qui leur avaient été plus particulièrement abandonnées, dès le soir même de notre entrée, s'asseoir devant leurs portes avec un calme parfait, et former devant leurs

maisons de petits cercles , où , accroupis les uns à côté des autres, ils causaient avec une grave insouciance , comme si aucun événement extraordinaire ne s'était accompli dans la journée , et qu'ils eussent à se raconter seulement des histoires des temps passés ou des pays lointains , et non des faits encore chauds , dans lesquels ils avaient été acteurs , et dont ils étaient victimes.

Constantine est un grand et triste assemblage de maisons , avec des ruelles tortueuses et infectes , vrai labyrinthe de cloaques et d'égouts. Les habitations , construites à la hase en briques mal cuites , et dans la partie supérieure en matériaux de terre séchée au soleil , hautes , couvertes de toits en tuiles noirâtres , pressées les unes contre les autres , avec des étages en saillie sur le rez de chaussée , envahissent la voie publique de leurs angles désordonnés , l'écrasent de leurs encorbellements , et l'attristent de la teinte sombre de leurs parois. Les coins les plus riants de ce lugubre ensemble , ceux sur lesquels les yeux fatigués peuvent le mieux se reposer , sont les ruines qui , au moins , procurent un peu d'espace , d'air et de lumière. Ces traces de destruction se rencontrent fréquemment ; les uns n'indiquent que la marche du temps , les autres , marquent les principales directions qu'avaient affectées nos boulets et nos bombes. Celles qui résultent de la vétusté semblent accuser le présent de décadence , en révélant dans le passé un temps de splendeur inconnue des jours actuels. Plusieurs de ces constructions affaissées sous elles-mêmes conservent encore , dans leurs débris , un certain caractère de supériorité et de prééminence sur toutes celles qui restent debout et entières autour d'elles. Peut-être , il est vrai , doivent-elles moins l'impression qu'elles produisent à leur beauté native qu'au désordre même et aux effets d'ombre et de lumière d'arceaux isolés et de cintres se

découpant sur le ciel. Parmi les habitations qui ne sont pas à l'État de ruines, un très-grand nombre ne sont que des masurés ayant un simple rez de chaussée et une petite cour sombre et humide, de forme carrée ou triangulaire; quelques unes sont régulières et belles, avec deux et même trois étages au dessus du sol, des colonnes en marbre et quelques reflets de luxe oriental. On y trouve peu de précision dans l'exécution et peu de régularité dans les détails, mais, en revanche, une certaine variété; il n'y a pas, comme à Alger, un type unique de construction servilement calqué d'un bout à l'autre de la ville. Ici, la colonne est tantôt courte et forte, tantôt haute et svelte; d'une maison à l'autre ou même d'un étage à l'autre, dans la même maison, l'ogive s'allonge ou se déprime, ou même fait place au plein-cintre et à la plate-bande. On peut remarquer l'ancien palais des beys avec sa cour longue et étroite, et, sur tout son pourtour, une colonnade soutenue à une grande hauteur par un soubassement plein. Plusieurs mosquées, quoique sans marbre et sans décorations brillantes, se font admirer par la multiplicité de leurs nefs, que séparent les unes des autres des rangées d'arcades ogivales. Mais, s'il est une perle qui brille dans ce fumier, c'est le palais que s'est fait arranger le bey Achmed. Il se compose de quatre cours inégales, rectangulaires, et entourées de galeries pavées en marbre et à ogives soutenues par des colonnes de marbre. Une seule n'a qu'un rez de chaussée; les autres ont en outre un étage, plein et nu dans l'une d'elles, ailleurs décoré de galeries à colonnes de marbre. Les deux plus grandes cours encadrent, de leurs riches bordures de portiques, des parterres plantés au hasard d'orangers, de citronniers, de figuiers et de

jasmin, avec des vignes enlacées aux arbres, et suspendues aux arcades. Une autre cour a son espace intérieur presque entièrement occupé par un grand bassin carré, au milieu duquel, sur un massif à rebord de marbre blanc, s'élève une haute fontaine composée de plusieurs vasques de marbre blanc, qui s'étagent sur des supports de dauphins et de feuillages délicatement sculptés. La première cour dans laquelle on entre en sortant du vestibule, se lie de trois côtés différents aux trois autres cours par la suppression, dans la longueur des lignes communes, des murs de séparation, qui sont remplacés par des colonnades. Les portiques sur lesquels donnent les appartements du bey sont doubles, et avec double rangée de colonnes, en sorte que, d'un point de vue central, et par les échappées qui sont ménagées d'une cour à l'autre, l'œil peut, suivant différentes directions, rencontrer dans un même plan trois et quatre colonnes de file. Pour aider encore l'imagination à se lancer dans un monde d'architecture orientale, l'éclat des couleurs prête sa magie aux lignes de constructions. Les murs sur lesquels se détachent les ogives, et l'épaisseur même des cintres, sont vivement enluminés ou de tableaux représentant les principales villes des empires musulmans, ou de grands entrelacs mêlés de fleurs. Tout ce luxe, il est vrai, est fortement empreint d'un caractère barbare. Il ne faut pas chercher ici la symétrie, le fini précieux, l'élégance d'ornementation et la richesse des détails qui se font remarquer dans les belles habitations d'Alger; mais il sort de tout cet ensemble un prestige d'effets, un parfum d'Orient, sous l'impression desquels l'esprit s'ouvre mille perspectives dorées et rêve des magnificences ineffables, surtout lorsqu'un jour douteux laisse un voile de demi-obscurité sur les médiocrités et les exagérations de la réalité. L'œil qui se

promène à perte de vue parmi les colonnes, les ombres qu'elles projettent et les gerbes de lumière adoucie qui s'épanouissent dans les vides, croit apercevoir une clairière dans une forêt de marbre.

Outre ce genre de beautés prévues et amenées par la volonté des hommes, il s'en rencontre d'autres purement pittoresques et fortuites, qui sont sorties comme d'elles-mêmes des hasards ou des nécessités des constructions. Tels sont les nombreux passages voûtés, au moyen desquels les rues se prolongent à travers des massifs de bâtimens. Le chemin qui s'engloutit dans ces antres ténébreux, le jour qui y meurt et renaît, les passans qui glissent comme des ombres dans le clair-obscur, les silhouettes se découpant d'une façon bizarre sur le fond lumineux qu'encadrent les derniers arceaux ; tous ces accidens jettent un peu de poésie au milieu d'un ensemble misérable et dépourvu de caractère. Si l'on veut sortir des pauvretés sous lesquelles on est affaissé, pour s'élever d'un seul regard jusqu'à la représentation d'un grand ordre de choses, on peut encore aller se poser en face d'un des restes de l'antiquité romaine. A l'intersection de deux rues, du sein des constructions arabes, s'élancent trois grands arcs romains, formant les trois côtés contigus d'un vaste carré. Non loin de là, un autre cintre, de même dimension, paraît avoir appartenu au même monument. Les premiers, parfaitement simples, ne sont ornés que de la beauté de leurs proportions et de la magnificence de leurs matériaux ; le dernier se distingue par une archivolte et par quelques moulures. Par la puissance de leur structure, la hardiesse de leur jet, et la majesté calme avec laquelle ils abritent, sous leurs grandes ombres, les masures modernes, ils rappellent des chênes étendant leurs forts branchages sur des groupes de buissons. Quelques pans des murs de la

Casbah paraissent être de construction romaine, et une grande partie de cette enceinte est au moins formée d'appareils antiques. Le monument autour duquel se trouvent réunis peut-être le plus de vestiges de la domination des Romains, c'est le pont par lequel la porte inférieure de la ville communique avec le pied du plateau de Mansoura et des hauteurs de Sidi-Messid. Les culées entières sont de l'époque romaine : ce sont quelques rochers posés les uns sur les autres par des mains de géants ; et à côté, pour atteindre à leur hauteur, ont été entassés, par nos pauvres générations, pierres sur pierres, matériaux sur matériaux, étages sur étages. Suivant les exigences de la profondeur variable du ravin, deux ou trois rangées d'arcades ogivales, superposées les unes au dessus des autres, se dressent sur leurs longs et forts jambages pour soutenir la voie du pont au niveau convenable. Enfin un couronnement servant de parapet, qui par son élégance nerveuse rappelle les attiques des palais florentins, termine heureusement l'édifice. Mais ces travaux modernes, malgré leur hardiesse et leur grace réelles, s'effacent et disparaissent au regard des pierres romaines. Dans une des piles du pont sont incrustés deux fragments de bas-reliefs antiques. Sur l'un sont figurés deux éléphants en présence et comme prêts de s'attaquer ; l'autre, placé au dessus de celui-ci, représente une femme qui semble descendre du haut des airs. Les supports inférieurs du pont ne plongent pas eux-mêmes dans les eaux du Rummel. Ils ont pour base une voûte naturelle, qui recouvre en cet endroit le lit de la rivière.

Cinq rues principales traversent la ville dans un sens à peu près parallèle au cours du Rummel. La plus élevée suit assez exactement la crête du terrain qu'occupe Constantine ; elle conduit de la porte supérieure à la Casbah. Deux

autres partent des abords, l'un de la porte inférieure, l'autre d'une porte intermédiaire, auxquelles elles se rattachent, non directement, mais par des embranchements tortueux. Une troisième prend naissance à la porte intérieure, auprès de laquelle a eu lieu la grande explosion. A leurs extrémités opposées, elles n'aboutissent pas d'une manière nettement déterminée; mais elles s'embrouillent dans un écheveau emmêlé de petites rues, dont le nœud est auprès de la porte du pont. Presque droites dans une grande partie de leur longueur, et tracées dans un terrain assez uni, elles sont, excepté celle de la Casbah, généralement garnies des deux côtés de ces petites niches carrées, profondes et noires, qui servent de boutiques. Quelquefois des vignes sont suspendues en berceau au dessus de la voie publique. Les autres rues de la ville, presque toutes perpendiculaires à celles-ci, sont en pente rapide; elles se jettent dans toutes les directions, se mêlent et se séparent, se perdent et se retrouvent, se resserrent et s'épanouissent, et semblent disposées exprès pour faire le désespoir des marcheurs qui ont un but. Mais ce que l'on ne saurait imaginer, quand on ne l'a pas vu, quand on ne l'a pas senti, c'est l'amas prodigieux de boues, d'immondices et d'odeurs infectes que déploie la ville entière. On s'étonne de la quantité de fange, de la quantité et de la variété d'infections que peut contenir une cité d'Afrique. Pendant les deux ou trois premiers jours qui suivirent l'entrée des Français, les parties hautes de la ville et les rues un peu ouvertes au jour étaient abandonnées à peu près exclusivement aux Européens. Les indigènes se tenaient loin de la lumière, dans les ruelles détournées et dans les quartiers bas qui longent le ravin du Rummel. Mais peu à peu, reprenant confiance, et d'ailleurs augmentant de nombre par la rentrée des fugitifs, ils se détachèrent des lieux enfoncés et revinrent à la surface. La première industrie qu'ils osèrent exercer, parce qu'elle compromettait

(Const.)

fort peu leur avoir, fut celle de cafetier. A chaque pas, on trouvait un homme ou un enfant faisant et vendant du café en pleine rue; ensuite on étala des pains, des légumes communs, et on se décida enfin à hasarder de petites bougies, des fruits secs et un peu de sucre brut. Les soldats se jetaient avec une effrayante avidité sur tout ce qui se pouvait manger, quoique les distributions régulières ne leur aient jamais manqué. Ils passaient tout leur temps à chercher et à préparer des aliments, et le feu ne s'éteignait, pour ainsi dire, ni jour ni nuit sous leurs marmites. Ces excès de nourriture, et d'une nourriture souvent malsaine, agissant sur des organisations déjà irritées et affaiblies par les misères du bivouac, durent contribuer beaucoup à développer les maladies inflammatoires qui bientôt éclatèrent dans l'armée.

L'aspect extérieur de Constantine varie beaucoup suivant les points de vue où l'on se place. La face de la ville qui regarde Koudiat-Aty est celle qui a le moins d'originalité. Un massif composé de plusieurs gros bastions carrés, liés entre eux par de lourdes courtines, et de part et d'autre quelques pans de rochers surmontés de murs crénelés, qui fuient et se dérobent bientôt par de nouvelles sinuosités, tel est le seul ensemble que de là on puisse saisir. Ce n'est qu'un masque de fortifications assez vulgaires, derrière lequel la ville se tient presque entièrement cachée. De Mansoura, le rocher de Constantine apparaît comme une large pyramide triangulaire, tronquée par un plan incliné, sur lequel la ville semble comme écrasée. Par l'effet de la déclivité du plateau de Constantine et de sa situation au dessous du Mansoura, de cette dernière position on n'aperçoit que les toits des maisons, qui paraissent se recouvrir les uns sur les autres comme des écailles, et s'appuyer directement sur le sol. Les édifices les plus hauts brisent seuls de leur élévation verticale cette croûte compacte de tuiles sombres. Les minarets eux-mêmes, excepté deux ou trois qui dépas-

sont la crête du massif, se détachant sur l'horizon libre, se perdent, avec leur teinte généralement d'un rouge terne, dans le fond de toitures sur lequel ils se projettent. Cet aspect est singulièrement triste ; cette confusion des plans, et cette couleur cuivrée qui glace tous les objets, donnent l'idée d'une ville long-temps enfouie sous les laves d'un volcan. Mais si du Mansoura on monte sur les hauteurs de Sidi-Messid, à mesure qu'on s'élève, on voit la lourde unité que présentait la ville se diviser, s'étendre et s'animer ; l'air glisse et circule autour des objets, la lumière les colore et les découpe ; les maisons naissent, les minarets poussent et vont chercher le ciel. Constantine n'est plus la masse livide et cadavéreuse qu'on apercevait tout à l'heure ; c'est un être qui a vie et mouvement.

De ce même mamelon de Sidi-Messid, on peut jeter un coup d'œil général sur la contrée. C'est un pays de hauts plateaux divisés par de nombreuses chaînes de collines et de montagnes. Dans les parties peu éloignées de la ville, les dépressions sont plus marquées et les reliefs plus brusques. Il y a vers l'ouest une plaine médiocrement élevée, courant du sud au nord. Mais au delà, tout grandit et se simplifie ; les régions inférieures disparaissent, et il ne reste en vue que des groupes de sommets, des faisceaux de pitons, une mer dont les vagues sont des montagnes. Rien n'égale la nudité du paysage. C'est à peine si la végétation s'y révèle par quelques points isolés, et par quelques minces filets de verdure. Mais quoique la terre manque de tout ce qui lui sert d'ornement et de vêtement, elle est belle par ses formes même, par la netteté et la hardiesse simple de ses contours. Quand le ciel est épuré, quand la lumière a cet éclat doux que lui donne l'automne, on découvre, de Sidi-Messid, un spectacle plein de magnificence. La profondeur et la richesse des horizons, la multiplicité des échappées ouvrant des perspectives infinies, l'harmonie des plans et des lignes, tout donne l'idée de la puissance calme et de la force contenue ;

tout porte le caractère de cette beauté qu'on admire dans l'Hercule au repos.

En contraste avec ce grand et sévère ensemble, il y a près de la ville un cadre étroit plein de détails charmants : c'est la zone de jardins qui serpente le long du cours inférieur du Rummel. Là semble affluer toute la sève végétale destinée à alimenter le reste du pays. Les arbres, pressés les uns contre les autres, se pénétrant et s'enlaçant, enfonçant leurs tiges dans de grosses touffes de hauts herbages, et déployant autour d'eux d'amples voiles de lianes, reproduisent, par un désordre plein de grâce, par les mystères de leurs voûtes de feuillages et par l'empâtement de toute cette végétation, les accidents des forêts vierges, mais ramenés à une petite échelle. Cette série de riants tableaux s'ouvre par une scène plus solennelle : c'est la chute du Rummel. La base de rochers qui soutenait comme un aqueduc le cours de la rivière à une grande élévation au dessus des régions basses du pays, manque tout à coup et précisément en face de la dépression de terrain la plus profonde, et laisse tomber les eaux de deux cents pieds de hauteur. Excepté après de fortes pluies, ce n'est pas une cascade à grandes lames et à jets puissants; c'est, en général, une succession d'aigrettes qui se croisent et se mêlent, et de gerbes qui se développent en sens divers; des enroulements de tissus brillants qui tournent en spirale autour des pointes de rochers, des déploiements de nappes blanchissantes glissant sur le granit lisse et poli; ce sont des effets piquants et inattendus, mais sans beaucoup de grandeur ni de majesté. Une foule de dérivations, tirées à différentes hauteurs de la cascade, courent sur les pentes des talus qui s'appuient à la base des rochers. Ils y font mouvoir une vingtaine de moulins arabes; ces fabriques sombres et humides, bâties parmi des pierres toutes verdies de mousse, sur un sol qui suinte et au milieu de plantes qui pleurent, complète le caractère de ce paysage aquatique.

Aussitôt après la prise de possession de Constantine, et dès qu'on eut satisfait aux premières exigences de l'occupation, l'on dut songer à poser les pierres d'attente de l'établissement que l'armée, en se retirant, laisserait derrière elle. Il fallait trouver des points d'appui dans le pays et parmi l'élite de la population ; mais on n'avait plus sous la main qu'un petit nombre d'habitants notables. Ben-Aïssa avait quitté la ville le matin même de l'assaut, et d'ailleurs c'était un des plus ardents ennemis du nom français. Le kaïd du palais, blessé mortellement dans une des attaques dirigées contre Koudiat-Aty, avait succombé presque dans un accès de rage, en apprenant que nos troupes envahissaient la ville. Un des cadis avait, dès l'origine, suivi le bey ; l'autre, blessé, s'était enfui secrètement de la place, dès qu'il avait été en état de supporter le mouvement et la fatigue. Une seule des autorités restait ; c'était le scheik de la ville, vieillard d'une majesté homérique, que ses cheveux blancs et la considération attachée à sa race avaient garanti contre le mauvais vouloir du bey. Ce personnage pouvait donc être moins mal disposé qu'aucun autre à l'égard des Français ; mais si ses quatre-vingts années pouvaient jeter sur notre cause, en supposant qu'il consentît à l'embrasser, un certain reflet de solennité, elles ne pouvaient lui prêter ni solidité ni vigueur. Alors le fils de ce scheik se présenta et offrit son concours. C'était un beau jeune homme, plein d'une dignité douce, et qui cachait, sous les apparences d'un calme presque ascétique et d'habitudes purement méditatives, une ambition forte et agissante, mais silencieuse et réfléchie. La justesse et la gravité de ses réparties, l'esprit de prévoyance et de sagacité qui distinguait ses paroles, peut-être enfin le caractère imposant et comme royal qui brillait dans toute sa personne, firent agréer ses propositions. On le chargea d'organiser une municipalité et toute une hiérarchie de fonctionnaires indigènes, en sorte qu'il y eût toute une sphère de pouvoirs musulmans qui se mût au

dedans de la sphère des pouvoirs français, par suite d'une harmonie comme préétablie entre elles, et non par l'action incessante et par le frottement immédiat de celle-ci sur la première. Ce fut avec l'aide de ce nouveau dignitaire et des hommes qu'il s'était associés qu'on parvint à connaître et à classer les ressources que la ville renfermait, ainsi qu'à faire rentrer au trésor une contribution que l'on jugea nécessaire pour subvenir, sans envois d'argent français, aux besoins de la caisse de l'armée.

Cependant les germes de maladie que les soldats avaient puisés dans l'atmosphère malsaine de Bone et des camps, ou dans les boues, dans les fatigues et dans les souffrances du bivouac, se développaient. Le 12^e de ligne qu'on avait laissé à Bone, au moment du départ pour l'expédition, comme atteint du choléra, arriva à Constantine plusieurs jours après la prise de la ville; il accompagnait le prince de Joinville, qui, débarqué à Bone après que les troupes expéditionnaires avaient quitté Medjez-Amar, avait voulu courir au devant des travaux et des périls qu'il entrevoyait sous les murs de Constantine. A peine ce régiment eut-il rejoint l'armée, que le mot de choléra circula dans tous les rangs; et en effet, une épidémie intestinale, quel que fût son nom, se répandait rapidement parmi les Européens, précipitant ceux qui n'étaient encore que chancelants, et achevant ceux qui étaient déjà terrassés par des souffrances antérieures. La maladie, il est vrai, contrairement aux habitudes du choléra, qui frappe également le fort et le faible, ne s'attaquait pas aux hommes valides, et ne se jetait que sur les organisations qui lui étaient livrées toutes préparées et tout affaiblies. Mais quand on vit que l'épidémie enlevait le général de Caraman, on lui décerna, presque sans contestation, le titre de choléra, comme s'il n'y avait que ce fléau qui eût osé tomber sur une des premières têtes de l'armée. Les décès se succédaient rapidement; tous les matins on emportait de l'hôpital une trentaine de morts, qui,

même avant la cessation de la vie , étaient déjà réduits à l'état de squelettes. Les blessures aussi, et surtout celles qui provenaient de l'explosion , tournaient à une mauvaise fin. Beaucoup de brûlés tombaient dans le délire et périssaient dans l'agitation cruelle des transports au cerveau. L'aspect de ces malheureux était hideux , et leurs plaies répandaient une odeur insupportable. Il était temps de retirer l'armée de ce foyer d'infection, et de la soustraire , s'il était possible, par le changement d'air et par la dispersion de ses parties trop massées , à ce principe morbide qui la travaillait. Le temps aussi pressait, et les beaux jours, qui avaient été accordés depuis l'entrée des Français dans Constantine , semblaient autant de menaces pour l'avenir. D'ailleurs tout ce qui se pouvait faire dans les premiers moments pour affermir la position de la garnison qu'on devait laisser dans la place conquise, était accompli. Les habitants , sous l'administration du chef qu'on leur avait donné, se montraient dociles , et, jusqu'à un certain point, confiants en la durée de notre occupation. Les ressources en grains trouvés dans la ville assuraient la subsistance des troupes pour cinq ou six mois. Il ne restait donc plus qu'à prévenir les difficultés qu'aurait rencontrées le retour de l'armée, et surtout celui du matériel, si l'on se fût laissé attarder jusqu'à l'hiver et jusqu'à une série nouvelle de grandes pluies.

Le général en chef, voulant agir par lui-même à Constantine et y conserver des forces imposantes jusqu'à la dernière limite des délais possibles, se fit devancer par les parties de l'armée pour lesquelles les retards avaient le plus d'inconvénients, par l'artillerie de siège et par les malades et blessés qui étaient en état de supporter le voyage. La première colonne, composée du parc de siège et de plusieurs bataillons d'infanterie, se mit en marche le 20. Elle emmenait aussi le corps du général Damrémont. Elle fut favorisée, dans son mouvement, par un temps magnifique, et le précieux matériel confié à l'armée sous des auspices si incer-

tains, fut remis, par elle, sain, entier et glorieux, dans les établissements français. La seconde colonne partit le 26, sous les ordres du général Trézel; elle escortait un convoi de malades. Après quelques heures de route, elle fut assaillie par des averses qui se succédèrent à courts intervalles pendant près de trois jours. Le temps s'était mis au froid, et, pendant les nuits, beaucoup de malades succombaient de malaise dans ces bivouacs pluvieux et à peu près privés de feu.

Ce fut le 30 octobre que le général en chef quitta Constantine, emmenant avec lui tout ce qui restait de troupes non destinées à former la garnison de la place, et les malades qui pouvaient être évacués. Il laissait dans la ville deux mille cinq cents hommes, auxquels on avait préparé un réduit pour la défense dans la Casbah déblayée. Le temps, qui s'était relevé depuis le départ du général Trézel, s'abaissa de nouveau, et, dès la première nuit de bivouac, la pluie commença et continua les jours suivants. Pendant la journée, elle ne tombait que par bourrasques, mais la nuit elle devenait plus fréquente et plus opiniâtre; enfin le cinquième jour, lorsqu'on arriva au Raz-el-Akba, au point même où, en allant, on avait trouvé l'orage tout formé, il se fit un grand déchirement de nuages pluvieux, et la région de Bone apparut au pied de la montagne tout illuminée d'une lumière abondante. A mesure qu'on descendait vers la vallée, la clarté et la chaleur renaissaient, et à Medjez-Amar régnait le printemps. Rentrée dans ce camp, qui était le terme de la campagne et de ses nobles travaux, l'armée expéditionnaire put se retourner et contempler avec fierté cet espace qu'elle avait deux fois labouré vaillamment, et dans lequel enfin elle venait de semer un germe d'avenir.

JOURNAL
DE L'EXPÉDITION
DE CONSTANTINE
EN 1837.

PAR M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL
BARON DE FLEURY (1).

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Une seconde expédition ayant été résolue contre Constantine, des camps retranchés furent établis à Dréan, à Nechmeya et à Mjez-Ammar : les premiers pour servir de lieux de station défensifs ; le dernier pour y rassembler en sûreté les différents parcs et tout le matériel de l'armée expédition-

(1) Afin de ne pas interrompre la suite des événements, je me suis abstenu de tous détails techniques ou personnels ; j'ai cru devoir y suppléer en joignant à ce journal mon rapport officiel * et quelques notes par lesquelles j'ai cherché à compléter la relation de l'expédition, en faisant connaître tout ce qui m'a paru mériter l'attention et l'intérêt des hommes du métier.

* Voir ce rapport, page 60.
(Const.)

naire, et rapprocher ainsi son point de départ à environ moitié distance entre Bône et Constantine.

Une route praticable à l'artillerie fut exécutée de Bône à Mjez-Ammar, puis jusqu'au col du Raz-el-Akba, sur un terrain presque partout difficile et fortement accidenté.

A Mjez-Ammar, on établit des baraquements pour une manutention, une ambulance et des magasins. A Ghelma, on releva les murailles de l'ancienne ville romaine, et on s'y mit à l'abri de toute espèce d'attaque de la part des Arabes. Un hôpital, une manutention, des magasins et quelques casernes y furent élevés en maçonnerie. Les ruines fournirent pour ces constructions des matériaux peu altérés dans leur forme, et prêts à être remis en œuvre. On découvrit des carrières de chaux et de plâtre dans le voisinage de la ville. Un ancien puits fut déblayé et donna de l'eau potable. Enfin, on détourna le courant d'une source abondante située à un quart de lieu, et on l'amena dans l'intérieur de l'enceinte.

Tous ces divers travaux ne purent être exécutés qu'avec de grandes fatigues, qui, jointes à l'influence pernicieuse du climat, donnèrent lieu à des maladies et à des pertes considérables.

Les différents parcs furent réunis à Mjez-Ammar; mais les besoins du service de l'administration étaient tels que l'on fut contraint de la faire aider par d'autres services. Une partie des voitures de l'artillerie fut employée à porter de l'orge et de la paille; et la moitié du matériel du génie fut laissée à Mjez-Ammar pour être remplacée par un chargement pour l'administration; toutefois, on conserva précieusement 40,000 sacs à terre, afin d'avoir la possibilité de

cheminer sur le terrain de roc et en contre-pente, qu'on savait devoir rencontrer devant le front d'attaque de Constantine.

DÉPART DE L'ARMÉE. — JOURNÉE DU 1^{er} OCTOBRE.

L'armée part du camp de Mjez-Ammar par un beau temps. Bientôt il devient mauvais; la pluie détrempe le sol des chemins; les voitures montent les rampes du col avec difficulté en doublant les attelages. On bivouaque sur le Raz-el-Akba et en arrière.

Distance parcourue, 13,200 mètres (1).

JOURNÉE DU 2 OCTOBRE.

La route exige des travaux de réparation aux passages des ravins. On adoucit des rampes, on consolide des gués par d'épaisses couches de pierres et de gros gravier. A une lieue et demie de Sidi-Tamtam, on est arrêté deux heures pour travailler à rendre praticable à l'artillerie une pente raide et difficile. On campe devant le marabout de Sidi-Tamtam.

Distance parcourue, 14,000 mètres.

JOURNÉE DU 3 OCTOBRE.

La route présente moins de montées; mais on a plusieurs fois à traverser l'Oued-Zenati: il faut en consolider les gués

(1) Cette distance et les suivantes résultent de la reconnaissance que les officiers du génie firent, pendant la marche, de la route parcourue par l'armée.

et adoucir les rampes de ses berges. Après avoir dépassé le Raz-Zenati, en arrivant sur le plateau de Baccara, on a pour la première fois la vue de quelques Arabes d'Achmet, qui, à notre approche, mettent le feu aux meules de paille des douairs voisins; on parvient cependant à en sauver une partie. On campe à Baccara.

Distance parcourue, 22,800 mètres.

JOURNÉE DU 4 OCTOBRE.

On entre dans le bassin de la rivière du Rummel qui coule vers Constantine. On a beaucoup à travailler pour passer, à diverses reprises, le ruisseau de Mehris dont l'artillerie est contrainte de suivre alternativement les deux rives, pour éviter d'avoir à gravir les pentes trop raides d'un mamelon de roche nue que contourne le ruisseau, et sur lequel est tracé le chemin direct, praticable seulement pour l'infanterie. On campe près du Mehris.

Distance parcourue, 18,700 mètres.

JOURNÉE DU 5 OCTOBRE.

L'avant-garde part à neuf heures, après avoir été rejointe par les deuxième et troisième brigades. A onze heures, on arrive sur la montagne de Somha, couronnée à son sommet par les ruines d'un monument romain. On découvre à trois lieues Constantine entre les hauteurs du Mansourah et du Coudiat-Ati, et le camp d'Achmet sur la rive gauche du Boumerzoug. Après une halte de deux heures pour rallier l'armée, on se remet en marche en descendant la vallée d'un affluent de Boumerzoug qu'on passe plusieurs fois au moyen

de quelques travaux rapides. On arrive sur le Boumerzoug. Une fusillade insignifiante s'engage entre nos tirailleurs et les Arabes. On campe à quelques centaines de mètres de la rivière et à deux lieues de Constantine. Le coucher du soleil fait craindre la pluie pour la nuit.

Distance parcourue, 14,000 mètres.

JOURNÉE DU 6 OCTOBRE.

La nuit a été pluvieuse. On part à six heures ; les chemins ne sont pas encore gâtés, et la marche n'est un peu ralentie que par la nécessité d'adoucir quelques rampes. On arrive à neuf heures sur le plateau de Mansourah, d'où la ville se présente tout entière en amphithéâtre sur la rive gauche du Rummel.

Distance parcourue, 9,300 mètres.

Pl. 3.

La partie de l'enceinte qui fait face au Mansourah est rendue inabordable par le profond encaissement du Rummel. Elle n'a pas de remparts, et les maisons qui bordent l'escarpement sont hors de la portée de la mousqueterie du plateau de Mansourah.

Nous recevons quelques bombes et boulets d'une batterie de la Casbah /, au feu de laquelle se joint celui d'une seconde batterie, armée de canons seulement et voisine de la porte d'El-Cantara. Le reste de l'armement de la place est accumulé sur la partie de l'enceinte faisant face au Coudiat-Ati, la seule qui ne soit pas formée par des rochers infranchissables, par conséquent la seule attaquable.

On décide immédiatement la construction de trois batteries. La batterie Royale, N° 1, aura pour objet de ruiner

les défenses du front d'attaque qu'elle prendra de revers. La batterie d'Orléans, N° 2, devra contre-battre celle de la porte d'El-Cantara, et partager l'attention de l'ennemi en lui faisant craindre sur ce point une attaque telle que celle qui avait été tentée en 1836. La batterie de mortiers, N° 3, devra tirer sur la Casbah et inquiéter la ville en essayant de mettre le feu aux principaux bâtiments que l'on suppose contenir les magasins et approvisionnements, ou qui ont été désignés comme les renfermant.

A deux heures, on s'empare du Coudiat-Ati, après avoir passé, en deux colonnes, les gués du Boumerzoug et du Rummel vers leur confluent, au dessus duquel sont les restes d'un aqueduc romain. Pour faciliter la garde de ce plateau, trois compagnies de sapeurs, avec la légion étrangère et les tirailleurs d'Afrique, établissent des retranchements en pierres sèches sur les crêtes les plus rapprochées de la place et sur la gauche de la position, et créellent quelques maisons restées debout. On peut ainsi, sans trop livrer les hommes aux vues de la place, en surveiller les portes et les sorties, et contenir l'ennemi extérieur.

Au Mansourah, pendant que l'artillerie commence l'établissement de ses batteries, 100 sapeurs et 300 hommes d'infanterie creusent, sur le revers de la montagne, un chemin d'environ 1,200 mètres de développement, pour le transport des pièces de 24 et de 16 de la batterie N° 1.

Pour activer le travail de cette même batterie, la plus importante par son objet et la plus urgente, on en fait exécuter par les sapeurs une partie à gauche pour une pièce de 24. Cette partie, isolée par un rocher saillant du reste de la batterie, doit être construite entièrement en sacs à terre. Quelques hommes y sont blessés,

NUIT DU 6 AU 7 OCTOBRE.

Au Mansourah , on travaille aux batteries.

Au Coudiat-Ati, on achève les dispositions défensives pour les troupes qui gardent le plateau.

JOURNÉE DU 7 OCTOBRE.

Au Mansourah , on profite de cette journée, pendant laquelle l'artillerie construit les plates-formes de la batterie N° 1 , pour améliorer le chemin qui y conduit ; l'armement ne peut en être fait que dans la nuit. On adoucit quelques pentes , et on rectifie quelques parties du tracé, pour obtenir des tournants moins courts, ce qui est rendu nécessaire pour le grand nombre de chevaux qu'on sera obligé d'employer pour faire mouvoir des pièces de 24 sur un terrain en partie nouvellement remblayé.

Au Coudiat-Ati, on reconnaît les communications à suivre pour pouvoir amener l'artillerie sur le plateau.

Du parc au Boumerzoug , on ira constamment à couvert et sans de trop grandes difficultés. Entre le gué du Boumerzoug et l'aqueduc , une longueur de deux cents mètres environ de chemin restera soumise au canon de la place, inconvénient qui n'est pas très-grave pour une communication qui se trouve à plus de mille mètres de distance, et que les formes du terrain ne permettent pas d'éviter. Cette partie du chemin projeté est d'ailleurs d'une inclinaison tellement forte qu'elle ne peut être rendue praticable à l'artillerie que par un travail considérable, ordonné pour la nuit suivante.

Au delà de l'aqueduc, on est à couvert et sur une pente facile jusqu'au Rummel, dont les berges abruptes et élevées exigeront d'énormes déblais pour l'exécution des rampes. Le gué et les escarpements du Rummel traversés, on rejoindra le chemin de Tunis, où il y a peu à faire.

Outre les travaux qu'exigent les communications, on ordonne l'occupation du mamelon situé au confluent par un ouvrage fermé, qui puisse être défendu avec une cinquantaine d'hommes, afin d'assurer la partie du chemin la plus éloignée des camps et la plus menacée par les Arabes.

La reconnaissance du front d'attaque fait voir que, depuis la première expédition, on a considérablement ajouté à ses moyens de défense. Les maisons qui formaient une espèce de faubourg devant la porte Bab-el-Djedid ont été rasées. Des talus en terre, qui, en formant des rampes sur les rochers du pourtour de la place, permettaient d'y pénétrer, ont été enlevés de manière à rétablir l'escarpement sur une hauteur telle qu'il se trouve partout à l'abri de l'escalade. La muraille de la fortification, qui a au moins huit mètres de hauteur, est couronnée par un chemin de rondes crénelé et à double rang de créneaux en certains endroits. Sur le front d'attaque, on reconnaît des constructions neuves avec batteries casematées : on y compte dix-huit embrasures armées de pièces de bronze, et des créneaux sont en outre régulièrement percés entre les embrasures.

Pl. 4.

Cependant cette enceinte, si forte contre les attaques des Arabes, livre à nos batteries son escarpe vue jusqu'au pied, et la partie la plus saillante n'est protégée que par des flanquements dont l'action est faible et facile à détruire. C'est donc là qu'il faut faire brèche, et l'on arrête que, dès le

soir même , on commencera , à cinq cents mètres , la batterie de Nemours , N° 4 , pour les pièces de gros calibre , seules capables , à cette distance , d'une action puissante contre des maçonneries . Son épaulement sera établi sur la route de Tunis , faite d'autre espace horizontal rapproché de nos dépôts . Une seconde batterie , N° 6 , pour deux obusiers de 6 pouces , est aussi ordonnée sur une terrasse qui domine la route à gauche et un peu en avant de l'emplacement choisi pour la batterie N° 4 .

Les épaulements de ces deux batteries comme ceux des autres ; ne peuvent se faire , sur ce terrain tout de roc et de pierrailles , qu'avec des sacs à terre que l'on remplit là où quelques veines de terre le permettent accidentellement , et que l'on transporte ensuite , à bras d'hommes , aux lieux où ils doivent être mis en place . L'approvisionnement de sacs à terre de l'artillerie étant épuisé par les premières batteries du Mansourah , on emploiera ceux du parc du génie . Deux compagnies de sapeurs travailleront conjointement avec les canonniers à la formation des épaulements .

Tous les ordres relatifs à ces divers travaux sont donnés de bonne heure et les dispositions prises pour que les outils et les sacs à terre , arrivent en temps utile à leur destination ; mais la pluie , qui commence à quatre heures , et qui doit nous faire tant de mal , en arrêtera l'effet .

NUIT DU 7 AU 8 OCTOBRE.

A la nuit , malgré la pluie incessante devenue très-forte , trois compagnies de sapeurs , et 750 hommes de la ligne sont dirigés sur les lieux du travail ordonné . Des détachements s'égarèrent à travers champs ; on a beaucoup de peine

à passer les gués dont l'eau grossit rapidement, et ce n'est que fort tard que l'on parvient à rallier les divers détachements aux points indiqués.

Vers l'aqueduc, où le travail doit être le plus considérable, après avoir essayé pendant plusieurs heures de se mettre à l'œuvre et d'exécuter les terrassements, au milieu des torrents de pluie et d'une obscurité profonde, on reconnaît, malgré le zèle le plus opiniâtre, l'impossibilité matérielle de rien faire cette nuit, et les travailleurs sont renvoyés à une heure du matin.

A la batterie N° 4, on commence l'épaulement avec les sacs à terre déjà remplis dans la journée par les sapeurs. Mais quand le tas en est épuisé, le travail ne fait plus de progrès. Les sacs qu'on essaie de remplir ne reçoivent que des terres détrempées, que la toile, en général de très-mauvaise qualité, contient mal pendant le transport, et ils arrivent à peu près vides à la batterie. Les travailleurs qui les portent glissent, tombent à chaque pas sur ce terrain difficile; et à trois heures du matin, après des efforts inouïs que rendent inutiles un temps affreux, le terrain devenu impraticable, et l'excessive fatigue des hommes, on se résigne à cesser le travail.

Au Mansourah, l'artillerie essaie d'amener, à force de chevaux, les pièces dans la batterie N° 1. L'obscurité et une pluie épouvantable ne permettent pas aux attelages de rester dans la direction précise du chemin, qui n'a que deux mètres et demi de largeur. De plus, ce chemin, tracé en travers d'une pente fort inclinée, n'est taillé qu'en partie dans le terrain naturel, et les terres ou roches schisteuses et friables du remblai, délayées par l'averse continuelle de cette affreuse nuit, cèdent sous l'action des roues, et finissent

même par être enlevées en entier par les nappes d'eau qui descendent en torrents du haut de la montagne. Deux pièces de 16 et une de 24 sont renversées dans les ravins.

JOURNÉE DU 8 OCTOBRE.

La pluie continuant sans interruption, et la communication pour arriver au Coudiat-Ati étant impossible, on se décide à utiliser le retard forcé de l'établissement de la batterie de brèche N° 4, en exécutant la nouvelle batterie N° 5, dite de Damrémont, destinée à ajouter à l'effet de celles qu'on a commencées au Mansourah. Elle est tracée sur le plateau supérieur au-dessus de la batterie N° 1, et l'on pourra toujours, quelque temps qu'il fasse, y amener les pièces.

Sept compagnies de sapeurs et de mineurs sont, au point du jour, formées en ateliers pour le remplissage des sacs à terre, autour des parapets de l'ancienne redoute tunisienne, qui offrent des monceaux de terre non détrempée, et derrière lesquels on est dérobé aux vues de la place. Deux cents hommes d'infanterie leur sont bientôt adjoints pour le transport des sacs, qu'une pluie battante rendait très-pénible. A midi, l'épaulement est achevé pour cinq bouches à feu.

Pendant les zouaves, dirigés par un officier d'artillerie, travaillent avec ardeur à relever les pièces de la batterie N° 1, versées dans les ravins, et les sapeurs se remettent, avec une constance non moins grande, à refaire le chemin de cette batterie, en réparant les désastres de la nuit. Ils creusent, en certains endroits, dans la partie solide du chemin, et le long de la pente supérieure, une sorte d'ornière ou rainure, pour que les roues puissent se trouver

engagées , et qu'on n'ait plus à craindre de voir les pièces entraînées vers la pente inférieure par l'affaissement du remblai.

A l'attaque du Coudiat-Ati , le travail est suspendu. Tous les moyens sont portés sur le Mansourah dans la vue d'obtenir un prompt résultat. Le temps ne permettant pas de conduire les pièces à la batterie N° 4 , il devient inutile de la continuer.

NUIT DU 8 AU 9 OCTOBRE.

L'artillerie achève l'armement et l'approvisionnement des batteries du Mansourah. On ne fait rien sur les autres points. La pluie, qui tombe sans relâche , rend physiquement impossible tout travail de terrassement. On attend l'effet des batteries qui ouvriront leur feu dans la matinée.

JOURNÉE DU 9 OCTOBRE.

Au jour , les quatre batteries du Mansourah ouvrent leur feu à la fois , et elles le continuent toute la journée. Les pièces qui prennent de revers et d'écharpe les fronts du Coudiat-Ati détruisent une partie des défenses de la place , mais ne produisent presque aucun effet sur la ville. Alors on reconnaît combien était peu fondée la confiance des hommes sans expérience , qui , à Bône et à Mjez-Ammar , se plaignaient dédaigneusement de ce que l'on entravait la marche de l'expédition par l'accumulation de trop de moyens , et qui prétendaient que lorsque nous paraîtrions sur le Mansourah avec quelques pièces , les habitants se hâteraient de nous ouvrir les portes de la ville , après les pre-

miers coups de canon, sans nous laisser le temps d'élever un parapet.

Il faut donc avoir recours à des moyens plus puissants. On propose de tenter l'attaque par la porte d'El-Dgabia, la moins défendue de l'enceinte. Mais la colonne d'attaque aurait à parcourir, à découvert, une distance de plus de trois cents mètres, sur un terrain en contrepente, sous les feux d'une artillerie tirant à embrasures, et d'une ligne de murailles et de maisons crénelées de plus de six cents mètres de développement. Arrivée enfin contre l'enceinte, la colonne devrait s'arrêter, pour attendre l'effet du pétard sur la première porte, laquelle, enfoncée, ne donnerait encore d'autre avantage que la facilité de pénétrer dans une espèce de petite cour n'ayant d'issue intérieure que par une seconde porte, et plongée de tous côtés par des créneaux qui n'y laissent pas un seul point abrité, et permettent à l'ennemi de tirer à bout touchant sur tout homme qui ferait la moindre tentative contre cette seconde porte. Cette disposition des localités, que l'on aperçoit du Coudiat-Ati, oblige de ne pas donner suite à cette idée.

La brèche par la mine n'est pas plus proposable dans les circonstances où se trouve l'armée. Ce moyen exige que le mineur soit amené au pied de la muraille par des cheminements à couvert, et que son établissement soit protégé par des places d'armes capables de recevoir une garde de tranchée assez forte pour contenir les sorties de la garnison. Or, tous ces cheminements, sous le Coudiat-Ati, devraient être faits sur un sol nu, presque partout de roc et en contre-pente raide, de plus de trois cents mètres; et ici, le temps et les matériaux manquent. Les parapets ne pourraient être exécutés presque uniquement qu'en sacs à terre, et la plus grande

partie de l'approvisionnement amené de Mjek-Ammar a été employée aux batteries ; on n'a pas à beaucoup près, dans le peu qui en reste, la quantité qui serait absolument indispensable pour une semblable opération, laquelle exigerait d'ailleurs huit à dix jours de travaux non interrompus.

Il n'y a donc d'autre moyen de s'ouvrir un passage pour pénétrer dans la place que de faire brèche au moyen de l'artillerie placée sur le Coudiat-Ati. Obligé de renoncer au premier chemin tracé derrière l'aqueduc, qui avait été reconnu exécutable avant les pluies, mais qui ne l'est plus après, on se décide, en désespoir de cause, à en choisir un autre, malgré les difficultés presque insurmontables qu'il semble présenter.

Les pièces suivront d'abord le chemin qui conduit directement à la ville, en passant le Rummel à un gué distant de 530 mètres seulement de l'angle le plus saillant de l'enceinte. La rivière traversée, elles tourneront à gauche et suivront une rampe qui, les ramenant en arrière, les fera rejoindre la route de Tunis, au delà de laquelle elles seront portées à couvert sur des emplacements rapprochés des batteries. Cette rampe est fort raide, sur un terrain rocailleux, inégal et presque entièrement exposé aux feux de la place, de même que le gué et une partie du chemin de la rive droite avant d'arriver au gué.

NUIT DU 9 AU 10 OCTOBRE.

Conformément aux dispositions arrêtées, une compagnie de sapeurs est envoyée en avant de l'artillerie, pour faire les réparations les plus urgentes au chemin que celle-ci aura à parcourir. Deux autres compagnies, avec de l'infanterie,

vont occuper les ruines du Bardo A et du marabout B, dans le double but de protéger le transport des pièces au delà du Rummel, et de se préparer un couvert qui servira de point de départ et d'appui aux cheminements à pousser en avant. On perce des créneaux dans les murs de clôture, on en relève plusieurs parties abattues, et l'on fait en pierres sèches des tambours devant les portes, etc.

Pendant l'exécution de ces travaux, les officiers du génie reconnaissent, attendant au marabout B, un chemin creux ou ravin d'une longueur de deux cents mètres, couvert à peu près des vues de la place par sa direction et sa profondeur, et qui conduit sur le plateau du front d'attaque à cent cinquante mètres de l'escarpe. Quelques travaux rapides suffiront pour compléter son défilement dans toutes ses parties. On obtiendra ainsi une vaste place d'armes, qui sera encore prolongée le plus possible, pour rapprocher de la brèche et à couvert la colonne d'assaut, et aussi pour recevoir une seconde batterie de brèche, si la première n'a pas une action suffisante contre les maçonneries de l'escarpe de l'enceinte, que l'on croit cependant devoir offrir peu de résistance.

Vers une heure du matin, les Arabes essaient contre le marabout B une sortie qui est vigoureusement repoussée. On est obligé de renoncer à joindre les deux postes du marabout et du Bardo par une communication couverte; une tranchée est impossible dans ce terrain de pierres et de rocailles, et une communication en sacs à terre emploierait des matériaux précieux qu'il faut conserver avec soin pour se créer des couverts plus rapprochés de la place. On ne communiquera donc entre ces deux postes que la nuit, ou le jour en courant.

L'artillerie descend les pentes du Mansourah avec de

grandes difficultés. Arrivée tard sur le bord de la rivière, elle trouve le gué fort large et embarrassé de roches roulées qu'il faut écarter pour le passage des pièces. Ce travail si pénible est exécuté par les canonniers et les sapeurs qui précèdent les pièces, auxquels se joignent ceux des postes du Bardo. Ils sont obligés de se mettre dans le torrent jusqu'à la ceinture pour déblayer le gué et pousser aux roues les diverses voitures dont les attelages sont doublés et triplés. Enfin les quatre pièces ont traversé le Rummel; mais la dernière n'arrive sur la rive gauche qu'au point du jour.

Pour gravir les pentes si rapides du Coudiat-Ati, par lesquelles on rejoint la route de Tunis, on attelle aux pièces jusqu'à quarante chevaux, et leurs efforts sont encore aidés par ceux des hommes. Ce travail est inquiété par le feu de l'ennemi, aussitôt que le jour permet de le distinguer de la place. Cependant trois pièces arrivent au sommet; la quatrième, une pièce de 24, est renversée dans un ravin; elle est relevée quelques heures après.

Sur le Coudiat-Ati, les canonniers, conjointement avec les sapeurs, reprennent le travail de la batterie N° 4. On réduit à quatre mètres l'épaisseur de l'épaulement pour ménager les sacs à terre. La terre, détrempée par deux jours de pluie continue, rend le travail difficile, pénible et lent.

JOURNÉE DU 10 OCTOBRE.

Au marabout B, cent cinquante travailleurs sont employés à remplir des sacs à terre dans les parties du terrain qui offrent quelques veines de bonne terre, afin d'avoir, dès les premiers moments de la nuit, un approvisionnement de sacs déjà remplis, qui permettront de commencer sur-le-champ

et d'exécuter rapidement la place d'armes en avant du ravin.

NUIT DU 10 AU 11 OCTOBRE.

On relève, du côté de la place, les bords du ravin par des pierres amoncelées, ou par des sacs à terre, dans les parties où l'on a le plus besoin de hauteur pour y mettre parfaitement à couvert la garde et les travailleurs. En même temps, les sapeurs exécutent deux têtes de sape en sacs à terre, à droite et à gauche du marabout C. Elles sont alimentées par une suite de travailleurs qui vont chercher les sacs aux divers lieux de dépôt. Tous les sapeurs disponibles sont formés en ateliers pour remplir de nouveaux sacs à mesure qu'on emporte ceux qui sont déjà pleins. Les sapes sont couvertes par une ligne de postes d'observation.

Le travail marche d'abord avec rapidité en sape volante et sans être inquiété. Mais, à huit heures et demie, l'ennemi s'en aperçoit, et une vive fusillade part de la place avec quelques coups de canon à boulet et à mitraille. Les postes en avant se retirent, suivant l'ordre donné, et se mettent à couvert derrière le marabout. Les travailleurs s'arrêtent et s'abritent, ainsi que la garde de tranchée, dans la partie déjà faite de la sape et dans le ravin. Tous attendent, immobiles et en silence, que l'ennemi ralentisse la vivacité de son feu.

Au bout d'une demi-heure, le feu diminue sensiblement, et bientôt il cesse par intervalles. Le travail est repris, mais à la sape pleine, et malgré la fusillade, il n'est plus interrompu qu'un moment, à une heure, par une sortie d'Arabes bientôt repoussés à la baïonnette et sans un seul coup de fu-

(Const.)

16

sil de la garde, qui se conforme ainsi scrupuleusement à l'injonction faite de ne pas tirer.

Au jour, on exécute, à la gauche du marabout G, quinze mètres de sape sous le parapet formé de trois rangées de sacs à terre à 2^m 50 de hauteur, pour défilé le terre-plein en arrière. A droite on fait une sape de même longueur; mais on ne donne que 2 mètres de hauteur au parapet, et on le perce de créneaux pour les tirailleurs.

On continue la batterie N° 4, et l'on prépare les sacs à terre nécessaires pour terminer la batterie N° 6.

On commence, au dessus de la route de Tunis, la batterie N° 7, qui doit être armée de mortiers.

JOURNÉE DU 11 OCTOBRE.

A neuf heures, la batterie N° 4, armée de trois pièces de 24 et d'une pièce de 16, ouvre son feu pour battre en brèche la partie de l'enceinte la plus saillante, située à la droite de l'angle, *k* et qui n'est pas flanquée. En même temps, les batteries directes N° 6 et 8, armées, l'une de deux obusiers de 6 pouces, l'autre d'une pièce de 16 et de deux obusiers de 8 pouces, contre-battent les embrasures de l'ennemi, qui ont vue sur les attaques. Leur effet se joint à celui de la batterie N° 1, qui continue à prendre de revers les défenses du front attaqué. A une heure après midi, la batterie N° 7 jette des bombes autour de la brèche commencée. Tous ces feux convergent ainsi pour hâter l'éboulement de la brèche, et détruire les défenses et les obstacles que l'ennemi pourrait essayer d'exécuter en arrière, afin de s'y ménager un réduit.

Le soir, la brèche commence à se dessiner, mais elle pré-

ente encore un talus raide et escarpé dans quelques parties. La maçonnerie, en forts matériaux, est plus liée et meilleure qu'on ne l'avait présumé d'abord. On craint qu'à cette distance de cinq cents mètres, quatre pièces seulement, vu le petit nombre de coups qu'on a à tirer, et le peu de temps dont on peut disposer, ne soient insuffisantes pour faire une brèche praticable, et l'on décide que, la nuit suivante, les pièces seront transportées en avant dans la place d'armes. Une partie de celle-ci sera transformée en épaulement de batterie, et l'on continuera à pousser la sape de manière à se rapprocher le plus possible de la brèche. On démolit la batterie désarmée N° 5 du Mansourah, afin d'en retirer les sacs à terre destinés aux travaux projetés pour la nuit.

NUIT DU 11 AU 12 OCTOBRE.

Le travail est organisé comme la nuit précédente, et commence à sept heures. L'ennemi, occupé lui-même à retrancher sa brèche, n'inquiète pas l'assiégeant, et celui-ci travaille à découvert la plupart du temps. A trois heures, l'épaulement de la batterie est achevé, et il ne reste à faire que les plates-formes, qui offrent quelques difficultés à cause de l'inégalité et de l'inclinaison du terrain; elles exigent en certains endroits jusqu'à un mètre de remblai. Le prolongement de la place d'armes est arrêté à dix mètres du marabout D, pour donner passage aux colonnes d'assaut.

Il reste à couvrir cet intervalle par une portion de ligne ou traverse parallèle à la place. Mais au moment où l'on va commencer ce travail, et où les pièces de la première batterie de brèche N° 4 descendent vers la nouvelle batterie en suivant un chemin entièrement vu de la place, une fu-

sillade des plus vives part des créneaux de l'enceinte et des maisons de la ville sur les travaux, ainsi que sur les pièces en marche. Heureusement l'obscurité rend les coups incertains; on n'éprouve que peu de pertes, et les pièces arrivent à la batterie. Une pluie violente, qui survient en même temps, rend tout-à-fait impossible la continuation du travail et le transport des sacs à terre à des hommes écrasés par des fatigues excessives, prolongées, et par les maladies qui n'ont épargné personne.

JOURNÉE DU 12 OCTOBRE.

Le matin, l'artillerie termine les plates-formes de la nouvelle batterie de brèche. La batterie N° 4 est réarmée avec une pièce de 16 et trois obusiers pris dans les batteries en arrière, et ces dernières reçoivent les bouches à feu qu'on y fait venir du Mansourah. A neuf heures, le gouverneur-général, descendant avec S. A. R. M^{gr}. le duc de Nemours pour arriver à cette batterie, est tué par un boulet.

A une heure, la nouvelle batterie N° 9, établie dans la place d'armes, ouvre son feu, dont l'effet est prompt sur la brèche. Les obus tirés des batteries N° 4, 6 et 8 adoucissent le talus, ou vont ruiner les maisons en arrière, et empêchent l'ennemi de s'y retrancher avec sécurité. A six heures du soir, la brèche paraît dans un état tel, qu'on juge que l'assaut pourra avoir lieu le lendemain.

Cependant les zouaves, dirigés par quelques sapeurs, protègent la gauche de la place d'armes par un épaulement appuyé au marabout D; ils se mettent ainsi à couvert des tirailleurs des Arabes, qui ont plusieurs fois tenté de les inquiéter de ce côté.

NUIT DU 12 AU 13 OCTOBRE.

On exécute, à la droite du marabout D, l'espèce de traverse destinée à couvrir la sortie de la place d'armes. A quatre heures, on reconnaît la brèche; elle est déclarée praticable.

L'assaut est ordonné pour neuf heures du matin : 1° parce qu'on s'attend à une grande résistance de l'ennemi en arrière de la brèche, et que, sur un tel champ de bataille, espèce de labyrinthe, l'avantage de l'obscurité est tout entier au défenseur qui a disposé lui-même les lieux contre l'assaillant qui n'a pu les reconnaître, et devant lequel la nuit grandit tous les obstacles; 2° parce que le jour ajoute encore au courage des plus intrépides, sous les yeux de leurs camarades et de leurs chefs.

Le moment est choisi après quelques heures de jour, afin que les batteries de l'assiégeant aient le temps de détruire les travaux de défense que l'ennemi aura probablement élevés sur la brèche et en arrière.

Les troupes désignées pour l'assaut se rendent avant le jour dans la tranchée, sous les ordres de S. A. R. monseigneur le duc de Nemours. Elles sont divisées en trois colonnes.

La première, commandée par le lieutenant-colonel de Lamoricière, est formée d'un détachement de 40 sapeurs et mineurs dirigés par 4 officiers du génie, de 300 zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2^e léger; elle est réunie dans la place d'armes derrière la batterie.

La seconde, commandée par le colonel Combes, est formée de la compagnie franche du 2^e bataillon d'Afrique, de

80 sapeurs dirigés par 5 officiers du génie, de 100 hommes du 3^e bataillon d'Afrique, de 100 hommes de la légion étrangère, de 300 hommes du 47^e de ligne; elle est réunie dans le ravin.

La troisième, commandée par le colonel Corbin, est forte de deux bataillons pris dans tous les régiments, et réunie dans le Bardo.

Les officiers et soldats du génie non désignés pour l'assaut et disponibles sont en réserve dans la place d'armes, prêts à marcher suivant les circonstances et les besoins de l'attaque.

JOURNÉE DU 13 OCTOBRE. — ASSAUT.

Au point du jour, toutes les batteries de l'assiégeant ouvrent le feu le plus vif, et font tomber simultanément et à coups précipités les bombes, les obus et les boulets sur la brèche, sur ses défenses et sur ses flanquements. Bientôt, les pièces de la ville, qui battent l'espace entre le rempart et la place d'armes, sont complètement désemparées, et les obstacles préparés par l'assiégé sont culbutés. Le signal est donné, et la première colonne est lancée sur la brèche.

Elle franchit rapidement le glacis, sous les feux obliques de la mousqueterie, qui ne blessent que deux hommes. Le lieutenant-colonel de Lamorcière et le chef de bataillon du génie Vieux, en tête de la colonne, gravissent le talus de la brèche et arrivent ensemble les premiers sur le sommet. Toutes les défenses en sont détruites : les pièces de flanc en *k* sont ensevelies sous les débris des voûtes; les parapets en sacs de laine sont bouleversés. Le mur très-élevé 2-2, masse inerte de vieille maçonnerie d'une épaisseur de 3 mètres, n'a aucune action sur la brèche, et au contraire en

protège une partie contre les feux des maisons, et surtout de la caserne *e* dite *des Janissaires*. Le talus de la brèche offre donc ainsi un lieu de rassemblement abrité, une sorte de place d'armes pour les assaillants.

Mais quand ceux-ci pénètrent plus avant, de 1 à 3, sur la masse de décombres amoncelés, formant une contre-pente vers la ville, ils sont reçus par le feu des maisons. Ils se précipitent en avant sur les pas de leurs chefs, et se logent, en s'étendant à droite dans la ruelle 3-4, à gauche dans la ruelle 3-6. Des deux côtés, les sapeurs, bravant une fusillade à bout touchant, et combattant souvent corps à corps, renversent les obstacles, et fraient le passage aux dépens du plus grand nombre d'entre eux. Vers le point 3, un pan de mur tombe et écrase sous ses débris une partie des nôtres; on s'efforce d'en retirer ceux qui respirent encore.

Dix minutes après l'arrivée de la première colonne sur la brèche, le colonel Combes part, pour la soutenir, à la tête d'une partie de la deuxième, avec les 80 sapeurs et leurs officiers. Pendant la suite du combat, de nouveaux détachements sont envoyés de même, séparément, et à mesure des besoins. Au moyen de ce système d'attaque, par renforts successifs de troupes fraîches, tout désordre général est prévenu et rendu impossible, et le succès n'est pas exposé à être compromis par un moment d'hésitation ou par un accident.

Cependant, à l'attaque de gauche, les sapeurs pénètrent avec de grandes difficultés dans une cour 7, et de là dans une rue tortueuse 8-9-10-11, pour déboucher dans la grande rue du marché, fortement tenue par l'ennemi. Un mi-

naret *m*, dans le prolongement de la partie de rue 10-11, dirige sur ce point un feu meurtrier. On s'empare, pour le contre-battre, d'une maison située à l'angle de la grande rue et de la ruelle 10-11, et on y perce des créneaux.

L'attaque de droite marche lentement. On ne s'avance qu'avec de grandes pertes dans les ruelles 3-4 et 4-5. Plusieurs officiers, dont cinq du génie, un grand nombre de sapeurs et de soldats d'infanterie, sont déjà tués ou blessés grièvement. Enfin, les Arabes abandonnent l'espace en avant de la porte 5, et aussitôt la lueur d'une traînée de poudre, ou d'un saucisson en feu, annonce l'explosion d'une mine (1) qui, presque instantanément, engloutit on brûle horriblement la masse des assaillants qui se précipitaient sur les pas de l'ennemi en retraite.

De nouveaux renforts arrivent et rétablissent l'ordre, un moment troublé par le terrible effet de l'explosion. Le combat devient plus acharné. Le colonel Combes débouche, par la porte 5, dans la grande rue du marché; il enlève une barricade placée au delà de la ruelle 10-11, et bientôt il est frappé mortellement de deux coups de feu. Les Arabes sont chassés des boutiques qui bordent la rue des deux côtés, et sont remplacés par des Français. Mais ceux-ci, plongés de toutes parts, perdent beaucoup d'hommes sans pouvoir gagner du terrain.

Pendant tous ces efforts, qui coûtent si cher, les sapeurs, aidés par l'infanterie, forcent une maison située au dessus

(1) Voir les notes à la fin du journal.

de la porte et du passage voûté 5, après un combat à la baïonnette. Ils y percent immédiatement des créneaux qui enfilent la grande rue et contre-battent le minaret *m* : ce dernier, battu ainsi de deux côtés, est promptement abandonné. Ils continuent leur mouvement sur la droite, parviennent à chasser l'ennemi de la caserne *e*, des fenêtres et créneaux de laquelle ils tirent sur la maison *n*, et sur toutes celles qui plongent dans la rue du marché : ils en ralentissent le feu, qui cesse peu après.

En même temps, une opération semblable s'exécute à gauche. Un renfort de sapeurs, avec de nouveaux officiers du génie pour remplacer ceux qui ont été mis hors de combat, pénètre avec l'infanterie dans la cour 15. Leur cheminement méthodique, couvert autant que possible, a pour but de tourner la grande rue du marché vers la maison *n*, et en même temps de s'emparer de la porte d'El-Djedid. De la cour 15, ils gagnent la rue qui longe la maison du califat *f* : ils établissent une barricade en 16, pour défilier des coups de cette maison la communication, en travers de la rue, à une sape dirigée de 16 à 18, tandis qu'une autre tête de sape marche, en crénelant successivement les murs, dans l'intérieur des bâtiments qui bordent la rue ; elle arrive jusqu'en 17, tout près du passage de la porte d'El-Djedid.

Cependant l'attaque de droite, vers la caserne des Janissaires *e*, poursuit sa marche après l'occupation de la caserne. Elle suit le rempart jusqu'à la porte d'El-Dgabia que les sapeurs ouvrent, pendant que deux compagnies des 11. et 17^e régiments pénètrent dans la ville par une grande rue

qui part de la porte : lorsque la cessation complète de la fusillade , et la fuite des Arabes de tous côtés nous annoncent que la résistance est vaincue, et que la ville est prise.

NOTES.

L'expérience de l'attaque de Constantine, quoique brusquée par nécessité de position, donne lieu néanmoins à quelques observations sur lesquelles il peut être utile d'attirer l'attention, dans l'intérêt de l'art de l'attaque et de la défense des places, dont elle confirme d'ailleurs les principes.

EFFET DES BATTERIES ÉLOIGNÉES.

Les contre-batteries du Mansourah, malgré leur éloignement, qui était de huit à neuf cents mètres, et quoiqu'elles ne vissent qu'imparfaitement à revers les pièces de l'ennemi, accumulées sur le front du Coudiat-Ati et masquées en partie par les toits de la ville, ont cependant produit l'effet qu'on en attendait sur ce front d'attaque, dont elles ont en grande partie éteint les feux.

TRAVAUX DE L'ASSIÉGÉ.

La seule partie accessible et attaquable de l'enceinte, vue jusqu'au

pied, a pu être battue en brèche par des pièces de 24 placées à une grande distance. Si l'ennemi se fût avisé, par un travail facile et prompt, de déplacer de quelques mètres seulement des masses d'immondices et de terre amoncelées sur le glacis, tout près de la muraille exposée, pour les reporter en avant de celle-ci, il l'eût ainsi défilée par un masque; alors les batteries éloignées n'eussent plus exercé aucune action contre elle (1), et l'assiégeant, pour y ouvrir la brèche, eût été indispensablement contraint, ou à transporter son canon sur ce même masque, ou à employer la mine, en se soumettant, dans l'un ou l'autre cas, à exécuter les travaux et à supporter les lenteurs d'un siège régulier; or, cette opération n'eût pas été possible devant Constantine, puisque l'on n'avait ni les moyens matériels, ni le temps nécessaires pour le long développement des travaux d'approche, sur un glacis de roc et de pierrailles, en contre-pente, et qui avait cinq cents mètres de longueur.

LES COUVERTS EN AVANT DES FORTIFICATIONS SONT NUISIBLES A LA
DÉFENSE.

L'attaque a été favorisée par les couverts que présente le terrain, et par quelques masses de maçonnerie en ruines, que l'ennemi avait négligé de raser entièrement lorsqu'il détruisit le faubourg de la porte d'El-Djedid.

En arrière des retranchements en pierres sèches établis sur la crête de Coudiat-Ati, et qui ont servi comme de première parallèle, le terrain déprimé a offert un vaste espace défilé de la place, où l'on a pu établir un camp rapproché des attaques, ainsi que les divers dépôts de tranchée.

Un chemin creux, entre les marabouts B et C, a formé un commencement de seconde parallèle qui a permis, après un travail de quelques heures, de placer à couvert contre les sorties une garde de tranchée et des ateliers pour remplir les sacs à terre destinés à exé-

(1) A la défense d'Astorga, en Espagne, le capitaine du génie Choumara, par un travail semblable, parvint à paralyser l'effet des batteries éloignées de l'ennemi.

cuter, d'abord la place d'armes en avant sur le plateau de C à D, et ensuite la seconde batterie de brèche.

Les masses des ruines C et D ont été du plus grand secours pour masquer le premier travail des sapeurs et y déposer à couvert les sacs à terre de la sape. Sans l'existence de ces ruines, dérobées aux vues de la place, le succès du travail important de la nuit du 10 au 11 eût pu être compromis.

On peut ajouter que la brèche, qui n'était pas flanquée, a offert un endroit abrité, un lieu de ralliement qui a été d'un grand avantage pour ordonner et régulariser les attaques contre les retranchements des maisons en arrière.

ASSAUT.

L'avantage de voir le pied de l'escarpe eût été nul, ou du moins n'eût donné que des chances très-douteuses de succès, si l'on n'eût eu la possibilité, au moyen de la place d'armes établie entre C et D, de rapprocher les pièces, et surtout le point de départ de la colonne d'assaut.

On insiste sur la nécessité du rapprochement du point de départ de la colonne d'assaut; car, en supposant même que la nature de la maçonnerie de la muraille eût permis à la batterie n° 4 de faire une brèche praticable, il eût été bien difficile, en partant d'une distance de cinq cents mètres, de donner l'assaut, qui est, en définitive, l'action décisive du siège, et pour le succès de laquelle toutes les autres opérations sont exécutées.

En effet, si la colonne, partant *en masse*, eût eu à parcourir une distance de cinq cents mètres à découvert, sous le feu de l'enceinte et des toits de la ville, et sous la mitraille des pièces d'artillerie conservées par l'ennemi, il est permis de penser que, malgré l'admirable bravoure de l'infanterie et des sapeurs, et leur dévouement sans bornes, elle eût éprouvé le sort des colonnes d'assaut de Gironne et de Tarifa. Écrasée pendant sa marche au pas de course, elle serait arrivée sur la brèche en désordre, et se fût vraisemblablement vue arrêtée par la première résistance de l'ennemi. Pendant le temps que la tête aurait combattu, le reste de la colonne, sta-

tionnaire et immobile sous des feux multipliés, eût fait des pertes immenses. Bientôt le désordre se fût mis dans tous les rangs, et c'est probablement par les derrières qu'eût commencé une retraite précipitée, ainsi que cela est arrivé à Girone, où les assaillants de la tête de la colonne ne se sont retirés qu'après avoir été abandonnés par ceux qui, derrière eux, devaient les soutenir.

Si les colonnes d'assaut fussent parties de la batterie n° 4 *par fractions*, le succès était également improbable, parce que l'ennemi, en ordre, rassuré par son nombre et sa position derrière des maisons retranchées, eût résisté facilement à une colonne plus faible que lui, et séparée de ses renforts par un grand intervalle.

Il ne faudrait pas croire non plus qu'une colonne d'assaut eût pu prendre pour point de départ les retranchements du Coudiat-Ali. Quoiqu'ils ne soient éloignés de l'enceinte que de trois cents mètres environ ; la difficulté eût été plus grande encore que dans le cas dont on vient de parler, en raison de la configuration du terrain qui présente, en face de l'enceinte, une contre-pente roide, entrecoupée d'escarpements, qu'il aurait fallu descendre devant un développement de feux de plus de six cents mètres, augmentés par la fusillade partant de chaque bâtiment élevé de l'intérieur de la ville.

C'est au moyen de l'établissement de la place d'armes à cent cinquante mètres de l'enceinte que l'assaut a pu être donné, suivant les principes de l'attaque des places, *de jour et par une première colonne soutenue de renforts successifs de troupes fraîches*, lesquelles n'ayant à parcourir qu'un intervalle de peu d'étendue et sans obstacle, arrivaient sur la brèche presque sans perte, et avec la première ardeur de l'attaque. C'est à cette marche méthodique et régulière qu'on doit, malgré l'opiniâtreté des ennemis, malgré le terrible incident de l'explosion, d'avoir évité le désordre dans un assaut suivi de combats de maisons et d'attaques isolées, qui a duré plus de deux heures, et dans lequel tous les chefs supérieurs, le colonel Combes, le lieutenant-colonel de Lamoricière, et les chefs de bataillon Vieux et de Sérigny, ont été tués ou blessés, et où une foule d'autres officiers ont également succombé.

La relation fait suffisamment connaître le danger qui eût accompagné une attaque de nuit, et le peu de succès que l'on aurait dû en attendre.

GUERRE DE MAISONS.

L'assaut de Constantine offre encore une expérience utile à constater à l'égard de la marche qui a été suivie dans la guerre de maisons.

L'attaque directe par la rue du Marché a été sanglante, et, malgré toute la vigueur des assaillants, elle avançait avec une lenteur qui excitait encore la résistance de l'ennemi, et semblait permettre peu d'espoir d'en triompher. Les Français, en masse dans cette fatale rue, tombaient sous les balles des Arabes qui tiraient des créneaux, des fenêtres et des toits de toutes les maisons environnantes.

On parvint enfin à rétablir l'équilibre dans le combat, en s'emparant de quelques unes des maisons les plus élevées pour contre-battre le feu de celles qui étaient occupées par l'ennemi, et en y perceant des créneaux : le feu des assaillants, qui se trouvaient ainsi couverts à leur tour, ralentit celui des défenseurs.

Cependant deux têtes d'attaque, l'une à droite, du côté de la porte d'El-Dgabia, l'autre à gauche, vers la porte d'El-Djédid, marchaient méthodiquement, par une espèce de sape ou de galerie couverte, à travers des maisons, qu'elles crénelaient successivement; on élargissait ainsi la base de l'attaque générale et le développement de ses feux, en n'exposant que les têtes de colonnes, et ne perdant que peu d'hommes, mais malheureusement les plus intrépides. On arriva enfin aux deux portes : alors l'ennemi, déjà fatigué, affaibli et absorbé par l'attaque du centre, se voyant débordé, craignit de voir sa retraite compromise et se hâta de l'exécuter en désordre.

Il faut donc, dans une guerre de maisons, surtout contre les Arabes, troupes sans organisation, n'avoir d'autre but, par une attaque de front, que d'occuper l'ennemi et de le distraire de la véritable attaque, qui doit être faite sur ses flancs ou sur son point de retraite. Il faut éviter de s'accumuler à découvert dans les rues

où l'on est plongé et frappé par un ennemi invisible. Il faut faire comme lui, s'établir dans les maisons pour y contre-battre ses feux, pour le plonger à son tour derrière les retranchements, et cheminer en même temps de maison en maison, en les traversant par des sapes, marche qu'il ne peut jamais interdire à des soldats vigoureux dirigés par des officiers intelligents et instruits dans leur métier. Quelle résistance en effet pourrait opposer une maison de ville, quelque forte qu'elle fût, à une attaque régulière? On y pénétrera toujours facilement par les ouvertures de ses portes et de ses fenêtres basses, que quelques livres de poudre, ou seulement des haches et des leviers feront voler sous les efforts des sapeurs, soutenus par de bons tirailleurs d'infanterie.

L'enlèvement des palissades des fossés de Dantzig, en 1807, opération qui exigeait bien plus d'audace et présentait bien plus de difficultés, et tant d'autres faits de guerre semblables, fournissent mille preuves à l'appui de cette assertion.

EXPLOSION DE LA MINE.

L'incident le plus fatal, pendant l'assaut, a été l'explosion de la mine en arrière de la brèche. Ben-Haïssa, lieutenant d'Achmet dans Constantine, interrogé à Bône sur ce fait si important, répondit (on cite textuellement) : « Les bombes tombaient partout : je m'étais décidé à faire transporter les poudres en cet endroit où elles devaient être plus à l'abri. Le transport avait été fait avec précipitation. Pendant le combat de la ville, on se battit près de là, et un de vos coups de fusil y mit le feu. »

Cette réponse doit faire présumer que c'est sans intention de la part des défenseurs qu'a eu lieu cette explosion, qui leur a été si avantageuse. Mais, quel que soit le degré de confiance qu'on veuille accorder ou refuser au dire du chef arabe, le fait n'en reste pas moins tout entier, et conserve toute son importance. Il fait voir que l'emploi des mines, par masses de poudres enterrées ou non, est le plus puissant, le plus irrésistible des moyens de défense, surtout s'il est disposé avec intelligence par un mineur connaissant bien son métier, et le maniement d'une arme qui lui donne le pouvoir de

foudroyer et d'écraser son adversaire par des coups successifs et précipités.

Si les quinze mille kilogrammes de poudre qu'on a trouvés à Constantine eussent été répandus par tas séparés, et faiblement enterrés ou abrités dans des lieux que devait nécessairement traverser l'assaillant; si les Arabes, en se ménageant le moyen toujours facile d'y mettre le feu, eussent, par une résistance préparée et calculée, forcé leur ennemi à s'agglomérer dans les lieux minés, et à s'offrir ainsi en masse à cet effroyable moyen de destruction; si enfin les explosions se fussent plusieurs fois répétées avec les terribles effets de la première, il n'est pas certain que le succès eût couronné les efforts des troupes françaises, malgré l'intrépidité et le sang-froid si remarquables avec lesquels les colonnes qui suivaient sont allées remplacer les spectres brûlés, noircis, sans forme humaine, qui descendaient de la brèche en poussant des hurlements de douleur.

A Ciudad-Rodrigo, en 1812, des sacs de poudre furent déposés sous les décombres de la grande brèche, et le feu y fut mis au moyen de saucissons. Par l'effet de l'explosion, plus de deux cents assaillants furent enveloppés et brûlés, et l'assaut eût été repoussé, si les défenseurs du retranchement de la brèche ne se fussent vus tournés et attaqués à revers par l'ennemi qui avait pénétré dans la place sur un autre point. On peut juger, par l'effet d'une seule explosion, quel eût été celui qu'aurait produit une suite d'autres explosions faites à propos.

L'emploi des mines comme moyen de défense contre les assauts a été étudié dans les écoles régimentaires du génie, notamment en 1820 et 1821. Des brèches ont été défendues par des fourneaux enfoncés dans les terres éboulées de leurs talus. Le feu était communiqué par des augets, également enterrés, qui aboutissaient à des palissadements établis dans le fossé. Après une première explosion, moins de deux minutes suffisaient pour établir un nouveau dispositif entièrement semblable au premier pour produire une seconde explosion.

Il est essentiel de familiariser les sapeurs avec cette arme puissante, applicable non seulement à la défense des places, mais encore à celle d'un poste quelconque. Il suffit, dans ce dernier cas, d'avoir

(Const.)

17

un réduit d'où le feu puisse être mis au moment opportun, et à un signal donné, avec la précision nécessaire à son effet, qui pourrait être renouvelé un plus ou moins grand nombre de fois, suivant les circonstances. Il est inutile de détailler comment un défenseur intelligent ajouterait à l'effet des explosions par des retours offensifs : c'est un principe fondamental de la guerre souterraine qu'on ne peut espérer une bonne défense que par la combinaison bien entendue des explosions et des sorties.

EMPLOI DES SACS A TERRE.

Le siège de Gironne, en 1809, offre un exemple remarquable de la rapidité avec laquelle l'emploi des sacs à terre permet d'exécuter les travaux de siège. Le 2 juillet, pendant une nuit pluvieuse, une batterie de vingt pièces a été construite en huit heures sur un terrain de roc, avec deux mètres de hauteur et cinq mètres d'épaisseur de parapet, les embrasures étant espacées de six mètres d'axe en axe. Quarante-vingt mille sacs à terre avaient été remplis d'avance et disposés en cinq tas séparés, de seize mille chacun, placés dans des fonds dérochés aux vues de la place, et à la distance de cent ou cinquante mètres de l'emplacement de la batterie. Trois mille travailleurs, commandés pour le transport des sacs, furent partagés entre les cinq dépôts. L'opération commença à neuf heures du soir : chaque homme, excité par le sentiment de la nécessité d'une prompte exécution, portait deux et même jusqu'à trois sacs à terre. A cinq heures du matin, les vingt pièces en batterie firent feu, à la grande stupéfaction des assiégés.

Bien que ce fait soit consigné dans les rapports officiels et dans les diverses relations du siège de Gironne, on a cru néanmoins qu'il était utile de le rappeler ici, pour ajouter à la publicité d'une expérience aussi importante, et dont l'application a été faite heureusement à Constantine, où le terrain de roc et de pierrailles ne permettait pas d'établir des épaulements ou des cheminements autrement qu'en sacs à terre. Des batteries y ont été exécutées en quelques heures; les sapes de la place d'armes, faites par une manœuvre qui n'exposait que les premiers sapeurs, marchaient cependant avec beaucoup plus de rapidité que les sapes ordinaires en gabions et en fascines.

Ce mode de travaux de siège par sacs à terre a, sur tous les au-

tres moyens d'exécution, des avantages immenses, car il épargne les hommes et le temps. *Il n'est pas une batterie qui ne puisse être commencée et terminée en une nuit, si les sacs ont été remplis et préparés à l'avance*; ce que l'on peut faire dans le plus grand nombre des cas, et même presque toujours, puisque les batteries doivent être précédées et protégées par des travaux de sape, pendant l'exécution desquels on a tout le temps de remplir les sacs à terre. *Une sape volante peut être exécutée par cette méthode en moins d'un quart d'heure*, de manière à couvrir les travailleurs qui doivent creuser la tranchée en arrière, lorsque le terrain le permet, ou qui doivent continuer à élever et à épaisir les parapets, quand le sol de rocher exige que l'épaulement soit tout en relief.

Mais pour que l'emploi des sacs à terre dans les travaux de siège, dont l'expérience faite devant Constantine et ailleurs a si bien prouvé l'utilité et la facilité, produise tous ses avantages, il faut que les sacs soient confectionnés avec soin et en forte toile, qu'ils se ferment solidement, qu'ils soient tous exactement de même dimension, afin qu'ils puissent être facilement superposés comme des moellons, ce qui est important pour la bonne et prompt formation des parapets, des créneaux, des embrasures, etc.; il faut que les sapeurs soient exercés à les remplir, qu'ils sachent se former en ateliers organisés pour la plus grande rapidité du travail, qu'ils soient instruits à faire des sapes volantes et pleines en sacs à terre, etc.; il faut que toutes les dispositions soient réglées d'avance avec précision pour éviter toute hésitation, pour prévenir la moindre perte de temps; et pour tous ces détails, desquels dépend souvent le succès des opérations les plus importantes, il est nécessaire que des exercices particuliers de travaux en sacs à terre soient compris dans l'instruction des régiments du génie.

L'approvisionnement en sacs à terre doit d'ailleurs être largement calculé. Dans la nécessité où l'on se trouva devant Constantine d'employer la plus grande partie de l'approvisionnement à la confection des batteries, on a eu à regretter vivement les douze mille sacs que la réduction dans le nombre des voitures du parc du génie avait forcé de laisser à Mjez-Ammar. Ce supplément eût permis de faire une communication couverte, non seulement entre le Bardo et le

marabout B, mais encore entre le Bardo et le Rumel, cette dernière se trouvant déjà en partie formée par un ravin. Tous les travaux eussent été mieux assurés, puisqu'on aurait eu une parallèle commençant à cinq cent trente mètres de l'enceinte, et conduisant directement aux établissements près de la place, en venant des parcs. Les travailleurs et les approvisionnements de sape et de batterie y seraient arrivés à couvert, en évitant de monter à grand-peine au Coudiat-Ati, pour gagner ensuite, sous le feu rapproché de la place, le marabout B qui était comme notre dépôt de tranchée.

EMPLOI DU CAISSON A DEUX ROUES.

Pendant la campagne de Catalogne, en 1823, on a fait usage, avec grand avantage, d'un caisson à deux roues, à voie étroite, confectionné à l'arsenal du génie à Metz; un seul cheval ou mulet suffisait pour le trainer, et transportait, sans danger d'être blessé par le harnachement, une charge quadruple de celle qu'il eût portée sur des bûts. L'emploi de cette voiture serait applicable partout où les communications sont difficiles, et surtout dans les sièges. On en a senti le besoin à Constantine, où l'on a eu tant de difficultés à surmonter pour les transports avec les lourdes prolonges à quatre roues et à large voie.

Cette double expérience doit engager à rétablir les petits caissons dont il s'agit dans le matériel du génie : en campagne, ils passeraient à peu près partout où passe l'artillerie de montagne; ils serviraient à porter des chargements d'outils dont on a un fréquent besoin aux avant-gardes, surtout en Afrique, pour les réparations des chemins, les passages des rivières, etc. Dans les sièges, on les utiliserait pour le transport des outils, des sacs à terre, et autres objets, aux différentes parties des attaques, etc., etc.

L'emploi de ces petits caissons eût été d'autant plus utile dans l'expédition de Constantine, qu'on avait été obligé de renoncer aux outils portatifs de sapeurs, dont le poids eût écrasé les hommes, qui, outre leurs effets et leurs armes, étaient chargés de vivres pour huit jours. Cette considération a même obligé de supprimer le tuyau porte-outil, parce qu'il eût empêché de mettre dans le sac ce qui devait y être nécessairement.

NOTICE

SUR LE GÉNÉRAL DE DAMRÉMONT.

Né à Chaumont, département de la Haute-Marne, le 8 février 1783, Charles-Marie, comte Denys de Damrémont, fut admis à l'école militaire de Fontainebleau le 16 mai 1803.

En 1804, après avoir passé par les grades inférieurs, il sortit de cette école pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le 12^e régiment de chasseurs à cheval. Nommé en 1807 lieutenant aide-de-camp du général DeFrance, il passa avec le même grade auprès du général Marmont, et par les plus honorables services, s'éleva jusqu'au grade de colonel, qui lui fut conféré en 1813.

Il avait fait les campagnes de 1806 et 1809 à la Grande-Armée et en Dalmatie, celles de 1811 et 1812 en Espagne et en Portugal, et enfin celles de 1813 et de 1814 à la Grande-Armée.

Resté sous les ordres de M. le duc de Raguse quand vint la restauration, il ne tarda pas à être placé à la tête de la légion de la Côte-d'Or, et, dans ce commandement, continua à mériter la réputation d'un officier aussi sage qu'expérimenté.

En 1821, au moment où il quitta le commandement de la légion de la Côte-d'Or, les officiers de cette légion, parmi

lesquels il avait su maintenir une heureuse union, quelles que fussent d'ailleurs leur origine et leur opinion, lui donnèrent, comme témoignage de leur reconnaissance et de leur affection, l'épée qu'il portait au jour de sa mort.

Promu, le 25 avril 1821, au grade de maréchal-de-camp, il fut, en 1823, appelé en cette qualité à un commandement dans le 5^e corps de l'armée des Pyrénées; depuis 1825 jusqu'en 1829, il fut successivement employé comme inspecteur d'infanterie, membre d'une commission de révision de manœuvre de la même arme, et fut attaché à une ambassade extraordinaire en Russie.

En 1830, il fit partie de l'expédition d'Afrique, où il commandait une brigade d'infanterie, et fut l'un des premiers à prendre possession de cette terre où il devait trouver une mort si glorieuse. Après la prise d'Alger, il fut chargé d'occuper la ville de Bone qu'il conserva malgré les attaques réitérées de l'ennemi. Il remplit la même mission à Oran.

Le 13 décembre de la même année, il fut élevé au grade de lieutenant-général.

Après sa rentrée en France, il fut, le 6 février 1832, appelé à prendre le commandement de la 8^e division militaire, et, dans ce poste, que l'esprit d'anarchie et de contre-révolution lui rendit quelquefois difficile, il montra une fermeté pleine d'habileté et de modération.

Ayant pu, par le long séjour qu'il avait fait dans la portion du territoire où l'on peut le mieux se renseigner sur les besoins et la situation de l'Algérie, acquérir sur l'administration de notre colonie des lumières particulières, il était l'un des officiers-généraux les plus naturellement appelés à y prendre le commandement suprême, et le 12 février 1837, le roi le nomma gouverneur-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

Les services qu'il rendit au pays dans cette position sont trop récents pour que nous ayons besoin de les rappeler.

Plein du désintéressement le plus modeste, et ayant une palme pour ainsi dire assurée et toute prête à cueillir, il eût consenti à échanger cette gloire pour celle d'un pacificateur, et ce fut seulement quand tous les moyens honorables de prévenir l'effusion du sang français eurent été épuisés, qu'il partit pour la conquête de Constantine. L'évènement a prouvé cependant s'il avait quelque empressement pour la gloire militaire et s'il savait épargner quelque chose pour la mériter.

M. le général Damrémont était grand-officier de la Légion d'Honneur depuis 1827, et le 15 septembre 1835 il avait été élevé à la pairie. Il était gendre du général Baraguey-d'Hilliers, colonel-général des dragons, grand-officier de l'empire, mort en Russie, et beau-père du général Foy.

Il laisse un fils qui se prépare à suivre la noble carrière de son père, et une fille restée auprès de sa mère à Alger (1).

(1) *Lettre de M. le capitaine Paris, aide-de-camp de M. le lieutenant-général, comte de Damrémont, au directeur de la Sentinelle de l'armée.*

Paris, 8 décembre 1837.

Monsieur,

« A peine arrivé au terme de la mission douloureuse que m'ont valu six années de fonctions en qualité d'aide-de-camp auprès de M. le lieutenant-général comte de Damrémont, j'apprends que certains organes de l'opinion publique contestent à cet officier-général la part qu'il a prise à la conquête de Constantine. Le gouvernement vient d'honorer, par un deuil national, les restes mortels du gouverneur-général de l'Afrique; mais cet éclatant témoignage ne suffit pas : il faut que le général de Damrémont jouisse de toute cette gloire qu'il a payée si cher.

« C'est pour moi un devoir d'honneur de défendre la mémoire de mon gé-

néral; c'est aussi une œuvre de conscience et de justice. A ce titre, j'appelle votre journal à mon secours; il ne me manquera pas, j'en suis sûr.

• On a dit : « que le général de Damrémont avait compromis le salut de l'armée par ses hésitations, son manque d'énergie et son aveugle confiance dans l'issue d'indéterminables négociations avec Achmet-Bey. »

• Pour ce qui est de l'énergie, je renvoie les accusateurs du général de Damrémont à ses compagnons d'armes, pendant la première expédition d'Afrique en 1830, aux officiers de la brigade qu'il commandait quand il s'est emparé de Bone.

• Quant aux lenteurs calculées d'Achmet et aux négociations qui se seraient prolongées même après que l'armée a été mise en marche sur Constantine, j'y réponds par des dates. Nous sommes partis du camp de Medjez-Hammar le premier octobre, et, depuis la reconnaissance poussée le 13 septembre jusque dans la vallée de l'Oued-Zénati, aucune négociation, aucun signe n'ont été échangés entre le bey et le gouverneur-général.

• On a dit : « que les pièces de 24 qui ont abattu les murailles de la ville avaient été amenées de Bone à Medjez-Hammar par M. le maréchal Valée, et qu'il avait fallu vaincre la résistance du gouverneur-général pour les conduire jusqu'à Constantine. »

• Je réponds à cette absurdité en invoquant le témoignage de toute l'armée, qui dans les premiers jours de son installation dans le camp de Medjez-Hammar (le 9 août), y a vu parquer : 1^o une batterie de 24; 2^o une batterie de 16; 3^o une batterie de mortiers; 18 canons obusiers, ou mortiers de gros calibre. Or, M. le maréchal Valée n'est arrivé à Medjez-Hammar que le 27 septembre, c'est-à-dire six semaines après.

• Quant à la prétendue résistance opposée par le général de Damrémont au transport de ces pièces à Constantine, tous les officiers de l'armée diront encore : que Medjez-Hammar est à vingt lieues de Bone et à la même distance de Constantine; que les travaux exécutés de Medjez-Hammar au Raz-el-Akba, sous la direction du général Lamy, après la reconnaissance du 13 septembre, avaient donné la certitude que ce col, indiqué comme un des passages les plus difficiles, ne présenterait aucun obstacle sérieux au transport de l'artillerie; comment donc admettre qu'après avoir amené les grosses pièces à la moitié du chemin, et aplani les difficultés du trajet qui restait à parcourir, le gouverneur-général ait pu concevoir la pensée de laisser en arrière son parc de siège, lorsque, de l'aveu unanime de tous les officiers qui avaient fait l'expédition de 1836, le faible calibre de l'artillerie avait été une des principales causes de l'échec que nous allions venger?

• Une question a été discutée entre le gouverneur-général et le commandant en chef de l'artillerie; elle ne portait que sur l'approvisionnement de chaque

pièce : la prévoyance de M. le maréchal Valée lui faisait désirer un approvisionnement de précaution pour le cas où les opérations du siège se prolongeraient au-delà des prévisions admises comme bases ; mais le transport de cet excédant de matériel était une considération grave dans une expédition où l'armée devait tout emporter avec elle, même le bois pour faire la soupe au bivouac. Un chiffre fut arrêté, qui tout en nous garantissant contre le danger de manquer de projectiles, se trouvait cependant en proportion avec nos moyens de transports : l'événement a prouvé que ce chiffre n'était pas au-dessous des besoins.

« On a dit : qu'au moment de la mort du gouverneur général, il ne restait plus que deux coups à tirer par pièce. » Malheureusement on a oublié d'ajouter comme preuve : que le général Damrémont a été tué le 12, à huit heures du matin, et que les deux batteries de brèche, une batterie d'obusiers et une batterie de mortiers, n'ont pas discontinué leur feu pendant la journée du 12, la nuit du 12 au 13, et la matinée du 13, jusqu'au moment où la brèche étant reconnue praticable, M. le duc de Nemours y lança le colonel Lamoricière et ses intrépides soldats.

« On a dit : que le général de Damrémont avait désespéré de la victoire, et s'était arrêté à l'affreuse pensée de la retraite. »

« L'indignation que soulèvera cette assertion chez tous les officiers qui ont vu le calme et la confiance du général pendant la journée du 11 et les quelques heures qu'il lui a été donné de vivre pendant celle du 12, y répondra victorieusement : aussi, n'est-ce pas pour redresser l'opinion des officiers de l'armée expéditionnaire que j'accomplis ma pénible tâche ; je parle à ceux qui, n'étant pas sur les lieux, ont assez d'impartialité pour chercher la vérité dans les faits ; je parle à ceux qui ont assez d'orgueil national pour être révoltés par cette imputation calomnieuse, que profèrent des bouches françaises contre un général dont la vie a été sans tache, et dont la réputation fait aussi partie de la gloire de notre armée. Enfin, mon cher camarade, je parle aux hommes qui ont assez de droiture et d'honnêteté dans le cœur pour penser qu'il faut au moins laisser à cette malheureuse famille le seul héritage que lui aient légué trente-cinq ans de service et de dévouement : un nom honorable à porter !

« A ces hommes-là, je dirai : Les trois batteries établies sur le plateau de Sat-Mansoura avaient ruiné, pendant la journée du 9, les défenses de la place de ce côté, et éteint les feux de la Casbah.

« Le 10, la batterie du roi fut découverte et commença à battre et à démolir les embrasures de la porte El-Djedid. Cette batterie continua à tirer jusqu'au 11 au soir, et seconda puissamment l'effet des batteries de brèche établies plus tard sur le plateau de Coudiat-Aty.

« Le 11 octobre, la batterie de Nemours (première de brèche), établie à Coudiat-Aty, à 400 mètres du rempart, ouvrit son feu à neuf heures et demie du matin. Le gouverneur-général s'y rendit et y demeura jusqu'au soir. Ce même

jour, vers quatre heures, après que le cent trente-huitième boulet eut été lancé, un obusier, pointé par le regrettable commandant Malécharde en personne, lança un obus qui éclata, en tombant, sur le point où l'on voulait faire brèche, et détermina la chute d'une partie du revêtement en maçonnerie. Ce coup fut une grande joie pour ceux qui purent juger de l'effet de ce dernier coup ; on y vit la certitude que la ville nous appartenait. Peu après ce moment, le gouverneur-général, ayant examiné l'état de la brèche, exprima hautement, et dans les termes les plus formels, la volonté d'ordonner l'assaut pour le lendemain 12. Cette résolution était-elle une de ces inspirations désespérées dans lesquelles on se jette quand on est refoulé dans une position sans issue, ou bien était-ce un parti froidement calculé et arrêté avec des chances certaines de succès ?

Le 11 octobre, à six heures du soir, la presque totalité du revêtement en maçonnerie de la brèche était à terre. Il ne s'agissait plus que d'arracher quelques parties du massif du parapet qui tenaient encore, et de faire ébouler les terres pour former le talus. Les dispositions suivantes, arrêtées par le gouverneur-général et exécutées, conformément à ses ordres, pendant la journée du 11 et la nuit du 11 au 12, ne pouvaient laisser aucun doute sur la possibilité d'obtenir ce double et définitif résultat.

« Une nouvelle batterie, que j'appelle la deuxième de brèche, fut élevée en avant de la première à 110 mètres du rempart, et armée, *pendant la nuit*, avec les pièces de la batterie de Nemours.

« Une place d'armes fut construite par le génie sous les feux de la place, vers la gauche de cette batterie, et destinée à recevoir et à couvrir les colonnes d'assaut.

« Des travaux de terrassement, exécutés dans le ravin qui liait le bardo à la place d'armes, permirent de communiquer à couvert entre ces deux points.

« La batterie de Nemours fut réarmée avec les pièces de la batterie du roi.

« Toutes ces dispositions étaient, je le répète, accomplies le 12, à la pointe du jour. Les choses ainsi disposées, la batterie de Nemours et la deuxième batterie de brèche devaient ouvrir leurs feux le 12 à six heures du matin, et détruire les derniers obstacles.

« La brèche rendue praticable, que restait-il à faire pour s'emparer de la ville ?

« De la place d'armes à la brèche, il n'existait aucun ouvrage avancé ; au pied du rempart, point de fossés, mais seulement un glacis presque horizontal à parcourir pendant une longueur de 110 mètres.

« Dans de telles circonstances, les colonnes d'attaque étant lancées à l'assaut, le succès était-il douteux ?

« A cette question, les colonels Combes et Lamoricière ont répondu.

« Ces derniers paragraphes résument notre situation au 12 octobre. Ce fut ce même jour, à huit heures du matin, que le général de Damrémont fut tué. Ces faits, tous positifs et irrécusables, prouvent que toutes les chances étaient pour

nous, dans un moment où le général de Damrémont, saisi comme d'un accès de vertige, ne méditait rien moins qu'une retraite avant d'avoir tenté l'assaut. Mais non; que les amis du général de Damrémont se rassurent, ce qu'ils l'ont toujours connu, il l'a été sous les murs de Constantine: là, pas plus qu'ailleurs, il n'a jamais faibli. Le 11 octobre, à sept heures du soir, après avoir adressé aux habitants de Constantine (et non à Achmet-Bey, ce qui est important à constater), une sommation dans laquelle il leur montrait leur ville, foudroyée par notre artillerie, à la veille d'être livrée à toutes les rigueurs des lois de la guerre, s'ils continuaient une défense désormais inutile, le général est retourné à son bivouac de Sidi-Mabrouck, le cœur plein d'espérance, et entrevoyant un avenir dont les plus douces promesses étaient qu'il laisserait un jour un beau nom à son fils: pensée généreuse qu'il a exprimée dans la dernière ligne de sa dernière lettre.

« Répondrais-je maintenant à cette invention, ayant au moins le mérite de laisser au général de Damrémont le courage du désespoir qui nous pousse quelquefois à nous jeter au devant de la mort quand nous ne voyons plus autour de nous que la honte? on a dit: « que le gouverneur-général, averti par le général Rulhières que les boulets passaient où il se trouvait, avait répondu: *C'est égal, allons toujours!* et que par conséquent il voulait se faire tuer. » Ces mots furent effectivement les derniers qu'il prononça; mais sont-ils donc autre chose que la fidèle expression de la froide impassibilité que, pendant toute la campagne, le général de Damrémont a montrée en présence du danger?

« Quant au chemin que le gouverneur-général suivait pour descendre à la batterie de brèche, et qui était effectivement sillonné par les feux de la place, il n'y en avait point d'autre: c'était celui que suivaient tous ses officiers quand ils avaient des ordres à porter de la batterie sur différents points.

« Enfin, mon cher camarade, comme pour résumer en une seule toutes ces calomnies, on a osé écrire: « Le boulet qui a tué le général de Damrémont a donné Constantine à l'armée. »

« Si ces expressions, que l'on ne peut attribuer qu'à une excessive légèreté ou à une intention perfide, veulent dire que, sans la mort du gouverneur-général, l'armée eût été obligée de battre en retraite, et la France condamnée à inscrire un nouveau désastre de plus sur les pages de son histoire, oh! c'est un mensonge, un mensonge odieux!... J'en appelle à l'armée d'Afrique de cette calomnie!

« Officiers et soldats! répondez: si le boulet qui a tué votre général vous a ouvert les portes de Constantine, n'est-il pas vrai que c'est parce que son sang vous a marqué la place où vous deviez passer pour monter à l'assaut?

« R. PARIS,

« Capitaine d'état-major et aide-de-camp du général de Damrémont. »

NOTICE SUR M. DE CARAMAN.

M. le général de Riquet, marquis de Caraman (Victor-Joseph-Louis), né à Paris le 6 octobre 1786, entra au service du royaume de Hollande, le 3 septembre 1807, en qualité de lieutenant d'artillerie.

Nommé capitaine en second, le 30 septembre 1809, il fut admis avec ce grade dans l'artillerie française, le 1^{er} janvier 1811, et employé à l'état-major-général de cette arme.

Il était capitaine en premier au 1^{er} régiment d'artillerie à cheval, lorsque Napoléon le choisit, le 4 avril 1813, pour officier d'ordonnance. Sa bravoure et la distinction de ses services lui firent obtenir, le 15 mars 1814, le grade de chef d'escadron dans l'artillerie à cheval de la jeune garde impériale. Il s'était fait remarquer, le 6 du même mois, à la tête d'un bataillon de la garde impériale, qui enleva à l'ennemi le plateau de Craonne.

Il s'est trouvé à tous les combats et à toutes les batailles de la grande armée, pendant les campagnes de Russie, de Saxe et de France.

Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 21 juin 1813, officier de cet ordre le 9 novembre de la même année, le grade de commandeur lui fut accordé le 1^{er} mai 1821.

A la chute du gouvernement impérial, en 1815, M. de Caraman avait obtenu le grade de sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie attachée à la 1^{re} compagnie des gardes-du-corps du roi Louis XVIII, ce qui lui donnait le rang de lieutenant-colonel.

Le 20 septembre 1815, il devint chef d'état-major de l'artillerie de la garde royale, et conserva cet emploi après sa nomination au grade de colonel, qui eut lieu le 15 juin 1818.

Le commandement du régiment d'artillerie à cheval de la garde royale lui fut donné le 28 mai 1823, avec le rang de maréchal-de-camp.

En 1826, M. de Caraman fut désigné pour accompagner M. le maréchal duc de Raguse, pendant son ambassade extraordinaire en Russie.

Colonel du régiment d'artillerie de l'ex-garde royale, lors de la révolution de juillet 1830, il reçut, après le licenciement de ce corps, le grade de maréchal-de-camp, à la date du 11 août de la même année.

M. le marquis de Caraman, un des généraux les plus instruits de cette arme, fut appelé au comité comme membre adjoint; le 7 février 1831, et s'y rendit très-utile.

Chargé d'une inspection à Alger en 1832, et du commandement de l'école de Strasbourg en 1834, il s'acquitta avec distinction de l'une et de l'autre de ces missions.

Il avait repris sa place au comité de l'artillerie, lorsqu'il fut désigné, en juin dernier, pour inspecter l'artillerie en Afrique, et ensuite pour prendre part à la deuxième expédition contre Constantine. Ce choix honorait à la fois le fils et le père, qui s'était fait remarquer, pendant la première expédition, par son courage et son humanité à secourir nos soldats, alors en proie aux fatigues et aux privations d'une désastreuse retraite.

Le corps d'artillerie donnera de vifs regrets à la perte prématurée de M. le général de Caraman, qui savait allier la fermeté du caractère à l'aménité des manières, et qui avait acquis dans les différentes positions où il avait été placé les connaissances spéculatives et l'expérience pratique qui font les bons officiers. Plein de zèle pour le service de l'artillerie, il a écrit plusieurs brochures et beaucoup d'articles insérés dans les journaux militaires, dans le but d'éclairer

des questions indécises ou de fixer l'attention sur des théories et des faits importants.

Il a pris une grande part à la rédaction des règlements et des décisions que l'artillerie suit pour ses travaux et ses études.

Toujours laborieux et dévoué, il profita de ses hautes et nombreuses relations pour visiter les principales puissances de l'Europe, et y comparer les institutions militaires et les résultats qu'elles donnent.

Il a écrit notamment sur celles de la Prusse une suite d'observations remarquables, qui firent beaucoup de sensation au moment où il les publia. L'armée expéditionnaire de Constantine dira quels furent ses derniers services, et nul n'est mieux fait pour l'apprécier que le général aussi brave qu'instruit à qui cette courte mais brillante campagne vient d'acquiescer un nouveau titre de gloire et d'illustration (1).

(1) M. le lieutenant-général comte Valée a annoncé en ces termes à M. le ministre de la guerre, la mort de M. le général de Caraman :

« Constantine, le 26 octobre 1837.

« Monsieur le Ministre,

« L'armée de Constantine vient encore de faire une perte cruelle : M. le maréchal de camp, marquis de Caraman a succombé aujourd'hui en quelques heures, à la suite d'une attaque de choléra. Cet officier-général, qui m'avait remplacé dans le commandement de l'artillerie, depuis la mort de M. le lieutenant-général comte de Damrémont, laisse de profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

« Le roi et la France perdent en lui un officier distingué par ses connaissances, son zèle et son dévouement éprouvés ; l'artillerie un de ses chefs destinés à diriger ses progrès dans l'avenir, et sa mort, M. le ministre, me prive personnellement d'un ami dont le concours m'aurait été utile pour terminer la pénible mission que le roi m'a confiée.

« Agréez, etc.

« Le lieutenant-général, commandant l'armée d'expédition de Constantine,

« Comte VALÉE. »

NOTICE

SUR LE GÉNÉRAL PERREGAUX.



Quand la prise de Constantine ajoute une belle page à nos annales militaires, pourquoi faut-il que la joie du triomphe soit troublée par la perte de tant de braves qui ont puissamment contribué à ce glorieux événement? Nul n'y a pris une part plus active que le général baron de Perregaux, frappé devant la brèche; ce brave officier-général vient de succomber, le 6 de ce mois, aux suites de sa blessure.

Né le 21 octobre 1791, à Neuchâtel, en Suisse, mais d'origine française et naturalisé Français, Alexandre-Charles Perregaux entra au service en qualité de sous-lieutenant, le 2 juillet 1807. Presque tous ses grades furent la récompense d'actions d'éclat ou de brillants services. Cité souvent dans les ordres du jour de la grande armée, le général Perregaux s'était distingué dans les campagnes d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Leipsick et de France.

Déjà, pour la troisième fois, le général Perregaux était employé au commandement des troupes en Afrique, lorsque

les expéditions de Mascara et de Tlemcen mirent dans un nouveau jour ses talents comme officier-général.

Bientôt il fut appelé au comité de l'infanterie et de la cavalerie ; mais une mission de haute importance lui était encore réservée. Nommé dans les premiers mois de 1837 chef d'état-major-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique , il fait , sans hésiter , abnégation de ses propres intérêts pour se dévouer avec ardeur aux destinées de notre nouvelle colonie.

Personne n'avait peut-être plus que le général Perregaux les qualités si rares et si multipliées qui sont nécessaires pour remplir dignement l'emploi difficile que la confiance du roi venait de lui conférer. La fermeté, le désintéressement et la capacité administrative du général Perregaux , semblaient promettre enfin une ère nouvelle à nos possessions africaines.

Il faut renoncer à peindre l'affliction qui s'empara des troupes à la nouvelle que le général Perregaux venait d'être atteint d'une balle à la tête peu d'instans après la mort du général en chef , son ami ; mais , esclave de ses devoirs , il n'abandonna ses fonctions qu'au retour de l'armée à Bone. Là , soldats et officiers accompagnèrent de leurs vœux son embarquement. Ces vœux , hélas ! ne devaient pas être exaucés : Perregaux succomba à ses blessures dans la traversée , et ses restes mortels ont été déposés à Cagliari , où il a reçu des troupes sardes et de la marine française les honneurs les plus pressés et les plus touchants.

OPÉRATIONS NAVALES

DANS L'EXPÉDITION

DE CONSTANTINE

EN 1837¹.

Le grand nombre de documents qu'on a dû recueillir sur la part que la marine a prise à l'expédition de Constantine en 1837 n'avait pas encore permis de les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous les publions aujourd'hui avec tous leurs accessoires, comme nous l'avons fait en 1830 pour ce qui concernait la flotte lors du blocus et de la conquête de la régence d'Alger. Il est juste, il est utile pour l'avenir que l'on sache dans les plus grands détails avec quel zèle et quelle efficacité le département de la marine s'est uni au département de la guerre à ces deux époques mémorables.

Dès les premiers jours de janvier 1837, le préfet maritime de Toulon reçut l'avis qu'un matériel considérable et un grand nombre de chevaux allaient être envoyés de France en Afrique

¹ *Annales maritimes*. Août 1838.

pour l'expédition de Constantine, et que les bâtiments de l'État devaient en prendre le plus possible pour éviter les frais de nolissement auxquels l'intendance militaire aurait été forcée de se livrer. Le préfet, M. le baron Jurien, ne perdit pas un moment pour faire toutes les dispositions nécessaires.

Quoique nos corvettes de charge, nos gabares et nos bateaux à vapeur, qui étaient la plupart encore à la mer, fussent en général fatigués du service actif auquel ils étaient depuis longtemps assujettis pour le service de la guerre, et qu'ils eussent presque tous besoin de réparations qui devaient accroître les travaux de l'arsenal, pour lesquels nos moyens étaient insuffisants; quoique nous fussions dépourvus de charbon pour les paquebots, à cause de l'inexécution du marché du fournisseur et de l'épuisement que nous avons éprouvé des ressources du commerce, tant à Toulon qu'à Marseille, on ne balança pas à s'entendre immédiatement avec les autorités du département de la guerre pour fixer leur opinion sur les ressources qu'il pourrait leur procurer, et on leur offrit de faire transporter, sans délai et au fur et à mesure de leur arrivée à Toulon, les troupes (15,000 hommes) et le matériel (2,135,900 kilogrammes en poids et 4,165 tonneaux d'encombrement), qu'on destinait à cette expédition.

Pour rendre ces ressources plus complètes, il était important d'y comprendre les vaisseaux *le Montébello*, *le Suffren*, *le Jupiter* et la frégate *l'Iphigénie*, qui étaient en état de prendre la mer; mais envoyer, au mois de janvier, des bâtiments de haut-bord sur les côtes d'Afrique, c'était les exposer grandement. Le désir de rendre très-prompts les transports à faire et de seconder plus efficacement le département de la guerre, fit passer sur toute considération, et le ministre autorisa le préfet à employer ces bâtiments.

Quant à l'embarquement des chevaux et des mulets, comme il aurait fallu faire à bord des installations particulières, et que le temps pressait (d'après les avis donnés le 29 décembre

1836, tout devait être prêt le 1^{er} février suivant), on laissa à ces autorités le soin d'affréter des navires pour cet objet.

En même temps, des ordres furent donnés pour la prompte construction de chaloupes et de chalands dont la demande était faite pour Bougie et pour Bône. On écrivit à M. le vice-amiral Defresne à Alger, pour le prévenir de toutes ces dispositions et pour le prier de hâter le renvoi à Toulon des bâtiments de charge qui étaient nécessaires. Enfin, on donna l'impulsion à tous les services du port, afin que, en ce qui concernait la marine, rien ne pût retarder l'expédition. Chacun se pénétra de ses devoirs, et dans toutes les opérations qui dépendaient de la marine rien ne resta en arrière.

Pendant que tout se disposait au port et à bord des bâtiments qui y étaient présents, pour recevoir les troupes annoncées, le bateau à vapeur *le Ramier*, arrivé le 8 février, venant d'Alger, et ayant à bord M. le colonel de La Rue, aide de camp du ministre de la guerre, fit connaître que le manque de vivres se faisait sentir à Oran et à Bône, et que la sécurité à l'extérieur diminuait chaque jour; que non-seulement les garnisons de ces deux points étaient dépourvues de denrées que ne leur apportaient plus les Arabes, mais encore qu'on n'avait aucune habitation à leur donner, en sorte que, bivouaquant continuellement, les maladies se multipliaient parmi elles.

On expédia la frégate *l'Iphigénie*, qui mit sous voiles le 13 février, portant à Bône 650 hommes du 47^e de ligne; mais le même jour une dépêche télégraphique de M. le ministre de la guerre, adressée aux autorités de la huitième division militaire, prescrivit la suspension de tout envoi de troupes sur Bone. Alors *la Marne* et *l'Égérie*, qui devaient en recevoir, n'en prirent pas et embarquèrent en remplacement des objets de matériel en sus de tout ce qu'elles avaient déjà pris, et partirent pour Bône chargées jusqu'à barroter. *La Durance* et *la Caravane*, ayant également à bord une très-grande quantité d'objets du génie, de l'artillerie et du campement, partirent quelque temps après pour la même destination.

Cependant, quelque grands que fussent les moyens donnés par la marine, ils étaient insuffisants encore. On ne balançait pas alors à employer le vaisseau *le Trident*, qui était en disponibilité de rade; et, pour mieux profiter des capacités de ce bâtiment, on fit réduire son armement à l'état de flûte. Il ne tarda pas à suivre les corvettes, emportant un chargement considérable de matériel et 70 militaires du 17^e de ligne.

D'autres idées ou, pour mieux dire, d'autres combinaisons étantsurvenues de la part du Gouvernement qui, avant de faire marcher sur Constantine, songea à mettre d'une manière ou d'autre Abd-el-Kader hors d'état de nous nuire, une grande partie des troupes et du matériel durent être dirigés sur Oran.

Le 20 février, *le Jupiter* fit route pour ce port avec 1,065 hommes du 1^{er} de ligne¹.

Le vaisseau *le Suffren* ne tarda pas à suivre *le Jupiter*, emportant aussi à Oran 1,000 hommes du 1^{er} de ligne (2^e bataillon).

Le trois-ponts *le Montébello* partit, le 28 février, pour Ajaccio, afin d'y prendre et de porter à Oran le 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, fort de 1,400 hommes environ. Il mouilla sur cette rade le 3 mars, mais il ne put recevoir la troupe que le 14, et là encore la marine fut en avance sur le département de la guerre.

Ces mouvements n'empêchaient pas l'exécution des transports sur Bône qui étaient conduits de front avec ceux destinés pour Oran.

Le 1^{er} mars, *la Caravane* et *la Durance* appareillèrent pour le premier de ces ports, ayant chacun un chargement de

¹ Sur ces entrefaites une maladie, qui faisait des ravages assez marqués (la grippe), se déclara à Toulon, et sévit également parmi les ouvriers de l'arsenal comme dans les équipages. Néanmoins et malgré les rigueurs de la saison qui, pour la sixième fois (chose étrange en Provence) avait couvert les montagnes et les maisons de neige, en moins de trois mois, les travaux de réparation des bâtiments, de même que les chargements, ne s'en ressentirent presque pas, tant étaient grands le bon vouloir et l'activité de tout le personnel de la marine!

matériel et des hommes du génie, ainsi que des ouvriers d'administration.

Le lendemain, *la Fortune* appareilla avec un semblable chargement et une compagnie des sapeurs du génie. Peu de jours après, il en fut de même de *l'Agathe* et du vaisseau *le Trident* qui, armé en flûte, avait reçu une quantité énorme de matériel. *La Marne* et *l'Égérie* ne tardèrent pas à les suivre.

Pendant d'autres troupes (le 48^e régiment) et d'autres objets de matériel devaient être pris à Port-Vendres, où M. le général Bugeaud allait arriver afin de s'y embarquer pour Oran¹. 1,000 hommes du 11^e régiment devaient être dirigés immédiatement d'Alger sur Oran. 827 hommes et un grand matériel devaient être portés d'Alger à Bône, en même temps que 830 autres (le 3^e bataillon du 62^e et quelques compagnies d'infanterie légère d'Afrique) devaient être envoyés de Bône à Oran.

Malgré les embarras et les retards qu'occasionnaient les mauvais temps, ainsi que le mauvais état des bâtiments qu'il fallait réparer à chaque voyage², tous ces mouvements furent exécutés aux époques voulues par les vaisseaux *le Suffren* et *le Jupiter*.

¹ *Le Sphinx* fut donné à cet officier général. Ce bâtiment à vapeur servit aussi à l'embarquement des troupes qu'il fallait prendre à Port-Vendres et que reçurent *le Suffren* et *le Jupiter*, revenus d'Afrique expressément.

² Pendant les mois de février, mars et avril, les mauvais temps ont régné avec une constance extraordinaire et désespérante; presque tous les bâtiments de guerre, tant à voiles qu'à vapeur, éprouvèrent des avaries plus ou moins importantes. Les vaisseaux surtout, dans une pareille saison, étaient grandement exposés sur les côtes d'Afrique.

Dans un coup de vent que *le Suffren* reçut, par le travers des Baléares, pendant qu'il portait ses troupes à Oran, les lames déferlèrent par-dessus la dunette, enlevèrent une des embarcations de porte-manteau, et endommagèrent toutes les autres. Heureusement, sauf une pouillouse défoncée, il n'eut pas d'avaries, mais il souffrit considérablement, et toutes ses parties basses furent inondées.

Le même vaisseau, en quittant Toulon pour se rendre à Port-Vendres, fut forcé de revenir plusieurs fois au mouillage des *Vignettes*, par suite de

Mais à peine les 1,000 hommes du 11^e régiment avaient-ils été débarqués à Oran, qu'un ordre de M. le général Rapatel les rappela à Alger. Cela était d'autant plus regrettable que la marine avait beaucoup de transports à opérer et que ses moyens étaient bien loin d'être en rapport avec les obligations qu'elle s'était chargée de remplir.

Le 11 mars, le vaisseau *le Jupiter*, revenu d'Oran qu'il avait quitté le 1^{er} de ce mois, confirma ce qui avait été dit du dénûment où l'on y était. Une lettre de M. le général Rapatel à M. le ministre de la guerre, venue par ce vaisseau, contenait ce qui suit :

« Les dépêches apportées par le dernier courrier an-

la violence du temps; et même, en louvoyant pour tacher de gagner la rade, il eut son grand hunier défoncé et sa chaîne de suspente cassée.

Le vaisseau *le Trident*, parti de Toulon le 10 avril, avec 921 hommes de différents corps qu'il portait à Alger, souffrit aussi beaucoup du mauvais temps. A son retour à Toulon, le 28 avril, il faisait de 14 à 15 pouces d'eau à l'heure sur rade.

Trois navires du commerce, qui avaient été chargés de chevaux à Marseille, furent forcés de relâcher à Toulon, après avoir fait des avaries dans leurs emménagements. Il fallut réparer les râteliers, les mangeoirs, les sangles et les licous démontés et brisés. La marine leur délivra de l'eau dont ils n'avaient plus que pour deux jours et leur fit continuer leur route, aussitôt qu'ils le purent.

Ce n'est pas seulement dans ces trois mois que le mauvais temps s'est fait sentir. Dans les mois suivants et presque tout le long de l'année on les a éprouvés à la mer. Il n'a fallu rien tant que l'expérience de nos marins pour n'avoir pas eu à déplorer des sinistres. Tout s'est borné à des avaries inévitables. *L'Algésiras*, parti de Cadix le 21 juillet, et contrainit, le 30, de relâcher aux îles d'Hïeres, eut sa grande vergue craquée. *L'Iéna*, à Tunis, dans un violent coup de vent du N., eut, le 9 octobre, son gouvernail démonté, quoique ce vaisseau fût mouillé par 32 pieds d'eau, dans un fond de vase molle : heureusement qu'il put le repêcher le lendemain.

Le vaisseau *l'Hercule*, dans son trajet de Bône à Alger, au mois d'octobre, a aussi éprouvé du mauvais temps, à la suite duquel on lui a envoyé, de Toulon, deux basses vergues que la continuation de ce mauvais temps a fait perdre en mer. Je ne parlerai pas des autres bâtiments de rang inférieur. Il faudrait entrer dans un trop grand nombre de détails pour indiquer leurs avaries. Toujours est-il que la marine, dans son vif désir d'aider de toutes les manières le département de la guerre dans une entreprise qui devait honorer la France, n'a rien négligé et a tout bravé pour y parvenir.

noncent l'envoi à Oran de plus de 5,000 hommes de troupes. Il n'y a sur ce point *ni logements, ni effets de campement, ni subsistances, ni moyens de transport*. S'il n'est pourvu promptement à tous ces besoins, l'arrivée des troupes créera des embarras. »

La frégate *l'Iphigénie* avait reçu, par suite des ordres arrivés à Toulon, 500 militaires du 23^e de ligne, du 24^e et du 47^e, destinés pour Oran. Présument, d'après la lettre précitée de M. le général Rapatel, qu'il convenait de ne point l'expédier avant d'avoir reçu de nouveaux ordres, le préfet maritime les demanda; mais il dut la laisser partir le 17 mars, aucune direction contraire ne lui étant parvenue.

On se livrait avec bien de la peine à ces transports d'un immense matériel, à ces mouvements multipliés de troupes, lorsque, par une dépêche du 11 mars, on donna des ordres pour la réunion à Mers-el-Kébir, le 1^{er} avril au plus tard (c'est-à-dire dans un délai de quinze jours), des bâtiments nécessaires pour l'évacuation du matériel du camp de la Tafna, soit sur Oran, soit sur Alger.

Ce matériel se composait de 2,191 mètres cubes d'objets d'artillerie et du génie, et de 347 tonneaux d'encombrement d'objets de l'administration de la guerre.

D'après les ordres donnés à Alger, il fallait en outre évacuer promptement sur Oran une grande partie (objets de campement, forges, etc.) du matériel déjà considérable porté à Bône.

Ces ordres devaient nécessairement augmenter tous nos embarras¹ puisque nous n'avions pas de moyens suffisants et

¹ Indépendamment de l'épidémie déjà signalée et qui nous privait de bien des bras, nous avions, au milieu de tous ces chargements et de toutes les réparations de bâtiments qui nous pressaient de toutes parts, à hâter et surtout à soigner de tous nos moyens les armements spéciaux de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, destinées à un voyage de circumnavigation, et ceux du vaisseau *l'Hercule* qui devait recevoir Son Altesse royale Monseigneur le prince de Joinville et de la corvette *la Favorite* qui devait accompagner ce vaisseau.

que nous étions forcés de lutter contre toutes sortes d'entraves occasionnées, comme on l'a déjà vu, par le mauvais état des bâtiments et par la saison qui rendait surtout nécessaires les bateaux à vapeur dont nous n'avions pas un nombre suffisant, même pour les besoins ordinaires du service; cependant ils furent exécutés sous la direction de M. le capitaine de frégate Barbier, avec toute la promptitude, le dévouement et l'intelligence les plus remarquables. Les corvettes de charge *la Marne* et *la Caravane*, et la gabare *l'Émulation* y furent employées. Les commandants, les états-majors et les marins de ces bâtiments furent cités avec éloges dans un ordre du jour de MM. les généraux Brossard et Bugeaud; et le ministre, sur le compte que lui rendit le préfet, le 28 juin, leur fit témoigner toute sa satisfaction, principalement à M. le commandant Barbier et à M. Ducouëdic, enseigne de vaisseau.

A la suite d'une expédition dans la province d'Oran, M. le général Bugeaud conclut avec Abd-el-Kader, un traité de paix qui fut signé le 1^{er} juin à quelque distance du camp de la Tafna, et que, par suite, on a appelé : *Traité de la Tafna*. Le Gouvernement ayant ratifié cet acte, on reporta tout à fait les yeux sur *Constantine*, et tout fut disposé pour réunir complètement à Bône le personnel et le matériel nécessaires pour réduire cette ville.

Le 1^{er} juillet, le préfet reçut des ordres pour le transport de 4,000 hommes qui, d'Oran, devaient être envoyés à Bône; le 22 du même mois, on l'informa que 1,500 hommes seraient encore tirés d'Oran et que 1,000 hommes seraient pris à Alger pour recevoir la même destination.

D'après une dépêche du 15 mai, il fallut aussi procéder au transport de 800 militaires à Ancône, ce qui contribuait encore à notre gêne. Nos bâtiments n'étaient, d'ailleurs, pas épargnés, et, pour donner une idée du service fatigant qu'ils faisaient, on peut dire que, pendant le seul mois de mai, 13 bateaux à vapeur furent expédiés sur l'Afrique : nous n'en avions que 14 pour tous les services.

Le 6 juillet, le *Fulton*, l'*Égérie*, la *Caravane* et la *Fortune* partirent de Toulon pour aller exécuter ces mouvements de troupes. Des navires affrétés à Marseille par l'intendance militaire transportèrent les chevaux et les mulets de la 5^e batterie du 13^e régiment d'artillerie, ainsi que ceux de la 8^e compagnie du train des équipages militaires, qui furent aussi envoyés à Bône¹. La plus grande activité fut apportée dans tous les embarquements. On dirigea également à Bône deux compagnies de fusiliers de discipline.

Il était de la plus grande urgence que quatre bataillons d'infanterie de ligne, qui devaient être transportés de France à Bône, fussent rendus le 12 septembre au plus tard, et, prévoyant l'embaras où l'on pouvait se trouver, on se proposa d'employer la frégate l'*Armide*, en lui formant un équipage; de faire prendre une partie de ces troupes au *Diadème*, s'il était arrivé des ports de l'Océan d'où on l'attendait, et enfin de nolisier des navires du commerce s'il le fallait.

L'*Armide* n'était pas assez avancée dans sa construction pour pouvoir être employée; le *Diadème* était encore loin d'arriver; les escadres d'Afrique et du Levant étaient parties; les corvettes de charge se trouvaient sur les côtes de l'Algérie; les bateaux à vapeur manquaient aussi: n'ayant plus ici que l'*Egérie*, le préfet était bien en peine d'exécuter cet ordre, lorsqu'il apprit que le département de la guerre avait déjà fait lui-même, à Marseille, des affrètements dans le même but.

L'*Egérie* était chargée de vivres et d'objets de toute nature pour Alger. Elle devait partir, portant en outre une des compagnies de discipline. On fit aussitôt mettre à terre ce qui encombrait les batteries, et on l'expédia le 1^{er} septembre

¹ Ces navires arrivèrent à Mers-el-Kébir dans les premiers jours d'août. L'équipage du brick la *Dauphinoise*, bâtiment stationnaire, contribua de tous ses moyens à décharger les navires ayant à leur bord du matériel, et à accélérer l'embarquement des chevaux et des mulets que devaient transporter d'autres bâtiments.

pour Port-Vendres, où elle prit 600 hommes du 26^e régiment. Le 5 au soir elle quitta ce port, faisant route pour Bône avec son double chargement.

Des négociations de paix étaient entamées avec le bey de Constantine¹, et il y avait lieu d'espérer qu'elles seraient conduites à bonne fin, si rien ne venait autoriser ce chef à compter sur un secours de la Porte, ou lui fournir un motif plausible pour entretenir les illusions de ses partisans.

Le Cerbère, parti de Bône pour Toulon, le 21 août, fit connaître que les négociations étaient rompues avec Achmet-Bey, qui avait lancé une proclamation dans laquelle il annonçait qu'il exterminerait tous les Français qui tenteraient de toucher à l'*Arche-Sainte* : c'est ainsi qu'il appelait Constantine.

D'un autre côté, le capitaine du brick *le Cygne*, en station à Tunis, rendit compte que, pour inspirer de la confiance aux Arabes qui défendaient sa cause, Achmet avait fait publier dans ses camps et dans ses mosquées qu'il serait secouru par son voisin le bey de Tunis. On va voir qu'il était assez fondé dans cette espérance.

Depuis plus d'un an, on avait les yeux sur les armements de la Porte qui paraissait avoir des vues sur Tunis, comme elle en avait eu en 1836 sur Tripoli; et qui, contrariée sans doute de nos dispositions contre Constantine, aurait voulu les faire échouer.

Le 17 août, on ordonna au préfet de retenir l'escadre du contre-amiral Gallois, qui allait partir pour le Levant, et d'y adjoindre le vaisseau *le Trident*.

Le 19, on donna à cette escadre, composée des vaisseaux *le Jupiter*, *le Trident*, et *le Santi-Petri*, et qui appareilla le 21, l'ordre de se rendre sur-le-champ à Tunis, afin d'y devancer l'escadre du capitán-pacha, qui était partie pour ces parages,

¹ Le brick *le Cygne* fut employé à transporter les négociateurs. (L'agent d'Achmet et le capitaine Foltz qu'il avait amenés de Tunis à Bone.)

le 24 juillet, avec trois vaisseaux, trois frégates, trois corvettes et trois bricks.

On envoya, en même temps, par toutes les voies, au contre-amiral Lalande qui était en mer, des instructions, afin qu'il se rendît aussi, sur-le-champ, devant Tunis avec son escadre, et ralliât sous son commandement celle du contre-amiral Gallois. On expédia par *le Tartare* à M. le contre-amiral Gallois, afin qu'il pût s'y conformer, une copie de ces instructions d'après lesquelles il devait tout tenter pour s'opposer à l'entrée de l'escadre turque et à tout débarquement de troupes qu'elle aurait pu vouloir opérer.

Dans l'idée que le vaisseau *l'Hercule* qui avait quitté Toulon le 5 août, avec Son Altesse royale Monseigneur le prince de Joinville, et qu'avait accompagné, pendant quelques jours, l'escadre du contre-amiral Lalande ¹, ne serait pas encore sorti de la Méditerranée, le ministre voulut qu'un bateau à vapeur fût dirigé sur Gibraltar pour le rappeler et le faire arriver aussi devant Tunis. On profita, dans ce but, de plusieurs autres occasions.

Le 25 au soir, on envoya *la Chimère* pour porter à Tunis une dépêche télégraphique, du même jour, contenant l'injonction de donner à l'escadre du capitain-pacha, si elle était au mouillage, deux heures pour mettre sous voile et s'éloigner, et d'employer la force pour l'y contraindre, dans le cas où elle n'obtempérerait pas à cette sommation.

L'escadre de l'amiral Gallois, arrivée la première à Tunis, le 27 août, n'y trouva pas le capitain-pacha, mais seulement une frégate et une goëlette turque qui furent ralliées le 29 par un brick et une autre goëlette de cette nation. Les bateaux à

¹ Cette escadre était composée des vaisseaux *l'Iéna* portant le pavillon de M. Lalande, *l'Algésiras*, *le Suffren*, et *le Montébello*.

L'Hercule était de plus accompagné par la corvette *la Favorite*, sa conserve, et par deux bateaux à vapeur *le Tartare* et *la Chimère* qui rentrèrent aussitôt à Toulon.

vapeur *la Chimère* et le *Tartare* rejoignirent peu après l'amiral, et le brick *le Palynure* mouilla sur rade le 28.

L'amiral Lalande y arriva avec son escadre, le 1^{er} septembre, et reçut le service de M. Gallois. Le capitain-pacha ne s'était pas encore présenté. Les rapports d'une corvette autrichienne, arrivée depuis quelques jours, faisant croire qu'il était à Tripoli, M. Lalande expédia, le jour même de son arrivée, le bateau à vapeur *le Tartare* avec mission de rapporter le plus promptement possible les renseignements qu'il aurait recueillis. Le lendemain, *le Suffren* fut envoyé à Tripoli. Enfin, toutes les mesures furent préparées pour empêcher le capitain-pacha de se rendre à Tunis.

Le Tartare opéra son retour le 9. Il annonça que l'amiral turc n'était arrivé à Tripoli qu'avec deux vaisseaux, deux frégates et des corvettes et des bricks qui firent route pour Malte; que lui-même était parti, le 4, avec une frégate, une corvette et un brick, et avait aussi fait route pour Malte; et que *la Mésange* avait quitté Tripoli pour les observer. *Le Palynure* et *le Suffren* eurent aussi cette mission ¹.

Dès lors le ministre fit donner contre-ordre au vaisseau *l'Hercule* et à la corvette *la Favorite*, afin qu'ils suivissent leur mission dans l'Océan, et il arrêta que nos bâtiments resteraient à Tunis, surveillant ce port et celui de *Sfakes*, tant que le capitain-pacha ne serait pas rentré dans l'Archipel. Alors seulement le contre-amiral Gallois devait, en ralliant *le Montebello* et *la Palynure* sous son pavillon, suivre les mouvements des Ottomans jusqu'à leur rentrée dans les Dardanelles. C'est ce que le contre-amiral Gallois fit exactement ²; mais

¹ A l'arrivée à Tripoli du capitain-pacha, on pensait qu'il irait à Tunis; mais la présence des vaisseaux français lui en imposant, il fit connaître qu'il retournait à Constantinople.

² L'escadre du capitain-pacha passa le Bosphore le 31 octobre, et le contre-amiral Gallois était, avec ses bâtiments, mouillé à l'entrée des Dardanelles, attendant la nouvelle officielle de son arrivée à Constantinople, ce qui eut lieu bientôt après.

l'Hercule et la Favorite qui avaient été rencontrés, le 6 septembre, au mouillage de *Sainte-Croix de Ténériffe* ¹ par le brick *l'Oreste* expédié également de Brest, le 21 août, pour leur porter l'ordre de se rendre à Tunis et de se ranger sous le pavillon de M. le contre-amiral Lalande, passèrent le détroit pour rentrer dans la Méditerranée dans la nuit du 21 au 22, et arrivèrent devant ce port le 28 septembre. N'y ayant trouvé aucun bâtiment de guerre, parce que M. l'amiral Lalande s'était absenté momentanément, ils firent route pour Alger, afin d'y renouveler leurs provisions et appareillèrent ensuite pour Bone où Son Altesse royale Monseigneur le prince de Joinville ayant voulu débarquer, afin de se rendre auprès de son frère, Monseigneur le duc de Nemours, qui déjà se trouvait en campagne, *l'Hercule* opéra son retour à Alger.

L'arrivée de nos escadres à Tunis y fit découvrir une conspiration en faveur des Turcs. Le 20 septembre, le pacha fit étrangler, en sa présence, son premier ministre chef de cette conspiration. D'après le plan des conjurés, le bey devait être décapité et remplacé par ce même premier ministre qui était son neveu. Celui-ci aurait reconnu l'autorité du grand seigneur et se serait porté au secours de *Constantine* avec toutes les forces de la régence.

M. le général Damrémont, commandant en chef l'armée d'Afrique, ayant appris ces nouvelles à Bône, pria M. le contre-amiral Lalande de rester à Tunis, où sa présence devait favoriser grandement les opérations de l'armée.

Son Altesse royale Monseigneur le duc de Nemours, dont

¹ Au moment où *l'Oreste* jetait l'ancre à Sainte-Croix de Ténériffe, Son Atesse Royale Monseigneur le prince de Joinville accomplissait un voyage au Pic. Prévenu des ordres du Roi, il s'empessa de rallier le bord et appareilla le 7 au matin. Pendant la traversée de *l'Hercule* deux basses vergues de ce vaisseau furent trouvées craquées. Sur la demande du capitaine, on travailla jour et nuit dans l'arsenal de Toulon, pour les lui remplacer ; mais, ainsi qu'on l'a déjà dit, le bateau à vapeur qui, à défaut d'autre bâtiment, les lui portait à Alger, les perdit en mer à la suite d'un mauvais temps.

on vient de parler, était arrivé le 9 septembre au soir à Toulon où il était descendu à l'hôtel de la préfecture maritime. Le lendemain, il avait visité l'arsenal, la rade, l'hôpital de Saint-Mandrier, passé la revue des troupes, et était parti, le 11, sur le bateau à vapeur *le Phare* qu'accompagnait *le Crocodile*. Dans la nuit du 13 au 14, il était arrivé à Bône.

Ne devant parler ici que de la marine, on ne donne aucun détail sur les opérations de l'armée ni sur les faits glorieux qui ont mis Constantine en notre possession; mais on fera remarquer que, dès l'arrivée du prince, la correspondance de Toulon avec l'Afrique, qui avait lieu par Alger, dut passer par Bône, afin de donner plus de facilité aux communications avec l'armée; pensant que ce nouvel ordre de choses et l'activité qui allait régner, rendraient insuffisants les bateaux à vapeur dont on pourrait disposer, le ministre autorisa à en louer à Marseille; et voulant, d'un autre côté, imprimer aux bâtiments qui allaient se trouver sur ce point, un ordre et une célérité qu'exigeait la circonstance, il prescrivit l'envoi d'un officier supérieur (M. le capitaine de vaisseau Deloffre) pour diriger les mouvements. Bientôt, en effet, les courriers se multiplièrent, il fallut pourvoir au transport de passagers recommandés. Tous les bâtiments que le préfet pouvait réunir et les paquebots principalement étaient tenus sous le coup d'une dépêche télégraphique, d'une estafette ou de l'arrivée d'un personnage annoncé. Devant se tenir prêts à partir à la minute, les officiers comme les équipages, animés d'un zèle à toute épreuve, n'ont jamais occasionné le moindre retard; mais bientôt, presse par le besoin, on chercha à affréter des bateaux à vapeur à Marseille. L'embaras qu'on éprouva pour cet affrètement y fit renoncer, et on fut dans l'obligation d'employer le bateau remorqueur *le Courreur*, qui fut armé pour porter à Bône une dépêche télégraphique très-pressée que M. le Ministre de la guerre adressait à M. le général Damrémont. Il partit le 20 septembre à 10 heures du soir.

Pour assurer les dispositions préparatoires qu'il prenait,

M. le général Damrémont demanda aussi au préfet, le 25 septembre, de lui envoyer immédiatement deux ou trois corvettes de charge pour évacuer les malades sur Alger. Son intention était de se ménager ainsi des moyens pour recevoir ceux qui plus tard auraient été mis hors de combat devant Constantine. Il existait déjà à cette époque près de 3,000 malades, soit à Bône, soit dans les camps; et le choléra, qui y avait été importé par les troupes envoyées de Marseille, n'avait pas encore fait ses ravages. Les deux premiers cas qui se manifestèrent furent observés seulement le 25 septembre, chez deux coraillleurs.

On dut prescrire toutes les mesures convenables pour ces transports, qui se sont renouvelés ensuite ¹.

Mais comme le nombre des hommes non valides augmentait chaque jour, de nouvelles troupes durent être expédiées de France. Le 29 septembre, le préfet reçut par le télégraphe l'ordre de faire prendre à Cette le 61^e régiment et de le transporter en Afrique. Il parvint à disposer de trois bateaux à vapeur (*le Phare, la Chimère et le Tartare*), et les fit partir immédiatement pour Cette, où ils embarquèrent chacun 500 hommes de ce régiment, et les conduisirent à leur destination.

En même temps, 300 chevaux et 200 artilleurs, expédiés de Marseille par l'administration de la guerre, furent débarqués à Bône, le 2 octobre, et dirigés sans retard sur Medjez-Amar.

Les bâtiments de transport nous étaient demandés non-seulement sur les côtes de l'Algérie, mais encore à Toulon. Des objets d'artillerie et autres devaient être envoyés immédiatement à Alger, et dès le 7 octobre on faisait auprès du préfet de vives instances pour l'envoi de ces objets; mais on n'avait plus aucun bâtiment quelconque : tous étaient en Algérie.

¹ L'administration de la guerre employa aussi des navires pour transporter des malades en France. *Le Théophile, la Naine, l'Heureuse Clorinde et le Bersoka*, eurent 73 morts pendant la traversée, sur un total de 428 malades (le sixième environ).

D'un autre côté, on recevait à chaque instant des dépêches qu'il était urgent de faire parvenir, et les bateaux à vapeur étaient expédiés coup sur coup pour les porter; ce qui, joint au service actif qu'avaient fait ces bâtiments, ne contribuait pas peu à les mettre hors d'état de servir.

Cependant l'arrivée du *Diadème* vint tirer un moment le préfet d'embarras. On lui fit prendre les 956 caisses de munitions de campagne, que M. le directeur d'artillerie de terre avait prié de lui donner les moyens d'expédier, et l'on profita de son départ, le 4 novembre, pour porter des dépêches destinées à Leurs Altesses royales Messieurs le duc de Nemours et le prince de Joinville, lesquelles avaient été expédiées par estafette. On remit également à ce vaisseau quelques dépêches télégraphiques de M. le ministre de la guerre.

Le 22 octobre, le bateau à vapeur *la Chimère*, parti de Bône le 19, apporta la nouvelle de la prise de Constantine.

M. le contre-amiral Lalande, qui se trouvait toujours devant Tunis, conformément aux ordres du ministre, et par suite de la prière que lui avait faite M. le général Damrémont, envoya porter aussi cette nouvelle à Tripoli par la goëlette *la Mésange*. Elle y produisit le plus grand effet. Dans cette régence plus qu'ailleurs la sûreté des Francs eût été compromise si notre expédition n'avait pas réussi.

A l'occasion de ce succès, il y eut quelques troubles dans la régence de Tunis, à Sfakes et à Zerbi; mais le bey les réprima, et les Arabes parurent accepter notre conquête comme un décret de la Providence.

A leur retour de Constantine, Leurs Altesses royales se rendirent à Ager en touchant à la Cale, à Store et à Bougie. Elles y arrivèrent le 11 novembre. Après avoir visité l'un et l'autre le vaisseau *l'Hercule*, Monseigneur le prince de Joinville partit, le 14, pour continuer sa mission dans l'Océan, et Monseigneur le duc de Nemours appareilla en même temps pour aller visiter Oran. Contrarié par le temps, il ne put se rendre à Toulon, et opéra son retour en France par le Havre.

La ville conquise fut laissée sous le commandement du colonel Bernelle, avec une garnison de 3,000 hommes, et l'armée revint successivement à Bône avec des convois de blessés. Ce fut alors qu'il fallut s'occuper avec la plus grande activité de l'évacuation des malades et des blessés. Là encore nos bâtiments eurent un service extrêmement pénible à faire, et ils s'en acquittèrent avec un zèle et un dévouement vraiment remarquables; commandants, officiers et équipages, tous rivalisèrent d'empressement dans les soins donnés pendant les traversées aux malheureux qui leur avaient été confiés¹. Les chirurgiens des bords surtout se multiplièrent dans ces soins. Souvent un seul eut à traiter plus de 300 malades, jetés à bord dans un état tout à fait déplorable, la plupart avec les seuls vêtements qu'ils eussent sur eux, et sans livrets ou papiers qui pussent donner des renseignements pour établir les actes civils de décès de ceux qui succombaient dans la traversée. Il a fallu aux chirurgiens une activité bien soutenue pour faire face à un service aussi étendu. Dans ces circonstances, ils ont senti toute l'importance de leurs fonctions, et le préfet n'a reçu de toutes parts que des rapports favorables sur la manière louable dont ils ont rempli leurs devoirs.

Ce sont principalement les corvettes de charge qui ont opéré

¹ Les équipages, à l'exemple de leurs chefs, ont mis à soigner et à aider ces pauvres soldats, d'ailleurs si dignes d'intérêt, un empressement et une cordialité qu'on ne saurait trouver que chez des hommes qui, comme les marins, savent d'autant mieux apprécier le malheur, qu'ils peuvent se trouver à chaque instant eux-mêmes exposés aux dangers les plus imminents sur mer.

A bord de *la Marne*, commandée par M. Barbier, capitaine de frégate, il existait un grand nombre de militaires dyssentériques. Le bâtiment était infecté. Mais rien n'arrêtait dans les secours généreux donnés à ces hommes, malgré leur position dégoûtante. Un brigadier, qui avait sa ceinture bien garnie, et qu'un marin avait soigné et nettoyé comme son propre frère, ne sachant comment exprimer sa reconnaissance, voulut lui offrir de l'argent. « Oh ! dit le matelot, en le regardant d'un air de bonté et de dignité, une verre de vin, cela se boit, mais de l'argent..... le matelot n'en prend jamais ! » C'est le nommé *Lemignon* (Jean), matelot de 2^e classe, qui s'exprimait ainsi. Cet homme méritait d'être signalé, et on n'en laisse pas échapper ici l'occasion.

le transport de ces malheureux. Le vaisseau *le Diadème* y a aussi été employé. Contrariées par le mauvais temps, elles ont été forcées de relâcher sur divers points, et principalement à Cagliari, avec un grand nombre d'hommes souffrants. Les équipages fatigués furent en partie atteints de la maladie des passagers.

Le capitaine de *la Caravane* a signalé, comme ayant tenu à l'égard des malades une conduite digne des plus grands éloges, M. Michel, chirurgien du bord, et M. Deluers, chargé du détail.

Un chirurgien et un pharmacien de l'armée de terre avaient été embarqués chaque fois sur les bâtiments pour soigner les malades; mais le plus grand nombre a eu presque constamment le mal de mer, ce qui fit prendre la mesure de donner un second chirurgien sur les corvettes de charge destinées à de pareils transports.

M. Tourette, chirurgien-major de *la Marne*, et M. Fortin, chargé du détail, ont été aussi désignés par M. Barbier, capitaine de cette corvette, comme méritant la bienveillance du ministre pour les soins et l'activité incessante dont ils ont fait preuve envers ces hommes qui, en partie, étaient hors d'état de se mouvoir.

Cependant le grand nombre de malades qui arrivaient en France mit un moment l'administration de la guerre dans l'embarras. Ces hommes, dont plusieurs centaines avaient été repoussés d'Alger¹ parce qu'on y craignait une contagion dont

¹ Il est juste de faire remarquer que, si l'intendance sanitaire d'Alger refusa d'abord l'admission des malades, parce qu'ils venaient d'un lieu où régnaient le choléra et la dysenterie, elle finit par les laisser débarquer ensuite. Voici comment s'exprimait à cet égard le capitaine de *la Caravane*, qui, le 25 octobre, avait pris 310 de ces hommes :

.....
Le 26, à la pointe du jour, je fis voile pour Alger, où je n'arrivai que le 4 novembre, ayant été contrarié par les vents et le mauvais temps. Là un autre désappointement nous attendait. L'intendance sanitaire ne voulait pas nous recevoir. Il fut question de nous renvoyer à Marseille. Nous passons sur rade deux jours, pendant lesquels *la Caravane* roule beaucoup

nos bâtiments ne s'étaient pas enquis, étaient sur le point de ne pas trouver place dans nos lazarets de Toulon et de Marseille¹. Dès lors on offrit l'hôpital Saint-Mandrier pour en loger une partie. On se livra promptement aux travaux d'installation intérieure. On pourvut au placement de 400 lits, et on travailla à augmenter le mobilier pour en recevoir un plus grand nombre, lorsque le préfet apprit qu'on s'était entendu à Marseille pour l'admission, dans les vastes établissements sanitaires de cette ville, de tous les malades que nos bâtiments continuaient à transporter. Ceux qui furent traités à Saint-Mandrier y furent entourés de tous les soins et de tous les égards dus à leur position, et ils en furent si touchés, qu'ils firent transmettre l'expression de leur reconnaissance à la marine par M. le sous-intendant militaire Appert.

Le 13 novembre, le bateau à vapeur *le Styx* arriva d'Alger ayant à bord le corps du général Damrémont qu'on y avait embarqué à l'insu de madame Damrémont, qui avait aussi pris passage sur ce bâtiment, et qu'on alla débarquer à Marseille, afin de la laisser dans cette ignorance.

Le corps du général fut déposé au lazaret de Toulon.

Le 22, la marine, qui s'était concertée avec les autorités de la guerre, alla le prendre dans cet établissement et le

plus qu'à la mer. Les malades sont très-fatigués du roulis, et l'annonce qu'ils ne pourraient pas débarquer à Alger porte le découragement à son comble: cinq sont morts le lendemain de l'arrivée. Nous en avons déjà perdu onze depuis leur embarquement. Enfin, le 6, à dix heures, nous avons commencé à les débarquer. A deux heures, tous avaient quitté la *Caravane*. L'intendance sanitaire s'était opposée à leur débarquement, elle avait même arrêté les chalants, mais il paraît que le gouverneur général donna des ordres tellement positifs, que les malades furent mis à terre et envoyés dans les hôpitaux.

« Ce qu'il y avait d'étonnant dans la décision de l'intendance sanitaire, c'est qu'elle avait admis à la libre pratique des bâtiments venant comme nous de Bône, et que le choléra sévissait à Alger plus que dans l'autre ville. »

¹ Le lazaret de Toulon n'était pas installé pour recevoir les malades. Il en prit cependant autant qu'il pouvait en contenir (une soixantaine). Celui de Marseille au contraire avait, disait-on, tous les moyens convenables.

ramena avec pompe dans l'arsenal. Le préfet l'y reçut avec tous les chefs de service et tous les officiers des différentes armes de terre et de mer, et les autorités civiles. Nous l'accompagnâmes à l'église Majeure-Sainte-Marie, d'où, après l'absoute, il fut dirigé sur Paris.

On voit, d'après ces détails, qui ne sont qu'une faible indication de ce qu'elle a fait, que la marine peut à bon droit se glorifier d'avoir, soit directement, soit indirectement, contribué à la prise de Constantine par un grand nombre de services, comme par le zèle, l'activité et le dévouement consciencieux qu'elle y a apportés. Ainsi qu'on l'a dit : « si, moins heureuse que l'armée de terre, elle n'a pas pu participer aux dangers ¹ de l'expédition, elle a du moins puissamment contribué à en préparer l'exécution. »

Non-seulement c'est au concours empressé qu'elle a offert à l'armée de terre, dans l'envoi des troupes et du matériel, qu'a été due, en principe, la possibilité d'entreprendre et de conduire l'expédition, mais encore c'est à l'apparition de ses escadres sur les côtes de Tunis, où elle a déjoué une conspiration qui pouvait faire échouer nos tentatives; c'est à ses démonstrations envers l'escadre turque, c'est à une infinité de renseignements, d'aides, de précautions et de soins qu'a pris ou donnés la marine, que l'armée doit d'avoir mené ses entreprises à bonne fin; car, non contente d'aider matériellement le département de la guerre, la marine s'est empressée de porter à la connaissance du Gouvernement tous les renseignements qui, dans cette circonstance, pouvaient être de quelque utilité à l'armée.

C'est ainsi que des bâtiments (*la Diligente, l'Expéditive et le Méléagre*), sentinelles vigilantes entretenues successivement et spécialement sur les côtes d'Italie, donnaient régu-

¹ On a déjà vu que ses bâtiments se sont exposés plus d'une fois à une perte certaine, afin de remplir des missions qui toutes étaient dans l'intérêt de cette même expédition.

lièrement des avis sur les expéditions de poudre ou de munitions de guerre qui avaient lieu pour les côtes d'Afrique, et faisaient tout pour empêcher ce commerce, auquel s'opposaient aussi, sur les côtes de Barbarie, des croiseurs établis à dessein¹. Quelques dangers que courussent ces derniers, ils bravaient les tempêtes pour suivre activement la surveillance pénible dont ils étaient chargés, et, s'ils ne sont pas parvenus à de nombreuses captures, du moins leur présence et leurs recherches actives ont-elles contribué grandement à rendre très-difficiles ces expéditions et à les diminuer.

C'est ainsi que des officiers (M. Dispau, lieutenant de vaisseau, entre autres) s'étant livrés, en dehors de leur service, à l'examen du cours de la *Seybouse* et de la hauteur de ses eaux, ont, dans la vue d'ouvrir des idées utiles à l'armée, fait connaître ce qu'on pouvait attendre de la navigation sur ce fleuve.

C'est ainsi que les commandants des bâtiments chefs de station donnaient tous les avis qui pouvaient être de quelque intérêt pour l'expédition. Le capitaine de la *Malouine*, entre autres, annonça, venant de Tripoli, que la peste et le choléra existaient dans cette régence; que des exportations d'effets de pestiférés morts étaient transportés dans les provinces voisines; que celles du sud étaient atteintes de ces fléaux, et qu'on devait se mettre en garde contre une propagation en Algérie.

C'est ainsi que le capitaine du *Fulton* (M. Alliez), pensant que des renseignements recueillis sur divers points peu connus de la régence pouvaient être de quelque utilité au moment de l'expédition, s'empressa de faire un rapport sur un voyage d'exploration auquel il s'était livré dans le golfe de Stora.

C'est encore ainsi que M. Dubourdieu, capitaine de cor

¹ Elle a même fait construire et armer deux balancelles (*la Seybouse* et *la Tafna*) pour être à même de pénétrer dans toutes les plus petites calanques, et pour mieux poursuivre les fraudeurs.

vetts, commandant *le Cygne*, envoyé à Tunis pour connaître l'impression produite par la nouvelle d'une prochaine expédition contre Constantine, a mis, malgré les maladies pestilentielles qui régnaient dans ces parages, le zèle le plus actif et le plus intelligent à recueillir et à transmettre, même jusqu'aux derniers moments, tous les renseignements qui pouvaient être de quelque intérêt à nos projets.

On a parlé de *soins et d'aides* :

En effet, pour activer les embarquements de troupes, la marine a fait placer à ses frais plusieurs *corps-morts* sur la rade de Port-Vendres.

Dans l'intention de faire arriver plus promptement la correspondance de France aux autorités de la guerre en Afrique, elle a cessé de faire toucher à Mahon tous les bateaux à vapeur, quoiqu'elle se privât ainsi de moyens de communication avec une station sur laquelle il lui importait d'avoir des renseignements suivis.

Des paquebots qui ne devaient réglementairement prendre que 10 officiers et 100 sous-officiers et soldats passagers, ont reçu jusqu'à 60 des premiers et 500 des seconds, et cela même dans la mauvaise saison; mais on passait sur toutes les considérations, tant était grand le désir de faciliter les opérations de l'armée.

Toujours dans ce même désir d'être utile à l'expédition, la marine a fait une telle abnégation d'elle-même qu'elle s'est soumise jusqu'à laisser en Algérie la direction de ses bâtiments (tant ceux de la station que ceux envoyés de France) aux ordres du général en chef.

A la suite du traité de la Tafna, et pour en garantir en partie l'exécution, elle a armé et envoyé les bateaux *le Rachgoun* et *le Colombi*, qui surveillent encore les frontières du Maroc jusqu'au Rio-Salado.

Lorsque *le Jupiter* arriva, le 2 avril, à Alger avec 1,027 hommes du 48^e régiment qu'il avait pris à Port-Vendres, ce vaisseau, sur la demande du général Bugeaud, livra pour les

troupes 2,000 couvertures et 500 grands bidons qui furent transportés à Oran par *le Sphinx*.

Sur la demande de M. le baron d'Armandy, commandant l'artillerie à Bône, le brick *le Dragon* céda 300 kilogrammes de poudre à canon.

L'administration de la guerre, embarrassée de procurer promptement du biscuit aux différents corps expéditionnaires, recourut de nouveau à la marine qui, quoique peu fournie elle-même, s'empressa non-seulement d'en mettre successivement 1,500 quintaux à sa disposition, mais qui, d'après les ordres que le préfet donna, les lui fit même encaisser, et lui donna la gabare *l'Indienne* pour en porter une grande partie à Oran. Ce bâtiment partit de Toulon le 4 avril ¹.

Aux premiers jours du mois d'août, lors du passage à Toulon de Son Altesse royale Monseigneur le prince de Joinville, l'artillerie de terre se trouvait tout à fait dépourvue de serge pour faire des sachets-gargousses, 12 pièces en furent aussitôt livrées par la marine, qui prêta, en outre, tous ses ouvriers artificiers pour conduire et accélérer la confection de ces sachets qu'il était très-urgent d'avoir.

Le 11 août, on fit délivrer, afin de venir promptement au secours des troupes à Bône, 2,605 mètres de toile pour couverture de barraques.

Le 3 septembre, on fit céder encore 4,060 mètres, et le 23 du même mois, 2,000 autres pour le même objet.

Le 5 septembre, *la Fortune* et *la Marne* versèrent à Bône une grande quantité de biscuit que leur demandèrent les autorités militaires.

Le 6 septembre, d'après le désir de M. l'intendant de la 8^e division militaire, on autorisa la délivrance de 100 matelas pour hamacs, 100 traversins, et 100 couvertures, destinés aux officiers passagers embarqués à Marseille.

¹ Dans d'autres circonstances, du bœuf et du lard salé ont aussi été livrés par la marine au département de la guerre.

Enfin, des étoupes, des cordages, des câbles de chanvre, de la peinture, des futailles, etc., ont aussi été mis à la disposition du département de la guerre que la marine n'a jamais cessé d'aider avec empressement dans toutes les circonstances.

Quoiqu'on fût bien gêné dans les ressources et qu'il fallût satisfaire aux exigences d'une foule de services dont plusieurs avaient une permanence qu'on n'aurait pu interrompre sans inconvénient, on sut, par l'activité, multiplier les bâtiments et trouver les moyens de disposer surtout de plusieurs bateaux à vapeur pour des missions spéciales.

Ainsi, indépendamment du *Fulton*, qui avait exploité le golfe de Stora, l'*Etna* dut être envoyé à Tanger dans les premiers jours d'avril. A son retour, il donna des renseignements dont on profita sur les projets d'Abd-el-Kader.

Le *Sphinx* partit le 2 mai pour porter à Oran une dépêche pressée de M. le ministre de la guerre.

Le *Fulton* qui avait été envoyé spécialement à Marseille, partit de ce port le 31 mars pour transporter à Alger M. le général Damrémont, M. le général Perregaux et 24 personnes de leur suite. On verra plus loin que le *Sphinx* a aussi été mis à la disposition du général Bugeaud à Port-Vendres pour se rendre à Oran.

Le 17 août, sur la demande de M. Appert, sous-intendant militaire à Toulon, un autre bâtiment à vapeur fut destiné pour porter à Bône des officiers de santé et des médicaments qu'attendaient avec impatience 1,200 malades qui existaient dans les hôpitaux de cette place, ainsi qu'à Ghelma.

On ne parlera pas des bateaux à vapeur mis à la disposition des princes, mais on doit remarquer qu'au moment de l'expédition il y avait presque chaque jour des bâtiments de cette espèce transportant des ordres pressés du Gouvernement qui arrivaient par le télégraphe ou par estafette; qu'on dut en mettre à la disposition de quelques officiers étrangers partant comme volontaires et recommandés par la cour; que les dépêches envoyées pour les escadres devant Tunis en détour-

nèrent plusieurs de leur service ordinaire; qu'il en fut de même lorsqu'il fallut trouver l'escadre de M. le contre-amiral Lalande et le vaisseau *l'Hercule*. Enfin, on a déjà fait connaître que l'on se trouva tellement embarrassé par suite de ces mouvements qu'on allait affréter des paquebots à Marseille, lorsqu'on put heureusement faire installer le remorqueur *le Coureur*, et s'en servir en attendant le retour de quelque bâtiment à vapeur.

Si l'on voulait maintenant, laissant de côté toutes les difficultés, toutes les fatigues, tous les embarras qu'on a éprouvés dans tous les services de la marine et dans tous les lieux, tant à terre qu'à bord des bâtiments, ne considérer que sous le point de vue financier les secours en transports de personnel et de matières donnés au département de la guerre, on verrait des sommes considérables épargnées en nolissements à ce dernier département, et par suite des dépenses importantes occasionnées au premier.

Sans s'étendre dans des détails que l'on pourrait pousser à l'infini, mais qu'il serait trop fastidieux d'énumérer encore, on terminera en joignant ici quelques pièces qui, quoique très-incomplètes, donneront les moyens d'embrasser d'un seul coup d'œil tout ce qui a trait à ces transports.

Ces pièces sont :

1° Un état sommaire des troupes et des objets de matériel que les bâtiments ont transportés de Toulon en Algérie (14,605 hommes et 6,000 tonneaux d'encombrement environ¹. (On ne parle pas ici de ce qui a été pris en personnel et en matériel dans les autres ports du cinquième arrondissement.)

2° Un état des bâtiments, du nombre d'hommes et du nombre de tonneaux de matériel, transportés d'un point de l'Algérie sur un autre pendant les seuls mois de juillet, d'août

¹ On compte à bord 1 tonneau $\frac{1}{3}$ d'encombrement pour chaque homme et son armement. Le tonneau a coûté jusqu'à 18 francs.

S.
que
rge
ex-
le
les,
est
tie
ca-
iers
ces
ta
Sa
Ju-
bâ-
de
até-
ère
me
déjà
vité
des
tant
que
rou-
bâ-
re-
plu-
dans
édi-
ainsi
excl-
dans
la ur-
tout
expé-
ace de
one.

et de septembre (12,892 hommes et 2,875 tonneaux d'encombrement).

On croit devoir joindre également ici, afin de donner une idée des travaux auxquels on s'est livré pour obtenir ces moyens de transport, un relevé des bâtiments qui ont été armés ou remis en état au port de Toulon depuis le commencement de 1837, époque à laquelle furent donnés les premiers ordres relatifs à l'expédition, jusqu'au mois de novembre de la même année (71 bâtiments de tous rangs réparés, et 14 armés ou réarmés).

On peut voir par les observations portées sur ce relevé tout ce que le port de Toulon a dû faire pour parer aux besoins de la guerre, puisque ce n'est que par un travail soutenu, et sans interruption pendant les fêtes et les dimanches, qu'il a pu arriver à mettre ces bâtiments en état de prendre la mer aux époques assignées. A cette occasion, et reportant sa pensée sur tous les renseignements que l'on a donnés dans ce rapport, on ne peut s'empêcher de répéter ici que la marine a grandement contribué à la prise de Constantine, et qu'elle mérite qu'on lui tienne compte de ses soins, de ses efforts et surtout du dévouement sans bornes qu'elle a apportés dans toutes les opérations dont elle s'est chargée pour seconder l'armée et assurer le succès de ses armes.

élévé des transports d'hommes, chevaux, matériel, destinés à l'expédition de Constantine, et effectués par la marine royale sur les côtes de l'Algérie pendant les mois de juillet, août et septembre de l'année 1837.

NOMS des BÂTIMENTS.	NOMS des CAPITAINES.	LIEUX de DÉPART.	LIEUX de DESTINA- TION.	NOMBRE DE PASSAGERS.	CHARGEMENT	OBSERVATIONS.
<i>Algérie</i> , corv. de charg ¹	Dumas, cap. de frégate	Oran et Port-Vendres...	Bône.....	1484	1143	¹ On peut ajouter que les corvettes de charge ont, à la suite de l'expédition, opéré le transport des malades, et que ce service n'est pas la moindre partie des droits que les capitaines, les officiers et les équipages de ces bâtiments ont à la bienveillance de Sa Majesté.
<i>Marne</i> , idem.....	Barbier, idem.....	Oran.....	Idem.....	854	"	
<i>Fortune</i> , idem.....	Leauay-Osfray, idem.	Oran et Toulon	Idem.....	700	302	
<i>Caravane</i> , idem.....	Lartigue, cap. de corv.	Oran.....	Idem.....	1200	120	
<i>Agathe</i> , idem.....	Richien, capit. de frég.	Toulon.....	Idem.....	116	300	
<i>Durance</i> , idem.....	Massion, cap. de corv.	Idem.....	Idem.....	361	420	
<i>Papin</i> ² , vapeur.....	Lelieur, lieut. de vais.	Alger et Oran.	Idem.....	1500	30	² Remorqué à plusieurs reprises des bâtiments chargés de chevaux et de matériel. Dans la première expédition, le même bâtiment avait déjà rendu, par l'activité de son capitaine, des services signalés, tant de remorquages que de transports de troupes.
<i>Achéron</i> ³ , idem.....	Bertrand, idem.....	Idem.....	Idem.....	1200	118	³ Remorqué cinq bâtiments à diverses reprises.
<i>Sphinx</i> , idem.....	De Marqué, idem....	Idem.....	Idem.....	1300	110	⁴ Remorquage de plusieurs navires.
<i>Serbère</i> , idem ⁴	Valmont, idem.....	Idem.....	Idem.....	729	85	⁵ Ce bâtiment, dans sa première expédition, a rendu, ainsi que le <i>Papin</i> , d'excellents services et dans des circonstances urgentes, mais surtout dans la dernière expédition.
<i>Styx</i> ⁵ , idem.....	Fouchy, idem.....	Oran et Toulon	Idem.....	812	30	
<i>Dastor</i> , idem.....	Lévêque, idem.....	Oran.....	Idem.....	400	6	
<i>Tartare</i> , idem.....	Poutier, idem.....	Oran et Toulon	Idem.....	524	27	
<i>Vautour</i> , idem.....	Duparc, idem.....	Alger.....	Idem.....	233	18	
<i>Phare</i> , idem.....	Duparc, idem.....	Toulon.....	Idem.....	500	6	
<i>Fulton</i> , idem.....	Eynard, idem.....	Oran.....	Idem.....	419	30	
<i>Crocodile</i> , idem.....	Savary idem.....	Alger.....	Idem.....	200	10	
<i>Ménagère</i> , brick-transp.	Coulomb, cap. au l. c.	Toulon.....	Idem.....	"	120	
<i>Dragon</i> , brick.....	Massion, cap. de corv.	Alger.....	Idem.....	200	"	
<i>Expéditive</i> , gabare....	Halley, lieut. de vais.	Idem.....	Idem.....	150	"	
<i>Roberach</i> ⁶ , chebeck...	Rit, idem.....	Idem.....	Idem.....	"	"	⁶ Correspondance de la Calle et de Bône.
Totaux..				12892	2875	

ÉTAT du mouvement de la population européenne dans les possessions

NOMS DES VILLES.	EFFECTIF AU 31 MARS 1836.							GAINS.			PERTES.		
	FRANÇAIS.	ANGLAIS.	ESPAGNOLS.	ITALIENS.	ALLEMANDS.	GRECS ET RUSSES.	PORTUGAIS.	TOTAL.	NAISSANCES.	ARRIVÉS.	TOTAL.	DÉCÈS.	DÉPARTS.
Alger.....	4492	825	3428	732	543	"	"	10120	94	1204	1298	84	730
Oran.....	1289	205	1668	763	121	"	25	4071	33	418	451	15	316
Bône.....	955	1072	109	450	108	4	"	2698	19	529	548	18	316
Bougie.....	165	81	123	33	8	"	"	410	3	93	96	3	145
Mostaganem.....	39	4	61	33	2	"	"	129	"	132	132	"	67
Totaux.....	6940	2287	5389	2001	782	4	25	17428	149	2376	2525	120	1564

36.)

françaises du nord de l'Afrique, pendant le 2^e trimestre 1838.

TOTAL.	EFFECTIF AU 30 JUIN 1838.							EFFECTIF PAR SEXE.				GAINS OU PERTES.	
	FRANÇAIS.	ANGLAIS.	ESPAGNOLS.	ITALIENS.	ALLEMANDS.	GRECS ET RUSSES.	PORTUGAIS.	TOTAL.	HOMMES.	FEMMES.	ENFANTS.		TOTAL.
804	4690	930	3716	712	566	-	-	10614	5173	2142	3299	10614	G. 494
331	1297	198	1797	758	117	-	24	4191	2436	916	839	4191	G. 120
334	985	1185	113	506	116	5	-	2912	1930	499	483	2912	G. 214
148	125	75	118	36	8	-	-	358	180	93	85	358	P. 52
67	51	7	100	32	4	-	-	194	133	39	22	194	G. 65
1684	7148	2395	5850	2044	811	5	24	18269	9852	3689	4728	18269	Augm** : G. 841

DIRECTION DES MOUVEMENTS DU PORT.

État indiquant le nombre des militaires, le poids et encombrement des colis et autres objets du matériel d'artillerie et du génie, transportés de Toulon à Afrique, à partir du 1^{er} janvier 1837 jusqu'à ce jour.

ÉPOQUES de L'ANNÉE.	NOMBRE		POIDS des COLIS.	POIDS des OBJETS DU MATÉRIEL		TOTAL du POIDS des différents objets embar- qués.	ENCOM- BREMENT	OBSERVATIONS.
	de militaires	de colis.		d'ar- tillerie.	de génie.			
Janvier...	1,124	372	36,107	20	4,300	40,427	80,854	Outre ces différents embarquements faits à Toulon, 14 colis pesant 14,966 kilog., et 4.443 militaires ont été rapportés d'Afrique par les bâtiments de l'Etat.
Février...	3,302	962	103,361	214,863	276,800	595,024	1,190,046	
Mars....	1,933	1,639	120,461	314,223	25,037	459,721	919,442	
Avril.....	2,190	510	47,111	41,958	231,032	320,101	640,202	
Mai.....	1,183	515	46,104	337,365	159,687	543,356	1,086,712	
Juin.....	737	660	68,742	83,233	13,482	162,457	324,914	
Juillet....	1,792	811	21,612	18,480	"	40,102	80,204	
Août.....	650	1,503	67,047	1,896	89,477	159,360	318,726	
Septembre.	1,100	166	14,298	131,000	"	145,898	290,586	
Octobre..	694	1,048	32,360	"	11,337	43,717	87,434	
	14,605	8,271	554,223	1,142,988	812,352	2,509,543	5,019,126	

Les quantités que présente cet état sont nécessairement au-dessous de la réalité. La difficulté d'avoir des bordereaux exacts de la part des bâtiments en est la cause. Il ne fait pas mention non plus du batelage et des journées de marins et ouvriers employés à l'embarquement et au débarquement des objets, ce qui forme un article immense.

Liste des bâtiments qui ont été armés ou remis en état, au port de Toulon, depuis le commencement de 1837.

NOMS ET RANGS DES BÂTIMENTS.	OBSERVATIONS.
BÂTIMENTS ARMÉS À L'ENTRETIEN DESQUELS IL A ÉTÉ POURVU *.	
<p> <i>Le Montébello</i>, vaisseau de 1^{er} rang. <i>Le Santi-Petri</i>, vaisseau de 3^e rang. <i>L'Iéna</i>, idem. <i>Le Jupiter</i>, idem. <i>Le Suffren</i>, idem. <i>Le Diadème</i>, idem. <i>Le Trident</i>, vaisseau de 4^e rang. <i>L'Iphigénie</i>, frégate de 1^{er} rang. <i>L'Artémise</i>, frégate de 2^e rang. <i>Le Ducouëdic</i>, brick de 20. <i>Le Patynure</i>, idem. <i>L'Alerte</i>, idem. <i>L'Alcibiade</i>, idem. <i>Le Méléagre</i>, idem. <i>Le Cygne</i>, idem. <i>La Bergère</i>, corvette-aviso. <i>Le Cerf</i>, brick-aviso. <i>La Comète</i>, idem. <i>Le Sylphe</i>, idem. <i>Le Volage</i>, idem. <i>La Flèche</i>, idem. <i>Le Lutin</i>, idem. <i>La Cigogne</i>, idem. <i>L'Églé</i>, corvette-aviso. <i>La Diligente</i>, idem. <i>La Mésange</i>, goëlette. <i>L'Étoile</i>, idem. <i>La Légère</i>, idem. <i>L'Iris</i>, idem. <i>Le Furet</i>, cutter. <i>L'Égérie</i>, corvette de charge. <i>La Caravane</i>, idem. <i>La Marne</i>, idem. <i>La Fortune</i>, idem. <i>L'Agathe</i>, idem. <i>La Dordogne</i>, idem. </p>	<p> *Tous ces bâtiments ont touché à Toulon une ou plusieurs fois dans le courant de cette année; il a été pourvu à leurs besoins et ils ont tous été remis en bon état. </p> <p> Plusieurs ont nécessité des travaux considérables, par exemple : </p> <p> <i>Le Jupiter</i>, dont on a refait les planchers de la cale, l'emmenagement des soutes à poudre, changé les cabestans, et à qui on a installé des linguet-Beschameil. </p> <p> <i>L'Artémise</i>, dont on a changé le revêtement de l'œuvre-morte, le bordé des gaillards, le cabestan, et sur laquelle on a aussi établi des linguets. </p> <p> <i>Le Ducouëdic</i>, qui a été caréné, et dont on a changé le brion et une pièce d'étrave. </p> <p> <i>Le Patynure</i>, <i>le Cygne</i> et <i>le Mésange</i>, dont on a rétabli les emmenagements et les objets d'armement. </p> <p> La plupart des corvettes de charge, des gabares et des paquebots à vapeur, dont la navigation active les a exposés à des avaries fréquentes. </p>

NOMS ET RANGS DES BÂTIMENTS.	OBSERVATIONS.
<p><i>La Durance</i>, gabare de 467 tonneaux. <i>L'Emulation</i>, idem de 380. <i>La Lamproie</i>, idem. <i>L'Expéditive</i>, idem. <i>La Lionne</i>, idem. <i>L'Indienne</i>, gabare de 380 tonneaux. <i>La Ménagère</i>, idem de 300 tonneaux. <i>La Désirée</i>, idem. <i>La Dore</i>, transport-bombarde. <i>La Malouine</i>, canonnière. <i>Le Ramier</i>, paquebot à vapeur. <i>Le Vautour</i>, idem. <i>Le Styx</i>, idem. <i>Le Phare</i>, idem. <i>La Chimère</i>, idem. <i>Le Sphinx</i>, idem. <i>Le Papin</i>, idem. <i>Le Fulton</i>, idem. <i>Le Castor</i>, idem. <i>Le Cerbère</i>, idem. <i>Le Crocodile</i>, idem. <i>L'Achéron</i>, idem. <i>Le Tartare</i>, idem. <i>L'Etna</i>, idem. <i>Le Brasier</i>, idem.</p>	<p>* Le matériel d'armement de ces bâtiments a été fait à neuf ou renouvelé presque en entier, et, de plus, il a fallu achever la refonte de plusieurs d'entre eux, notamment <i>la Thétis</i>, <i>le Zèbre</i>, <i>l'Alsacienne</i> et <i>l'Astrolabe</i>, avant de procéder à leur armement.</p> <p>Indépendamment de ces travaux, il a fallu pourvoir à l'entretien de près de cinq cents embarcations pour le service des bâtiments armés, et aux réparations des divers bâtiments de servitude pour les mouvements du port.</p> <p>On a eu aussi à donner des soins à tous les paquebots à vapeur destinés à la correspondance du Levant, dont les logements et l'armement ont été achevés à Toulon.</p> <p>Enfin, on a dû prévoir le besoin de remplacer quelques-uns des bâtiments armés arrivés au terme de leur durée, et dans les moments de relâche on s'est occupé de la refonte et de la préparation du matériel d'armement des vaisseaux <i>l'Alger</i> et <i>le Marengo</i>, et des bricks <i>le Cygne</i>, <i>le Voltigeur</i> et <i>la Cigogne</i>.</p> <p>Ce n'est qu'en faisant les plus grands efforts et par un travail soutenu et sans interruption, pendant les fêtes et les dimanches, que l'on a pu arriver à satisfaire à toutes ces exigences, sans retarder les missions importantes qu'avaient à remplir les différents bâtiments.</p>
<p>ARMEMENTS NOUVEAUX ET RÉARMEMENTS *.</p> <p><i>L'Hercule</i>, vaisseau de 2^e rang. <i>L'Armide</i>, frégate de 3^e rang. <i>La Thétis</i>, idem. <i>La Favorite</i>, corvette à barbette. <i>Le Zèbre</i>, brick. <i>L'Eclipse</i>, brick-aviso. <i>L'Alsacienne</i>, canonnière. <i>La Tafna</i>, bateau-coraillleur. <i>La Seybouse</i>, idem. <i>L'Astrolabe</i>, gabare de 380 tonneaux. <i>La Zélée</i>, idem. <i>Le Rachgoun</i>, bateau garde-côte. <i>Le Colombi</i>, idem. <i>Le Chamois</i>, chebeck.</p>	

TABLE DES MATIÈRES.

Notice sur Constantine.	Page 1
Composition de la division expéditionnaire.	5
DOCUMENTS OFFICIELS.	
Ordre du jour du gouverneur-général, comte de Damrémont, 1 ^{er} octobre 1837.	6
Lettre de M. le général Valée à M. le ministre de la guerre. — Mort du général en chef, comte de Damrémont, 12 octobre.	7
Lettre du même au même, 13 octobre. — Prise de Constantine.	7
Extrait d'un rapport adressé de Constantine, le 16 octobre, par M. le lieutenant-général comte Valée à M. le président du conseil des ministres.	10
Lettre du commandant en chef aux habitants de Constantine.	13
Lettre d'Achmet-Hadji, bey de Constantine, au commandant en chef de l'expédition.	13
Réponse du commandant en chef.	14
16 Octobre 1837. — Lettre de M. le lieutenant-général, comte Valée, à M. le ministre de la guerre.	15
17 <i>Idem.</i> — Lettre du même au même.	18
20 <i>Idem.</i> — Lettre du même à M. le président du conseil.	19
20 <i>Idem.</i> — Lettre du même à M. le ministre de la guerre.	22
Etat par aperçu des principaux objets d'artillerie trouvés dans la place de Constantine.	24
Lettre de M. le général Perregaux, chef d'état major-général, à M. le ministre de la guerre.	25
Etat indiquant nominativement les officiers et numériquement les sous-officiers et soldats tués, blessés ou morts de maladie, depuis le 1 ^{er} oc-	

tobre, jour du départ de l'armée, jusqu'au 19 octobre.	26
26 Octobre 1837. — Rapport de M. le lieutenant-général comte Valée à M. le ministre de la guerre.	29
Rapport adressé à M. le ministre de la guerre par le sous-intendant militaire d'Arnaud.	47
11 Novembre 1837. — Ordonnance du roi qui élève à la dignité de maréchal de France le général comte Valée.	51
<i>Id.</i> — Ordonnances de promotions (ces promotions sont conformes aux demandes faites par M. le général en chef comte Valée).	52
Rapport du général Fleury à M. le général en chef.	60
Lettre du général Valée à M. le président du conseil.	64
Lettre du même à M. le ministre de la guerre.	67
 JOURNAL DES OPÉRATIONS DE L'ARTILLERIE pendant l'expédition de Constantine, octobre 1837.	
Personnel	70
Matériel.	71
Artillerie de siège.	71
Artillerie de campagne et de montagne.	72
Dimanche, 1 ^{er} octobre, jour du départ.	72
Lundi, 2 octobre.	73
Mardi, 3 octobre.	74
Mercredi, 4 octobre.	74
Jeudi, 5 octobre.	75
Vendredi, 6 octobre. Arrivée devant Constantine.	76
Ordre de l'artillerie pour la construction des batteries devant la place de Constantine.	79
Samedi, 7 octobre.	82
Ordre du jour de l'artillerie, 7 octobre.	84
Dimanche, 8 octobre.	87
Lundi, 9 octobre.	88
Mardi, 10 octobre.	90
Mercredi, 11 octobre.	92
Jeudi, 12 octobre.	95
Vendredi, 13 octobre.	97
Samedi, 14 octobre et jours suivants, jusqu'au 19.	98
Vendredi, 20 octobre et jours suivants, jusqu'au 31.	99
Ordre du jour du 1 ^{er} novembre 1837.	100
 L'EXPÉDITION, L'ASSAUT ET LA PRISE de Constantine. Par un témoin oculaire. Traduit par M. R. O. Spazier.	
	102

EXPÉDITION DE CONSTANTINE, par un officier de l'armée d'Afrique...	136
<i>Journal de l'expédition de Constantine en 1837</i> , par M. le lieutenant-général baron de Fleury, publié par ordre du ministre de la guerre	217
..... <i>Départ de l'armée. — Journée du 1^{er} octobre</i>	219
Journée du 2 octobre.....	219
<i>id.</i> du 3 <i>id.</i>	219
<i>id.</i> du 4 <i>id.</i>	220
<i>id.</i> du 5 <i>id.</i>	220
<i>id.</i> du 6 <i>id.</i>	221
Nuit du 6 au 7 <i>id.</i>	223
Journée du 7 <i>id.</i>	223
Nuit du 7 au 8 <i>id.</i>	225
Journée du 8 <i>id.</i>	227
Nuit du 8 au 9 <i>id.</i>	228
Journée du 9 <i>id.</i>	228
Nuit du 9 au 10 <i>id.</i>	230
Journée du 10 <i>id.</i>	232
Nuit du 10 au 11 <i>id.</i>	233
Journée du 11 <i>id.</i>	234
Nuit du 11 au 12 <i>id.</i>	235
Journée du 12 <i>id.</i>	236
Nuit du 12 au 13 <i>id.</i>	237
Journée du 13 octobre. — Assaut.....	238

NOTES.

Effet des batteries éloignées.....	243
Travaux de l'assiégé.....	243
Les couverts en avant des fortifications sont nuisibles à la défense.....	244
Assaut.....	245
Guerre de maisons.....	247
Explosion de la mine.....	248
Emploi des sacs à terre.....	250
Emploi du caisson à deux roues.....	252
<i>Notice sur le lieutenant-général comte de Damrémont</i>	253
<i>Notice sur le général de Caraman</i>	260
<i>Notice sur le général Perregaux</i>	263

<i>Opérations navales dans l'expédition de Constantine en 1837.</i>	265
Relevé des transports d'hommes, chevaux, matériel, destinés à l'expédition de Constantine, et effectués par la marine royale sur les côtes de l'Algérie pendant les mois de juillet, août et septembre de l'année 1837.	291
État du mouvement de la population européenne dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, pendant le deuxième trimestre de 1838.	292
État indiquant le nombre des militaires, le poids et encombrement des colis et autres objets du matériel d'artillerie et du génie, transportés de Toulon en Afrique, à partir du 1 ^{er} janvier 1837 jusqu'à ce jour.	294
Liste des bâtiments qui ont été armés ou remis en état, au port de Toulon, depuis le commencement de 1837.	295

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES NOUVEAUX

Qui se trouvent chez le même Éditeur.

- Expériences météorologiques ont été faites, en 1825, à bord de la frégate la Ulysse, divers objets relatifs à l'Artillerie, in-8°. Prix : 5 fr. 50 c.*
- Rapports faits à Paris, en janvier 1824, du nouveau système de fusils à mèche proposé par M. Pichon. — Diverses des expériences comparatives des canons de 80 avec ceux de 36 et 24 et comparatives de ces deux derniers calibres. In-8° avec un grand nombre de tableaux. 5 fr.*
- Expériences comparatives faites à Gènes, en 1823, entre des Bombes à feu en fonte de fer d'origines française, anglaise et suédoise. In-8° avec tableaux et dessins. 5 fr.*
- Expériences sur différentes espèces de Projectiles creux, faites dans les ports, en 1829, 1831 et 1835. In-8° avec un grand nombre de tableaux. 5 fr.*
- Expériences faites à Metz en 1854, par ordre du Ministre de la guerre, sur les Bâtiments de brèche, sur la pénétration des projectiles dans divers matériaux résistans, et sur la rupture des rocs par le choc ; suivies du rapport fait sur ces expériences, à l'Académie des sciences de Paris, le 12 octobre 1855, au nom d'une commission composée de M. Duhamel, Navier, et Poisson. rapporteur. Un vol. in-8° avec 10 planches. Prix : 7 l. 50 c.*
- Expériences sur la Fabrication et la Durée des Bombes à feu en fer et en bronze, recueillies et mises en ordre par M. Moritz Meyer, attaché au ministère de la guerre en Prusse. Traduit de l'allemand et augmenté de notes relatives à cet art en général, et terminé par un résumé d'expériences, de 1785 à 1813. Par Ravichon de Versébois. Un vol. in-8° orné de planches. Prix : 5 fr. 50 c.*
- Expériences sur les Dards de guerre, faites à Jougues dans les années 1833, 1835, 1838, 1839, suivies de notices sur les pendules-balistiques et les pendules-canon. In-8° avec figures et un grand nombre de tableaux. 5 fr.*
- Considérations et Expériences sur le Tir des Obus à balles, par M. Charles Doemann, capitaine d'artillerie. In-8° avec planches. 2 fr. 50 c.*
- Essai sur l'Organisation de l'Artillerie et son emploi dans la guerre de campagne, par J. H. Le Bourg, chef d'escadron au 7^e régiment d'artillerie. 2^e livraison. In-8°, avec tableaux. Prix : 5 fr. 50 c.*
- Nova. L'ouvrage est divisé en deux parties ayant pour titre, savoir :*
1^{re} Partie Historique sur la composition de l'Artillerie.
2^e Partie de l'Artillerie dans la guerre de campagne.
- Les trois livraisons forment un vol. in-8 de 560 à 600 pages avec tableaux et planches. Prix de chaque livraison 5 fr. 50 c.*
Les trois livraisons sont en vente.
- Manuel historique de la Technologie des Armes à feu, par M. Moritz Meyer, capitaine prussien; traduit de l'allemand, par M. Huetel, professeur à l'École d'Artillerie de Vincennes. 4 vol. in-8° composé de deux parties. La première est en vente. Prix : 7 fr. 50 c. La deuxième est sous presse.*
- Mémoire sur la Défense et l'Armement des Côtes, avec les plans d'Armement approuvés par Napoléon, concernant les batteries de côtes; et suivi d'une notice sur les Totes militaires, accompagnée de dessins, in-8°. 5 fr.*

Garnier, imprimeur de Paris.

